RENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 050 | 30 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 22 - LUNDI 23 MAI 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

La plupart des syndicats d'Air ... et plusieurs organisations de comm... s'associent au mouvement

En Espagne

Les ravisseurs de l'industriel basque réclament la libération de tous les prisonniers politiques

LIRE PAGE 2

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Scrutin contradictoire en Ulster

...e résultat des élections du ... mai pour le renouvellement ... vingt-six conseils de districts ...rlande du Nord n'a guère ...airci la situation. C'est le moins ...n puisse dire. Deux partis ...dérés — l'un catholique, l'autre ...erconfessionnel — marquent ... points. Mais le pasteur Paisley, ...anisateur de la « grève générale protestante » du début de ..., triple sa mise.

...e parti travailliste social-...ocrate (S.D.L.P.), qui regroupe ... catholiques hostiles à l'IRA, ...se de 83 à 113 sièges ; le Parti ... l'alliance, la seule formation ...erconfessionnelle, considéré ...u'ici comme un parti « bour-...is » et peu représentatif, passe ...63 à 70 élus, après avoir gagné ... voix, semble-t-il, dans les ...rtiers ouvriers, aussi bien ...holiques que protestants. Le ...ti du pasteur Paisley passe ...21 à 74 sièges. Contrairement ... prévisions, l' « homme fort » ... loyalistes obtient ainsi le ...cès massif qui lui avait échappé ... du piteux échec de son mou-...ent de désobéissance civile.

...e grand perdant est le parti ...oniste officiel, celui des pro-...tants modérés, qui n'a plus que ... élus au lieu de 216. Après sa ...aite, son leader, M. Harry ...t, s'est empressé d'annoncer ...l était plus hostile que jamais ... partage du pouvoir avec les ...oliques.

...échec de la « grève générale » ...asteur Paisley avait fait naî-...les espoirs chez les modérés. ...ançant son initiative, il espé-...rééditer à son profit le mou-...nt de protestation qui, en ...1974, avait illustré la mau-... humeur de la communauté ...ritaire face aux initiatives de ...res et provoqué la chute du ...ier exécutif interconfession-...le la province. Mais, malgré ...manœuvres d'intimidation de ...artisans, le pasteur a été peu ... Dix jours après le début de ...ève, il était contraint d'avouer ...échec.

...n succès électoral prouve que, ...ne majorité de protestants ...rs » désapprouvent ses mé-...s trop « musclées », ils par-...nt avec lui l'espoir de voir ...lir la suprématie « loyaliste » ...'Ulster.

... Mason, le secrétaire d'Etat ...nnique à l'Irlande du Nord, ... donc affronter une nouvelle ...ne situation ambiguë. L'échec ...a grève loyaliste avait été ... comme une victoire pour ...res et, accessoirement, pour ...litique d' « ulstérisation », le ...vement ayant été contrôlé ... par la police que par l'armée. ... succès spectaculaires du ...L.P. et du Parti de l'alliance ... certes, un encouragement ... Westminster, qui a fait du ...ge du pouvoir entre les deux ...munautés d'Ulster un préala-...à tout règlement politique. ...la victoire du pasteur Paisley ...re — s'il en était encore ...n — que les loyalistes ne sont ...prêts à renoncer à leurs illu-.... On peut, par ailleurs, s'at-...re à une réaction de l'IRA ...soire devant les succès des ...rés et des protestants extré-...s, ses deux plus farouches ...rsaires.

...fin, la participation n'a été ... de 55 % contre 68 % en 1973. ... peut-être le signe que les ...gnes de boycottage de l'IRA ...soire ont été observées, mais ... aussi la marque du manque ...érêt d'une population excé-...pour un scrutin qui n'a guère ...ance de faire avancer sérieu-...nt la cause de la paix.

LA CHARENTE-MARITIME

Trop riche pour être prospère ?

« Le Monde » publie un ...pplément de dix pages ...r le département de la ...arente-Maritime et ses ...fférents aspects : poli-...ques, agricoles, industriels, ...lturels, touristiques.

(Lire pages 11 à 20.)

LA NOUVELLE POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE

Rapprochement avec Moscou

MM. Vance et Gromyko souhaitent la « conclusion rapide » d'un nouvel accord SALT

Les entretiens qu'ont eus, à Genève, MM. Vance et Gromyko, se sont soldés, ce samedi 21 mai, par un rapprochement des positions. Le secrétaire d'Etat américain et le ministre soviétique des affaires étrangères constatent dans un communiqué conjoint (lire page 3) que « des progrès ont été accomplis pour établir un cadre commun à la poursuite des négociations » *sur la limitation des armements stratégiques (SALT), que* « les divergences sur plusieurs questions non résolues précédemment ont été réduites », *et que les deux parties se donnent pour objectif* « la conclusion rapide d'un nouvel accord SALT ».

S'adressant aux journalistes, M. Vance a précisé que les nouveaux accords à négocier comprendront trois parties « indissociables » : un traité valable jusqu'en 1985, un protocole de trois ans et une déclaration générale sur SALT 3, le nouvel accord qui « continuera » SALT 2 après l'expiration de ce dernier. Les réductions d'armements proposées en mars par M. Carter, a dit encore le secrétaire d'Etat américain, seront un des éléments de cette déclaration de principe, mais des réductions pourront être décidées avant que l'on en vienne à SALT 3.

M. Gromyko a cependant tempéré l'optimisme en déclarant avant son départ de Genève : « On ne peut pas conclure qu'il y ait déjà nu progrès dans la voie de la solution des questions principales. » *Affirmant que les Etats-Unis n'ont pas renoncé à obtenir un avantage unilatéral, le ministre soviétique a estimé que* « beaucoup de progrès » *étaient encore nécessaires avant d'arriver à un accord. M. Vance avait d'ailleurs admis lui-même que de* « sérieuses différences » *subsistaient sur la nature de l'accord SALT 2.*

A propos du Proche-Orient, le communiqué indique que Washington et Moscou déploieront des « efforts conjoints » *pour convoquer, à l'automne, la conférence de Genève, et qu'ils auront à cette fin des* « consultations mensuelles » *au niveau des ambassadeurs.*

De notre envoyé spécial

Genève. — L'accord-cadre, qui vient d'être conclu est un compromis. On sait que le premier accord SALT du 20 mai 1972 limitait les armements stratégiques défensifs des deux pays et fixait, jusqu'en octobre prochain, un plafond aux armements offensifs. En novembre 1974, à Vladivostok, M. Brejnev et le président Ford s'étaient mis d'accord sur le schéma d'un accord SALT II comportant un plafond de deux mille quatre cents vecteurs de chaque côté. Ce nouvel accord — qui devait prendre le relais des SALT I cet automne — n'était cependant pas mis en forme quand M. Carter fut élu. Le nouveau président américain le jugea insuffisant. D'une part, le plafond envisagé était trop élevé pour avoir un effet de désarmement, d'autre part il ne contenait aucune disposition au sujet de certaines armes stratégiques nouvelles : le super-bombardier soviétique Backfire et l'avion sans pilote américain Cruise. Aussi M. Carter envoya-t-il en mars, à Moscou, son secrétaire d'Etat, porteur de propositions alternatives : soit une forte réduction du « plafond de Vladivostok » incluant le Backfire et le Cruise, soit le maintien des chiffres de Vladivostok, sans limitation pour ces deux engins. M. Brejnev rejeta ces deux propositions et indiqua qu'il accepterait seulement un léger abaissement du « plafond de Vladivostok ».

Un meilleur climat

L'accord de Genève servira de cadre à la négociation que les deux parties s'engagent à conclure avant octobre. Les deux parties s'engageraient dès la conclusion de l'accord SALT II, à négocier un accord SALT III. C'est à cette disposition que les Américains tenaient le plus. M. Carter s'est toujours montré résolu, pour des raisons économique et morales, à provoquer un désarmement réel. Or, les « limitations » de SALT II seront, dans la meilleure hypothèse, trop élevées pour être considérées comme de véritables mesures de désarmement. Aussi le président des Etats-Unis espère-t-il obtenir dans une nouvelle négociation ce qu'il n'a pas obtenu dans celle-ci.

Cependant, ce qui s'est passé de plus important à Genève ne figure pas dans le communiqué. M. Brejnev n'avait jamais caché sa préférence pour la précédente administration américaine, et en particulier pour M. Kissinger, qui donnait aux relations américano-soviétiques la priorité sur toute autre considération. L'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche se traduisit par un froid inévitable entre Moscou et Washington, bientôt aggravé par les prises de position du nouveau président en faveur des droits de l'homme et son soutien public aux contestataires soviétiques. Tout cela joua un rôle dans l'échec de la mission de M. Vance à Moscou en mars. La question qui se posait dès lors était de savoir si ce refroidissement allait dégénérer, au risque de mettre en danger la détente, ou si, au contraire, M. Brejnev, ayant marqué son mécontentement (et prenant acte par ailleurs de ce que M. Carter met désormais la « pédale douce » pour parler des droits de l'homme), allait chercher un rapprochement avec la nouvelle administration américaine.

MAURICE DELARUE

Affrontement avec Pretoria

Le vice-président Mondale adresse à M. Vorster une sévère mise en garde

Tout en admettant que leur rencontre de Vienne — les 19 et 20 mai — avait permis d'accomplir « certains progrès », notamment sur la question namibienne, le vice-président américain, M. Mondale, et le premier ministre sud-africain, M. Vorster, n'ont pu que constater (nos dernières éditions du 21 mai) leur « désaccord fondamental et profond » en ce qui concerne l'évolution future de l'Afrique du Sud. M. Mondale a souhaité l'application dans ce pays de la règle de la majorité et lancé une sévère mise en garde au premier ministre sud-africain en assurant que Washington « n'interviendrait pas, en dernier recours, pour sauver l'Afrique du Sud des conséquences de sa politique raciale ».

Le coup de semonce

Chargé du « dossier africain » par le président Carter, le vice-président Mondale vient d'avoir à Vienne, avec le premier ministre de Pretoria, des conversations dont personne n'attendait sérieusement qu'elle aboutissent à un compromis. Dialogue de sourds, illustré par deux conférences de presse séparées et que n'est même pas venu conclure le communiqué commun où les parties en désaccord, selon la jolie formule britannique, « *agree to desagree* ».

Pour la première fois, les Etats-Unis se sont exprimés avec une netteté proche de la brutalité sur les « *conséquences* » qu'ils tirent de l'obstination de M. Vorster à ne pas accorder aux seize millions de « *non-Blancs* » de son pays les droits civiques des Blancs : ils se refusent à « *accepter, ou encore moins défendre les gouvernements qui rejettent le principe fondamental du plein respect des droits de l'homme et de la participation politique et économique de tous les citoyens sans exclusive de race* ». Tandis que Pretoria continue à vanter les mérites démocratiques du « *développement séparé* », Washington tire un coup de semonce en annonçant n'avoir pas l'intention d'intervenir pour sauver les Sud-Africains des « *conséquences de leur politique raciale* ». « *Je pense que le message est clair* », a ajouté M. Mondale.

« *Dans quelle mesure pouvez-vous nous croire ?* », demandait presque simultanément aux participants africains à la conférence de Maputo M. Andrew Young, investi lui aussi, en dépit et peut-être à cause d'un franc-parler peu diplomatique, de la confiance du président Carter.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(Lire la suite page 3.)

M. Giscard d'Estaing ne « désertera » pas si la gauche gagne les élections

Après la constitution du parti républicain — ex-républicains indépendants, — la réponse des dirigeants centristes aux offres d'entente de M. Chirac et les déclarations de M. Giscard d'Estaing confirmant M. Barre dans son rôle de chef de la majorité, il appartient au premier ministre de prendre les initiatives que l'on attend de lui et de répondre à la question suivante : comment imposer une autorité politique qui est contestée par le R.P.R. ?

Pour sa part, le président de la République se situe déjà dans la perspective post-électorale dans l'interview qu'il a accordée à une douzaine de journaux régionaux : il assure qu'il ne « désertera pas » si la gauche obtient la majorité et promet de prendre de nouvelles initiatives pour encourager l'unité française.

La quête de l'unité, la fin de la coupure idéologique de la France, c'est le grand dessein du giscardisme. Une tâche éminemment présidentielle que le chef de l'Etat ne méconnaissait pas au début de son septennat, mais qui lui paraît de plus en plus primordiale. Elle devient plus urgente que les précédents objectifs que s'était fixés M. Giscard d'Estaing, le « changement » et la « réforme », dans la mesure où l'unité idéologique de la France lui semble moins avancée que son unité sociologique.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 5.)

PAYS-BAS : LA FÊTE EST FINIE

Le mercredi 25 mai, huit millions de Néerlandais se rendent aux urnes pour élire les cent cinquante députés de leur seconde Chambre (Assemblée nationale). Le gouvernement minoritaire socialiste de M. Den Uyl a démissionné deux mois avant la fin prévue de son mandat à la suite du refus des chrétiens-démocrates, membres de la coalition gouvernementale, de voter une réforme foncière.

La fin du mandat du gouvernement le plus à gauche qu'aient connu les Pays-Bas coïncide avec une crise économique qui, pour être moins aiguë que dans d'autres pays occidentaux, inquiète l'électorat. Après les « années folles » qui virent l'éclosion d'une mutitude d'expériences sociales généreuses, et parfois aventureuses, les Néerlandais ont l'impression que « la fête est finie ».

I. — La reine et ses socialistes

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Amsterdam. — Dans la banlieue aristocratique et fleurie de Baarn, le château de Soestdijk, résidence de la famille royale néerlandaise, est une grand bâtisse assez disgracieuse et entourée d'un parc aux arbres vénérables. C'est là que, selon la tradition, la reine Juliana a reçu, le 30 avril pour son anniversaire, l'hommage de son bon peuple, où se mêlaient déférence et affection en un cocktail difficile à imaginer ailleurs qu'en Europe du Nord.

Devant la famille royale au grand complet — filles, gendres et onze petits-enfants, — quatre mille personnes ont défilé : grenadiers du régiment Princesse-Irène en bonnet à poil, majorettes aux cuisses rougies par le vent aigre, paysans en blouse et sabots, édiles en jaquette et haut-de-forme, enfants des écoles et pensionnaires des maisons de retraite, délégations des provinces en costume traditionnel — celle de Drenthe avec sa carriole, ses moutons et ses rouets — représentants des communautés de l'ancien empire — Surinamiens, Indonésiens, Antillais — et des travailleurs immigrés italiens, espagnols, turcs, sans oublier le club des « épouses américaines » et les Hollandais de Cardiff.

Chaque délégation s'arrête quelques instants devant le perron royal qu'un ou deux représentants escaladent pour débiter un compliment et remettre une offrande — fleurs, objet d'art, roue de fromage ou gâteaux géants. Les enfants princiers, dont l'âge s'échelonne entre quelques mois et huit ans, commencent à s'impatienter. En jeans de velours côtelé vert, le prince héritier Guillaume-Alexandre, fait des bulles de savon.

Quand Wolf Biermann rencontre Berlioz

Pas de politique dans cette fête de famille, mais une question présente à tous les esprits : ce soixante-huitième anniversaire de la reine est-il son dernier de souveraines ? C'est aussi le premier depuis les conclusions de la commission d'enquête sur l'affaire Lockheed. Conclusions vagues, mais qui n'ont pas vraiment blanchi le prince Bernhard, soupçonné d'avoir touché d'importants pots-de-vin de la firme aéronautique américaine pour faciliter ses marchés aux Pays-Bas.

A Amsterdam, au même moment, le centre de la ville est rendu aux piétons : c'est à la fois un marché aux puces, la Foire du trône et Woodstock. « Le 30 avril, fais ce qu'il te plaît » : on peut installer son éventaire sur le trottoir, vendre ou jouer n'importe quoi, haranguer la foule.

L'armée du salut voisine avec les « moonistes », les vendeurs des vieux étains du grenier de grand-mère avec les gagne-petit du bijou hippy. Cela sent la frite et la saucisse. On gratte de la guitare et du violoncelle, on joue les Pink Floyd et Brahms. C'est le seul jour où, disent les témoins des « années folles », Amsterdam est encore un peu ce qu'il a été...

Le lendemain, 1er mai, est réservé au Parti du travail (P vd A.), principale formation de la coalition gouvernementale démissionnaire. Six mille personnes massées à Ahoy-Hal, le palais des congrès de Rotterdam, attendent le premier ministre, M. Joop Den Uyl, en écoutant sagement l'orchestre philharmonique de Rotterdam jouer Berlioz et Ravel — en jeans et col roulés.

Chansons ouvrières, « Ode au vélo » d'un chansonnier écologiste, discours musclé du secrétaire au logement, M. Jan Schaeffer, qui demande le respect des droits de l'homme « *du Chili à Prague* ». Enfin, un invité très attendu : Wolf Biermann, le chanteur contestataire banni d'Allemagne de l'Est. Guitare sous le bras, moustache tombante, « présence » : Biermann est un professionnel. La voix est belle, les chansons sont des poèmes à la vie et à la liberté. Mais quand il proclame avec entêtement sa foi communiste, quelques protestations s'élèvent dans la salle.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Combat pour la paie

M. Raymond Barre est tout seul pour défendre son traitement. Alors que la plupart des Français appointés par l'Etat — à l'exception des militaires — ont la ressource d'adhérer à un syndicat, lui ne peut recourir ni à la C.G.T., ni à la C.F.D.T., ni à F.O., ni même à la C.G.C. Un syndicat des premiers ministres qui ne compterait qu'un seul membre apparaîtrait vraiment trop catégoriel.

Pénible solitude. Le président de la République pourrait, lui, à la rigueur s'inscrire au C.N.P.F. Le premier ministre n'a pas cette ressource : se poser lui aussi en patron poserait des problèmes institutionnels.

Il ne restait à M. Barre qu'une solution, qu'il a choisie. A l'instar d'un O.S., rendre publique sa feuille de paie. Ce qu'il a fait.

JEAN PLANCHAIS.

AU FESTIVAL DE CANNES

Les images troublantes de Carlos Saura

Carlos Saura est un habitué du Festival de Cannes. Depuis plusieurs années, il y représente le cinéma espagnol. Il y a cueilli quelques lauriers. Et Carlos Saura est un auteur dont on attend toujours le dernier film avec cette curiosité impatiente qu'on éprouve à l'égard des créateurs d'univers.

On a donc vu « Elisa, vida mia », on y a retrouvé les constantes de la thématique et du style de notre auteur. L'œuvre cependant laisse indécis. Un enchanteur romanesque nous prend à ses sortilèges mais le fil d'Ariane qu'il nous tendait dans « la Cousine Angélique » et « Cria Cuervos » est ici rompu. L'imagination du spectateur doit lui permettre de se frayer son propre chemin.

Oublions le rationnel. « Elisa, vida mia » nous propose deux portraits qui se confondent en un seul. Elisa, une jeune femme de trente ans, vient rendre visite, pour son anniversaire, à son vieux père, Luis, qu'elle n'a pas vu depuis vingt ans. Il vit retiré dans une maison isolée de la campagne de Castille. Elisa passe quelques jours avec lui, le redécouvre. Mais le réalisme intimiste de la rencontre entre la fille et le père éclate très vite dans une construction morcelée, dans une superposition du réel et de l'imaginaire. Le vieil homme écrit une sorte de roman sur l'histoire d'Elisa. La jeune femme se plonge dans des souvenirs qui sont peut-être aussi inventés par Luis.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 25.)

EUROPE

Espagne

EXPULSANT CINQ DES SIX CONDAMNÉS DU PROCÈS DE BURGOS

Le gouvernement se réfère pour la première fois aux « problèmes des peuples d'Espagne »

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement espagnol a adopté, vendredi 20 mai, une série de mesures de grâce qui pourraient permettre la mise en liberté des quinze détenus basques qui attendent encore de passer en jugement et des six condamnés à mort, dont la peine avait été commuée en prison à perpétuité. Cinq de ces condamnés doivent être expulsés vers la Belgique.

Le gouvernement est, semble-t-il, disposé à accorder cette même « faveur » aux autres *détenus qui en feront la demande.*

Le gouvernement estime que toutes les manifestations pacifiques qui ont eu lieu ces dernières *semaines en faveur de l'amnistie* favorisent son propre objectif, à savoir la réconciliation nationale, ajoutant qu'il a donné déjà *des preuves de sa bonne volonté, en adoptant* diverses mesures d'amnistie et de grâce, depuis juillet 1976. Mais il signale que seules les Cortès issues des élections du 15 juin pourront résoudre les problèmes des peuples d'Espagne. (C'est la première fois que les *mots* « peuples d'Espagne » sont utilisés dans une déclaration officielle). Il précise que les authentiques « interlocuteurs basques » seront élus lors de la prochaine consultation populaire et assure que les « groupes *minoritaires* » qui craignent *la confrontation électorale* sont les seuls intéressés à l'annulation des élections.

Le gouvernement n'est nullement disposé à *tolérer les excès dont l'Espagne a été le théâtre* ces derniers jours, créant une nouvelle spirale de violence.

Vendredi, le roi Don Juan Carlos a reçu dans sa résidence du palais de la Zarzuela M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du *P.S.E.O. (parti socialiste ouvrier), et M. Solana,* membre de l'exécutif du parti. L'entrevue, qui a eu lieu à la demande du souverain, a duré deux *heures.* Le roi poursuit ainsi ses contacts avec les socialistes. Il y a une quinzaine de jours, il avait eu un long entretien avec M. Tierno Galvan, président du parti socialiste populaire. Selon les derniers sondages d'opinion, les socialistes *pourraient obtenir* un bon score et, à Madrid, M. Gonzalez pourrait, assure-t-on, obtenir *plus de suffrages que le premier* ministre Suarez lui-même. Dans *une* étude préliminaire réalisée par un organisme officiel, *on donne le nombre de sièges « sûrs » pour* les prochaines Cortès (députés et sénateurs) : 98 pour l'U.D.C. (parti du gouvernement), *76 pour le* P.S.O.E., 72 pour l'Alliance populaire (parti de M. Fraga) et 27 pour le P.C.E.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Pologne

Dix-sept écrivains et artistes demandent l'arrêt de la répression

A la suite de la récente vague d'arrestations en Pologne, nous avons reçu l'appel suivant émanant de dix-sept personnalités vivant actuellement dans ce pays :

« En dépit des promesses, certains participants de la révolte ouvrière de juin 1976 condamnés à de lourdes peines de prison n'ont toujours pas recouvré la liberté.

» A présent, on arrête et inculpe les membres et les collaborateurs du Comité de défense des ouvriers (KOR), qui, pendant des mois, ont porté aux victimes leur assistance matérielle, médicale et juridique et ont créé en Pologne l'unique institution sociale sur laquelle purent s'appuyer les familles des ouvriers licenciés et jetés en prison. Ces derniers jours ont été appréhendés et ensuite arrêtés par décision du procureur Miroslaw Chojecki, Jacek Kuron, Adam Michnik, Antoni Macierewicz, Piotr Naimski e Wojciech Ostrowski. Nous l connaissons et nous savons qu'i ne sont pas des criminels ma des militants désintéressés prêts à tout sacrifice.

» D'autres arrestations sont e cours. Nous faisons appel au autorités de la Pologne pou qu'elles cessent et annulent c mesures qui font du tort au hommes et accroissent la tensio sociale dans notre pays. (...) »

Ont signé cet appel : MM. Jac Bochenski, écrivain ; Kazimie Brandys, écrivain ; Marian Brandy écrivain ; Witold Dabrowski, écr vain ; Andrzej Drawicz, écrivain Jerzy Ficowski, écrivain ; professe Andrzej Grzegorczyk, logicien ; Mn Anna Kamienska, écrivain ; M Andrzej Kijowski, écrivain ; Tadeu Konwicki, écrivain ; Bogdan Kosu ski, cinéaste ; Seweryn Pollak, écr vain ; Julian Stryjkowski, écrivain Mmes Anna Trojanowska, peintre Wanda Wilkomirska, violoniste M. Viktor Woroszylski, écrivain Mme Maria Zagorska, traducteur.

Les ravisseurs de l'ancien maire de Bilbao veulent obtenir la libération de tous les prisonniers politiques

De notre envoyé spécial

Bilbao. — *« Le Pays basque est un baril de poudre. Une étincelle peut le faire sauter !... »* Cette déclaration était faite, mercredi dernier à Pampelune, par un dirigeant du Parti nationaliste basque. De leur côté, les organisations démocratiques, les syndicats, les notables et le clergé dénonçaient d'une même voix *l'inutilité de l'action violente.* Mais, le soir même, un policier était tué à Saint-Sébastien, deux autres échappaient de justesse à un attentat à Pampelune. Jeudi soir, de violents incidents éclataient encore dans la capitale *du Guipuzcora.* Et, vendredi, M. Javier de Ybarra Y Berge, ancien maire de Bilbao, président du conseil d'administration de Babcok Wilcox et de Bilbao Editorial, entreprise qui édite deux quotidiens, *El Correo Espanol* et *El Pueblo Vasco,* était enlevé par un commando *(le Monde* du 21 mai).

Le meurtre du policier de Saint-Sébastien a été revendiqué par la branche politico-militaire de l'ETA, mais aucune organisation de l'extrême gauche nationaliste n'a encore pris à son compte le rapt de cet important homme d'affaires, âgé de soixante-quatorze ans.

L'ETA, soupçonné du rapt, a une seule revendication : *« Tout ou rien. » Si elle n'obtient pas* tout, elle maintiendra l'ordre de boycottage des élections du 15 juin. Cette attitude intransigeante est jugée peu réaliste par les dirigeants communistes, socialistes, et par les leaders nationalistes *du P.N.B. L'U.G.T.* (socialiste), les syndicats basques et des commissions ouvrières ont le même point de vue.

L'enlèvement a eu lieu en début de matinée à Néguri, faubourg résidentiel de Bilbao, sur la rive *droite de l'estuaire du Nervion* ; les ravisseurs sont arrivés au domicile de M. de Ybarra dans une ambulance ; quatre d'entre eux étaient habillés en infirmiers. Lorsque l'ancien maire de Bilbao réalisa que le groupe voulait l'emmener pour le garder en otage, il demanda à être tué sur place. « *Non,* » répondit l'un des agresseurs, *nous voulons vous garder en vie. Il ne vous sera fait aucun mal. Nous ne voulons pas de rançon, mais seulement la libération de tous les patriotes basques.* »

Une véritable provocation

L'état d'alerte s'applique à tout le Pays basque. *Mais* il est peu probable que les Katangais » — c'est ainsi que sont appelés les membres du noyau « dur » de *l'ETA* — aient pris le risque d'aller très loin. Ils disposent de solides complicités parmi les sympathisants du GRAPO et les militants des groupuscules d'extrême gauche.

Cet enlèvement est considéré dans les *milieux politiques* basques comme une véritable provocation. Certains avancent même l'hypothèse d'une action d'un mouvement d'extrême droite. Aussi, les partis nationalistes basques, à l'exception de la gauche socialiste, dont les responsables se sont rencontrés à Bilbao, vont-ils demander une audience au roi Juan Carlos, pour affirmer que seule une amnistie *totale* pourrait ramener le *calme* au Pays basque et inciter les électeurs à se rendre aux urnes.

De retour de Madrid, où ils ont rencontré le ministre de l'intérieur, MM. Escudero Rueda, procureur aux Cortès pour la province de Guipuzcoa, et José Luis Elcorro Unamuno, le *maire* de la ville de Vergara, porte-parole du groupe des soixante-cinq maires du Pays basque, ayant fait le serment de démissionner si l'amnistie n'était pas accordée très rapidement, *ont annoncé une prochaine* réunion élargie. « *Il faut encore insister,* a déclaré M. Escudero Rueda, *pour obtenir la libération des emprisonnés et une véritable réconciliation nationale.* »

Plusieurs personnes ont été bessées lors des incidents de jeudi soir à Saint-Sébastien, provoqués par des commandos du Christ-Roi, dont certains étaient armés. Les affrontements les plus violents ont provoqué d'importants dégâts matériels dans des magasins, des bars et des restaurants situés *dans les faubourgs* ouvriers. Le parti nationaliste basque a dénoncé ces violences et demandé à la population de ne pas répondre aux provocations.

De son côté, le mouvement franquiste Alliance nationale du 18 juillet, qui regroupe des membres de la Phalange, des traditionalistes et des anciens combattants nationalistes de la guerre civile, s'est réuni à *Pampelune.* Son porte-parole, M. Javier Lizarzà, a déclaré « *Il n'est pas question pour nous de laisser jeter par-dessus bord quarante ans de progrès.* »

LÉO PALACIO.

DES MICROS AU SIÈGE DU PARTI DE M. SUAREZ

Madrid (A.F.P.). — L'Union du centre démocratique de M. Adolfo Suarez aurait été l'objet d'écoutes clandestines et va porter plainte, apprend-on vendredi 20 mai.

Des micros cachés auraient été découverts par la police au quartier général du Centre démocratique, situé 11, rue Cedaceros, à Madrid. Les employés avaient été mis en éveil par la présence d'une mystérieuse camionnette équipée d'antennes *inhabituelles* à *l'extérieur* du bâtiment. La police, qui a procédé à des recherches, a découvert « de nombreux micròphones dans les plafonds ».

Les dirigeants du Centre démocratique ont convoqué une conférence de presse pour révéler, croit-on, les résultats de l'enquête policière.

Selon la revue « Primera Plana », d'autre part, la police aurait découvert une autre affaire d'écoutes téléphoniques pendant le « sommet » de l'eurocommunisme réuni à Madrid en mars dernier. Selon la revue, des micros avaient été placés par la C.I.A. dans la salle de l'hôtel Melia Castilla, où se réunissaient M. Santiago Carrillo, Enrico Berlinguer et Georges Marchais.

● *L'état de santé de M. Marcelino Camacho,* victime d'un accident de la route dans la province de Ciudad-Real, n'inspire aucune inquiétude, a-t-on appris à l'hôpital de Manzanares, vendredi 20 mai. M. Camacho a été opéré d'une fracture de la rotule, précise-t-on de même source, et souffre de multiples contusions. Il *devra garder la chambre* pendant au moins une quarantaine de jours et ne pourra donc pas poursuivre sa campagne pour les élections législatives du 15 juin. M. Marcelino Camacho est candidat, à Madrid, sur la liste communiste. — *(A.F.P.)*

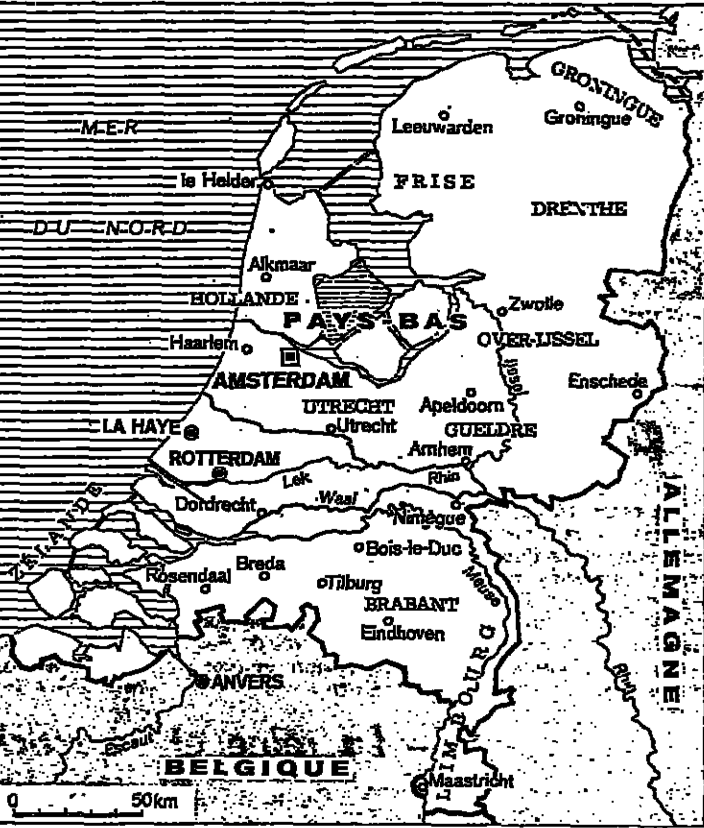
● *Un inspecteur de police de Barcelone* a été suspendu, vendredi 20 mai, de *ses fonctions* et soumis à enquête administrative pour s'être déclaré favorable à l'amnistie générale et pour avoir attribué au gouvernement la responsabilité de la violence au Pays basque. L'inspecteur de première classe Luis Garcia Esquivada, aux états de service « très brillants » et titulaire de la plus haute décoration de la police espagnole, *avait déclaré,* au cours d'une conversation privée avec des collègues, qu'il était partisan d'une « *amnistie sans exception* ». — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

La fête est finie

(Suite de la première page.)

M. Den Uyl paraît. Trapu, leste, très « professionnel » lui aussi, le premier ministre met en un tour de main l'auditoire dans sa poche. Il dit la nécessité de lutter contre le chômage en Europe, l'emprise des multinationales, les inégalités et « *le règne des barbelés de Prague à l'Afrique du Sud* ». La foule scande « *Joopy, Joopy !* », tandis que M. Den Uyl, soutenu par un chœur mixte de citoyens d'âge moyen, et légèrement au-dessus, entonne *l'Internationale.*



Malgré l'entrain des militants socialistes, les « *Kies Den Uyl* », « *Kies P.vdA* » (Choisissez Den Uyl. Choisissez le P.vdA.) qui fleurissent sur les murs, cette campagne électorale ne soulève guère les foules.

Avec 6 % d'inflation et 4,4 % de la population active en chômage, les Pays-Bas sont, avec l'Allemagne fédérale et le Luxembourg, le pays d'Europe occidentale qui a le mieux résisté à la récession : la production de gaz naturel assure 7 milliards de florins (14 milliards de francs) d'excédents à la balance des paiements.

Si la campagne, qui s'achève le 24 mai, ne suscite pas de grandes querelles idéologiques, elle fait apparaître le mécontentement d'une partie de l'opinion contre certaines options sociales du gouvernement démissionnaire. Dès avant la victoire socialiste de 1972, une certaine grogne était perceptible contre une société « égalitaire » pour les uns « permissive » pour d'autres. Dans un pays longtemps marqué par un christianisme sourcilleux et austère, le grand mouvement de libération des années 60 a provoqué dans une partie de la population un enthousiasme qui ne s'est pas complètement estompé. Les notions d'autorité et de hiérarchie se sont beaucoup assouplies, comme en *témoigne la* simplicité qui préside aujourd'hui aux relations entre gouvernants et gouvernés. La « *révolution culturelle* » hollandaise a provoqué des bouleversements radicaux dans le mode de vie. Cependant, un certain essoufflement est perceptible aujourd'hui. Les discussions passionnées sur la participation *à l'école, à l'université ou* dans l'entreprise marquent le pas. Seul, peut-être, le mouvement féministe garde son mordant.

De nouvelles priorités

Au P.vdA., on attribue cet essoufflement à la crise économique, qui impose de nouvelles priorités, mais aussi à une certaine déception de l'opinion devant les effets finalement limités des « changements » intervenus, plus évidents dans les relations personnelles que dans les institutions.

M. Den Uyl était arrivé au pouvoir au moment où tous les espoirs *paraissaient permis. Les* socialistes estiment qu'il a rempli une partie de son contrat, les *salaires les plus bas ont été* relevés de 25 %, les salaires moyens de 10 %, tandis que les *rémunérations les plus élevées* diminuaient de 3 %. Les retraites se sont accrues de 19 %. De nombreux problèmes demeurent : les quatre projets de lois considérés comme un préalable à un programme commun de gauche ont rencontré une opposition presque aussi vive de la part des alliés chrétiens-démocrates de M. Den Uyl que de l'opposition libérale. Ils concernent la spéculation foncière, le contrôle des investissements, la répartition des superbénéfices des entreprises par un fonds ouvrier géré pour les deux tiers par les syndicats, et l'extension des pouvoirs des conseils ouvriers des entreprises.

La légalisation de l'avortement n'a pas encore été votée. La lutte contre les drogues « dures » fait l'objet d'âpres discussions entre les tenants de la répression et ceux d'une certaine institutionnalisation, proposant que les drogués soient ravitaillés gratuitement en stupéfiants afin de « casser » le marché des trafiquants.

Un jeune homme a été poignardé dans un « tram » d'Amsterdam parce qu'il refusait de se laisser dévaliser. Des affiches apposées dans les moyens de transport en commun prient, en plusieurs langues, les usagers de faire attention aux « *pickpockets* ». *Le maire d'Amsterdam* a décidé de poster des policiers dans les tramways de la ville. « *Provisoirement* », a-t-il assuré.

Mais c'est le chômage qui soulève les discussions les plus vives. *On compte deux cent* mille chômeurs et deux cent cinquante mille personnes considérées comme incapables d'occuper un emploi régulier. De généreuses allocations sont ve sées à ces diverses catégori d'inactifs, y compris aux jeun de dix-huit à vingt-trois an dont 30 à 40 % sont sans empl Les protestations montent cont ceux que certains qualifient « *chômeurs professionnels* ». D'a tant que la loi stipule que l demandeurs d'emploi ont droit un travail « *qui leur convient* Précision qui, assurent les opp sants, est la source d'abus innom brables. Les socialistes ne conte tent pas que la loi soit un p « souple », mais ils estiment q les abus ne concernent pas pl de 5 % des chômeurs déclarés.

Un animal politique

Dans le quartier des docks d'Amsterdam, le premier ministre démissionnaire harangue une petite foule. L'atmosphère est chaleureuse, un brin houleuse. M. Den Uyl se fait durement accrocher par deux communistes sur sa « *complicité* » *avec son ministre* de la justice, M. Van Agt, un libéral, plutôt « conservateur ». *Un assistant proteste* vigoureusement contre les conditions de faveur dans lesquelles les logements sont accordés aux immigrés du Surinam.

Debout sur une table, une tasse de café et un biscuit à la main, M. Den Uyl apprécie visiblement la vigueur des échanges. A tel interlocuteur qui lui cite le montant de ses impôts, le premier ministre répond : « *Je gagne 142 000 florins (284 000 francs) par an. Quand j'ai payé mes impôts, vous savez combien il me reste ? 74 000 florins ! (148 000 francs).* » « *Joop, c'est un animal politique* », disent ses concitoyens.

Un peu plus tard, le premier ministre répond à nos questions. Il n'est pas ébranlé par la chute prématurée de son cabinet qui a, *assure-t-il, provoqué* un grand élan de solidarité dans toute la gauche.

N'est-il pas inquiet de la reconduction éventuelle d'un accord de gouvernement avec les chrétiens-démocrates responsables directs de sa chute ?

« *Non,* dit-il. *Si le Parti du travail recueille suffisamment de voix, nous serons dans une position confortable pour discuter un nouvel accord avec nos alliés, et, dans ce cas, il n'y a pas de raison que l'expérience ne se renouvelle pas.*

— Que pensez-vous du succès que les sondages accordent au parti libéral (V.V.D.) ?

— *C'est en effet une menace possible contre la reconduction d'une coalition à majorité socialiste. D'autant que l'influence des partis confessionnels, regroupés au sein de la formation chrétienne-démocrate, est grande. Les Pays-Bas ne sont pas la Scandinavie... Mais il ne faut pas s'attendre à de grands changements politique aux Pays-Bas, où la vie publique reste fortement marquée par un certain esprit calviniste.*

— Que pensez-vous de l'eurocommunisme et de son alliance possible avec la social-démocratie ?

— *L'eurocommunisme est sans doute une manière, pour les partis communistes, de préserver l'avenir. En général, je ne crois pas à des liens institutionnels du P.C. avec les sociaux-démocrates.*

— Et l'union de la gauche en France ? »

M. Den Uyl rit et, prudent, répond : « *Je pense que ce sera une expérience rafraîchissante pour la France. Mais je connais mal le nouveau socialisme français. J'en suis un peu resté à S.F.I.O...* »

André van der Louw, bourmestre de Rotterdam, âgé de qu rante-trois ans, *a une carrure* docker, une épaisse moustach une grosse bouffarde. Sa veste d velours et sa chemise à ramage étonnent un peu sous les 6 mètre de plafond et les boiseries solennelles de son bureau de l'hôtel d ville, l'un des rares monument épargnés par le bombardemen de mai 1940. Mais la gravité d lieu est tempérée par quelque sculptures abstraites et des ta bleaux « pop ».

Avant d'être nommé par reine, en 1974, bourgmestre d plus grand port du monde, M. va der Louw a été président du par du travail. Auparavant, il éta surtout connu comme directe du plus fameux des magazines musique « rock ». Il a partici pleinement et joyeusement au « année folles » et n'en gère p moins avec une sérénité de n taire une ville de six cent mil habitants.

Il s'inquiète du dépeupleme d'une cité qui perd chaque ann de dix mille à quinze mille hab tants. Pour la plupart, des ge aisés qui préfèrent aller vivre la campagne plutôt que dans u grande agglomération pollu Pour M. van der Louw, on s'e trop consacré depuis vingt ans l'expansion du port sans se préc cuper de l'amélioration des cond tions de vie. Le résultat, c'e *que la municipalité a dû* ache en 1976 quelque vingt mille l gements insalubres pour l rénover et y loger les plus déf vorisés, dont de nombreux trava leurs étrangers. Rotterdam comp en effet soixante mille immigr — le dixième de sa population et vingt mille Surinamiens ar vés avant l'accession de l'ancien *Guyane néerlandaise à l'ind* pendance, en novembre 1975.

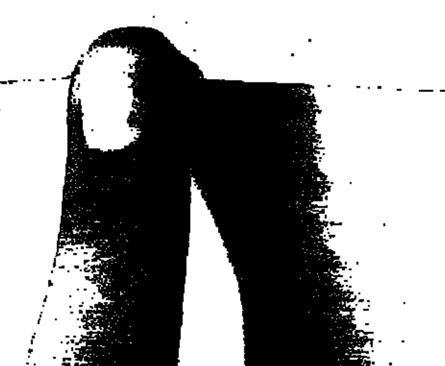
Le chômage est élevé à Ro *terdam — 6 % en moyenne,* surtout dans les chantiers nav éprouvés par la concurrence j ponaise. L'accroissement du tr fic de la drogue préoccupe édiles, qui avaient décidé ju qu'alors, comme leurs collègu d'Amsterdam, de « ne pas dr matiser ». M. le bourgmest n'a-t-il pas, lui aussi, l'impr sion qu'on assiste à une certai réaction contre les années 60

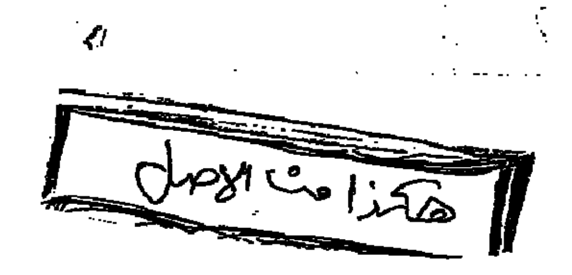
M. van der Louw ne le pe pas. *Le sentiment de « resta* ration » était, selon lui, plus r en 1974. Aujourd'hui, les cho se sont stabilisées. Les formatio les plus conservatrices admette elles-mêmes qu'on ne peut p vraiment revenir en arrière.

NICOLE BERNHEIM.

Prochain article :

L'ŒCUMÉNISME DIFFICI





EUROPE

Tchécoslovaquie

M. Vaclav Havel aurait promis de « s'abstenir de toute activité punissable »

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'écrivain Vaclav Havel a-t-il désavoué son action en faveur de la Charte 77 pour obtenir sa mise en liberté provisoire, survenue le vendredi 20 mai à Prague (nos dernières éditions du 21 mai). C'est l'impression qu'a tenté de suggérer l'agence en publiant le même jour une paraphrase d'une lettre envoyée le 6 avril dernier, il y a donc six semaines, par Vaclav Havel au procureur général.

Selon C.T.K., l'écrivain serait arrivé à la conclusion que ses actions en relation avec la Charte 77 n'auraient pas toujours été correctes et que certaines d'entre elles auraient été utilisées abusivement contre la Tchécoslovaquie, en raison d'une *« interprétation déformée par la presse étrangère »*. Vaclav Havel ajoute qu'il *« s'abstiendra de toute activité qui pourrait être qualifiée de punissable »*. Il affirmerait enfin que les lois tchécoslovaques lui donnent suffisamment de possibilités d'exprimer ses vues et qu'il existe *« des moyens plus constructifs* [que ceux qu'il a utilisés auparavant] *de les exercer »*.

L'agence C.T.K. fait ensuite état d'une autre déclaration de l'écrivain, dans laquelle il affirme *« abandonner le rôle de porte-parole de la Charte 77.* M. Havel aurait également dit qu'il ne prendra pas part à des actions qui pourraient être utilisées abusivement contre la Tchécoslovaquie socialiste.

Cette tentative de jeter le discrédit auprès des partisans de la Charte et de l'opinion publique sur un homme dont la droiture n'a, jusqu'à présent, pas été mise en doute ne manque pas d'habileté. Mais qui abusera-t-elle ? Pourquoi, par exemple, l'agence tchécoslovaque n'a-t-elle donné que trois brèves citations de la lettre de Havel, au lieu de la publier intégralement ?

Après bien d'autres exemples, l'événement rappelle qu'au pays de Schweik tout acte un peu trop solennel de soumission devant un pouvoir tout-puissant est à double tranchant. Quel citoyen tchécoslovaque ne sourira pas en lisant qu'après quatre mois d'emprisonnement Havel est arrivé à la conclusion que les lois de son pays lui donnent suffisamment de possibilités pour exprimer ses vues ? Il reste que des trois porte-parole originels de la Charte 77, l'un, le professeur Patocka, est mort ; le second, Vaclav Havel, est, pour un moment au moins, réduit au silence, et le dernier, Jiri Hajek, contraint à l'impuissance en raison d'une surveillance policière très sévère, avant de connaître, demain peut-être, des jours plus difficiles encore. Il aura fallu au gouvernement de Prague quatre mois pour décapiter le mouvement. Pour combien de temps ?

MANUEL LUCBERT.

DIPLOMATIE

AVANT LA RÉUNION DES « NEUF » A LEEDS CASTLE

Les services de la Commission ont suggéré que l'élargissement de la C.E.E. ne suive pas un calendrier préétabli

De notre envoyé spécial

Leeds Castle. — Les ministres des affaires étrangères des Neuf tiennent, ce week-end, au château de Leeds, dans le Kent, une session « privée » consacrée pour l'essentiel aux problèmes que pose l'éventuel élargissement de la C.E.E. à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne. Les négociations avec la Grèce sont engagées depuis plusieurs mois, mais progressent à un rythme très lent. Le Portugal a fait officiellement acte de candidature, et le conseil des ministres des Neuf a chargé la Commission de rédiger un avis à ce sujet. On s'attend, enfin, que l'Espagne présente sa demande d'adhésion rapidement, après les prochaines élections législatives.

Sur le plan politique, les trois pays, qui sortent d'une longue période de dictature, s'adressent à la Communauté pour consolider une démocratie retrouvée mais encore fragile, ce qui place la C.E.E. devant des responsabilités jusqu'ici inconnues ; sur le plan économique, le retard des pays candidats par rapport aux actuels Etats membres est important. Il leur rendra difficile *« la reprise de l'acquis communautaire »*, pourtant indispensable si l'on veut que l'élargissement ne provoque pas l'éclatement de la C.E.E.

Compte tenu de cet écart *« structurel »*, les services de la Commission ont la conviction que l'intégration de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne ne devra pas suivre un calendrier préétabli, mais s'effectuer au fur et à mesure que seront atteints des critères (à déterminer secteur par secteur) permettant de mesurer le rapprochement des économies.

A partir de quel moment les trois candidats deviendront-ils membres à part entière ? Serait-il possible de les intégrer progressivement dans le processus de décisions de la C.E.E., au fur et à mesure qu'ils franchiraient les étapes rapprochant leur économie de celle des Neuf ? Selon les services bruxellois, une telle solution progressive serait souhaitable, mais il n'est pas pensable d'associer à la prise de décisions des pays qui n'auraient pas, pendant longtemps, à en assumer les conséquences. Ils concluent qu'une solution intermédiaire devra absolument être recherchée.

PHILIPPE LEMAITRE.

La rencontre Vance-Gromyko à Genève

Des progrès ont été faits pour établir un cadre à la négociation SALT

déclare le communiqué commun

Le communiqué publié samedi 21 mai, à l'issue des entretiens que le secrétaire d'Etat américain et le ministre soviétique des affaires étrangères ont eus à Genève, déclare notamment :

« (MM. Gromyko et Vance) *ont examiné en détail la situation concernant la préparation d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques offensifs, basé sur l'accord de Vladivostok et prenant en compte le résultat des discussions qui ont suivi. Les deux parties sont d'accord sur le fait que les discussions de Genève ont été nécessaires et utiles, et que des progrès ont été faits pour établir un cadre commun à la poursuite des négociations. Il résulte des échanges de vues que les divergences entre les deux parties sur plusieurs des questions non résolues précédemment ont été réduites. Ils sont convenus que les discussions de toutes les questions non résolues seront poursuivies avec, comme objectif, la conclusion rapide d'un nouvel accord qui remplacera l'accord intérimaire sur certaines mesures portant sur la limitation des armements stratégiques offensifs.* »

« MM. Vance et Gromyko ont eu aussi un échange de vues complet sur le problème que pose le règlement au Proche-Orient.

« Les deux côtés considèrent que l'élimination d'une source de tension permanente, au Proche-Orient, constitue une des tâches primordiales pour assurer la paix et la sécurité internationale. Ils sont convaincus que pour atteindre ce but un rôle important revient à la conférence de paix de Genève, sur le Proche-Orient, instance internationale spécifique mise sur pied pour négocier un règlement du problème du Proche-Orient dans l'intérêt de toutes les parties concernées.

« Confirment que les efforts mutuels des Etats-Unis et de l'Union soviétique, qui sont coprésidents de la conférence de Genève, sont d'une grande importance pour établir une paix juste, durable et stable au Proche-Orient, les parties sont convenues de diriger leurs efforts conjoints afin que le travail de la conférence puisse reprendre pendant l'automne 1977, tout en reconnaissant l'importance d'une préparation soigneuse avant que la conférence se réunisse. A cette fin, les Etats-Unis et l'Union soviétique procéderont à des consultations mensuelles au niveau de leurs ambassadeurs, à Washington ou à Moscou. Ils sont convenus qu'ils travailleront aussi dans le même esprit, en prenant des contacts avec les parties immédiatement impliquées dans le conflit du Proche-Orient. »

AFRIQUE

La rencontre Vorster-Mondale à Vienne

M. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis, est arrivé le vendredi 20 mai à Belgrade, venant de Vienne, où il avait rencontré M. John Vorster, premier ministre sud-africain. Il a déclaré que les Etats-Unis « soutenaient totalement l'indépendance de la Yougoslavie, son unité et son intégrité territoriale » et qu'ils avaient depuis longtemps « reconnu l'importance de relations étroites avec ce pays », car ils apprécient grandement « le rôle qu'il joue dans les affaires mondiales. » M. Mondale n'a cependant pas pu assister vendredi, en raison d'une légère indisposition, au dîner donné en son honneur par M. Stevan Doronjski, vice-président yougoslave. Le vice-président américain devait s'entretenir ce samedi 21 mai avec le maréchal Tito.

Après leur rencontre de Vienne, MM. Mondale et Vorster avaient tenu deux conférences de presse séparées, dont nous citons ci-dessous les principaux extraits :

LE PREMIER MINISTRE SUD-AFRICAIN : la participation des Noirs à la vie politique existe déjà dans notre pays

M. Vorster a notamment déclaré, au cours de sa conférence de presse :

« Il existe entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud une différence vitale dans la façon de considérer la question sud-africaine. Je pense que cela vient du fait que les Etats-Unis veulent comparer la position des Noirs américains avec celle des Noirs africains.

« Cela est impossible. Je dois souligner que l'homme noir américain est un Américain dans tous les sens du terme. La seule différence est la couleur de sa peau. Il a perdu son langage, sa culture et son identité.

« L'homme noir, en Afrique du Sud, n'a jamais été un esclave. Il était un homme fier de sa nation. Cela peut être difficile à comprendre, aussi j'ai l'impression que certaines personnes refusent de le comprendre. »

Evoquant les déclarations de M. Mondale souhaitant que la population noire d'Afrique du Sud participe pleinement à la vie politique, il a ajouté :

« Je ne peux dire qu'une chose : c'est ce qui existe déjà dans notre pays. Mon gouvernement est décidé à faire tout ce qui est possible pour que tous les Noirs bénéficient d'une participation politique entière : ils ont leurs propres gouvernements élus. Si quelqu'un dit que cela n'est pas suffisant, je peux lui demander de me désigner quelque pays noir que ce soit en Afrique, et de me dire si je dois suivre son exemple. »

Au sujet de la Namibie, M. Vorster a indiqué :

« Notre conviction est qu'il revient au peuple du Sud-Ouest africain de régler lui-même ses propres affaires. La SWAPO n'est pas une organisation du Sud-Ouest africain. Ses dirigeants n'ont jamais été élus. (...) La SWAPO n'a pas même été formée dans le Sud-Ouest africain, mais au Cap. » — (U.P.I.)

LE VICE-PRÉSIDENT AMÉRICAIN : nous n'interviendrons pas pour sauver Pretoria des conséquences de sa politique raciale

M. Mondale a déclaré pour sa part dans sa conférence de presse :

« Le point de vue que le président Carter désirait que j'expose est que des progrès sont nécessaires sur trois problèmes : un régime majoritaire en Rhodésie ainsi qu'en Namibie et une transformation progressive de la société sud-africaine, dans le même but.

« Il s'est produit une transformation dans la société américaine dont nous sommes très fiers. Elle intéresse non seulement notre vie interne, mais aussi notre politique étrangère.

« Nous ne pouvons pas accepter, et encore moins défendre, les gouvernements qui rejettent le principe fondamental, la plénitude des droits de l'homme, de possibilités économiques et de participation politique pour tous leurs citoyens, quelle que soit leur race. »

Pretoria ne doit, a-t-il ajouté, *« entretenir aucune illusion sur une intervention des Etats-Unis pour la sauver des conséquences de sa politique raciale. Nous ne le ferons pas. »*

A propos de la Rhodésie, il a indiqué : *« M. Vorster s'est engagé à apporter le soutien de l'Afrique du Sud aux efforts anglo-américains en vue de parvenir à un règlement négocié en Rhodésie, à l'adoption d'une Constitution pour l'indépendance et à des élections générales conduisant le pays vers la souveraineté de la majorité. »*

A propos de la Namibie, après avoir souligné que la position sud-africaine avait évolué de *« façon positive »*, M. Mondale a annoncé : *« Des représentants français, canadien, ouest-allemand, américain et britannique rencontreront fin mai au Cap des membres du gouvernement sud-africain pour connaître leurs vues sur la formation d'un gouvernement de transition en Namibie bénéficiant d'un large soutien populaire. »* — (Reuter, A.P.)

JOHANNESBURG : deux langages différents

De notre correspondante

Johannesburg. — MM. Mondale et Vorster ont parlé deux langages différents. Ils n'ont pas pu se comprendre, constatent la radio sud-africaine et la presse pro-gouvernementale après la rencontre de Vienne.

« Les perspectives d'amélioration des relations entre Washington et Pretoria ne se sont pas concrétisées, et l'ironie tragique est que les deux gouvernements poursuivent les mêmes buts : la paix, la stabilité et un compromis acceptable pour tous... », a commenté la radio nationale (S.A.B.C.). Tandis que les Etats-Unis cherchent à *« concilier les intérêts des hommes de différentes couleurs »*, le gouvernement sud-africain désire *« concilier les intérêts des hommes de différentes nations, compte tenu de leur langue, de leurs traditions, de leur culture et de leur territoire »*.

Le *Citizen*, dernier-né des quotidiens anglophones, explique qu'il ne faut pas se désoler du résultat des discussions : le chemin à parcourir entre les positions des deux partenaires était trop long. *« Après le Vietnam, aucun pays ne peut compter sur les Etats-Unis pour le sauver de quoi que ce soit*, lit-on dans son éditorial. *En fait, avec beaucoup moins d'ingérence américaine, l'Afrique du Sud serait capable de se sauver seule, sans aucune aide de qui que ce soit. »*

L'opposition, quant à elle, souhaiterait que le premier ministre consulte le pays. Le leader du Progressive Reform Party, M. Colin Eglin, constate que M. Vorster n'est pas parvenu à persuader M. Mondale sur les changements intervenus en Afrique du Sud : *« M. Vorster*, dit-il, *devrait consulter le plus vite possible non seulement le Parlement mais aussi les leaders noirs »*.

Evoquant la situation en Namibie et les pourparlers entre l'Afrique du Sud et les cinq pays occidentaux, le *Rand Daily Mail* regrette que M. Vorster ne se montre pas aussi conciliant lorsqu'il est question de son propre pays. La déclaration de M. Mondale *« jette le pays dans une ère de relations internationales entièrement nouvelle. Il serait peut-être judicieux de jeter un regard froid et attentif sur la nouvelle situation dans laquelle nous nous trouvons »*.

En attendant, le très controversé Andrew Young, ambassadeur américain à l'ONU, est arrivé samedi 21 mai à Johannesburg pour une visite privée de deux jours.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *M. Vorster* a annoncé, vendredi 20 mai à Vienne, que Mme Winnie Mandela était autorisée à quitter l'Afrique du Sud pour le Swaziland ou le Transkei. Mme Mandela, épouse du président de l'A.N.C., actuellement emprisonné, avait été assignée à résidence à Brandford, dans l'Etat libre d'Orange. — *(Reuter.)*

Ethiopie

NEUF CENT SOIXANTE ET ONZE CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES AURAIENT ÉTÉ « LIQUIDÉS » EN UNE SEMAINE DANS UNE SEULE PROVINCE

Citant une information de l'« Ethiopian Herald », quotidien gouvernemental d'Addis-Abeba, parue le 17 mai, l'envoyé spécial du « New York Times » dans la capitale éthiopienne rapporte que « neuf cent soixante et onze contre-révolutionnaires ont été liquidés » du 8 au 15 mai par les milices populaires dans la province de Gondar, au nord-ouest du pays. Cette région est en proie à une insurrection armée animée par l'Union démocratique éthiopienne (E.D.U.). Si l'on s'en tient aux chiffres publiés par les autorités, ajoute le « New York Times », plus de trois mille opposants ont été tués dans l'ensemble des provinces éthiopiennes depuis octobre. Ce bilan ne prend pas en compte les victimes des combats en Erythrée.

Le coup de semonce

(Suite de la première page.)

Ses exhortations à ne pas faire confiance à la seule lutte armée pour modifier la situation en Afrique australe ne sont évidemment pas nouvelles. En revanche, les Américains semblent enfin décidés à obtenir ces *« changements significatifs »* qu'ils ont toujours souhaités — fût-ce du bout des lèvres. Ils s'en prennent directement à Pretoria et usent d'une claire menace de pression afin de l'amener à bouleverser un ordre intérieur protégé jusqu'à présent par le principe sacré de la *« non-ingérence dans les affaires intérieures »*.

L'année dernière encore, les objectifs de la diplomatie américaine étaient beaucoup plus limités. Washington consentait seulement à se préoccuper du véritable scandale, condamné par la communauté internationale unanime, de l'occupation de la Namibie (Sud-Ouest africain) par l'Afrique du Sud et de l'anachronisme par lequel des colons blancs révoltés contre leur métropole maintiennent, à un contre vingt, un « Etat » de leur façon en Rhodésie.

A la veille de sa rencontre avec M. Vorster, fin juin 1976, en Allemagne, M. Kissinger avait déclaré devant le comité des affaires internationales de la Chambre des représentants : *« Ce que je veux élucider, est de savoir si l'Afrique du Sud est prête à séparer son propre avenir du sort de la Rhodésie et de la Namibie. »*

Il était d'autant moins question pour Washington, à l'époque, de s'en prendre directement à Pretoria que la « doctrine » américaine sur l'Afrique australe ne croyait guère à des bouleversements proches. L'étude commandée en 1969 à un groupe spécialisé du National Security Council par M. Kissinger concluait : *« Les régimes blancs sont installés durablement, et ce n'est qu'à travers eux qu'un changement constructif peut s'opérer. Il n'y a aucun espoir que les Noirs obtiennent des droits politiques par la violence. »* S'ils condamnaient les « structures coloniales » de Rhodésie et de Namibie, les Etats-Unis ne se souciaient pas de dicter sa conduite à M. Vorster dans l'Etat africain qu'il dirigeait.

Une pression directe

En avril 1976, à Lusaka, dans un grand discours qui devait poser les bases d'une politique africaine rénovée, M. Kissinger fit toutefois un pas important dans ce sens. Il assura en effet que *« l'Afrique du Sud doit venir, elle aussi, à la loi de la majorité »*. Toutefois, lorsqu'il rencontra à nouveau, en septembre 1976, à Zurich, le premier ministre sud-africain, M. Kissinger tentait seulement d'obtenir que celui-ci exerçât des pressions pour amener M. Smith à composition.

Aujourd'hui, c'est sur Pretoria qu'une pression s'exerce. Ce changement d'attitude a permis aux Occidentaux de ne pas faire trop mauvaise figure à la conférence de Maputo sur l'aide au Zimbabwe (Rhodésie) et à la Namibie. La déclaration finale laisse en effet ceux-ci libres de poursuivre la discussion de la question namibienne avec l'Afrique du Sud et « *prend acte* » des efforts de Londres pour régler le problème rhodésien. En fin de compte, les Africains n'ont pas succombé à la tentation de considérer comme de vaines promesses et une mise en scène diplomatique la nouvelle politique américaine en Afrique. C'est le signe que les « *petites phrases* » de M. Young et les remontrances de M. Mondale commencent à être prises au sérieux.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI

Zaïre

Le président Mobutu annonce la reprise d'une ville importante du Shaba

Le président Mobutu a publié, vendredi soir 20 mai, un *« ordre du jour »* annonçant la reprise par les forces zaïro-marocaines de la ville de Dilolo, sur la frontière avec l'Angola.

Selon les observateurs militaires à Kinshasa, les deux dernières villes importantes dont la reprise n'a pas encore été annoncée par les forces zaïroises — Kapanga et Sandoa — ont été abandonnées par les « rebelles ».

On ignorait samedi en fin de matinée si la reprise de Dilolo avait donné lieu à des combats.

● *A Genève*, le comité international de la Croix-Rouge et la ligue des sociétés de Croix-Rouge ont démenti, vendredi, avoir procédé à l'inhumation de deux cent cinquante-neuf corps au Shaba, comme l'avait annoncé jeudi l'agence zaïroise de presse (*le Monde* du 21 mai). Ces organismes indiquent qu'ils n'ont aucun représentant au Shaba et que personne ne peut agir ou parler en leur nom. Un porte-parole du comité a précisé que son délégué en Afrique a séjourné à Kinshasa mais ne s'est pas rendu dans la zone des opérations.

● *A Luanda*, un nouveau groupe de sept réfugiés — six sœurs missionnaires et un civil — est arrivé jeudi soir, en provenance du Shaba. — *(A.F.P.)*

Pékin se félicite de la politique africaine de la France

Le général Nemeiry, chef de l'Etat soudanais, qui a rencontré vendredi 20 mai, à Alexandrie, le président Sadate, se rendrait prochainement en Chine, où ses récentes déclarations antisoviétiques ont été favorablement accueillies, comme l'est la politique africaine de la France.

De notre correspondant

Pékin. — La Chine approuve vigoureusement la politique française en Afrique. Chine nouvelle a saisi, samedi 21 mai, l'occasion de la récente visite en France du président Nemeiry pour citer divers passages du communiqué franco-soudanais, en particulier celui qui est relatif à *« la sécurité de l'Afrique orientale et des rives de la mer Rouge »*. Elle cite aussi les propos de M. Giscard d'Estaing, selon lesquels *« les puissances étrangères devraient laisser l'Afrique aux Africains »*.

L'agence fait écho enfin aux accusations formulées contre l'U.R.S.S. par le président soudanais pendant son séjour à Paris.

La détérioration des relations soviéto-soudanaises a été suivie avec une grande satisfaction à Pékin. La diplomatie chinoise entend profiter des avantages que lui offre cette évolution. On apprend en effet de bonne source que le président Nemeiry fera sous peu, sans doute au début juin, une visite en Chine. Mais Pékin se félicite surtout d'avoir trouvé dans les pays d'Europe occidentale, et en particulier en France, d'actifs alliés contre les tentatives de Moscou pour étendre son influence en Afrique. Analysant le soutien accordé au Zaïre par la France, la Belgique et l'Allemagne fédérale, Chine nouvelle admet que cette action *« avait pour but de préserver la sécurité de l'Europe occidentale* (menacée, paraît-il, en raison de l'importance stratégique des voies maritimes reliant l'océan Indien à l'Atlantique Sud) *et ses intérêts en Afrique »*. Elle se félicite cependant de *« la tendance des pays ouest-européens et africains à renforcer leur unité dans la lutte contre l'hégémonie face à l'intensification de l'agression et de l'expansion soviétiques en Afrique. »*

Le souci de faire échec aux initiatives soviétiques domine les autres préoccupations de la politique extérieure chinoise, en Afrique comme ailleurs. Samedi le *Quotidien du peuple* publie un commentaire sur la situation en Afrique australe, dénonçant les menaces du régime de Salisbury contre ses voisins. Le journal affirme que *« l'extinction du règne des régimes racistes (...) est une tendance historique inexorable à laquelle nulle force ne peut faire obstacle »*. Mais le commentateur accuse à nouveau à cette occasion *« la superpuissance qui se prétend l'alliée naturelle du peuple africain* (c'est-à-dire l'Union soviétique) *d'essayer par tous les moyens de miner la lutte des peuples d'Afrique australe pour leur libération »*.

ALAIN JACOB

ASIE

Japon

ACCORD PROVISOIRE ENTRE TOKYO ET MOSCOU AU SUJET DES DROITS DE PÊCHE

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Après deux mois et demi d'âpres négociations, Japonais et Soviétiques sont finalement parvenus à un accord provisoire sur la *réglementation des pêches dans la* zone des 200 milles décrétée par Moscou. Le gouvernement japonais a approuvé, vendredi 20 mai, l'accord conclu jeudi 18 mai, à Moscou, entre M. Susuki, ministre nippon de l'agriculture, et M. Ishkov, ministre soviétique de la pêche.

Les Japonais font valoir qu'ils ont obtenu des Soviétiques que le problème des pêches et la question territoriale des quatre îles du Sud de l'archipel des Kouriles, occupées par l'U.R.S.S. depuis la guerre et réclamées par le Japon, soient examinés séparément. Le premier ministre, M. Fukuda, a déclaré vendredi devant la Diète que cet accord ne remettait pas en cause la revendication du Japon concernant les quatre îles.

Depuis le 1er avril, les bateaux japonais qui pêchaient jusqu'alors au large des côtes soviétiques avaient dû quitter cette zone, aucun accord n'étant intervenu entre Moscou et Tokyo. La dénonciation par l'U.R.S.S., le 30 avril, du traité de pêche conclu avec le Japon en 1956 avait rendu impérieuse la nécessité pour les Japonais, qui prennent un cinquième du total de leur poisson au large des côtes soviétiques, de s'entendre avec Moscou.

La négociation actuelle vise à fixer les quantités de poisson que les pêcheurs nippons pourront prendre dans la zone des 200 milles russes. Un premier protocole d'accord pour 1977 prévoit que les Japonais pourront pêcher 62 000 tonnes de saumons. Les négociations se poursuivent au sujet des autres espèces. — Ph. P.

AMÉRIQUES

Haïti

UN COMPLOT CONTRE LE RÉGIME DUVALIER EST DÉCOUVERT AUX ÉTATS-UNIS

Newark (New-Jersey) *(A.F.P.)*. — Quatre Haïtiens hostiles au régime du président Jean-Claude Duvalier, et deux citoyens américains sympathisants ont été arrêtés le jeudi 19 mai par la police fédérale américaine.

Ils doivent comparaître devant le tribunal fédéral de Newark. M. Barry Moskowitz, procureur adjoint, a déclaré qu'il s'agissait d'un « *complot destiné à renverser un gouvernement étranger en utilisant les Etats-Unis comme base de départ* », ce qui aurait pu créer « *un incident international grave* ».

Selon l'accusation, les six hommes comptaient se procurer des armes, qui devaient être utilisées pour effectuer des attaques de banques à Haïti, et l'argent ainsi recueilli devait permettre la formation d'une force d'invasion.

Les quatre Haïtiens sont MM. René Léon (qui était chef d'état-major de l'armée haïtienne en 1961), Raymond Piou, Arnold Salnave et Charles Smith. Les deux Américains sont MM. John Hickey et Wayne Callier.

PROCHE-ORIENT

Israël

Il faut dire aux Américains qu'il n'y aura aucune chance de paix si nous abandonnons la Judée et la Samarie

DÉCLARE M. BEGIN

De notre correspondant

Jérusalem. — Le dépouillement du scrutin du 17 mai n'est pas totalement achevé. Un certain nombre d'urnes de l'armée seront ouvertes en même temps que celles des équipages de la marine marchande et les bulletins ainsi confondus permettront de garder le secret sur le nombre de militaires en service actif. Le résultat de cette dernière opération sera connu dans les prochains jours.

De nouveaux chiffres officieux ont été publiés vendredi 20 mai. Ils apportent de légères modifications aux résultats déjà connus. Le Likoud passe de 41 à 43 sièges. Il en avait 39 à la précédente Knesset. Le Front travailliste reste sans changement avec ses 32 mandats. Le Dash (Démocratie et changement) et le parti national religieux ont chacun un mandat supplémentaire, soit 15 pour le premier et 12 pour le second. Le parti communiste Rakah n'en aura que 5 (et non 6) et le Shelí de MM. Eliav et Peli passe de 1 à 2 sièges.

Le résultat définitif peut encore renforcer la position du Likoud s'il est vrai que les militaires ont — comme l'assurent les sondages, — donné 42 % de leurs voix à ce parti. Le dépouillement ne peut toutefois plus apporter de modifications importantes, un très grand nombre de voix des militaires étant déjà inclus dans les chiffres publiés.

Mardi, le Likoud entamera officiellement avec ses éventuels partenaires les négociations en vue de constituer une majorité parlementaire. La tâche s'avère ardue et les positions respectives du parti de M. Begin et du Dash ne paraissent pas avoir amorcé le moindre rapprochement.

« *Il ne saurait être question pour nous,* a déclaré M. Begin, *d'accepter de dissoudre la Knesset dans deux ans, comme l'exige le Dash, ce qui nous obligerait à ne rien faire d'autre que de préparer de nouvelles élections, sans compter celle de l'Histadrouth, le mois prochain, et un peu plus tard celles des municipalités et des conseils régionaux.* »

Le dirigeant du Likoud a ajouté qu'en revanche un compromis pouvait être trouvé avec le parti de M. Yadin (le Dash) au sujet de la Cisjordanie. « *Notre intention d'y étendre l'application de la loi israélienne,* dit-il, *doit être discutée et approuvée par le prochain gouvernement et par le Parlement. La décision sera donc laissée aux instances de notre démocratie.* »

Un prochain voyage aux États-Unis

M. Begin, qui pourrait se rendre aux Etats-Unis en juillet prochain, croit-il pouvoir faire admettre par l'administration américaine et par les sénateurs ses vues sur l'avenir de la Cisjordanie ?

« *On parle de compromis territorial au sujet de la Judée et de la Samarie,* dit-il. *Mais qui, dans le monde arabe, a jamais accepté un tel compromis ?*

« *A trois reprises, Israël a proposé au roi Hussein le plan Allon (1), à trois reprises, le roi a répondu textuellement que ce plan était totalement inacceptable. Quant aux Américains, je comprends parfaitement qu'ils attendent de nous une renonciation à ce territoire puisque tous leurs interlocuteurs israéliens en ont toujours parlé comme d'un territoire occupé. Il faut donc dire aux Américains ce que cette région représente pour Israël et que si nous abandonnons la Judée et la Samarie* (la Cisjordanie), *il n'y aura aucune chance de paix.* »

M. Itzhak Rabin, qui demeure premier ministre en titre jusqu'à la constitution du nouveau gouvernement, est apparu quelques instants plus tard sur le petit écran pour s'élever avec véhémence contre la façon dont certains organes de la presse internationale présentent M. Menahem Begin. « *Tout Israélien, quelles que soient ses convictions politiques, doit se dresser contre des accusations mensongères lancées contre le chef du Likoud.* » M. Rabin a cependant ajouté qu'il craignait que le gouvernement de M. Begin « *ne mette en péril l'accord provisoire signé avec l'Egypte et la Syrie* ».

Il a également souligné que le Maarakh avait toujours été hostile à la volonté du Likoud d'« *imposer la loi israélienne en Cisjordanie* ». A ce propos, il a exprimé la crainte que le Likoud, sous la pression des religieux, ne revienne sur les décisions prises par le parti travailliste de respecter, dans les Lieux saints à Jérusalem et Hébron, la liberté du culte islamique.

La violence des commentaires de la presse anglo-saxonne et notamment du *Times* de Londres qualifiant M. Begin de « terroriste » et de « fasciste » a provoqué une très vive irritation dans l'opinion. M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères, a fait parvenir aux ambassades israéliennes des instructions leur demandant de protester contre « *les accusations mensongères lancées contre un homme qui a largement contribué à la libération de son pays et à l'établissement d'une démocratie authentique* ».

Le sursaut d'indignation des milieux officiels israéliens contre le déferlement d'injures dont M. Begin est l'objet est compréhensible, mais on peut se demander si ces mêmes milieux n'ont pas, par le ton de leurs polémiques avec le Likoud, fourni quelques arguments à la campagne dirigée contre M. Begin. Ce n'est pas le *Times* de Londres qui a qualifié le premier M. Begin de « terroriste », mais David Ben Gourion, et certain film du parti travailliste, lors de la dernière campagne électorale, présentait du chef du Likoud et de ses amis une image assez « fascisante ».

ANDRE SCEMAMA.

(1) Le plan Allon prévoit le rattachement à Israël d'une bande de territoire peu peuplée, large d'une quinzaine de kilomètres, longeant le Jourdain et partageant en deux la mer Morte. Une vingtaine de kiboutzim militaires, choisis en fonction de la sécurité d'Israël, seraient installés sur cette bande. La Cisjordanie, ainsi amputée, serait démilitarisée, et reliée à la Jordanie par un corridor étroit à la hauteur de Jéricho.

LE PRÉSIDENT SADATE : M. Begin n'est pas différent de M. Rabin.

Le président Sadate a déclaré, vendredi 20 mai, dans l'avion qui le ramenait de Ryad, où il avait conféré avec le roi Khaled d'Arabie Saoudite et le président Assad de Syrie, que la victoire du Likoud n'avait pas la gravité que certains lui prêtaient et qu'après tout « *M. Bégin n'était pas tellement différent de M. Rabin* ».

De son côté, le prince saoudien Fahd a affirmé que « *les bouleversements intervenus sur la scène politique israélienne concernent au premier chef les Etats-Unis* ». « *S'ils désirent sérieusement la paix,* a-t-il ajouté, *ils devront s'arranger avec leurs amis éternels.* » Il a toutefois indiqué qu'il estimait que le président Carter était le premier chef d'Etat américain *à ne pas être soumis au « lobby sioniste »*.

D'autre part, James Reston écrit dans l'*International Herald Tribune* de samedi que l'administration Carter, surprise par le résultat des élections en Israël, semble finalement avoir décidé « *de se taire, attendre et espérer* ». Il ajoute que M. Carter, lors de sa première rencontre avec les dirigeants du Congrès après les élections israéliennes, a « *demandé à tous de patienter* ». « *Il a reconnu que les élections israéliennes compliquaient les choses et retardaient le processus de paix, mais a souligné que rien d'* « irréversible » *n'était survenu* », écrit encore James Reston.

A travers le monde

El Salvador

● TROIS JESUITES, les Pères Andres Caranze et José Ortega, tous deux de nationalité espagnole, et le Père Marcelino Perez, citoyen panaméen, *ont été expulsés du Salvador*, a annoncé, vendredi 20 mai à Rome, la Compagnie de Jésus. Les autorités salvadoriennes ont entrepris depuis plusieurs semaines une campagne contre les prêtres jugés « subversifs ».

États-Unis

● M. EDWARD KORRY, qui fut ambassadeur des Etats-Unis au Chili de 1967 à 1970, a intenté un procès à la société I.T.T., qu'il accuse d'avoir terni sa réputation en lui *faisant porter la responsabilité* de certains agissements de la société, destinés à l'époque à « déstabiliser » le régime du président Allende. M. Korry, qui n'a pas eu d'affectation diplomatique depuis 1974, demande 4,6 millions de dollars de dommages et intérêts à *I.T.T. — (A.F.P.)*

Inde

● POUR LA PREMIERE FOIS DANS L'HISTOIRE DE L'INDE, les partis auront le droit de faire leur propagande à la radio et à la télévision nationales à l'occasion de la campagne précédant les élections, en juin, de plusieurs Assemblées d'Etat. — *(Reuter.)*

Italie

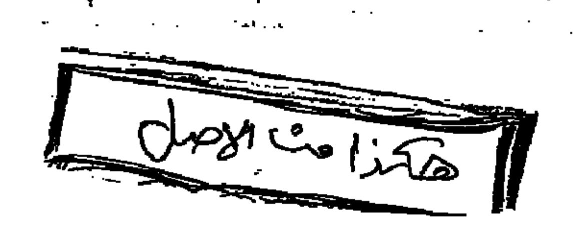
● LA DEUXIEME RENCONTRE entre les dirigeants de la démocratie chrétienne et les communistes pour la négociation d'un programme de gouvernement s'est achevée vendredi 20 mai. Elle a permis, a déclaré M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., « *de réaliser quelques progrès dans le rapprochement des positions* », même si, a-t-il ajouté, « *persistent des divergences et des difficultés* ». Le secrétaire général du P.C.I. a indiqué qu'il y a accord entre les deux partis sur les questions touchant à l'ordre public. — *(A.F.P.)*

Maroc

● LES ETATS-UNIS ont décidé de renoncer, avant le 30 septembre 1978, aux dernières facilités militaires qui leur étaient offertes au Maroc. Il s'agit essentiellement, a indiqué vendredi 20 mai un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Rabat, de relais de transmissions qui emploient entre sept cents et huit cents militaires américains et servent également à l'instruction du personnel marocain. Ils sont situés au nord de Rabat, sur les bases de Kenitra, Sidi Yahia et Sidi Bouknadel.

On souligne à l'ambassade des Etats-Unis à Rabat qu'il ne faut donner aucune signification politique à cette mesure prise d'un commun accord entre le Maroc et les Etats-Unis, les installations en cause étant « *dépassées* ». — *(A.F.P.)*





M. Giscard d'Estaing : je ne déserterai pas la fonction que j'exerce

Douze quotidiens régionaux (1) publient, ce samedi 21 mai, le texte d'un entretien qui leur a été accordé par M. Giscard d'Estaing à l'occasion du troisième anniversaire de son élection à la présidence de la République.

Après avoir dressé un tableau son action il déclare : *« Il n'est s aisé de mettre fin* [à la coure de la France en deux]. *J'ai tout cas éviter de l'accentuer, le moment venu, j'aurai à endre dans ce domaine de noulles initiatives. »*

Le président de la République orde alors la situation de la ajorité et le rôle du premier nistre, dont il précise qu'il *conduira la législature jusqu'à terme »*. Il déclare : *« La ajorité doit reconnaître sa ersité, mais elle doit transmer cette diversité en entente. est l'objet de la concertation joritaire. (...) Pour qu'il y ait ente, il faut que l'opinion ouve le sentiment qu'il existe animation centrale. Cette mation centrale, c'est au prer ministre de la mener. C'est lui, lorsque c'est nécessaire, ténuer les conflits et les rivais. »*

M. Giscard d'Estaing indique ix raisons à cette attitude : première est historique (*« Il a toujours été ainsi »*), la onde *« plus profonde »* :

Dans une élection législative, lare-t-il, *les électeurs se proicent, pour l'essentiel, en fonc de l'action gouvernementale, tenue par la majorité et criuée par l'opposition. Ce qui raîne que le personnage cenl se trouve être, par la néces des choses, celui qui a duit cette politique et qui est ıc qualifié pour l'exposer et la tifier. C'est à travers le prer ministre que l'opinion per l'unité profonde de la majo. Chaque Française et chaque nçais l'a constaté lors du at Barre-Mitterrand. Raynd Barre n'avait pas besoin être désigné comme le leader la majorité. Il l'était d'une nière naturelle, par l'exercice ses responsabilités, et aussi le sentiment qu'il donnait de voir assurer le succès de la iorité. C'est donc Raymond re qui conduira la majorité des élections législatives. »*

Le président de la République ite que les partis politiques à jouer un *« rôle d'animad'explication, de choix des candidats. Ils le feront, l, dans le respect de leur nomie, et dans la concertade leur action »*.

tte concertation pourrait-elle ner lieu à des « états généde la majorité », demandeà M. Giscard d'Estaing. Il nd : *« C'est au premier mie de l'examiner. Il viendra moment où une délibération mune de la majorité, portant fois sur le contenu du pacte ritaire et sur l'élaboration principes qui seront défendus commun, deviendra néces. »*

chef de l'Etat se réfère en à l'article 5 de la Constin pour définir sa propre mis qui est d'*« assurer par son rage le fonctionnement ré r des pouvoirs publics ainsi la continuité de l'Etat »*. *surer la continuité de l'Etat,* suit-il, *c'est une formule qui pas de raison d'être pour les ıs faciles. Elle indique la mission à remplir dans les temps difficiles. Un président de la République, élu pour sept ans, chargé d'assurer la continuité de l'Etat ne doit pas interrompre ses fonctions en raison des résultats d'une élection qui s'applique à d'autres qu'à lui.*

» Je ne déserterai pas la fonction que j'exerce. Je n'ai exercé dans ma vie publique que deux seules fonctions, en refusant toutes les autres : ministre des finances et président de la République. Dans chacun de ces deux postes, j'ai assumé ou j'assumerai jusqu'au bout mes responsabilités.

» Cette analyse institutionnelle, c'est-à-dire cette obligation d'exercer quoi qu'il arrive la fonction présidentielle, n'exprime d'aucune manière, comme on cherche à le faire croire, une résignation à ce que les Français fassent un choix qui ne soit pas bon pour eux. On peut, à la fois, s'engager à remplir ses fonctions et en même temps décrire aux Français le bon choix pour eux et pour la France. »

Interrogé sur la viabilité du régime instauré en 1958, M. Giscard d'Estaing écarte tout retour au régime d'Assemblée. Il poursuit : *« Quant au régime présidentiel, c'est un régime qui suppose une adhésion totale de la population au fonctionnement des institutions et le respect d'un certain nombre de disciplines communes. C'est donc un régime qui ne pourrait exister qu'après qu'eurent disparu, dans l'avenir la coupure de la France en deux et la division idéologique de notre pays (...).*

» La grande quête de la France, sur le plan intérieur, est celle de l'unité. La solution est idéologique et non sociologique. La France sociologique est largement entrée dans la voie de l'unité. La grande majorité du pays tend à se fondre dans un groupe unique, aux mêmes aspirations, et de même culture. Les idéologies doivent se rapprocher. Il n'y a d'autre obstacle que celui qu'opposent les ambitions personnelles toujours éveillées ou le pouvoir des appareils de partis. Le progrès vers l'unité, c'est aussi le progrès vers la justice. »

Dans cette *« recherche de l'unité »*, le président de la République voit la *« troisième étape »* de son action à venir, après le redressement économique et la victoire de la majorité en 1978. Il déclare : *« Je l'ai essayé après mon élection présidentielle. Je n'ai pas abouti : les esprits n'étaient pas prêts. Au lendemain des élections législatives, j'œuvrerai pour l'unité française. »*

(1) *les Dernières nouvelles d'Alsace, l'Est républicain, le Républicain lorrain, la Voix du Nord, Ouest-France, la Nouvelle République du Centre-Ouest, le Dauphiné-Libéré, le Provençal, le Midi-Libre, Sud-Ouest, la Dépêche du Midi, Nice-Matin.*

LA NAISSANCE DU PARTI RÉPUBLICAIN

M. Soisson : oui à la différence, non à la querelle de la majorité

De notre envoyé spécial

Fréjus. — M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, né le 21 mai à Fréjus, a confirmé, vendredi, son intention de ne pas laisser passer l'occasion d'un dialogue avec M. Chirac. Les dirigeants giscardiens sont en effet persuadés du caractère inévitable d'une telle discussion et même de l'urgence pour la majorité d'adopter un ordre de bataille en vue des élections législatives. A son accord sur l'opportunité de l'élaboration d'un pacte — ou d'un code (les deux recouvrent la même procédure de désistement réciproque), — le nouveau leader des giscardiens a ajouté le souhait d'un accord sur les « principes ». On sait que les centristes expriment le même vœu. On a remarqué d'ailleurs que M. Soisson faisait quelques politesses à ses partenaires gaullistes, notamment en citant à plusieurs reprises les noms de M. Michel Debré, André Malraux et de Gaulle.

La solution du dialogue « de parti à parti » vers laquelle le parti républicain, comme le C.D.S., s'orientent, pose avec plus d'acuité le problème de l'autorité de M. Raymond Barre sur les partis de la majorité. Autorité que battraient en brèche de telles négociations. Mais autorité au principe de laquelle est attaché M. Giscard d'Estaing.

Le poids du choix présidentiel en ce domaine s'était déjà fait sentir lors de l'élaboration de la réponse des centristes à M. Chirac, mercredi dernier. La référence au rôle de M. Barre fait désormais partie des figures imposées à certains dirigeants. Le secrétaire général du parti républicain lui-même a dû, vendredi, satisfaire au rite. Il a rendu hommage au premier ministre, « chef naturel » et « institutionnel » de la majorité. C'était là le moyen d'équilibrer son propos, de faire passer son message à ses partenaires de la majorité.

Voici donc M. Soisson investi d'une mission : incarner le parti giscardien face à M. Chirac, qui incarne le parti gaulliste.

L'état-major des républicains indépendants comptait beaucoup sur la manifestation populaire que devaient constituer ces journées de Fréjus. Or, sur ce point, le succès n'a pas été au rendez-vous. Les formidables moyens mis en œuvre n'ont pas suffi. Ni les six chapiteaux, ni les chiffres mirifiques de participation « espérés ». Jeudi, on comptait environ cinq mille congressistes. Et l'on attendait le vendredi avec espoir. Ce fut une déception. Comptages et recomptages, estimations faites et refaites, il n'est pas possible d'évaluer à beaucoup plus de dix-huit cents — deux mille serait un chiffre absolument maximum — le nombre des participants à ce que devait être le sommet de ces assises : la manifestation dans les arènes romaines de Fréjus au cours de laquelle M. Soisson a présenté son programme politique. Le temps peu clément ne suffit pas à expliquer cet insuccès.

Comme les milliers d'imprimés non distribués, comme les milliers de badges demeurés dans les caisses, comme tous ces paquets d'invitation retournés à l'envoyeur pour cause de « destinataire inconnu », les grands vides dans les travées des arènes témoignaient : en matière de réussite populaire, l'intendance avait précédé, mais les effectifs n'avaient pas suivi.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Vendredi matin les congressistes se réunissent en trois commissions consacrées respectivement aux *« thèmes politiques »*, aux circonscriptions électorales et à l'organisation du parti. Ils sont invités ensuite à se rendre dans les arènes de Fréjus pour entendre M. Jean-Pierre Soisson prononcer son premier discours de secrétaire général. Le chef du nouveau parti est précédé à la tribune notamment par M. Roger Chinaud, président du groupe parlementaire giscardien de l'Assemblée nationale et de M. de Bourgoing, président du groupe sénatorial.

Le secrétaire général du P.R. souligne d'abord qu'*« il n'y a pas de fatalité de l'échec ni de fatalité de la division et que la majorité doit s'unir »*.

« Le moment venu, souligne-t-il, *Valéry Giscard d'Estaing montrera aux Français le bon choix pour la France. »*

Le secrétaire général note ensuite que le parti républicain a pour objectif de *« rassembler ceux qui n'acceptent pas plus le programme commun qu'une majorité défensive et repliée sur elle-même »*.

Il affirme : *« Nous serons le parti de la fidélité aux institutions de la Ve République, de ces institutions où, selon l'expression du général de Gaulle, le président de la République est l'homme en charge de l'essentiel. C'est le président de la République qui nomme le premier ministre ; celui qui dirige le gouvernement. Mais il est aussi, comme le rappelait dimanche M. Michel Debré, le chef de la majorité. Ce principe simple a fait la force de la Ve République. Le parti républicain n'acceptera pas qu'il soit mis en cause. Depuis vingt ans, la Ve République s'est définie par le progrès : les gouvernements du général de Gaulle, et notamment celui que dirigea M. Michel Debré, furent marqués du sceau de la réforme. Leur action a été critiquée, mais elle demeure. »*



(Dessin de CHENEZ.)

M. Soisson évoque la préparation des élections. Il dit : *« Le parti républicain sera avant tout efficace à l'approche des élections. J'assurerai cette efficacité. La majorité doit être diverse. C'est pourquoi, aujourd'hui comme hier, nous disons oui à la différence et non à la querelle. Nous ne chercherons pas à constituer une unité dans la confusion, mais nous voulons créer une union fondée sur l'essentiel. La semaine dernière, j'ai proposé à toutes les formations de la majorité l'adoption d'un code de bonne conduite. Il doit être clair que le candidat de la majorité arrivé en tête au premier tour, ne serait-ce que d'une voix, bénéficiera du désistement et aussi du soutien actif de toutes les formations. Il doit être clair qu'aucune investiture ne sera accordée à des candidats qui ne prendraient pas un tel engagement. »*

M. Soisson ajoute : *« Je relève avec plaisir que le président du R.P.R. vient de reprendre, presque mot pour mot les termes de ma proposition. C'est un premier pas. Je l'enregistre avec satisfaction.*

» Il appartient à notre bureau politique d'étudier la suite qui peut être donnée. Je m'en entretiendrai avec le premier ministre. J'espère ainsi que le code auquel j'ai convié toutes les formations pourra être rapidement ratifié.

» Mais sans doute faut-il aller plus loin : la majorité mérite mieux que d'être une coalition électorale. Dans un deuxième temps, l'entente pourrait porter sur des principes traduisant un accord profond.

» Le parti républicain fait confiance à Raymond Barre, à sa compétence et à sa ténacité pour que notre pays traverse au mieux cette période difficile. M. Barre a montré par sa personnalité qu'il était le chef naturel d'une majorité dont il est aussi par ses fonctions le chef institutionnel. »

Le secrétaire général du P.R. développe ensuite une longue critique du programme commun. Puis il tente d'analyser les faiblesses du parti socialiste. Selon lui, elles résident essentiellement dans la croissance trop rapide de cette formation, dans le caractère extrémiste d'une partie de ses militants et dans le fait que le P.S. *« a mis le doigt dans un engrenage où il lui serait difficile de ne pas passer tout entier »*.

Quand M. Soisson se lance dans une très vive critique de l'administration, il reçoit une longue ovation de l'assistance. *« J'engage,* dit-il, *le combat contre le formalisme insupportable, la lenteur injustifiée, la complication excessive, la relation impersonnelle. »* Il ajoute : *« Il y a une tutelle de l'administration que nous n'acceptons pas. S'il y a une révolution à faire, c'est celle-là. »* Il indique ensuite que les giscardiens sont attachés *« au maintien de la politique contractuelle »*.

L'orateur s'élève ensuite *« solennellement contre la politisation croissante de l'appareil éducatif »*. Il est à nouveau fortement applaudi.

LA COMPOSITION DU BUREAU POLITIQUE

Samedi matin, M. Soisson a confirmé son intention de quitter le gouvernement, au sein duquel il occupe les fonctions de secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. La composition du bureau politique du parti républicain, fondé le jeudi précédent à Fréjus, a été également rendue publique. Elle est la suivante :

Secrétaire général : M. Jean-Pierre Soisson.

Délégué général : M. Jacques Douffiagues, ancien directeur de cabinet de M. Soisson au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Délégués nationaux : MM. Alain Griotteray, ancien député du Val-de-Marne, chargé des élections ; Bernard Lehideux, ancien secrétaire national des R.I., et Jean-Pierre Raffarin, ancien secrétaire général de G.S.I.

Membres du bureau politique : MM. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat ; Jean Brocard, député de Haute-Savoie ; Philippe de Bourgoing, président du groupe du Sénat ; Dominique Bussereau, ancien président de G.S.I. ; Maurice Charretier, maire de Carpentras (Vaucluse) ; Roger Chinaud, président du groupe de l'Assemblée nationale ; Jean Delaneau, député d'Indre-et-Loire ; Louis Dewerdt, adjoint au maire de Dunkerque (Nord) ; Paul Dijoud, secrétaire d'Etat ; Willy Dimeglio, conseiller général de l'Hérault ; Jean-Marie Girault, sénateur du Calvados et maire de Caen ; François Léotard, maire de Fréjus ; Bertrand de Maigret, ancien président des comités de soutien au président de la République ; Mmes Nicole Pasquier, déléguée à la condition féminine ; Monique Pelletier, ancien membre du secrétariat national des Républicains indépendants ; MM. Philippe Pontet, secrétaire général des clubs Perspectives et Réalités ; Jean Puech, président du conseil général de l'Aveyron ; Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat, et M. Albert Voilquin, député des Vosges.

Le nouveau secrétaire général a annoncé le ralliement au P.R. de plusieurs personnalités, dont deux membres du gouvernement, MM. René Haby, ministre de l'éducation, et Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Si la gauche gagne les élections

(Suite de la première page.)

Cette préoccupation, le chef de l'Etat l'avait déjà en tête en 1974 lorsqu'il affirmait vouloir gouverner « au centre ». S'il n'a pas réussi pendant les trois premières années de son mandat à combattre la bipolarisation politique, ce n'est pas, estime-t-il, faute d'avoir essayé. Tout ce qu'il a fait pour conduire *« le progrès dans l'ordre »* allait dans ce sens, encore que certains de ses partisans, tels M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et certains cadres du Centre des démocrates-sociaux, lui reprochent aujourd'hui d'avoir manqué d'audace dans son action réformiste. Ou d'avoir cédé à la pression conservatrice d'une partie de sa majorité. Mais il y a eu la crise économique, les soubresauts politiques et, comme M. Giscard d'Estaing l'avait confié dans sa récente interview à *l'Express*, aucune circonstance ne lui a permis de trouver, à la faveur d'une dissolution ou d'un référendum, un plus large appui politique.

Aujourd'hui, les sondages donnent l'avantage à la gauche, mais dans des proportions qui, pour le chef de l'Etat, sont comparables au rapport de forces avant l'élection présidentielle de 1974. L'une de ses plus récentes thèses est qu'en se faisant élire, il y a trois ans, il a empêché le succès d'une opposition déjà potentiellement majoritaire. Il suffit, en somme, de réussir la même opération en 1978, mais cette fois par le biais des législatives. M. Giscard d'Estaing estime que la France est en train de sortir de la crise, que les Français vont s'en apercevoir et que, par contrecoup, la majorité retrouvera son crédit politique.

De toute façon, quels que soient les résultats des élections, il continuera d'exercer ses fonctions présidentielles. Contrairement au pronostic de M. Chirac, qui assure que ce sera impossible avec une majorité de gauche. La divergence sur ce point et sur l'opportunité d'assurer d'avance la continuité institutionnelle reste entière.

Le désaccord le plus important est ailleurs. Tout en proclamant sa fidélité à des institutions qui, selon lui, n'étaient pas uniquement faites pour le général de Gaulle, M. Giscard d'Estaing met en cause le système politique gaulliste. Les structures de la Ve République, en privilégiant l'exécutif et l'émergence d'une majorité de gouvernement, ont eu pour effet de couper la France en deux. Pour s'y opposer, le président de la République est conduit, dans la logique de son raisonnement, à rechercher des solutions qui empêchent la bipolarisation et un affrontement, selon lui, purement idéologique. Or ces phénomènes ne procèdent pas seulement des ambitions personnelles et du pouvoir des appareils des partis, comme il le donne à croire. Il faudra donc trouver une « solution idéologique », mais aussi agir sur les mécanismes. M. Giscard d'Estaing annonce que le moment venu, après les élections, il prendra une initiative pour renforcer l'unité française.

Si l'on perçoit mal ce que peut recouvrir une éventuelle « solution idéologique », on sait bien, après la critique qu'il a faite du système majoritaire, que le chef de l'Etat souhaite revenir à la représentation proportionnelle. La France pourrait alors être gouvernée au centre et le régime pourrait devenir présidentiel.

Occupé par ces projets à moyen ou long terme, le président de la République laisse à M. Barre la mission de conduire la majorité à la prochaine bataille électorale. Il estime que le premier ministre *« a marqué un important avantage »* lors de son face-à-face avec M. Mitterrand et pense qu'une *« délibération commune »* de la majorité apparaîtra tôt ou tard nécessaire. A M. Barre, donc, de jouer.

C'est ce que pensent aussi MM. Lecanuet et Barrot, qui, en réponse à la proposition de pacte majoritaire avancée par M. Jacques Chirac, ne la rejettent pas mais se tournent vers le premier ministre pour l'interroger sur ses intentions. M. Jean-Pierre Soisson, nouveau secrétaire général du nouveau parti républicain, fait de même.

Les giscardiens comme les centristes reconnaissent le leadership institutionnel de M. Barre sans en contester la précarité tant que le R.P.R. ne jouera pas le jeu. Ils voudraient aussi que l'entente majoritaire aille au-delà d'un accord de non-agression et de désistement au second tour pour s'étendre à la définition de principes et d'objectifs communs. Entre l'entente et la diversité, que M. Giscard d'Estaing recommande à la majorité, bien des compromis sont possibles. Ils dépendent du rapport des forces qui, actuellement, met en présence d'un côté M. Chirac et le R.P.R., de l'autre M. Barre et des formations soumises à une certaine contestation interne comme au C.D.S. ou à de hasardeuses tentatives de relance comme chez les radicaux et les giscardiens.

ANDRÉ LAURENS.

● *M. Giscard d'Estaing* a accordé, vendredi 20 mai, à la télévision soviétique, une interview de *« caractère politique »*, a indiqué M. Lecat, porte-parole de la présidence. Cet entretien doit être diffusé incessamment en Union soviétique, à l'occasion d'une Semaine franco-soviétique organisée en prélude à la visite en France, le 20 juin prochain, de M. Leonid Brejnev, secrétaire général du P.C.U.S.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* se rendra, le vendredi 27 mai, en fin d'après-midi, à l'île Houat, en Bretagne. Le chef de l'Etat quittera Paris vers 17 heures, et présidera un dîner dans l'île, au milieu des habitants.

M. Giscard d'Estaing n'avait pu se rendre dans l'île d'Houat en raison des conditions météorologiques défavorables lors de sa visite en Bretagne, au mois de mars.

● *M. Pierre Marcilhacy,* sénateur (non-inscrit) de la Charente, a été reçu vendredi matin 20 mai par M. Valéry Giscard d'Estaing. L'entretien, d'une quarantaine de minutes, a porté essentiellement sur des problèmes d'ordre juridique et constitutionnel.

LE GÉNÉRAL BIGEARD : si les cocos passent, je prends le maquis.

Le général Marcel Bigeard, ancien secrétaire d'Etat, qui présidait jeudi 19 mai, à Cattenom (Moselle), la bénédiction et la remise du drapeau à la section de l'Union nationale des parachutistes de Thionville, a déclaré à propos du débat télévisé entre MM. Barre et Mitterrand : « Pourquoi M. Mitterrand n'a pas été à l'aise lors de son duel avec M. Barre ? Parce qu'il était surveillé par le parti communiste. Je ne suis pas contre les socialistes, mais, en revanche, nous devons nous battre contre les communistes pour sauvegarder notre nation, notre patrie et notre liberté. (...) Si les cocos passent, je prends le maquis. »

EN RÉPONSE A M. SÉGUY

M. Barre rend public son bulletin de paye

Pour tenter de couper court à ı polémique ouverte vendredi ɔ mai, dans les colonnes de *Humanité*, par M. Georges éguy, à propos du montant du aitement du premier ministre, secrétariat général du gouverement a rendu public, vendredi oir, le bulletin de paie de l. Raymond Barre pour le mois 'avril.

On y relève que le traitement rut mensuel du premier miistre est de 14 765,91 F, auxuels s'ajoutent une indemnité e résidence de 1 402,76 F et n « supplément familial » de 5 F. Après les retenues des otisations « sécurité sociale » 02,72 F) et « mutuelle » 37,61 F), le salaire du premier iinistre pour le mois d'avril 'établit à 15 743,34 F. S'ajoutent cette somme un « supplément e traitement de ministre » de 040 F et une indemnité our « frais de ministre » de 016,90 F. Soit un total « net à ayer » de 27 800,20 F. Précisant t complétant les premiers chiffres communiqués vendredi, le ecrétariat général du gouvernement indique d'autre part que le aitement personnel annuel du remier ministre s'élèvera en 977 à 334 800 F, soit un traitement mensuel moyen de 7 900 F.

Reproduisant les communiqués échangés au cours de la journée du 20 mai par l'hôtel Matignon et le leader de la C.G.T., *l'Humanité* affirme dans son numéro du 21 mai : *« M. Barre n'a pu démentir Georges Séguy. Ses dépenses de fonctions ont bien été augmentées de 12 %. Mardi les travailleurs lutteront pour briser le blocage des salaires. »*

A la C.G.T. on précise que le salaire mensuel de M. Georges Séguy est de 4 125 F. On ajoute que le secrétaire général de la Confédération dispose de certains avantages en nature, comme une voiture de fonction mais qu'il n'a pas d'appartement de fonction et *« vit en H.L.M. comme de nombreux travailleurs »*.

● RECTIFICATIF. — L'omission d'une ligne a altéré la citation de l'article de M. Georges Séguy paru dans *l'Humanité* du vendredi 20 mai que nous avons publiée dans *le Monde* du 21 mai sous le titre « M. Séguy reproche à M. Barre d'avoir un traitement trop élevé ». Il convient de rétablir : *« Outre sa rémunération de premier ministre proprement dite, qui s'élèvera pour 1977 à 194 940 F, il* [M. Barre] *percevra en plus, au titre d'allocations diverses, 755 064 F, soit, au total, en 1977, 950 004 F (...). »*

RELIGION

UN NOUVEL AVERTISSEMENT DU SAINT-SIÈGE A Mgr LEFEBVRE

Casuistique ou dialogue

L'escalade des défis et des remontrances continue entre Mgr Lefebvre et le Saint-Siège. Le prélat rebelle, imperturbable, poursuit ses tournées européennes de conférences contre le concile, de messes célébrées dans le rite proscrit, de confirmations illicites, tandis que se multiplient sur son passage les interdictions et désaveux rituels prononcés par les évêques locaux.

Ainsi, le dimanche 22 mai, malgré l'interdiction formelle du cardinal Marty, il sera à Paris, où il apportera délibérément son soutien public aux occupants de *Saint-Nicolas — sommés récemment* par l'archevêque de définir clairement leur position vis-à-vis de l'autorité diocésaine — et administrera le sacrement de la confirmation à la place de Mgr Georges Gilson, évêque auxiliaire de Paris.

Escalade, toutefois, qui semble proche de son point de non-retour avec le dernier avertissement — qui a tout l'air d'un ultimatum — du pape à Mgr Lefebvre. A la suite de nouvelles négociations entre le supérieur d'Ecône et deux théologiens romains, « *envoyés spéciaux de Paul VI* », le Père Romeo Panciroli, directeur de la salle de presse du Saint-Siège, a annoncé, le 20 mai, que celui-ci « *déplore la détermination du prélat de persévérer dans son attitude et, en particulier, d'ordonner, dans un proche avenir, de nouveaux prêtres* ».

Que se passera-t-il alors ? « *Au cas où il agirait de la sorte*, a répondu le porte-parole du Saint-Siège, *Mgr Lefebvre transgresserait une interdiction formelle du pape, au mépris de la* « suspense a divinis » *qui, depuis le 22 juillet 1976, lui interdit tout acte du ministère. Avancera-t-il ainsi sur le chemin conduisant à une Eglise séparée et dépendant uniquement de lui ? Cela constituerait un fait d'une extrême gravité.* »

L'emploi, par une personnalité dont la fonction est de peser soigneusement ses mots, de l'expression « *Eglise séparée* » est une allusion sans équivoque à l'éventualité d'un schisme, ce qui impliquerait l'excommunication prononcée contre Mgr Lefebvre et ses disciples. La date du 29 juin prochain donc, à laquelle les nouvelles ordinations sont prévues, constituera sans doute le « moment de vérité ». L'ancien archevêque-évêque de Tulle franchira-t-il la frontière qui mène au schisme ?

Rien ne permet de penser que Mgr Lefebvre changera de cap. « *Je ne serai pas excommunié si je n'ordonne pas un évêque* », *avait-il déclaré à Sigournais* (Vendée), le 17 mai, pour ajouter deux jours plus tard, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) : « *Je reconnais que mes confirmations sont illicites, mais elles sont valables et donnent la grâce.* »

Quel crédit peut-on accorder à une interprétation aussi mécaniste du mystère de l'Eglise ? Une telle casuistique ne rend-t-elle pas vain tout espoir de dialogue ?

ALAIN WOODROW.

POINT DE VUE

A mon évêque...

par PIERRE-ALBERT CHASSAGNEUX (*)

J'AIME bien mon évêque le Père Alexandre (1). C'est un homme de Dieu, bon, accueillant : je sais toute son amitié pour moi, tout son amour profond et douloureux pour l'Eglise. Mais, voilà : périodiquement, nous avons des points de divergence grave et sans le vouloir — oh non ! — je le fais souffrir. Alors, parlons clairement ! Comme tant d'autres, j'ai lu dernièrement dans *le Monde* l'article courageux, plein de foi et d'espérance, de Mgr Riobé. J'ai crié intérieurement ma joie : enfin un évêque clairvoyant, lucide, enfin un évêque qui parle, non pas contre ou avec le Vatican, mais en toute indépendance de cœur et sans doute très à l'écoute de l'Esprit. Cette lettre, je l'ai lue et relue : c'est la lettre d'un prophète qui voit loin et haut, et qui naturellement va heurter bien des consciences catholiques. Mais un croyant ne serait pas prophète s'il cherchait à satisfaire ceux qui, dans la sérénité de leur âme candide, sont pieusement tournés vers le passé, avec la peur anxieuse des audaces de l'avenir.

L'appel au courage

Dans l'intervalle, des prêtres m'ont fait signe pour une rencontre amicale au sujet de l'« affaire Riobé ». Ils s'étonnaient du silence *de nos responsables diocésains* et du retentissement de l'article dans le monde des marginaux et des non-pratiquants. Nous avions besoin de faire connaître à *nos* frères, croyants ou non, les raisons de notre espérance en faveur de l'Eglise — communauté de demain. Alors, ensemble, à une dizaine, après un déjeuner fraternel, nous avons écrit un article destiné à être publié par *l'Eglise de Lyon et de Saint-Etienne*, bulletin d'information religieux de notre diocèse. Ce bulletin nous semblait être un organe non seulement d'information, mais offrant une possibilité de communication et d'échange de points de vue, de critiques entre les chrétiens (*prêtres et laïcs) du diocèse. Cette parution* n'ayant pas été « agréée » (l'évêque *ne fut en rien consulté*) nous avons donc choisi d'aviser personnellement —par lettre — *la plupart des prêtres* de la région lyonnaise de notre prise de position, et de solliciter ainsi, s'ils sont d'accord, leur approbation. Les lettres sont parties, et déjà combien de réponses favorables !

Cette lettre, fort respectueuse, sans aucune trace d'agressivité, n'était dirigée contre personne. Elle était, à l'occasion du texte d'un évêque, un appel à la réflexion et au partage. En voici les passages essentiels.

« *Dans un article intitulé* « *L'Eglise est invitée au courage* » (*journal* le *Monde du 16 février 1977) — dont vous trouverez ci-joint la reproduction, — le père Riobé a pris position en faveur de formes nouvelles de vie chrétienne qui sont expérimentées aujourd'hui.*

« *Malheureusement, la démarche de l'évêque d'Orléans n'a pas reçu l'approbation du Vatican. Nous, prêtres au contact de ces réalités nouvelles, tenons à dire que nous sommes d'accord avec les principales propositions du Père Riobé :*

— Susciter et approuver la création d'un langage vivant pour exprimer la foi d'aujourd'hui, en particulier dans la célébration de l'Eucharistie ;

— Etre attentif et accueillant aux jaillissements de communautés chrétiennes, qui s'essayent à prendre en charge elles-mêmes les moyens de leur existence ;

— Rouvrir le dossier du célibat sacerdotal, qui n'a pas à être lié avec l'exercice du ministère presbytéral.

« *Effectivement, nous sommes invités au courage... Si vous croyez, comme nous, que les ouvertures proposées par le Père Riobé sont importantes pour la vie de l'Eglise, voulez-vous nous faire part de votre approbation en envoyant votre signature à l'un d'entre nous ?*

« *Nous avons la conviction qu'une démarche collective peut avoir du poids auprès de nos évêques et dans l'opinion publique.* »

Suivaient les signatures de neuf prêtres du diocèse, pour la plupart très engagés dans le combat actuel de l'Eglise-communauté. Les réponses nous viennent nombreuses : elles viennent surtout de prêtres assez jeunes, engagés en milieu ouvrier ou étudiant.

L'annonce d'un renouveau

Nous sommes à la fin d'une Eglise-institution : le Vatican, en tant qu'organe humain et temporel, se meurt. J'en lisais des commentaires lucides et douloureux dans le dernier livre, si remarquable, de Jean Delumeau, *le Christianisme va-t-il mourir ?* Des hommes de foi, évêques, prêtres et laïcs, cherchent dans la nuit les points lumineux qui annoncent l'aurore d'une espérance. Et ils sont nombreux à la guetter. Les fleurs de printemps qui annoncent aujourd'hui le renouveau de l'Eglise ne manquent pas et j'en perçois tous les jours, dans nos *communautés du Seuil*, des nouvelles, porteuses d'espérance... Mais elles sont si petites, et pour les voir, il ne faut pas voler à 10 000 mètres d'altitude, mais être au ras du sol, dans la foulée des hommes. Peut-être nos hommes d'Eglise et nos théologiens sont-ils trop hauts ; ils ne voient pas l'humble réalité quotidienne « *cette petite Espérance* », dont parlait Péguy : elle pousse sur nos montagnes arides, dans nos vallées et sur nos plaines. Il y aurait de quoi crier de joie. L'Eglise de Jésus de Nazareth vit, renaît : n'a-t-elle pas les paroles de la vie ?

Malgré tout, nous sommes à la fin d'un monde, à la fin d'une Eglise, dans la mesure même où cette *Eglise-institution s'était liée depuis* Constantin à un certain type d'Etat ou de civilisation. Oui, ces églises institutionnelles meurent — et je m'en réjouis, — mais l'Eglise de Jésus de Nazareth, *l'Eglise de l'Esprit* toujours créateur renaît dans une liberté retrouvée.

Je relis ce que Delumeau é[...] sous le titre de son ouvrage d[...] cité : « *Aujourd'hui, chiffres en m[...] les statisticiens annoncent que [...] religion est en voie de disparit[...] rapide : Dieu a son avenir derr[...] lui. Une religion de cérémonie, [...] pouvoir et de contrainte se me[...] sans doute et c'est tant mie[...] Commence de naître un christianis[...] minoritaire et adulte qui retrouv[...] dans l'unité le sens profond de l'[...] pel évangélique. La réflexion [...] l'historien et l'espérance du ch[...] tien se conjuguent pour montrer [...] Dieu, autrefois moins vivant qu'[...] ne l'a cru, est aujourd'hui mo[...] mort qu'on ne le dit.* »

Beaucoup de prêtres et [...] croyants ont été douloureusem[...] surpris de ne pas trouver un éc[...] plus favorable à la lettre de l'évê[...] d'Orléans : il est vrai qu'il y a[...] les tristes mises en garde de [...] curie romaine. Mais n'est-il pas [...] que tous les grands mouveme[...] libérateurs des consciences, sur[...] de l'Evangile, ont été d'ab[...] condamnés par les autorités [...]cielles des Eglises ? Il ne s'agit [...] de polémique, mais de libération [...] ne s'agit pas de politique (j'y [...] *par principe opposé), mais de ré*[...]lation d'un certain visage de l'Eg[...] future, surgie des catacombes. C[...] y a loin entre la Cène du Jeudi-S[...] ou des frères des premiers siè[...] et une célébration eucharisti[...] banale ou dans une messe pon[...]cale. Nous avons donc raison [...] demander pour nous et nos frè[...] « *la création d'un langage vivan[...] pour exprimer la foi (et la f[...]* vivre concrètement), en particu[...] dans la célébration de l'Eucharis[...] Et là, si je suis pour l'invent[...] créatrice de vie et d'amour, je [...] contre toute fantaisie « pour é[...]ner le client » ou faire bien.

Nous avons raison d'être atter[...] à tous les appels des communau[...] de base, *à condition qu'elles* a[...] le souci majeur d'intériorité, d'am[...] et de fidélité à Jésus de Nazar[...]

Quant au dossier du célibat sa[...]dotal, il faut en effet le rouvrir. N[...] sommes au terme d'une lo[...] échéance. Certes, il y aura toujo[...] un clergé célibataire dans les [...]nastères, bien sûr, mais aussi au[...] *de l'évêque local : c'est* nécess[...] et primordial. Mais demain, et — [...] avant dix ans, il y aura des hom[...] mariés ordonnés prêtres au ser[...] des communautés particulières, [...] *groupes*, de certaines *collectiv*[...] très précises. Et ces derniers, [...] « presbytres », seront en communi[...] étroite — c'est bien naturel — a[...] l'évêque local. C'est ce que vou[...] dire le Père Riobé, c'est aussi *m*[...] message. Il n'a rien de révoluti[...]naire, *sinon* de se *réclamer* d[...] certain Jésus de Nazareth, qui [...] mis à mort, entre autres chos[...] pour avoir remis en cause les str[...]tures ecclésiales de *son* Eg[...] juive. Nous ne serons pas mis [...] mort, mais nous voulons humblem[...] *porter témoignage de notre foi*, t[...] jours ancienne et toujours nouve[...] Je ne renie rien de mon passé, [...] ma formation cléricale au petit et [...] grand séminaire. J'ai été et je [...] *un prêtre heureux. Mais face* à [...] crise, parce que j'aime mon Egl[...] communauté, je cherche à don[...] à l'homme d'aujourd'hui, mon am[...] *mon* frère, un sens chrétien do[...] a besoin. *Or nous le savons* to[...] l'Eglise, toutes les Eglises chré[...]nes, ont besoin de repenser en [...]fondeur leur liturgie, leur moral[...] toute une présentation dogmat[...] totalement archaïque.

« *Dieu est neuf pour moi ch[...] matin* » écrivait naguère le g[...] cardinal Suenens. Il doit l'être [...] nous tous, car jamais le m[...] n'a porté, dans sa conscience [...] son inconscience, une telle soi[...] foi et d'espérance christique.

(1) Le cardinal Alexandre Renard, archevêque de Lyon.

(*) Aumônier des Commun[...] du Seuil (Lyon).

MÉDECINE

LA FIN DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Israël est de nouveau condamné pour sa politique dans les territoires occupés

Lors de débats houleux, l'Assemblée mondiale de la santé, qui a terminé ses travaux le 19 mai, a examiné les conditions médicales et sanitaires réservées à la population des territoires arabes occupés par Israël.

Comme l'an passé, un groupe de pays arabes, africains et asiatiques soutenus par les Etats socialistes a soumis un projet de résolution « dénonçant les actes d'agression commis par Israël et déplorant les conditions médicales et sanitaires de la population arabe dans les territoires occupés ».

Les neuf représentants de l'Europe ne se sont pas, cette fois, abstenus comme en 1976, mais ont voté contre cette résolution qui, à l'extrême, eût pu conduire à l'exclusion d'Israël de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.).

La résolution a néanmoins été adoptée par 66 voix contre 23 et 16 abstentions. Elle exige que les autorités israéliennes permettent à un comité spécial d'experts d'enquêter sur ces conditions.

L'an dernier déjà, comme le rappelle ici le professeur Lwoff, une commission d'experts (roumains, indonésiens, sénégalais) avait déposé à ce sujet un rapport particulièrement favorable à Israël, qui fut déclaré... « nul et non avenu ».

Cette intrusion de considérations purement politiques au sein d'un organisme qui devrait être mû par le seul idéal médical risque d'être lourde de conséquences et d'altérer gravement l'image de désintéressement et d'universalité qui était celle de l'O.M.S. et qu'incarnent si bien aujourd'hui les « médecins sans frontières ». — Dr E. L.

Pour l'universalité de la culture et de la santé

par le professeur ANDRÉ LWOFF (*)

En 1973, à la demande des pays arabes, le directeur de l'O.M.S. envoyait un représentant personnel dans les zones occupées par Israël. Danas son rapport, le représentant affirmait catégoriquement qu'il n'avait rien vu qui puisse faire penser que le niveau des soins médicaux ait baissé depuis 1967 et faisait état d'améliorations dans certains secteurs. Les délégations arabes déclarèrent ces conclusions non fondées et le rapport fut rejeté par la vingt-sixième assemblée générale de l'O.M.S., qui demanda la nomination d'une commission.

Trois experts furent nommés par trois Etats membres choisis par le comité exécutif : un Roumain, un Indonésien et un Sénégalais. Ni l'Indonésie, ni le Sénégal n'entretiennent de relations diplomatiques avec Israël, qui refua tout d'abord de recevoir la commission pour, finalement, l'accepter. Les membres de la commission reçurent toute facilité pour visiter les installations sanitaires de la zone occupée et déposèrent le 7 mai 1976 le rapport A 29-52.

Ce rapport fait état de la création de services hospitaliers nouveaux, de l'équipement des laboratoires d'analyse, de l'augmentation notable du nombre des médecins (passé de 1967 à 1975 de 162 à 385) et des infirmières (de 563 à 844), de l'extension des vaccinations. La conclusion générale est nette : l'assistance médicale, aussi bien prophylactique que curative, a été amélioré et la mortalité par maladies transmissibles a diminué.

Parallèlement à la formation de *personnel médical, il y a eu* depuis 1967 dans les territoires occupés création ou réorganisation de nombreux services médicaux. Création de quarante-deux dispensaires, *cliniques et centres pour la protection* maternelle et infantile. Création d'un centre d'allergologie, de quatre unités de dialyse rénale, d'un centre régional de santé, d'un service d'or*thopédie, ainsi que de services* médicaux scolaires. De plus, quarante-huit journaux médicaux sont distribués régulièrement dans les hôpitaux jusque-là dépourvus de *bibliothèques*.

Nous ne disposons pas encore des dernières statistiques pour 1974, mais l'analyse démographique révèle que, déjà en 1973, la Cisjordanie, du point de vue du taux de mortalité, se rapproche plus d'Israël que de la Transjordanie. On notera en particulier les différences considérables entre les taux de mortalité infantile.

	Israël	Cisjordanie	Transjordanie
Taux de mortalité pour 1 000 en 1973	7,1	5,8	16
Taux de mortalité infantile pour 1 000	22,8	36,9	105

Il est manifeste que grâce à l'action entreprise par les autorités israéliennes le *niveau* de la santé dans les territoires occupés a évolué dans un sens favorable.

Les experts nommés par l'O.M.S. — et qui appartiennent à *des Etats* votant systématiquement contre Israël — ne pouvaient que constater les faits. Les conclusions de leur rapport, parce que favorables à Israël, *ne pouvaient cependant pas être* acceptées par ce que l'on a appelé la « *majorité automatique* ». L'assemblée générale de 1976 a déclaré le rapport nul et non avenu. La vérité était *sacrifiée à la politique. Le pré*texte, car il fallait tout de même bien un prétexte, était que les experts avaient visité les territoires occupés séparément et non conjointement ! Il est toutefois loisible de supposer que, si le rapport avait été défavorable à Israël, il aurait été accepté d'enthousiasme sans la moindre discussion. Tout se passe comme si *les Etats arabes savaient parfaitement* que la situation sanitaire dans les territoires occupés s'est, depuis 1967, notablement améliorée.

En fait, la résolution de 1976 est nettement dominée par la politique. Or la politique est du domaine des Nations unies. La politique ne relève pas de la compétence de l'O.M.S., qui n'a pas à intervenir dans les problèmes posés par le conflit israélo-arabe.

L'UNESCO n'a pas surmonté la crise provoquée par les initiatives et les votes malencontreux de la majorité *automatique*. Voilà aujourd'hui l'O.M.S., comme l'UNESCO, menacée de perdre son identité et son universalité, *menacée, elle aussi, de sombrer* dans les jeux de la politique de puissance. L'O.M.S. a accompli une œuvre admirable *dont les pays du* tiers-monde ont été les principaux bénéficiaires. Ce sont ces pays qui forment le gros de la *majorité* automatique, et c'est l'action de ces pays — paradoxalement — qui compromet aujourd'hui la vie de l'O.M.S. comme elle a compromis l'équilibre de l'NUESCO. Il est grand temps que ces pays du tiers-monde — et ceux qui les soutiennent, — prennent conscience de leurs responsabilités vis-à-vis des organismes internationaux œuvrant pour la culture et pour la santé. C'est l'existence même de ces organismes qui est aujourd'hui en péril.

(*) *Prix Nobel de médecine* ; président du comité international pour l'universalité de l'UNESCO.

ÉDUCATION

M. PIERRE CABANES EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT II

M. Pierre Cabanes, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de lettres de Clermont-Ferrand, a été élu président de l'université Clermont II (lettres, sciences, éducation physique, technologie, école de chimie, I.U.T. de Montluçon-Observatoire). Il est le premier président de cette université, issue de la partition, en mars 1976, de l'université de Clermont-Ferrand. Ce partage a été décidé par le secrétariat d'Etat aux universités à la demande de cinq conseils d'U.E.R. — droit, sciences économiques, médecine, pharmacie, odontologie — qui sont désormais groupés.

[Agé de quarante-six ans, M. Pierre Cabanes est professeur d'histoire de l'antiquité à l'université de Clermont-Ferrand depuis 1968. Auparavant, il avait été professeur au lycée Georges-Clemenceau, à Nantes, puis à la faculté de lettres de cette villes. M. Cabanes était directeur de l'U.E.R. de lettres et de sciences humaines depuis 1974.]

INCENDIE D'ORIGINE CRIMINELLE DANS UN C.E.T. DE PARIS

Un incendie a détruit, vendredi 20 mai à 4 heures du matin, deux classes préfabriquées du collège d'enseignement technique de la rue Clavel, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Les pompiers, alertés par des voisins, ont pu rapidement maîtriser le sinistre. L'incendie serait d'origine criminelle, puisqu'on a d'abord tenté de mettre le feu à la voiture du gardien. Les deux classes ont très vite brûlé. « Quand nous sommes arrivés, dit le capitaine des pompiers de la rue Saint-Fargeau, la toiture flambait déjà. » « C'est du fibro-ciment et de la laine de verre, explique le chef de travaux du C.E.T., mais la construction n'est pas comparable à celle du C.E.S. Pailleron, situé dans le même quartier. Ici, ce sont les bâtiments vétustes, remontés provisoirement, qui, depuis dix ans, devraient être remplacés par des constructions en dur. »

Les enquêteurs n'écartent pas l'hypothèse selon laquelle des élèves auraient pu mettre le feu à leur établissement. Dans le C.E.T. de la rue Clavel, comme dans beaucoup d'autres, le climat est tendu. Il y a eu de nombreux renvois depuis le début de l'année. Le C.E.T. est fréquenté par des élèves qui sortent pour la plupart des classes de transition et qui ont le sentiment d'être des laissés-pour-compte.

Les dégâts s'élèvent à quelques dizaines de milliers de francs, compte non tenu des murs de ces « classes-wagons », en service depuis vingt-cinq ans, qui n'ont plus de valeur.

A Angers

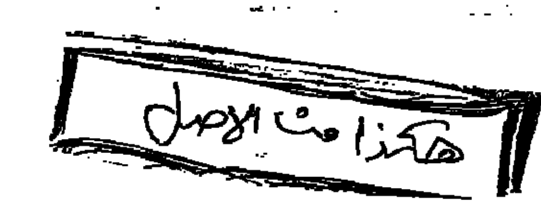
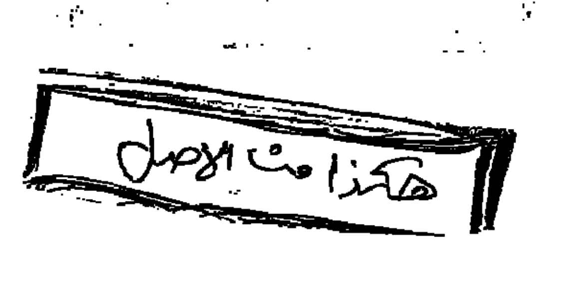
LE PASTEUR CHEVALLIE[R] EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

Le pasteur Max-Alain Che[val]lier, de Strasbourg, a été [...] dans la nuit du 20 au 21 m[ai à] Angers, où se tient son sy[node] national, président du co[nseil] national de l'Eglise réformé[e de] France.

[Né en 1922 à Cercoux (Char[ente-]Maritime), le pasteur Chevalli[er a] été précédemment l'équipier [...] Cimade, service d'entraide œc[umé]nique, secrétaire général de la [Fédé]ration française de l'Associ[ation] chrétienne d'étudiants, et past[eur à] Alger de 1955 à 1963.

Docteur en théologie, exégète [du] Nouveau Testament, il est actu[elle]ment professeur à la facult[é de] théologie de Strasbourg. Il succ[ède à] ce poste au pasteur Jacques M[...] élu, le 26 février dernier, pré[sident] de la Fédération protestant[e de] France en remplacement de M. Courvoisier.

L'Eglise réformée de Franc[e est] la première par le nombre des [...]ses qui composent la Fédér[ation] protestante de France.]

Le Monde aujourd'hui



—Vous me semblez normal, ayant des idées cochonnes, menant une vie de cochon et ne rêvant que de cochonneries.

RETROUVAILLES

Un dîner à Tanger

par MICHEL TOURNIER (*)

ETAGEE autour de nous sur sa colline crayeuse, Tanger allumait ses mille fenêtres. A l'horizon, la nuit tombait sur le rocher de Gibraltar. A notre droite, la lune montait au-dessus des eaux calmes de la Méditerranée. A gauche, les vagues tumultueuses de l'Atlantique noyaient les dernières lueurs du couchant. Edmond Charlot venait d'évoquer son enfance algérienne, les tremblements de terre qu'il avait traversés, le premier surtout, dont il ne pouvait se souvenir et qui avait fait crouler sa maison natale sur son berceau, tandis que ses parents dînaient au jardin. Il avait aussi connu les derniers nuages de sauterelles. Etrangement, c'était surtout le bruit de ces deux fléaux qui avait marqué sa mémoire, grondement caverneux, tellurique, fondamental du séisme ; craquettement furieux, innombrable, vertigineux des gros criquets en train de déshabiller un arbre de toutes ses feuilles.

Puis il raconta son amitié pour Albert Camus, dont il fut le premier éditeur dès avant la guerre ; le groupe de la revue Fontaine, qui réunissait également Henri Hell et Max-Pol Fouchet. C'étaient les derniers temps, illuminés de jeunesse et d'esprit méditerranéen, d'une terre que beaucoup croyaient française à tout jamais, les dernières clartés d'un âge d'or. Ensuite, ensuite...

Il nous dit encore qu'à Tanger il se sentait curieusement déporté vers l'ouest, et qu'il s'efforçait de tourner le dos à l'Océan, restant obstinément fidèle à ses origines. Déjà Ulysse, dérivant pendant dix jours sous un vent de tempête, s'était vu emporté « au bout du monde », et avait échoué dans la grotte de Calypso que Victor Bérard a pu situer très précisément à deux pas d'ici, près de Ceuta, petite ville espagnole qui doit son eau douce à la quadruple source mentionnée dans l'Odyssée.

Pour les purs Méditerranéens, ces confins occidentaux (le Maroc, c'est le Maghreb-El-Aqsa, le pays de l'extrême couchant) ne sont pas sans maléfices. Charlot nous rappela que le jardin des Hespérides, où Hercule couronna ses douze travaux héroïques, se trouvait également non loin de là, à Lixus, devenu Larache. Enfin, il rapporta le dernier grand mystère de cette terre, mystère montagnard, celui-là. Il y a quelques années, une petite communauté juive installée dans la vallée du Drâa, au sud d'Ouarzazate, a disparu, s'est littéralement volatilisée, avec une bibliothèque de manuscrits sacrés inestimables.

Depuis trop d'années, j'avais préféré la Tunisie au Maroc pour n'être pas sensible au contraste. Maroc-Tunisie. Rarement deux noms ont marié plus heureusement la lettre et l'esprit, le premier par sa brièveté sèche et minérale, le second par son tutoiement caressant et charnel. Je venais de traverser des paysages splendides, d'une grandeur et d'une austérité farouches, et de me frotter à des gens hautement intelligents, mais difficiles, ombrageux, peu ouverts à l'humour.

Pour beaucoup, le Maroc, c'est Marrakech, ville fiévreuse, musquée, frénétique, cynique, qui prend le voyageur par les épaules et qui ne le lâche plus. La trop fameuse place Jema-El-Fna s'agite comme un grand cirque permanent, avec ses rôtisseurs, ses jongleurs, acrobates, devins, conteurs, arracheurs de dents, marchands de kif ou d'amour. Mais ma vision était illuminée et approfondie par la présence à mes côtés d'un photographe américain de génie, Arthur Tress, qui faisait partout surgir sous nos pas des figures et des scènes qui se ressemblaient dans leur hiératisme cruel et loufoque, parce qu'elles répondaient toutes à son appel. Dans la médina de Marrakech, son instinct l'a conduit ainsi tout droit à une étrange boutique pleine d'images, mais dont la façade affectait l'aspect d'une cage à fauves.

Le patron, qui nous fit les honneurs, se présenta comme artiste photographe, un confrère d'Arthur Tress en somme. Sa spécialité : le portrait-rêve. Quand un client se présente, il commence par le soumettre à une psychanalyse de sa façon. Puis il se met au travail. Il peint un décor en trompe-l'œil, il rassemble des accessoires, il fournit un costume, il dessine un maquillage. Vous voilà devenu, conformément à votre rêve secret, Al Capone, coiffé d'un borsalino rabattu sur l'œil, braquant une mitraillette dans une rue de Chicago qui paraît sortir de la palette du douanier Rousseau. Ou bien, ceint d'un pagne en simili-léopard, vous êtes Tarzan gonflant ses pectoraux entre un lion empaillé et une panthère de papier mâché sur fond de lianes et de fougères arborescentes. Ou encore, prince des Mille et Une Nuits, vous trônez couvert de soie et de bijoux au milieu d'un parterre de femmes capiteuses. Et tout cela parfaitement sérieux, grave, sévère même, car ici on n'est pas à la foire, on ne plaisante pas avec les rêves...

(Lire la suite page 8.)

★ De l'académie Goncourt.

RENCONTRE

Slimane, de Fleury-Mérogis

« MAIS qu'est ce que j'en ai à faire, moi, de votre vie, rien du tout ; je la connais pas ; moi, je veux me marier avec la mort une fois pour toutes, et je recommencerai. Hier soir, j'ai cru que ça serait fini, allez, au revoir tout le monde. J'ai avalé trente cachets à la file, faut le faire. Il y a ces idiots au restaurant, ils m'ont versé une bouteille d'huile sur la tête, ils disaient que j'avais foutu du sel dans leur café ; du sel, ça tient pas debout, vous comprenez ?

— Ce n'est pas pour ça que tu as voulu mourir ?

— Si, c'est pour ça, parce que j'en ai eu marre. Ecoutez : ensuite, je vais aux toilettes pour me passer les cheveux sous la flotte, et quand je reviens m'asseoir pour bouffer, ces idiots qui recommencent et qui m'envoient mon potage dans la gueule. Alors, je suis retourné aux toilettes et j'ai avalé les trente cachets ; trente, vous comprenez ?

— Et tes parents, tu y as pensé ?

— Ah ! certainement pas ! Certainement pas. D'abord, mon père, je sais plus où il est depuis toujours. Ma mère est à Saint-Denis. Elle travaille dans une blanchisserie.

— Tu la vois, ta mère, tu l'aime bien ?

— Je la vois par-ci, par-là, je lui porte mon linge à laver. Oh non ! elle, elle s'occupe pas, ça lui fait ni chaud ni froid ! Ah ! mon frère ! Oui, il m'aurait regretté, mon frère ; il a dix-neuf ans, deux ans de plus que moi ; lui, il a un boulot sérieux, on se voit dès qu'il a le temps...

— Il pourrait t'aider, ton frère.

— Il aide déjà ma mère, parce qu'elle y arrive pas ; j'ai encore quatre frères et sœurs là-bas. *Mon frère, il lui apporte de l'argent* toutes les semaines... Vous savez, ce matin, je me suis réveillé tout seul dans une chambre que je connaissais pas et je me rappelais rien. Et puis, j'ai vu que c'était un hôpital, et ça m'est revenu, hier soir. Je me suis habillé et je suis parti.

Fiancé avec la mort

— Tu as prévenu quelqu'un ?

— Personne. Ils doivent me chercher. Ils me verront peut-être encore ; je recommencerai la prochaine fois, la prochaine fois que je serai embêté par des idiots pour rien. Je suis fiancé avec la mort. Est-ce qu'on vous a dit si j'ai mangé ma côte de porc, au restaurant ? J'avais demandé une côte de porc avec des choux de Bruxelles avant de prendre les cachets. Je voulais manger bien avant de tomber dans le néant. Ah ! vous ne savez pas...

— Qu'est-ce que tu vas faire, maintenant ?

— Je vais téléphoner au juge pour qu'il me remette à Fleury-Mérogis. Oui, parce que là-bas j'ai une cellule à moi, je l'ai décorée, je suis tranquille. Je fais des poèmes, je lis, je dessine. La poésie et les dessins, c'est seulement ça qui m'intéresse. tiens, regarde dans mon sac. mais si, regarde, tu vois les livres, sors-les, voila : Baudelaire, Rimbaud, Villon, ils sont beaux, dis-le. Jamais je les montrerai aux mecs, ils me les déchireraient, ils arracheraient toutes les pages. A Fleury personne y touche, tu comprends ? Comment tu t'appelles ?

— Olivier.

— Tu as des enfants ?

— Oui.

— Tu as l'air d'être dans une famille aisée. Tes enfants sont pas malheureux, ça se voit rien qu'en te regardant. Moi, j'aimerais un chien, un petit, un chiot, qui serait avec moi.

— Ça ne manque pas, les chiens.

— Oui, mais il pourrait pas venir à Fleury, et quand je suis pas là-bas, ici j'ai pas de domicile, je suis à droite et à gauche. J'ai déjà demandé.

OLIVIER RENAUDIN.

(Lire la suite page 22.)

Au fil de la semaine

Le phénomène tennis

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES trois coups sont frappés, la grande fête du tennis va commencer. Pendant deux semaines, du lundi 23 mai au dimanche 5 juin on se bousculera à l'orée du bois de Boulogne, aux portes du vieux stade Roland-Garros — des portes qu'il faudra fermer devant la foule, comme ce fut le cas à cinq reprises l'an passé — pour les Internationaux de France. On prévoit cent soixante mille entrées, près de douze mille par jour en moyenne, deux fois plus qu'en 1975, trois fois plus qu'en 1971 ou 1972. Cent vingt-huit joueurs, soixante-quatre joueuses de trente nationalités disputeront les sept tours des barrages qu'un seul champion et une seule championne franchiront. Quatorze télévisions ont demandé à retransmettre les matches les plus spectaculaires et au moins la finale.

Avec Wimbledon, Forest-Hills et l'Australie, les Internationaux de France constituent l'officieux championnat du monde de tennis, un championnat dans lequel, en simple, deux joueuses et deux joueurs seulement, dont l'un deux fois, ont réussi le fabuleux « grand chelem » (1).

Sans chauvinisme, mais tout de même un peu déçus, les spectateurs français regretteront, une fois de plus, que leurs compatriotes soient absents de la finale. Quelques nostalgiques ne manqueront pas de soupirer, selon le rite, en évoquant la grande époque des « Mousquetaires », les victoires historiques d'Henri Cochet, René Lacoste et Jean Borotra, vieilles d'un demi-siècle ou presque. D'autres se contenteront de raconter, pour la millième fois, le triomphe de Marcel Bernard, dernier vainqueur français des Internationaux, battant en cinq sets le Tchèque Drobny en 1946, tandis que la même année Yvon Pétra triomphait à Wimbledon. Et peut-être les rencontreront-ils au détour d'une allée ou au coin d'une tribune, car ils sont, l'un et l'autre, organisateurs, aux côtés de Pierre Darmon, de ces journées. Mais on rappellera aussi que Darmon, précisément, alla jusqu'en finale en 1963, que Françoise Durr triompha en 1967, que Patrick Proisy fut, lui aussi, finaliste en 1972 et François Jauffret demi-finaliste en 1974.

***

Tout cela est bel et bon, mais ce n'est pas du sport, c'est un spectacle. Les supporters font volontiers penser à ces combattants du Café du Commerce qui s'exclament : « Nous avons pris Berlin ! » alors qu'ils n'ont pris, en réalité, que deux demis. D'ailleurs, le tennis n'est-il pas un jeu de riches, l'affaire d'une poignée de favorisés ? A une époque où on loge une famille dans 16 mètres carrés, bâtiment n° 11, escalier D, vingt-septième étage, couloir nord, porte 74, seuls les privilégiés peuvent disposer de l'espace qui leur est nécessaire pour installer un court, des moyens nécessaires pour l'entretenir, sans parler de l'équipement, de plus en plus coûteux. Et puis il y a ces règles désuètes, l'anglomanie de ceux qu'on nomme encore des tennismen, car il s'agit, chacun le sait, d'un sport aristocratique, si on a pu dire du rugby qu'il était, lui, un jeu de voyous mais pratiqué par des gentlemen.

Alors qu'on montre aux téléspectateurs quelques beaux échanges, qu'on détaille pour les fanatiques les finesses de telle balle de match, que quelques dizaines de milliers de Parisiens préfèrent un après-midi au grand air à une séance de cinéma, c'est très bien. Mais ne confondons pas le tennis avec les sports populaires, le football, le rugby, l'athlétisme, le cyclisme, la natation, le ski même, ceux que l'on apprend dès l'école, que tout le monde peut pratiquer, qui sont familiers à un vaste public sensibilisé par les médias à la Coupe du monde, au Tournoi des Cinq Nations, au Tour de France, aux Jeux olympiques...

Eh bien non ! le tennis, ce n'est pas cela, pas du tout. C'est au contraire le premier sport populaire individuel en France, avec 500 000 licenciés (c'est-à-dire joueurs inscrits à un club reconnu par la Fédération française, clubs actuellement au nombre de 3 200 en chiffres ronds) et, en tout, près d'un million de pratiquants. Seul le ski atteint des chiffres comparables, mais le développement du tennis est si constant, si rapide, qu'il est en train de prendre décisivement l'avantage. La courbe de ses progrès est en effet impressionnante : environ 100 000 licenciés en 1965, 150 000 en 1969, 200 000 en 1971, 300 000 en 1975. La barre des 500 000 est sur le point d'être franchie en 1977. On prévoit, on espère approcher les 800 000 en 1980, le million peut-être un jour.

En haut, tout en haut du tableau, les joueurs et joueuses classés. Ils étaient, ensemble, une centaine à peine il y a peu d'années, dont une dizaine en première série. Aujourd'hui, pour 30 joueurs et joueuses de première série, on ne compte pas moins de 10 000 joueurs et 3 000 joueuses dans les seconde et troisième séries. Et la Fédération envisage de créer bientôt une quatrième série.

Les 30 champions et championnes de notre première série figurent pour la plupart parmi les quelque 400 joueurs et 200 joueuses, amateurs ou professionnels, connus dans le monde entier. Pour ceux-là, leurs performances sont répertoriées, les résultats de chacun de leurs matches enregistrés par un ordinateur qui peut à tout moment établir le classement mondial. Il va sans dire que ceux qui occupent les tout premiers rangs sont les vedettes du tennis mondial et que leurs raquettes sont « cousues d'or » (2). Mais au fur et à mesure qu'on s'éloigne de ces quelques champions exceptionnels le pactole se tarit très vite, et un très bon joueur, même figurant au classement mondial, ne parvient que difficilement à vivre du sport.

On peut discuter et même déplorer cette situation. Estimer par exemple que, puisqu'il s'agit d'un sport de plus en plus répandu, la formation et l'entraînement des joueurs, même s'ils ne sont pas des « espoirs », exigeraient un encadrement beaucoup plus généreux que ce n'est actuellement le cas en France (en chiffres ronds : 430 professeurs, 520 moniteurs, 3 800 éducateurs nationaux). Et encore que, s'il peut paraître parfaitement normal que des champions exceptionnels gagnent beaucoup d'argent, il serait bien nécessaire que les jeunes joueurs doués soient encouragés, mis en mesure de développer leur valeur et que pour cela ils bénéficient de conditions matérielles supportables.

L'équipement pose aussi des problèmes : la construction d'un court en dur coûte actuellement de 80 000 à 120 000 F, et la moitié environ pour un court en terre battue, mais son entretien en double le prix. Combien de municipalités pourraient obtenir des subventions et l'ignorent, comme elles ignorent aussi que les six courts qui représentent à peu près la surface d'un terrain de football atteignent généralement un coefficient d'occupation très supérieur ? Sur tout cela et d'autres aspects du renouveau du tennis, il y aurait certes beaucoup à dire.

***

Le plus étrange, c'est tout de même que ce sport vieillot, hérité du jeu de paume de nos ancêtres, connaisse aujourd'hui un tel regain. Ses règles n'ont pratiquement pas changé — à part quelques détails tout à fait mineurs — depuis un siècle, depuis que le major anglais Wingfield vendait dans une boîte aux amateurs deux raquettes, un filet et des balles avec leur mode d'emploi.

Wimbledon, la Mecque du tennis, fête cette année son centenaire et, l'an prochain, Roland-Garros, monument national érigé en 1928 pour le triomphe des « Mousquetaires », célébrera son cinquantenaire. Le plus ancien club français a été fondé à Dinard en 1878, le premier championnat national s'est joué en 1891 et a été ouvert aux joueuses en 1897, le saladier d'argent de la Coupe Davis se promène depuis 1900 entre les Etats-Unis, l'Australie et la Grande-Bretagne, à quatre exceptions près (3).

Dans l'histoire déjà longue du tennis, les périodes éclatantes alternent avec les années grises. Mais ces variations, jusqu'à présent, n'intéressaient guère qu'un nombre réduit de pratiquants et un public assez restreint de supporters, tantôt attirés par quelques champions et par quelques épisodes spectaculaires des compétitions, tantôt peu intéressés par un sport de luxe considéré comme un passe-temps de vacances pour privilégiés. Voici que, au fil des dix ou quinze dernières années, tout change, et de plus en plus vite. Cent millions de joueurs et de joueuses dans le monde, dont près du tiers aux Etats-Unis, un bon million en France, dont la moitié de licenciés, c'est le grand essor populaire, c'est vraiment le « phénomène tennis ».

(1) Donald Budge en 1938, Rod Laver en 1962 et 1969, Maureen Connolly en 1953, Margaret Court en 1970.

(2) L'expression est d'Olivier Merlin décrivant « les nouveaux visages de Roland-Garros » dans le bel album *Cinq Cents Ans de tennis*, de Gianni Clerici, qu'il a adapté en français avec Fabio Rafaelli (Hatier, 1976. Avec 1 600 photos noir et couleur, 336 pages, 200 F.)

(3) France, de 1927 à 1932 inclusivement, Afrique du Sud en 1974, Suède en 1975, Italie en 1976.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

THE TIMES

L'arme anti-Amin

Les Anglais ont peut-être enfin trouvé le moyen de dissuader le maréchal Amin de venir assister à la conférence du Commonwealth, qui se tiendra à Londres le mois prochain. Selon *THE TIMES* : « *Une plainte vient d'être déposée contre le président Amin pour la mort de Mme Dora Bloch, tuée après le coup de main israélien qui permit de sauver les autres victimes de l'affaire d'Entebbé. La plainte en dommages et intérêts concerne aussi le major Farik Minawa, du service de renseignements ougandais qui, selon le député travailliste Greville Janner, a assassiné Mme Bloch.*

» *Le plaignant est M. Ilan Hartuv, cinquante ans, le fils aîné de Mme Bloch, qui habite Jérusalem et qui voyageait avec elle. Il estime que la mort de sa mère a été provoquée* « par la » négligence, un ou des actes délibérés des accusés, de leurs » serviteurs ou de leurs agents ».

» *M. Janner a déclaré que le président Amin étant chef d'un pays du Commonwealth a théoriquement droit à l'immunité diplomatique, mais cette immunité pourrait être levée.* « Si le » président maintient qu'il est innocent de la mort de » Mme Bloch, il devra se préparer à se présenter devant la » justice britannique », *assure-t-il.* »

Herald Tribune

Les vrai (e) s dur (e) s

« *Selon Scotland Yard*, écrit le quotidien américain *INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, le nombre de femmes cambrioleurs s'accroît à Londres. Les limiers anglais ont fait cette découverte en remarquant le nombre de bouteilles de parfums entamées qui disparaissent avec l'argenterie, les bijoux ou l'argent liquide.* « Ce ne sont » certainement pas les zèbres que nous connaissons déjà » qui les emportent », *disent-ils.*

» *Le commissaire adjoint Jack Wilson estime que les cambrioleurs opèrent maintenant par équipes mixtes. Les femmes sont utilisées pour faire le guet, comme appâts ou pour pénétrer par des lucarnes ou des fenêtres qu'un homme ne pourrait pas franchir.*

» *Autrefois*, dit le commissaire Wilson, *un homme n'aurait jamais imaginé emmener une femme faire un pareil travail, de peur qu'elle ne flanche ou ne fasse des bêtises. Mais aujourd'hui, elles sont aussi solides qu'eux. Certaines sont de vrai(e)s dur(e)s.* »



Un canon au-dessus de tout soupçon

Le quotidien suisse *24 HEURES* est scandalisé. Il écrit : « *Un canon antiaérien Oerlikon de 35 mm, avec visée automatique radar, a occupé une place de choix à la récente Foire du Rand en Afrique du Sud, où il figurait au stand de l'armée sud-africaine aux côtés d'un hélicoptère Super-Frelon et d'un Mirage construit dans le pays sous licence.*

» *Pourtant, depuis une dizaine d'années, la Suisse ne participe plus officiellement à la Foire du Rand. Pourtant, l'Afrique du Sud a été placée, il y a des années déjà, sur la liste des pays auxquels la Suisse refuse de vendre du matériel de guerre (...).* »

La réponse à ce mystère est simple : « *La firme constructrice du canon, Buehrle, n'a point sollicité d'autorisation spéciale. Elle n'en avait d'ailleurs pas besoin, si, comme elle l'affirme, l'arme a été construite en Italie et vendue directement par sa filiale milanaise.*

» *On peut se demander si la loi sur le matériel de guerre, sinon dans la lettre du moins dans l'esprit, ne permettrait pas de punir les entreprises suisses dont les filiales étrangères se chargent de ce que la maison mère ne peut plus faire. La morale, semble-t-il, y trouverait son compte.* »

DER SPIEGEL

Fâcheux lapsus

L'hebdomadaire de Hambourg, *DER SPIEGEL*, rapporte : « *La commission gouvernementale pour l'égalité des chances à Londres s'est préoccupée de la grogne de l'hebdomadaire féministe* The Spare Rib. *Elle a d'abord organisé un séminaire sur le thème « La femme dans les médias », puis en a envoyé le compte rendu à la rédaction de l'hebdomadaire en indiquant « Cher monsieur... ». Malheureux lapsus !* »

The New York Times

Miracle à Manor Villa

A l'intention des promoteurs immobiliers qui ont des difficultés à vendre leur production en période de récession.

Selon *THE NEW YORK TIMES*, « *il y a trois mois, la résidence Manor Villa, à Austin (Texas), était sur le point d'être démolie. Quelques-uns seulement de ses soixante-dix-huit appartements étaient occupés ; la plupart servaient de « planques » à de petits malfaiteurs locaux. Il y avait eu un meurtre, et plusieurs locataires avaient cessé de payer leur loyer.*

» *Mais une miraculeuse rénovation urbaine vient de ressusciter la résidence. Au lieu de la faire démolir, les promoteurs de Manor Villa y ont investi 80 000 dollars (400 000 francs), ils ont refait les appartements à neuf et augmenté les loyers de 10 %. En un mois, le tiers des appartements a été loué par des étudiants de l'université du Texas, des hommes d'affaires et des membres des professions libérales. Le sauveur de Manor Villa est un jeune Newyorkais barbu, membre du parti libertaire, qui a persuadé les promoteurs de transformer leurs équipements en un phalanstère pour individus libérés (...). Mais pour la majorité des habitants d'Austin, Manor Villa est simplement devenu un endroit où on se promène tout nu (...).*

» *Une pancarte accrochée derrière la grosse grille de fer forgé suggère aux visiteurs de ne pas entrer s'ils risquent d'être « offusqués par la vie libérée qui règne en ce lieu », libération qui implique « le nudisme et divers jeux dans la piscine et en autres lieux.* »

Lettre de Sao-Tiago

Une agriculture sans eau et sans terre



A Sao-Tiago, la plus grande des îles de l'archipel du Cap-Vert, on cite le cas d'esclaves affranchis au début du siècle dernier qui, plutôt que de continuer à travailler pour leurs anciens maîtres, *et prétendant subvenir seuls à* leurs besoins, broyèrent les pierres qu'ils ramassèrent pour en faire la terre cultivable qui leur manquait (1). Bien que toute la population de Sao-Tiago vive de l'agriculture, l'eau et la terre continuent d'y faire défaut. Dix années consécutives de sécheresse et la persistance, momentanée semble-t-il, d'un système archaïque de propriété foncière, réduit *à la condition de sous-prolé*tariat paysan les cent cinquante mille personnes qui sont concentrées sur ces 1 000 kilomètres carrés de rocs basaltiques.

Pour des raisons idéologiques évidentes, les historiens polémiquent à perte de vue pour savoir si l'île était ou non peuplée, lorsque, à l'aube de la deuxième moitié du quinzième siècle (2) le navigateur portugais Diego Gomes, qu'accompagnait un marin génois dénommé Antonio da Noli, y toucha terre. *Pour les zélateurs de la colo*nisation portugaise, l'archipel que bat la grande houle atlantique, à 500 kilomètres des côtes sénégalaises, était entièrement vierge. Pour d'autres, utilisant les forts vents d'est, des Noirs ouolofs fugitifs *firent souche ici*, avant que les souverains très catholiques aient fait don de ce sol si ingrat à des seigneurs de l'Algarve, province méridionale du Portugal.

Les exégètes paraissent pourtant à peu près d'accord sur deux points : le premier métis de l'île est né neuf mois, au plus tard, après le débarquement des premières esclaves noires à Sao-Tiago ; en dépit de la multiplicité des métissages, Sao-Tiago est la plus noire des terres de l'archipel.

Jusqu'à la veille de la proclamation de l'indépendance de l'archipel, Sao-Tiago appartenait à trois familles. Celles-ci y maintenaient un régime féodal apparemment inamovible, reposant sur un réseau étroit de clientèles qui *avaient, seules, accès au travail rémunéré.* Cette situation archaïque, héritée de l'époque de la traite des esclaves, explique les jacqueries dont, après les révoltes d'esclaves, le pays fut le théâtre *jusqu'au début du vingtième siècle.*

FIDELEMENT attachés à la langue créole, curieusement apparentée à celle de l'île caraïbe de Curaçao, les *rebelados* sont les descendants, soit des esclaves « sauvages » négociés chez les roitelets du littoral ouest-*africain, soit des esclaves ladim.* Ces derniers parlaient soit le portugais, soit le créole, et faisaient donc *prime* sur les *plantations brésiliennes*, où ils étaient plus aptes à comprendre les commandements des conducteurs de travaux. En *effet*, Sao-Tiago n'abritait pas seulement, au quinzième et au seizième siècle, de simples entrepôts d'esclaves, mais aussi des *haras humains* (3). *C'est dans ces* véritables fermes d'élevage que l'on « fabriquait » des ladim, destinées aux terres à sucre des Amériques.

Après le déclin de l'odieux commerce de la traite, les Portugais abandonnèrent l'île aux Africains et se replièrent en partie sur Sao-Tomé — au sud de l'équateur, — où l'exubérance du climat permettait la culture du cacao. Livrés à eux-mêmes, les insulaires connurent un mode de vie d'autant plus misérable que des sécheresses cycliques ravageaient le pays, détruisant sur pied les récoltes. Comme en Irlande à pareille époque, des milliers de paysans sans terre moururent de faim, au milieu de l'indifférence générale *de leurs contemporains,* tandis que des milliers de leurs frères quittaient leur patrie pour le Nouveau Monde.

« *Pour éviter que les famines ne tournent à l'extermination totale des Cap-Verdiens, le gouvernement de Lisbonne recourut au système de l'apoio* », nous explique un jeune agronome récemment formé au Portugal. « *C'est alors qu'en échange d'un salaire minime ou de maigres rations de céréales importées les insulaires furent conviés à empierrer les pistes, manière absurde de contraindre les gens à un travail dépourvu de toute portée économique à long terme* », ajoute-t-il. Ces « *routes de la misère* », véritable travail d'orfèvre, réalisées par des carriers qui « ciselèrent » chaque *morceau de basalte au marteau,* font penser aux murailles de pierre construites par les paysans irlandais qui, après avoir été chassés de leurs terres par les *landlords*, furent ainsi secourus par la monarchie anglaise.

LORSQU'ON apprend, de la bouche même d'un expert des questions agricoles, que Sao-Tiago est la plus grande des îles *du Cap-Vert, qu'elle abrite plus de* la moitié de la population de l'archipel et qu'elle recèle les plus grandes potentialités productives, on mesure la tragique pauvreté de cet ensemble. Les chiffres que nous cite notre hôte sont d'ailleurs terrifiants, par la réalité désastreuse qu'ils expriment : « *La densité réelle est de cent vingt-cinq personnes actives par hectare de terre irriguée et de quatorze personnes par hectare de terre mis en valeur par culture pluviale...* »

A *l'extrémité occidentale de la* zone sahélienne, les paysages de Sao-Tiago font penser à ceux, tout à fait orientaux, du Territoire *français des Afars et des Is*sas. Marqués par le volcanisme, calcinés par un soleil de plomb, dont aucun nuage n'adoucit la brutalité des rayons, balayés par un vent incessant qui couche la cime des arbres parallèlement au sol, ils sont comme taraudés par la sécheresse.

La terre, ou ce qui en tient lieu, passe par toutes les nuances des noirs, des gris, des bruns, des roux et des ocres. Seuls, le blanc des salins, et, exceptionnellement, le vert d'une végétation clairsemée atténuent l'impression de désolation qu'inspire cet amas chaotique, néanmoins « civilisé » par ces véritables oasis que constituent de rares vallées irriguées, comme celles de Santa-Cruz ou de Sao-Domingo.

Dans les chaumes roussis, drus comme les poils d'un tapis-brosse, d'un champ de maïs et l'*achada* (plateau) Sao-Felipe, quelques glaneuses ramassent les dernières tiges de céréales, utilisées comme fourrage pour alimenter les chèvres, comme bois de chauffage pour cuire la purée de maïs et les haricots, qui constituent le brouet quotidien. Devant les chaumines, dont les murs de basalte sont à peine appareillés, déambulent quelques gorets anthracite, « *nourris avec les résidus de l'alimentation humaine* » (on se demande lesquels) et des chèvres qui, « *ici, mangent les vieux vêtements et le papier* ».

A quelques pas de ces habitations, propres à tenter les pinceaux de nouveaux frères Le Nain, et qu'eût décrites à ravir la marquise de Sévigné qu'exaltainet les paysans bretons que les gens d'armes s'en allaient pendre à quelque chêne, bruit *l'eau qui coule dans d'étroites* rigoles construites, elles aussi, à mains d'hommes. Nous traversons une partie du millier d'hectares qu'un ancien propriétaire portugais, Almeida Henriques, avait fait planter en fruits et en légumes. Les bana*neraies succèdent aux vergers* et aux hortillonnages. Courbés sur le sol, les journaliers, aujourd'hui payés par l'Etat cap-verdien, jardinent. « *L'ancien maître était le deuxième propriétaire de l'île... après l'Eglise...* », explique un ancien métayer.

Au fond de certains de ces canyons rocheux, à l'ombre des palmiers, croissent des cultures *délicates. Dans un cadre qui rap*pelle les Aurès et les Nementchas du Constantinois algérien, ce sont, parfois encore, *les terres de l'évê*ché de Praïa sur lesquelles peinent durement au soleil les manœuvres. « *Viva a religiao* » (Vive *la religion*) *a pourtant tracé malha*bilement l'un d'entre eux sur le mur d'un des presbytères de l'île. Curieuse soumission des ouailles à leurs pasteurs, que l'on ne retrouve plus en Europe que dans les paroisses bretonnes ou irlandaises les plus reculées et les plus déshéritées. Abandon entre les mains de la providence qui contraste avec ces critiques, ano*nymes elles aussi, vieilles de qua*tre siècles : « *Les gouverneurs, qui sont ici plus que des rois, et, les évêques plus que des papes, nous foulent aux pieds...* » (4).

SI l'Eglise n'a pas laissé que de mauvais souvenirs et bénéficie dans le cœur des Cap-Verdiens, officiellement tous chrétiens, de préjugés restés souvent favorables, l'ancien *pouvoir colo*nial est condamné sans appel par presque toute la population de Sao-Tiago. Il est vrai que, à la pointe septentrionale de l'île, subsiste un témoignage concret de l'un des aspects les plus odieux *du fascisme portugais : le bagne de* Tarafal.

C'est ici que mourut Bento Antonio Gonçalves, premier secrétaire du parti communiste portugais, comme le rappelle une croix de pierre du cimetière du camp, *portant son nom* et deux dates : 1900-1942. C'est ici également que, nous dit un confrère cap-verdien, passa de longs mois un détenu angolais inconnu qui devait, plus tard, beaucoup faire parler de lui : Agostinho Neto, devenu depuis lors *président* du Mouvement populaire de l'Angola et président de la République angolaise.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Alfredo Margarido, « L'archipel du Cap-Vert. Perspectives politiques », dans la *Revue française d'études politiques africaines*, n° 25, p. 57.

(2) En 1460 selon les uns, en 1461 ou 1462 selon d'autres.

(3) Comme ceux décrits par Kyle Onstott dans son roman *Mandingo*.

(4) Dans la description de la côte de Guinée du Père Baltasar Barreira (1606), par Guy Thilmans, Bifan, Dakar, t. XXIVb, série B, 1972.

PORTRAIT

Chris Barnard, la bonne conscience

CHRIS BARNARD entend toujours séduire. Pour lui-même certes, car le célèbre cardiologue ne dissimule pas qu'il aime le succès et tout ce qu'il comporte de satisfactions personnelles ; mais surtout pour ses *compatriotes sud-africains*, que leur attachement à la notion exécrée de développement séparé — l'*apartheid* — place au banc des nations.

De passage en France, il y a quelques jours, où il rendait visite à ses éditeurs (1) qui, après *Les hommes ne meurent jamais*, viennent de faire paraître *Afrique du Sud, quatre millions de Blancs, vingt millions de Noirs*, le professeur Barnard en un court *face-à-face* d'une heure, à Paris, nous a semblé moins convaincant que *soucieux* de *convaincre*.

Faisant partie de la caste de privilégiés que constitue la minorité blanche dont il est issu, le célèbre cardiologue ne comprend pas la révolte de Soweto. En dépit de ses qualités de cœur, il reste comme frappé de cécité devant la soif de dignité des Noirs sud-africains. « *Si un enfant sud-africain noir a besoin d'un traitement médical, je suis en mesure, au Cap de lui en offrir un plus valable que celui qui pourrait lui être offert n'importe où ailleurs en Afrique. N'est-ce pas plus important que de lui donner un bulletin de vote ?* »

Devant d'autres questions, le cardiologue de Groote Schuur argumente : « *Ce qui se passe ailleurs en Afrique n'est guère encourageant. Que se passe-t-il en Angola, en Ouganda ? De quels droits politiques disposent les Hutus du Burundi, dont les frères ont été massacrés par les Tutsis ?* » Au nom des injustices perpétrées par certains régimes autocrates d'Afrique noire, il justifie le maintien du développement séparé, proclamant : « *Je suis contre l'apartheid mesquin* (petty apartheid), *contre l'apartheid social, mais je suis pour l'apartheid politique.* »

Après l'avertissement solennel que semblaient porter les émeutes de juin dernier, l'« *hiver brûlant de 1976* » de l'hémisphère austral, le moment n'est-il pas venu de reconnaître l'échec du développement séparé ? *Cette fois encore*, l'avocat se réfugie dans les effets de manches, mettant en cause les tiers, soulignant que les Blancs d'Afrique du Sud ont été dépassés par d'autres sur la voie des excès. « *Partout à travers le monde, la discrimination existe dans les faits. Mais il n'y a qu'en Afrique du Sud que la discrimination existe dans les textes. C'est notre franchise qui nous voue à la réprobation* », dit-il avec conviction.

A l'audition de tels propos, comment croire le professeur Barnard, lorsque, quelques heures plus tard, ayant assisté à la projection du film *Apartheid*, d'Eric Durschmied, au cours de l'émission « l'Evénement », il affirmera (2), en réponse aux questions de ses interlocuteurs : « *Vous verrez que, bientôt, l'apartheid aura totalement disparu en Afrique du Sud* » ? Comme lui, trop de Sud-Africains blancs restent profondément persuadés de la justesse de leur comportement à l'égard des Noirs, trop intimement convaincus du caractère inaliénable de leurs droits, pour être crédibles. Cette bonne conscience *persistante* et l'impatience croissante de la majorité de couleur risquent de servir de catalyseur à la nouvelle explosion de haine raciale qui menace l'Afrique du Sud. — Ph. D.

(1) Pierre Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie, 75006 Paris.

(2) Sur TF 1, le 5 mai.

RETROUVAILLES

Un dîner à Tanger

(Suite de la page 7.)

Pourtant, ce n'est pas de Marrakech que je rapportai l'image-force de ces retrouvailles avec le Maroc. C'est de Casablanca plutôt, de Casa la mal-aimée, la surpuissante, la moins « pittoresque » de toutes les villes marocaines. Le ciel était gris et froid. Une barre redoutable faisait crouler des vagues livides sur les rochers de la corniche avec un grondement de tonnerre. Un vent mouillé balayait d'embruns trois grands immeubles de style H.L.M. en béton brut et secouait à chaque balcon des guirlandes de guenilles noires et blanches. Une poignée de garçons jouaient avec des exclamations rauques à envoyer un ballon contre la façade d'un des immeubles, et les impacts sonnaient comme des coups de poing. Il y avait là une brutalité, une désolation et une énergie qui blessaient et gonflaient le cœur. Fort de ses montagnes, de son océan, de son climat rude, mais aussi de ses affinités ibériques et de son goût pour les chevaux, le Maroc sait mal sourire, mais il augmente la taille et élargit la poitrine de ceux qui l'aiment et le comprennent.

L'un des convives écoutait en silence les souvenirs d'Edmond Charlot et mes propres impressions. Ses lunettes studieuses de savant théologien n'adoucissaient pas son visage ascétique, aiguisé au vent du désert et au feu de l'action politique. Nous connaissions la fabuleuse aventure de Muhammad Asad, et elle donnait un écho extraordinaire au moindre de ses propos (1).

Juif autrichien, né avec le siècle à Lwow en Galicie orientale, il avait découvert le Proche-Orient en Palestine dès 1922 comme correspondant d'une agence de presse berlinoise. Sa métamorphose s'opère en peu de temps. Il adopte l'islam (« Moins une religion qu'une manière de vivre »), *la langue arabe, un nom nouveau, le désert et son mode d'emploi naturel, le nomadisme* (« Si l'eau d'un étang reste immobile, elle devient fétide ; elle reste limpide si elle coule. Ainsi de l'homme qui voyage. »), *et surtout la cause des pays arabes contre leurs colonisateurs occidentaux.*

Son aventure devient alors celle d'un Lawrence d'Arabie qui aurait réussi parce qu'il aurait eu la force et le courage d'arracher toutes ses racines occidentales au lieu de chercher un impossible compromis. Bédouin parmi les bédouins, il a lutté en Cyrénaïque contre les Italiens, il a été le conseiller politique d'Ibn Saoud, il a connu l'ivresse mystique du pèlerinage à La Mecque.

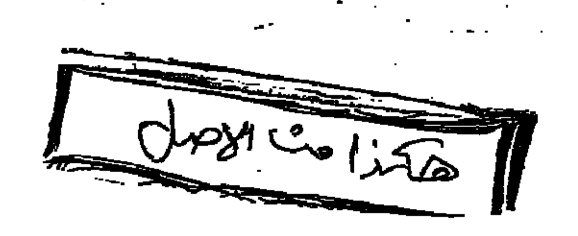
Mais ce n'était encore qu'une première étape et une préparation à l'œuvre grandiose qui se situerait à la fois en Extrême-Orient et sur l'embouchure de l'Hudson. On parlait depuis longtemps de la création, au nord du continent indien, d'un grand Etat islamique. Lorsque le Pakistan fut créé en août 1947, Asad était là, portant le jeune Etat sur les fonts baptismaux, se faisant délivrer le premier passeport pakistanais de l'Histoire, et c'est lui qui le représenta avec rang de ministre plénipotentiaire auprès des Nations unies à Paris, puis à New-York.

Aujourd'hui retiré à Tanger, au pied des Colonnes d'Hercule, Asad met la dernière main à une traduction commentée en anglais du Coran. Cette retraite que le destin lui a assignée pour l'achèvement de cette œuvre sacrée est chargée de signification. Gibraltar, n'est-ce pas le trou de serrure par lequel le monde méditerranéen, équilibré, mesuré, limpide, fini, regarde avec effroi l'infini brumeux et brutal du grand Océan ?

MICHEL TOURNIER.

(1) Muhammad Asad, *le Chemin de La Mecque* (Fayard).





ns eau et sans terre

Un dîner à Tanger

RADIO-TELEVISION

POINT DE VUE

Autre chose, mais comment ?

par MAURICE SEVENO (*)

EN 1978 : la gauche accède au pouvoir. Immédiatement le gouvernement est confronté à d'immenses problèmes économiques et politiques.

Des problèmes tellement importants que ceux de la Radiotélévision française et de la communication audiovisuelle en général risquent d'apparaître comme mineurs. Ce serait une erreur de les considérer comme tels, car le pouvoir de gauche sera aussi jugé sur la manière dont il donnera la parole aux citoyens, respectant en cela, stricto sensu, ses multiples professions de foi en faveur de la liberté d'expression, voire même de l'exercice des libertés tout court.

Aujourd'hui, le projet autogestionnaire du parti socialiste devrait être décisif pour aborder les problèmes sous un angle entièrement neuf.

« Les » problèmes, en effet, car ils sont multiples et complexes.

***

Tout d'abord celui du monopole. Celui-ci est le type même du débat biaisé.

Aujourd'hui, tout comme l'O.R.T.F., le monopole n'existe plus (sauf à considérer le texte de la loi de 1974, obsolète dans la pratique quotidienne et qu'il conviendra de changer).

A ce propos, une question se pose : le pouvoir de gauche est-il prêt à entretenir cette fiction hypocrite du monopole d'émission appartenant à l'Etat, alors que des dérogations ont été accordées à des groupes financiers eux-mêmes monopolistes et qui saturent le territoire national avec des émetteurs de 3 000 à 5 000 kW sur ondes longues (R.T.L., Europe I, R.M.-C., Sud-Radio).

C'est là une spécificité bien française. Car lorsqu'on évoque une situation « à l'italienne » pouvant surgir en France à la suite d'un abandon de monopole tel que la RAI a été obligée de le consentir, on omet de souligner une différence essentielle : c'est qu'avant l'éclatement du monopole, il n'existait en Italie aucune station publicitaire, alors qu'en France on peut considérer que le marché de la radio commerciale est d'ores et déjà saturé.

Dès lors, le risque de voir apparaître de minuscules stations publicitaires à l'échelon régional ou local est sans portée. Bien sûr il y en aura. Mais celles-ci seront rapidement confrontées à la dure loi du marché. Et bientôt les « gros » de la publicité n'en feront qu'une bouchée, établissant ainsi leur propre police pour maintenir le statu quo.

Non, ce qui est véritablement en cause, c'est la volonté croissante des citoyens de pouvoir s'exprimer à travers un média (radio, télé) qui, jusqu'à ce jour, leur échappe, et faire entendre leurs voix, des voix résolument nouvelles. Et cela, la gauche doit absolument le prendre en compte et réaliser ce souhait sous peine de voir à brève échéance tout le système lui échapper par une éclosion spontanée et illégale de centaines de radio-émetteurs.

Si l'on a la volonté sincère que les groupes, les organisations représentative et les associations puissent s'exprimer, quelle différence y a-t-il que ce soit sur les émetteurs de l'Etat ou à travers leur propre matériel ?

Tous les journaux sont-ils imprimés sur les presses de l'Imprimerie nationale ?

Il existe au contraire un inconvénient majeur à ce que l'Etat conserve ce monopole de diffusion : c'est la mise en cause de sa sincérité. Le fameux cordon ombilical entre le pouvoir et la radiotélévision, tellement dénoncé, serait, dans les faits, maintenu, l'Etat pouvant à n'importe quel moment « couper le courant », c'est-à-dire établir une censure.

Il faut donc que la possibilité soit laissée à ceux qui bénéficieront d'une attribution de longueur d'ondes ou de faire appel à l'assistance technique de l'Etat ou de disposer de leurs propres émetteurs — les seules obligations qui leur seront faites étant celles du droit commun en matière de presse (diffamation, droit de réponse, etc.). Reste à définir qui sera ayant droit et qui attribuera, aux termes d'une nouvelle loi, les fréquences d'émission.

On peut imaginer qu'un « haut conseil de l'audiovisuel » élargi et démocratisé pourrait remplir ce rôle.

***

Si donc le problème du monopole est un faux problème, celui du service public est de toute première importance. Il appartiendra en effet à la gauche — et ce sera son honneur et son mérite — de restaurer le service public de la radiotélévision nationale, dévoyé aujourd'hui par un pouvoir qui s'est lancé, à des fins politiques, dans la voie de la privatisation.

Tenir compte de la situation de fait existante sera faire preuve de réalisme.

La loi de 1974 portant constitution de sept sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. a créé une situation sur laquelle il sera difficile de revenir. On ne refera pas l'O.R.T.F. Il convient de tirer le meilleur parti des structures existantes en démocratisant leur fonctionnement.

La nomination des responsables par les conseils d'administration (et non par le gouvernement), eux-mêmes élargis et ouverts aux forces vives de la nation, sera certainement acquis et apportera enfin la réponse à cette obsédante question de la dépendance étroite de la radiotélévision nationale à l'égard du pouvoir.

Quant à l'organisation du travail, rien ne pourra se faire sans que les professionnels, les personnels, les utilisateurs et l'Etat soient associés dans une large confrontation pour définir des axes de programme, des structures de création, des voies originales pour l'expression de toutes les opinions au sein d'un service public revivifié et dont le principal objectif ne sera plus la servile imitation de la Radio-Télévision commerciale, racoleuse et humiliante pour les spectateurs.

***

C'est ici que se pose un autre problème majeur : celui de la publicité.

Il est un peu facile de ne le traiter que sous l'angle économique.

Si l'on s'en tient à cet aspect, en effet, il semble difficile pour l'Etat de se priver des ressources énormes que lui procurent essentiellement les « spots » publicitaires sur les chaînes de télévision T.F.1 et Antenne 2.

Et pourtant, dans sa première rédaction, le programme commun prévoyait la suppression pure et simple de la publicité de marque sur les antennes nationales. Ce n'était pas un hasard. Les rédacteurs de ce chapitre du programme avaient parfaitement en mémoire les circonstances de l'introduction de la publicité à la T.V.

En avril 1968, Georges Pompidou entamait le processus de privatisation des chaînes TV en imposant une loi autorisant la publicité et qui devait en toute logique aboutir à l'éclatement de l'O.R.T.F.

En réalité, la publicité n'est pas neutre, notamment dans le secteur décisif des programmes.

Il est d'autres incidences de la publicité qui sont rarement évoquées et qui ont leur importance.

Notamment le fait que, eu égard aux tarifs pratiqués par la R.F.P. (Régie française de publicité, qui gère la publicité sur les chaînes) les petits entrepreneurs, les sociétés moyennes n'ont pas accès à l'antenne. Ce sont les sociétés monopolistiques et multinationales qui peuvent, du fait de leurs énormes moyens, payer ces tarifs et, ainsi, asseoir encore mieux leur pouvoir de pression économique.

Autant de données qui posent en fait un rébus quasi indéchiffrable. Comment garantir les ressources nécessaires à une véritable politique de programmes sans que ces programmes pâtissent de l'origine de ces ressources, tout en protégeant les objectifs que se fixera le gouvernement de la gauche ?

Voilà bien du travail en perspective : il est exaltant et requerra la mobilisation de toutes les bonnes volontés.

Et si par malheur (et par impossible) la gauche ne l'emportait pas encore en 1978 ?

Il serait grand temps alors de faire Radio P.S. !

(*) Délégué du P.S. à l'audiovisuel.

LES « VARIÉTÉS » DE MONTREUX

Trop d'incohérence !

CE ne fut pas sinistre à proprement parler. Un brouhaha constant animait le grand hall et les applaudissements qui ponctuaient régulièrement chaque projection, quelle qu'elle fût, prouvaient qu'il y avait bien quatre cents personnes, directeurs de chaîne, producteurs, réalisateurs, journalistes, pour regarder, juger et comparer les trente-trois émissions présentées par vingt-neuf pays du monde entier, plus douze émissions hors concours, soit près de sept heures de projection quotidienne pendant sept jours.

On ne savait pas très bien si les gens applaudissaient par politesse ou par réel enthousiasme, pour se réchauffer ou par chauvinisme, ou simplement parce qu'on était tenu d'applaudir à la fin de chaque projection, quoique aucun ordre écrit, ni invitation orale, ne l'ait spécifié. A la fin, cela mettait un peu de vie dans ces petits boxes ouverts où l'on allait et venait pour compter parfois combien de gens continuaient de regarder jusqu'au bout certains des films dont on se demandait par quel hasard et comment ils avaient pu aboutir là. Le Festival de variétés de Montreux devra montrer plus de rigueur s'il ne veut pas sombrer dans l'incohérence. Savoir sur quels critères était basé le choix des émissions fut une tâche ardue, occupante : les « variétés » par définition regroupent des genres variés et totalement différents, on y retrouve des ballets sur glace et des films comiques, des shows avec vedettes, du cirque, des portraits de vedettes et des rêves poétiques, sortis de l'imagination d'artistes. Quinze, trente ou cinquante minutes : cela rend les comparaisons difficiles. Mais peut-on mettre sur le même plan la simple retransmission d'un concert qui exige des qualités techniques, de son surtout, et une œuvre de fiction que l'on juge à la fois sur la forme et le fond ? S'agissait-il de donner la préférence à l'émission la plus gaie, ou à la formule la plus neuve, la plus inventive ? Les pays avaient-ils envoyé ce qui leur paraissait exceptionnel, le « gratin » ou, au contraire, un exemple de sa production moyenne ? Fallait-il introduire aussi ce qu'on appelle en France le « documentaire de création », genre hybride, à cheval entre le reportage sociologique et la « dramatique », assez éloigné des « variétés », et que l'on vit plusieurs fois pendant le Festival. Sans parler de la question du coût des productions.

Des chaînes américaines comme la C.B.S. disposent pour un show de 500 000 à 700 000 dollars (une vedette peut coûter jusqu'à 35 000 dollars), ce qui est énorme si l'on considère que la France (Antenne 2, par exemple) a, pour un show de la même durée, environ 160 000 dollars, l'Allemagne fédérale 400 000, la Belgique 130 000, la Suisse 60 000 le Portugal 5 000 dollars (évaluation en comptabilité analytique).

Toute sélection est injuste, il faudrait comparer ce qui est comparable ou, du moins, pour clarifier, établir des genres. Le système de notation à Montreux est assez complexe, il tient compte d'éléments nombreux, comme la qualité du son et de l'image, du scénario, de l'originalité, de la valeur d'échange : cela ne donne pas des résultats entièrement satisfaisants. Et c'est peut-être pour cette raison que furent constitués à la fois un jury supplémentaire et indépendant, le jury de la presse, et, parallèlement aux projections de la Rose d'or, des projections hors concours. Le jury de la presse avait défini ses critères dès le premier jour : « *Une attention spéciale aux œuvres qui apportent de nouvelles perspectives dans le développement du domaine des variétés.* » Aux projections hors concours furent montrées des émissions que les chaînes n'osaient pas présenter au Festival, même si elles les jugeaient meilleures, et elles le furent parfois. Trop d'incohérences !

Mish-Mash, l'émission yougoslave qui défiait la qualité d'ensemble de la production internationale, n'a pas obtenu le premier prix. *Mish-Mash* a eu la Rose d'argent, après le célèbre *Muppet show*, émission britannique, excellente d'ailleurs, — mais nous aurions inversé l'ordre. Autant commencer par un enchantement qui apporta avec un rire léger des surprises philosophiques et politiques, qui donna même au spectateur un véritable sentiment d'exaltation. *Mish-Mash*, de Darko Markovic, est une suite de petits sketches visuels et musicaux, un patchwork délicat de dessins, de films et de sons. Darko Markovic a été caricaturiste dans un journal satirique de Skopje, *Osten*, puis cinéaste d'animation. Il a réalisé *Stop* en 1976 (« *Où doit s'arrêter l'homme pour que l'humanité aille de l'avant...* ») ; *la Frontière*, en 1976, « *sur la multiplication des affrontements et des frontières* » ; *Strelbi*, en 1977 (« Strelbi » veut dire à la fois flèches et fusillades, flèches, les directions imposées à l'homme, les directives qu'il trouve dès le matin) ; *Cinq films jetés en vrac*, toujours en 1977, « *films omnibus sur l'amour, l'amitié, la corruption, le discours politique* ».

Cubes et boules

Darko Markovic était à Montreux pour présenter son émission, il a l'esprit voltairien et le sens de l'absurde, c'est la deuxième fois qu'il travaille pour la télévision. *Mish-Mash* représente, d'après lui, le principe « *d'humour libre, caractéristique du pays où nous vivons* ». « *Nous ne voulons pas nous occuper seulement des problèmes locaux*, dit-il, *un petit pays comme le nôtre fait partie du monde, et les problèmes des autres sont les nôtres, notre humour est engagé mais pas seulement dans un sens politique, disons que c'est la part philosophique de notre politique. Aussi a-t-il été compris par tout le monde.* » *Mish-Mash* revendique la fantaisie et le non-alignement. Dime Popovski et les Beatles, Elvis Presley et Nina Spirova, la présence simultanée de cubes et de boules rondes... Mais si *Mish-Mash* est possible à la télévision yougoslave, c'est qu'elle est une « *chaîne jeune, qui a besoin de talents jeunes* », dit encore Darko Markovic.



★ *Dessin extrait de « Mish-Mash ».*

Si *The Muppet show* est possible à la télévision britannique, c'est, tout au contraire, parce qu'il y a là une tradition de liberté et d'invention. Chaque année, la télévision anglaise étonne, les Muppet show ont étonné tout le monde, sauf les Français, qui regardent chaque *dimanche ces marionnettes pleines* d'humour, qui chantent, dansent, interprètent des sketches extravagants et adorables. Réalisée par la télévision indépendante I.T.V./A.T.V., cette série a été déjà traduite en allemand, en italien, en espagnol, en portugais, elle n'aura pas de mal à se vendre dans le monde.

Ce furent sans conteste les deux émissions « parfaites » de Montreux, à la fois les plus drôles et les plus intelligentes, irréprochables esthétiquement et techniquement. Il faudrait en signaler d'autres, qui apportèrent des idées, des perspectives. *Let us remember*, de Jack White (C.B.C., Canada), évoque derrière les chansons, l'histoire, et derrière l'histoire, ceux qui la font ; il y a dans ce mouvement incessant entre les documents et la reconstitution, entre les témoins encore vivants et leurs interprètes d'aujourd'hui, des émotions qui passent, et un peu de cette pluie qui noya les deux premières guerres mondiales. *Soldato di tutte le guerre*, de Massimo Franciosa et Eros Macchi (RAI, Italie), trouve aussi ses racines dans l'histoire mais le point de vue est beaucoup plus politique. Le récit de la naissance de l'Italie sous Garibaldi amène des réflexions dont les prolongements au présent sont évidents.

Il faudrait citer l'Autriche (*Beschwichtigungsshow*) qui a réussi une satire du show, l'Allemagne fédérale (*les Choses de l'amour*) avec son portrait psychanalytique d'une vedette, les Etats-Unis (*Sills and Burnett at the met*), la Hollande (*At my time of life*), regard humoristique sur la vieillesse, *le Train* (Norvège), la Belgique (avec son émission hors concours *Herman Van Veen*) mais pourquoi, ailleurs, tant et tant de gags laborieux, primaires, vulgaires ? La Tchécoslovaquie et l'Espagne ont donné des exemples effroyables d'humour conventionnel et petit-bourgeois, de plaisanteries douteuses, infantiles, régressives, il était difficile de ne pas fuir. Tout le monde ne peut pas être Voltaire ou Buster Keaton, mais les chaînes, elles aussi, ont de lourdes responsabilités.

CATHERINE HUMBLOT.

ERS UN « CONSORTIUM NATIONAL DES STATIONS LIBRES »

L'anarchie s'organise en Italie

E lancement d'une chaîne de télévision privée, « Télé Coop 55 », constitue, en matière d'audio-visuel, la plus récente initiative des dirigeants du parti communiste italien. Cela ırprend. Les amis de M. Enrico Berlinıer étaient jusqu'à présent hostiles au ıéveloppement des radios et des télévisions « libres » dans la péninsule. Ils intéressaient beaucoup plus au délicat artage des responsabilités au sein de radio-télévision nationale (RAI) et la défense du service public.

En prenant cette décision — au moent où les partis se concertent pour glementer la répartition des ondes — P.C.I. semble vouloir mettre, en quele sorte, un second fer au feu. En alie, aujourd'hui, l'avenir des radios des télévisions privées est, en effet, roitement lié à l'évolution de la situaon politique. A Rome, le mois dernier, ertains, comme M. Boni, directeur des lations internationales à la RAI, le saient crûment : « *Si le P.C.I. et la émocratie chrétienne parviennent à ccord du « compromis historique », s télévisions privées perdront de leur nportance et leur nombre diminuera. l'inverse, un désaccord entre ces deux artis s'accompagnerait d'une multiplication des moyens d'expression.* »

On n'en est pas là, et les partis résisnt mal à la tentation. Radios et télévisions « libres » pourraient bien, en cas e besoin, servir un jour, pour les uns u pour les autres, de contrepoids à la elative puissance des ondes d'Etat.

La question ne se posait pas Il y a ncore deux ans. Jusqu'au printemps 975, les démocrates-chrétiens contrôlaient la radio et les deux chaînes de télévision nationales. Les stations privées étaient interdites en raison du monopole de la RAI et le P.C.I., solitaire, s'adonnait à des expériences de vidéo, intéressantes mais limitées (*le Monde* daté 15-16 mai).

La fin d'un règne

Brusquement, le décor change. Le 14 avril 1975, une loi de réforme soustrait la RAI au contrôle de l'exécutif et la soumet à celui du Parlement. Les démocrates-chrétiens perdent une partie de leur pouvoir. Quatorze mois plus tard, le P.C.I. obtient 34,4 % des voix aux *élections législatives de juin 1976.* Un succès qui lui permet de revendiquer un nouveau partage des responsabilités dans la radio-télévision d'Etat. Aussi, dans l'actuel conseil d'administration de la RAI, nommé en janvier 1977, les communistes occupent-ils quatre sièges au lieu de deux. La démocratie chrétienne, elle, en a perdu un (six au lieu de sept). Les socialistes en conservent trois tandis que les partis républicain, libéral et social-démocrate se partagent les trois postes restants.

Dans le même temps, le 25 juin 1976, sur décision de la Cour constitutionnelle, le monopole d'Etat disparaît. Dès lors, les rares stations « pirates » qui fonctionnaient déjà, deviennent « libres » (*le Monde daté 11-12 juillet 1976*). Et c'est l'explosion : dans toute la péninsule, studios et émetteurs se multiplient. Bien vite aussi, c'est la cacophonie : plus de mille deux cents radios « libres » en Italie, dont une centaine, environ, à Rome ; soixante télévisions en moyenne (difficile de donner un chiffre exact), dont une dizaine dans la capitale.

Caractéristique commune à ces excès : ils échappent, dans leur grande majorité, aux structures politiques classiques. Leurs promoteurs sont souvent de petites sociétés fraîchement créées. Parfois, aussi de gros commerçants qui se lancent dans la télévision avec 30 ou 40 millions de lires, en espérant recueillir la manne publicitaire (*le Monde* daté 20-21 février). Ainsi, pour M. Giovanni del Piano, propriétaire d'un magasin d'électroménager à Rome et qui dirige actuellement la G.B.R. (la « télé-libre » la plus regardée, à l'en croire, de tout le Latium) : « *Nous faisons des émissions régionales, sans aucune coloration politique* », affirme-t-il, bien qu'une partie des journalistes qu'il emploie aient fait l'essentiel de leur carrière dans la presse de droite.

Des jeunes « pionniers »

Avec des moyens dix fois plus modestes, certains ont tenté l'aventure radiophonique. Musique en tous genres et « flashes » publicitaires saturent ainsi les ondes italiennes quand ils ne perturbent pas, comme ce fut le cas dernièrement à Turin, le trafic aérien. De qualité médiocre pour la plupart, certaines de ces stations privées posent pourtant un problème dans la situation de crise que traverse aujourd'hui l'Italie, comme celles qu'animent des équipes proches de la gauche extra-parlementaire : « Radio Città-Futura » ou « Radio Roll », à Rome ; « Radio Alice », à Bologne.

Très vite, en effet, les émissions et les informations des radios « gauchistes » ont dérangé les partis politiques — et notamment ceux de la gauche traditionnelle. « *Animées par de jeunes militants à l'esprit « pionnier »*, explique Mme Luciana Castellina, député d'extrême gauche (P.D.U.P.) et l'une des dirigeantes du quotidien *Il Manifesto*, *ces radios se sont attiré la méfiance des communistes et des socialistes, qui les ont combattues.* »

Décidées à diffuser une « *contre-information* », ces stations, qui se baptisent « *démocratiques* », effectuent, à l'occasion, quelques coups d'éclat. Ainsi, il y a deux mois environ, « Radio Città Futura » et « Radio Radicale » ont retransmis, en direct de l'Assemblée nationale grâce à un micro clandestin, le débat sur l'affaire Lockheed, dans laquelle sont compromis deux anciens ministres. En outre, chaque jour, des émissions remettent en question les rapports sociaux, la morale traditionnelle et le jeu politique classique, à commencer par la stratégie du « compromis historique » prônée par le P.C.I. Ces débats, auxquels participent parfois des communistes, à titre individuel, s'adressent surtout aux jeunes (étudiants, chômeurs, etc.) et aux *femmes... Bref, à tous ceux qui*, d'une façon ou d'une autre, ont des raisons de contester la politique des « grands partis », P.C.I. en tête.

CATHERINE GUIGON.

(*Lire la suite page 10.*)

28 mai 1977 : jour J de la musique amateur

SOIXANTE-DIX MILLE dépliants ont été envoyés à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, pratiquent la musique, qu'ils étudient dans les conservatoires des grandes et petites villes, qu'ils travaillent pour les maisons de jeunes, les centres culturels ou les maisons de la culture, qu'ils animent des chorales ou des orchestres, qu'ils adhèrent à une discothèque ou aux Jeunesses musicales de France : France-Musique a donc battu le rappel, pour le deuxième Jour J de la musique, qui aura lieu le 28 mai.

En 1976, la première opération de ce genre a permis de constituer un inventaire sonore des activités de nombreuses associations musicales : tout au long de l'année ont été diffusées des émissions enregistrées par des chasseurs de son, eux-mêmes amateurs.

Cette vaste manifestation s'élargit encore (*le Monde* du 20 mai). Le programme spécial diffusé tout au long de la journée du 28 mai donnera un aperçu des activités diverses des musiciens amateurs — les Français, mais aussi ceux qui habitent les pays limitrophes : de la fanfare à la musique de chambre, en passant par le jazz, le folklore ou les variétés. Le 28 mai, les producteurs de France-Musique se déplaceront pour assurer des émissions en direct de Strasbourg, de Metz, de Marseille, de Nice, de Bordeaux, de Bruxelles, de Rome, de Lisbonne, etc. Les quelque cinq cents rencontres prévues devraient permettre d'engager des actions permanentes en faveur de la musique amateur et fourniront en tout cas la matière de programmes à venir.

RADIO-TELEVISION

LES ÉCRANS DE L'AMÉRIQUE

Treize heures avec Galbraith

PERSONNE ne s'était risqué jusqu'à présent à présenter l'économie sous forme de feuilleton sur le petit écran. Le professeur John K. Galbraith, économiste de choc qui partage son temps entre les murs couverts de lierre de l'université Harvard, les pentes neigeuses de Gstaad et les bureaux ministériels de Washington, a relevé le défi et va présenter, à partir de cette semaine, une série de treize émissions qu'il a rédigées et qu'il narre lui-même sur deux siècles d'histoire et de praxis économique : l'âge de l'incertitude.

Brillant causeur, rompu aux acrobaties intellectuelles, maniant l'ironie avec dextérité, sachant désarmorcer les objections avant qu'elles ne soient formulées, passant de l'humour glacial à la pitrerie la plus désopilante ou à l'analyse la plus fouillée, à la réflexion la plus ésotérique en l'espace d'une seconde, digressant à perte de vue et truffant son sujet de souvenirs personnels, d'anecdotes, d'opinions sur la nature humaine, le déterminisme, la guerre froide, la psychanalyse, les mœurs contemporaines, l'ancien conseiller pour les affaires économiques de John F. Kennedy jongle, treize heures durant, avec les théories, cite des exemples, démasque, dégonfle et corrige, taquine et tance les pères fondateurs de l'économie moderne (Keynes, Marx, Ricardo).

Ce n'est pas un séminaire, ni même un cours, mais une promenade guidée par l'un des Américains les plus intelligents, un économiste iconoclaste tenu par les économistes dits sérieux dans la même estime que Malraux l'était par les critiques d'art. L'économie est pour Galbraith une affaire trop sérieuse pour être confiée aux soins des seuls économistes. Les téléspectateurs américains n'auront pas perdu leur temps avec cet acteur prodigieux doublé d'un sage — le contraire d'un pédant.

LOUIS WIZNITZER.

EN ITALIE

Vers un «consortium des stations libres»

(Suite de la page 9.)

Naguère gênantes, ces radios deviennent, aujourd'hui, inquiétantes pour l'ordre public. En février et mars derniers, alors que des manifestations violentes se déroulent dans plusieurs villes, un Sicilien s'écrie sur les ondes de « Radio Popolare », à Milan : « *Une seule solution, la lutte armée.* » A Bologne, un défilé tourne à l'émeute : le 11 mars, tandis que les étudiants se battent et que Francesco Lo Russo, militant d'extrême gauche, est tué par un policier, « Radio Alice » donne de la voix. Ses jeunes « reporters » décrivent en direct les mouvements des forces de l'ordre dans la ville et lancent des appels à divers rassemblements. Ce qui sera qualifié d'« *appel à la guérilla urbaine* ». Perquisitionnée, puis fermée à la suite de ces événements, « Radio Alice » a repris depuis peu ses émissions.

La situation est aussi tendue à Rome. Le ministre de l'intérieur, M. Francesco Cossiga, a d'ailleurs annoncé récemment son intention de déposer plainte contre « Radio Città Futura » pour « *incitation à la délinquance* ».

Un partage délicat

Face à ces radios contestataires, démocrates-chrétiens et communistes *ont, en principe*, la même attitude hostile. En revanche, l'essentiel demeure : tout, en Italie aujourd'hui, est affaire de partage entre ces deux puissants partis (73 % des voix, à eux deux, aux dernières élections législatives).

Partage des responsabilités, tout d'abord, à l'intérieur de la RAI. La réforme de la radio d'Etat italienne — qui créait deux chaînes concurrentes : « Rete I », dirigée par des démocrates-chrétiens (vingt millions de téléspectateurs) et « Rete II », dirigée par des laïcs (six millions de téléspectateurs) — est régulièrement remise en cause. Pour les communistes, en effet, il ne saurait être question de se laisser cantonner dans la *deuxième chaîne*.

« *Nous sommes dans une période de lutte pour faire appliquer, sur le terrain, la réforme de la RAI* », reconnaît M. Ivano Cipriani, spécialiste des questions audio-visuelles et journaliste au quotidien de tendance communiste *Paese Sera*. Une « *lutte* » qui se traduit, d'après M. Boni, par un travail soutenu du P.C.I. à l'intérieur de la première chaîne de télévision. « *C'est là que l'on trouve les communistes les plus actifs*, affirme-t-il, *là également que les producteurs de gauche, comme Elio Petri, cherchent à diffuser leurs œuvres.* »

A l'occasion, les différends éclatent au grand jour. Le dernier en date : l'affaire du *Mistero Buffo* de Dario Fo. Diffusée sur « Rete II », cette satire des mœurs du treizième siècle (qui met en cause le pape Boniface VIII) a fait l'objet, à la fin du mois d'avril, d'une protestation du Vatican. Des catholiques ont réclamé son interdiction à l'antenne ; cette exigence a été repoussée par la commission de vigilance de la RAI. Mais une polémique sur les « vertus » du pluralisme à la télévision nationale s'est greffée sur l'incident pour alimenter, pendant plusieurs jours, les premières pages de journaux. « *La démocratie chrétienne y avait intérêt*, explique M. Boni, *l'affaire Dario Fo lui permettait de dénigrer la réforme de la RAI et d'essayer de reconquérir son pouvoir.* »

Au même moment, certains milieux, proches de la démocratie chrétienne, s'intéressent à de nouvelles initiatives audio-visuelles, dans le secteur privé cette fois. C'est ainsi que l'éditeur Rizzoli, propriétaire, entre autres, du quotidien *Il Corriere della Sera*, songe actuellement à lancer des émissions télévisées depuis Malte. Les négociations, en cours *depuis plusieurs mois avec le gouvernement* de l'île, seraient sur le point d'aboutir, ou même l'accord serait déjà conclu. L'intérêt, pour M. Rizzoli, est double. Commercial, d'une part : récupérer les budgets publicitaires perdus par son groupe de presse au profit des « télés libres » ; politique, d'autre part : avec des relais techniques dans l'ensemble de la péninsule, « Télé-Malte » pourrait entrer en concurrence directe avec la RAI.

Enfin, autre pomme de discorde entre les deux grands partis politiques italiens : la majorité des télévisions « libres » (commerciales) sont naturellement plus proches de la démocratie chrétienne que de la gauche. De portée locale aujourd'hui, ces chaînes privées pourraient, à l'avenir, constituer des réseaux nationaux. Un « consortium national des télévisions libres » est en cours de création à Florence. Il regroupe vingt et une stations, du nord au sud du pays, et son public potentiel est évalué à dix millions de téléspectateurs.

Devant ces menaces, communistes et socialistes ont réagi au Parlement. Ils proposent une loi sévère pour réglementer le fonctionnement des stations « libres ». « *La RAI doit constituer la colonne vertébrale de l'information* », affirment les communistes, qui demandent notamment une définition stricte du terme « *télévision locale* » Le débat, engagé depuis plusieurs mois, traîne en longueur. Comme la crise politique italienne.

CATHERINE GUIGON.

Écouter-voir

● **LE GRAND ÉCHIQUIER : ALAIN LOMBARD. — Jeudi 26 mai, A2, 20 h 30.**

Jacques Chancel prendrait-il des risques ? L'invité d'honneur du « Grand Echiquier » ne justifie, cette fois-ci, sa présence ni par un âge canonique ni par de particuliers succès mondains. Musicien de talent, certes, mais musicien « provincial », maître d'œuvre de *l'Opéra du Rhin*, Alain Lombard n'a que son charme — certain, — son mérite et son attaché de presse pour carte de visite.

Alain Lombard ? Moins de quarante ans, ancien assistant de Léonard Bernstein à New-York et de Karajan à Salzbourg, médaille d'or du concours Mitropoulos, baguette tumultueuse et lyrique, « play-boy » désinvolte et bûcheur, oreille sans défaut, gloire non parisienne, mais locale, nationale et internationale : un « chef » et une exception.

● **ESSAI : MILOSZ OU LA FOUDRE DE DIEU. — Vendredi 27 mai, France-Culture, 20 h.**

Des voix d'hommes, des voix de femmes, voix graves ou aiguës, voix sourdes ou modulées, jeunes ou vieilles, lentes ou saccadées, pour dire les poèmes de Milosz, le Lituanien — poèmes extraits de *Miguel Manara*, *de Méphiboseth*, des *Scènes de Don Juan*, de *l'Amoureuse Initiation* ou simplement de la correspondance de l'écrivain. Jean Couturier a « traité » ces textes, pour les rendre à leur musique, pour les faire d'abord entendre et non pour les analyser.

Cette émission est un essai de création sonore et non une étude littéraire. L'explication vient en contrepoint, sans s'imposer : deux spécialistes, l'un Guy Suarès, homme de théâtre, l'autre, Jean Bellemin Noël, universitaire, évoquent les grandes interrogations de l'œuvre. Ils parlent du passage progressif de la poésie à la prophétie, du Christ et de Yahvé, du temps, de l'amour et du jugement dernier. Le poète aurait cent ans.

● **ANNIVERSAIRE : L'HOMME QUI RESTE ET L'HISTOIRE QUI PASSE (TITO ET LA YOUGOSLAVIE). — Samedi 28 mai, France-Culture, 14 h. 5.**

Né le 25 mai 1892, Josip Broz, fils de paysans croates pauvres, fut, durant la première guerre mondiale, un soldat autrichien. Après avoir été prisonnier des Russes, il adhère à la section yougoslave du parti bolchévique, puis devient, en 1937, secrétaire général du parti communiste yougoslave. Il l'est toujours, quarante ans plus tard, et porte le nom de Tito. Le président de la République fédérale yougoslave a lui-même forgé une formule originale du socialisme et maintenu son pays dans un équilibre fragile entre l'Est et l'Ouest.

Réalisé par Michel Barthélemy, ce long dossier (plus de deux heures) retrace la vie d'un homme entré depuis longtemps dans l'histoire et explique l « sentiment national » ressenti dans u *état composé de six peuples qui parlen* trois langues différentes. Des extraits d discours, des entretiens avec diverse personnalités complètent ce portrait anniversaire. Stane Dolanc, secrétair de la Ligue des communistes de Yougo *slavie conclut : « Après Tito, il ne peu y avoir que Tito.* » C'est la première foi que le secrétaire du comité exécuti de la présidence de la R.S.F. de You goslavie exprime sa position à ce sujet

● **SÉRIE : LA SAGA DES FRANÇAIS ; FICHES DE VŒUX. — Lundi 30 mai, A 2 21 h 55.**

M. et Mme Le Poitevin ont trente an d'ancienneté aux P.T.T., M. et Mme Pa quet, à peine dix ans. Deux couples, deu générations différentes qui affronten différemment la vie de fonctionnaire A La Source, près d'Orléans, entre le *terrasses de béton* et les congés orga nisés, il y a le sentiment de sécurité o la révolte sourde, obscure, la fierté d métier ou l'ennui répété...

C'est en 1974 que Michel del Castill commençait la série *la Saga des Fran çais, regard attentif, précis, en mêm* temps qu'essai d'écriture, sur la Franc d'aujourd'hui. Interrompue à la suite d l'éclatement de l'O.R.T.F., la séri reprend aujourd'hui, et c'est tant mieux *Fiches de vœux*, de Michel Castillo e Simone Vannier, aborde le monde d l'administration par le biais du repor tage : un monde étouffant.

Les films de la semaine

● **LES TONTONS FLINGUEURS, de Georges Lautner. — Dimanche 22 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Un classique de la série noire parodique, porté par un des meilleurs dialogues d'Audiard (toujours en situation) et une mise en scène à gags bien rythmée. Lino Ventura fait, avec flegme, un numéro à la Gabin, au milieu de truands fantoches et face à Sabine Sinjen, jeune vedette allemande et collégienne « yéyé » qui apporte son grain de sel ingénu à la sauce piquante mitonnée par les flingueurs.

● **PARTIR, de Maurice Tourneur. — Dimanche 22 mai, FR 3, 22 h. 30.**

En pleine vogue du roman cosmopolite (celui qui a inspiré le film est de Roland Dorgelès), l'histoire d'un beau garçon criminel (il a des excuses) partant vers l'Indochine — les « ailleurs » — sur un bateau avec la « femme de sa vie », artiste lyrique. Au bout du voyage, l'échec. Déjà un parfum de Prévert et Carné.

● **POINT LIMITE ZERO, de Richard C. Sarafian. — Lundi 23 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Une voiture filant à toute allure du Colorado à San-Francisco, pour gagner un pari et défier la police. La « contestation » des jeunes récupérée — avec brio — par une production hollywoodienne. Un certain décor social traversé par des hippies et un Noir aveugle, animateur d'une radio locale, qui prend parti pour le héros fou du volant contre la répression, tandis que la « majorité silencieuse » organise sa riposte.

● **LE RIDEAU DECHIRE, d'Alfred Hitchcock. — Lundi 23 mai, FR 3, 22 h. 30.**

Un savant américain, faux transfuge et véritable agent secret, passe en Allemagne de l'Est pour une dangereuse mission. Hitchcock retourne et dénude les clichés du film d'espionnage, conduit son personnage, accompagné d'une fiancée petite-bourgeoise qui vit les mêmes dangers par amour et fidélité, dans une sorte de descente aux enfers. Car ce supense à faire frémir d'horreur peut être considéré comme une allégorie.

● **MA GEISHA, de Jack Cardiff. — Mardi 24 mai, A 2, 20 h. 30.**

Pour cette soirée minimale et à la place des Dossiers de l'écran, un marivaudage peu crédible qui met face à face, à leur insu, mari et femme. Lui (Yves Montand) en metteur en scène à complexes. Elle (*Shirley Mac Laine*) en star, dissimulée par amour sous la lourde perruque de Madame Butterfly et, paraît-il, méconnaissable. Il y faut un peu de bonne volonté.

● **LES TARTARES, de Richard Thorpe. — Mardi 24 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Thorpe perdu dans les méandres d'un film « historique » à l'italienne avec Tartares et Vikings. Russie du Moyen Age très approximative et multiples personnages occupés à se trucider. On n'y comprend pas grand-chose mais le cliquetis des armes sonne fort. Quelques plans pittoresques d'Orson Welles venu ici se faire un peu d'argent.

● **LIZA, de Marco Ferreri. — Mercredi 25 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Le scénario et le personnage de Catherine Deneuve — qui tue le chien de l'homme qu'elle aime pour prendre son collier et se faire « femme-chienne » — auraient sûrement inspiré Buñuel. Ferreri s'est égaré dans une parodie de la comédie américaine et une fable pas très claire sur l'amour fou et l'autodestruction. La vie et la passion sont pétrifiés par les symboles, mais le mystère de certaines images fascine.

● **ROCCO ET SES FRERES, de Luchino Visconti. — Jeudi 26 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Une famille du sud de l'Italie transplantée dans la jungle de Milan, métropole industrielle. Destinées diverses des membres du clan dans une suite de chapitres où se manifestent les qualités plastiques de Visconti et sa maîtrise de la direction d'acteurs (Alain Delon et Annie Girardot métamorphosés). Un glissement du roman naturaliste vers la tragédie à la Dostoïevski. Un peu long, peut-être, mais puissant et d'une grande intensité dramatique.

● **QUELQUE PART, QUELQU'UN, de Yannick Bellon. — Vendredi 27 mai, A2, 22 h. 50.**

L'angoisse de l'échec, du vieillissement et de la solitude dans un film unanimiste où s'esquissent les vies parallèles de plusieurs personnages perdus dans un Paris inhumain. Pour ce premier long métrage, Yannick Bellon a fait un peu *trop référence aux recherches* formelles du court métrage français dans les années 50 ; mais elle a exprimé beaucoup de sensibilité et d'émotion.

● **HARVEY, de Henry Koster. — Dimanche 29 mai, TF 1, 17 heures.**

James Stewart, flanqué d'un grand lapin blanc imaginaire — il est le seul à le voir et lui parle au grand ahurissement de son entourage — apporte avec lui le souvenir des comédies de Franck Capra. Satire souriante d'un petit monde provincial et des traitements psychiatriques.

● **LES VIKINGS, de Richard Fleischer. — Dimanche 29 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Un grand mélodrame historique où passe le souffle de l'épopée grâce à la vigueur de la mise en scène. Des combats magnifiquement réglés, une violence lyrique qui emporte Mise en valeur esthétique des paysages naturels par la photographie de Jack Cardiff. Ce n'est plus une imagerie hollywoodienne mais, du grotesque au grandiose, la « peinture » d'un artiste.

● **AU NOM DE LA LOI, de Maurice Tourneur. — Dimanche 29 mai, FR 3, 22 h. 30.**

Un policier amoureux d'une femme mystérieuse et mêlée aux agissements d'une bande de trafiquants de drogue. Atmosphère romanesque, technique « à l'américaine » et belle création de Marcel Chantal.

● **BEBERT ET L'OMNIBUS d'Yves Robert. — Lundi 3 mai, A 2, après-midi.**

Après le succès de *la Guerre des boutons*, Yves Rober a fait de Petit Gibus, u des jeunes personnages de c film, le héros enfant d'un comédie où il fait tourner, pa ses fantaisies, son goût du je et son imagination, les adul tes en bourriques. Verve, tru culence et tendresse dans u spectacle familial.

● **SHOW BOAT, de Georg Sidney. — Lundi 30 mai, TF 1 17 heures.**

Un théâtre flottant sur l Mississippi, les amours de l tendre Magnolia et du tr séduisant Gaylor Ravenal s des refrains qui ont fait l tour du monde depuis que l roman d'Edna Ferber a ét transformé en comédie musi cale. Mise en scène à gran spectacle et couleurs éclatan tes. Dans le personnage d Julie la métisse, Ava Gardner dès qu'elle apparaît, éclips tous ses partenaires.

● **FRIC-FRAC, de Maurice Lehmann. — Lundi 30 mai TF 1, 20 h. 30.**

Aux côtés d'Arletty et d Michel Simon, créateurs de l pièce célèbre d'Edouard Bour det, Fernandel a remplacé l délicieux Victor Boucher. A part cela, c'est une transpo sition fidèle, les effets comi ques portent bien et les ex pressions argotiques feron rire, une fois de plus, d'autan que les acteurs sont éblouis sants.

● **FORTUNAT, d'Alex Joffé — Lundi 30 mai, FR 3 20 h. 30.**

Le postulat selon leque Michèle Morgan peut tomber dans les bras de Bourvil est facilement accepté grâce à la vérité humaine des personna ges et à l'émotion de ce dram — dont le véritable sujet es la paternité d'occasion — si tué sous l'occupation. Les qua lités — trop discrètes san doute — de ce film de Joffé ont été méconnues lors de s sortie en 1960.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h. : Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, *Jean-Claude Bourret reçoit un invité* à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : *magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf* samedi et dimanche), « Flash » ; 20 h. et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; Vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 22), Orthodoxie (le 29) ; *10 h., Présence protestante* ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur, la tradition et les traditions (le 22) ; Messe en la chapelle de l'Institut catholique de Lille, Nord (le 22) ; en l'église abbatiale des cisterciennes de Lichtenthal, à Baden-Baden, Allemagne (le 29).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied bon œil ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h., Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Variétés ; 13 h., Journal de Jean *Lefèvre* ; *14 h., Le temps de vivre* (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h., Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) : 8 h. 30 (cult.) ; 9 h., (cult. et mus.) ; 11 h., 12 h. 30. (cult. et mus.) ; 15 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 18 h. (cult. et mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.-P Allain ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h., Journal de Christiane Collange ; *9 h. 06, Denise Fabre ou Christian* Morin ; 10 h., Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Une femme, un homme ; 15 h., Faites-*moi rire ; 17 h., Basket ; 18 h. 30,* Journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Soir ; 22 h. 45, Drugstore ; 24 h., G. Saint-Bris

R.T.L. (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Le Bingo ; 13 h., Le journal d'Alexandre Baloud ; 13 h. 30, Disque d'or ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30 et 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Ce soir à la télé ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal ; 0 h., Variétés.

RADIO MONTE-CARLO (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, *L'heure info* ; *9 h. 30, L'heure* fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., *L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure* de rêve ; 0 h., L'heure mous.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, L'Union rationaliste (le 22). La Fédération française de droit humain (le 29) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit François Jauffret (lundi), Pierre Pflimlin (mercredi), Alain Lombard (jeudi), Alice Saunier-Seïté (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-INTER : 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur le cholestérol (lundi), le sel (mercredi), la consommation (jeudi), la bicyclette (vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Jean-Denis Bredin (lundi), Jean-Edern Hallier (mardi), François Aubral et Xavier Delcourt (mercredi), Jean Daniel (jeudi), Yves Courrière (vendredi).

FR 3 : 19 h. 40, La Tribune libre est ouverte à Roger Garaudy (lundi), le Centre des démocrates-sociaux (mercredi), le Comité de liaison pour l'action locale et régionale (jeudi), la C.G.T. (vendredi).

...et au jour le jour

FRANCE-INTER : 12 h., Alain Peyrefitte (le 22).

TF 1 : 22 h. 15, Richard Nixon et la politique étrangère (le 22) ; 22 h., René Haby et les représentants des syndicats et fédérations des parents d'élèves (le 25) ; 21 h. 40, Richard Nixon, les derniers jours (le 26).

FR 3 : 20 h. 30, M. Oddvar Nordli, ministre norvégien de l'industrie et du pétrole (le 27).

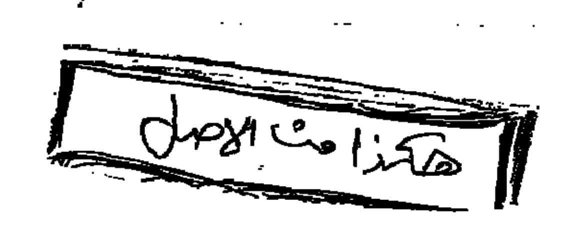
Les émissions de TF 1 diffusées en couleurs dans la région parisienne sont relayées tous les jours, sauf le dimanche, par FR 3 de 12 h. 15 à 18 h. 30

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER (météo marine) : 7 h. 55 et vers 19 h. 55

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5 12 h 30 19 h. 30 et 23 h. 55.





la Charen

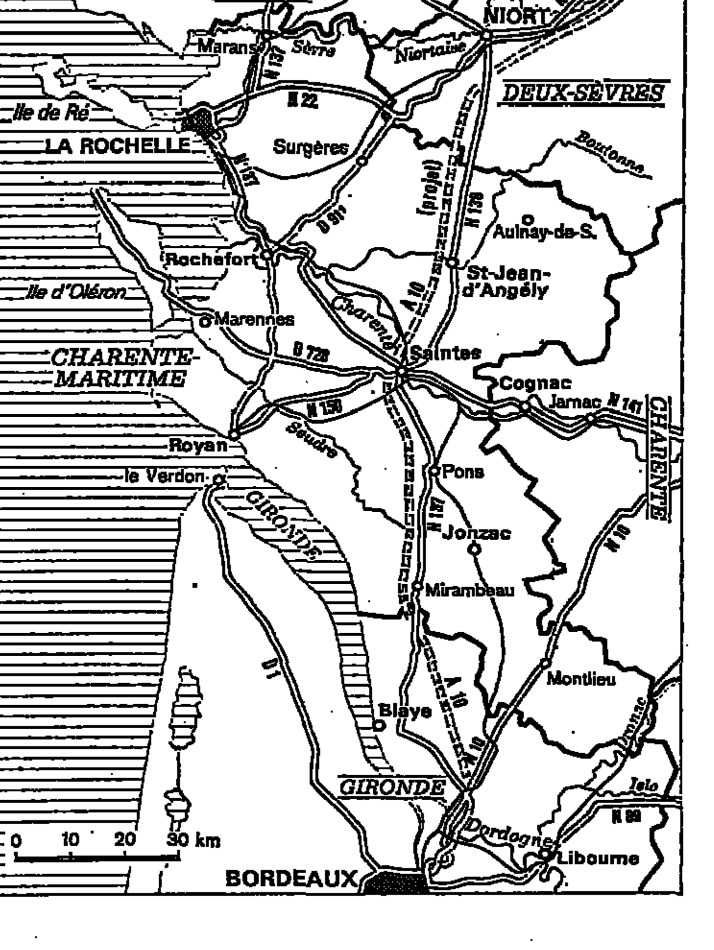
Trop riche

pour

être prosp

La Charente-Maritime

Trop riche pour être prospère ?



FRANCE pays des petites Frances. Au royaume de la diversité la Charente-Maritime serait reine. Le préfet ouvre la session du conseil général en rendant hommage à un conseiller récemment décédé. « Un parfait Sudiste », *dit-il d'entrée de discours. Le qualificatif ne surprend pas, tant sont acceptées les différences géographiques, économiques, sociologiques qui séparent le nord du département, c'est-à-dire l'Aunis autour de La Rochelle et le sud, c'est-à-dire la Saintonge avec, en outre, un extrême nord aux confins du Marais poitevin et un extrême sud en bordure de la Gironde et de la Charente.*

Charente et maritime. Le nom lui-même indique qu'à cette coupure entre nord et sud s'en ajoute une autre entre est et ouest. Il y a la côte entre La Rochelle et Royan, les îles au large ; il y a l'arrière-pays nettement continental sinon dans le climat du moins dans les mœurs.

Ces différences, on ne peut les ignorer. Il arrive qu'on les durcisse jusqu'à en faire des oppositions. Un Livre blanc sur le département a été commandé, préparé et discuté par le conseil général. Ses conclusions n'ont pas encore été rendues publiques. Elles risquent de ranimer les amertumes du Sud qui se dit oublié, mal desservi, mal équipé, menacé de perdre ses hommes, acceptant mal les réussites de La Rochelle. Elles obligeront à s'interroger une fois de plus sur les chances que propose et le fardeau qu'impose un littoral surchargé de touristes durant deux mois d'été, mal aimé le reste de l'année.

***

Contrastes dans le pays, diversité dans les richesses. Ce département, on peut douter parfois qu'il existe ailleurs que sur la carte ; il paraît en tout cas disposer de tous les atouts. Industriels, avec la grosse industrie installée à La Rochelle, les chantiers navals relayés par ceux de la plaisance. Agricole avec des productions céréalières et animales traditionnelles que fait presque oublier le prestige des vignes et du cognac. Maritimes avec la pêche et la première ostréiculture de France. Touristiques avec les ressources du littoral et le « trésor » des îles. Militaire, par exemple à Rochefort qui vit et vivra de sa base. La panoplie est complète ; trop complète ? Un responsable du département explique : « Nous avons toujours plusieurs fers au feu, plusieurs pions sur le jeu. Il y a toujours chez nous un ou plusieurs secteurs en crise mais en même temps un ou plusieurs secteurs en bonne santé. »

Est-ce pour cela que le Charentais, on le dira, hésite toujours à noircir les situations et à exacerber les conflits. Tout sauf le meilleur ou le pire. La rançon de cette sérénité, on redoute parfois que ce soit l'acceptation d'une certaine médiocrité. Trop riches pour être prospères ? C'est ce que veut dire un élu : « Nous sommes un département moyen ; il faut que nous perdions ce goût du moyen. »

***

Aujourd'hui, de la moyenne on s'orienterait plutôt vers la baisse. La crise de l'emploi, chez les jeunes, chez les femmes, surtout : la crise des débouchés, elle se retrouve presque partout : sur le littoral et dans l'arrière-pays, dans les grandes et petites industries, dans l'ostréiculture ou la pêche, dans le cognac bien sûr. Difficultés passagères ou plus profondes tenant aux événements ou aux structures ? La question est posée depuis plusieurs années avec quelques interrogations assez exemplaires sur lesquelles l'ensemble des responsables, quelle que soit leur origine et à quelque bord qu'ils appartiennent, tomberaient aisément d'accord.

Quelles cibles choisir pour le développement du département, quel secteur pousser, quelle région encourager ; et cela sans que les objectifs soient contradictoires ? Un exemple : le tourisme — mais à quel prix ? — paraît offrir une véritable ouverture. A condition que le souci de mieux accueillir ses visiteurs ne conduise pas la Charente à gêner ses ostréiculteurs.

Autre cas et très litigieux : doit-on *d'abord s'attacher à renforcer le poids de La Rochelle ou de Rochefort pour se donner une « crédibilité industrielle » ; doit-on préférer miser sur ces « usines à la campagne » inventées dans la région et pour laquelle la région* paraît faite ? Le maire de *La Rochelle ne mâche pas ses mots.* « On ne développe pas une région, *dit M. Michel Crépeau,* en s'appuyant sur le marginal. Une stratégie industrielle se développe à partir de quelques points forts : chez nous : Angoulême, Poitiers et La Rochelle qui devrait devenir le Grenoble de l'Atlantique. L'usine à la campagne, c'est l'usine dans les choux. » *Le président du conseil général, M. Josy Moinet, résiste.* « Sa capitale, *dit-il,* apporte beaucoup au département. Il faut développer notre grosse industrie, mais sans oublier la moyenne, la petite ; il faut faire participer notre agriculture au progrès économique. Le plus grave, c'est notre échec à mettre en place une véritable industrie agro-alimentaire. »

C'est ici qu'apparaît la deuxième interrogation. Peut-on créer dans cette région une véritable solidarité régionale et départementale ? Poitou-Charentes, ce n'est guère que quatre départements vivant côte à côte, pas ensemble ; aucun souci par exemple de prendre en charge le littoral commun à tous ; aucun véritable effort pour faire de La Pallice le grand port atlantique des quatre. Et, dans le département, peut-on raisonnablement envisager de prévoir dans un avenir proche trois aérodromes civils de taille nationale : l'actuel, celui de La Rochelle ; les futurs, ceux de Royan et de Rochefort ?

Ces querelles de préséances, ces divergences de doctrine, devraient pouvoir être réglées entre Charentais ou Poitevins. Pour bien d'autres dossiers l'appel s'impose auprès des voisins ou à Paris. L'Aquitaine développe au Verdon un grand port en eau profonde appuyant un nouvel ensemble pétrochimique, face à Royan. La Charente-Maritime risque d'en subir les méfaits sans profiter d'aucun de ses avantages. Le Verdon concurrencera directement La Pallice, c'est évident, surtout si (mais le projet est lointain) un pont est construit sur la Gironde. Les pollutions du Verdon, pour ne pas parler de celles de la future centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis, menaceront directement les ostréiculteurs de Marennes.

Il faudra que Charentais et Aquitains parlent et s'entendent sur le Verdon. Il faudra aussi que Paris entende les Charentais pour l'autoroute A 10. Le tracé en a été fixé à leur avantage. Paris et Tours seront reliés sans feu rouge à Poitiers à la fin de cette année. L'autoroute ensuite gagnera Niort, puis Saint-Jean-d'Angely, Saintes, Pons et Bordeaux. A quel moment ? On parle de 1983 sans que le ministre de l'équipement, lors de son dernier voyage à Poitiers, ait voulu donner davantage de précision.

Et pourtant, personne en Charente ne doute que cette liaison rapide avec la capitale est susceptible de donner le branle économique et psychologique à cet Ouest encore trop lointain. Le premier ministre, s'il maintient sa visite dans la région à la mi-juin prochain, trouvera ce dossier sur le haut de la pile.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Les tréteaux de la musique ancienne

UNE Charente douce, des venelles étroites qui n'oppressent pas parce qu'un clocher signale toujours le ciel par-dessus les toits, des maisons paisibles taillées dans la pierre pâle de Crazannes, des heures et des angélus qu'égrène le bronze de la cathédrale, voilà Saintes et sa douceur de vivre. Le cadre était idéal pour ce festival de musique ancienne qui, en cinq ans, a acquis la notoriété.

« J'avais le choix entre un festival dans la bonne vieille tradition, utilisant au mieux les vieilles pierres et la bourgeoisie, et un festival-détonateur qui ranimerait la vie musicale locale », *déclare Alain Pacquier, inventeur du festival de Saintes. Il raconte son histoire. A douze ans, il abandonne l'école; il sillonne l'Europe en auto-stop, s'initie au jeu de l'orgue et organise, à dix-huit ans, son premier concert pour financer la restauration des orgues de la cathédrale de Saintes. Il tâte du journalisme local. En juillet 1972, à l'âge de vingt-quatre ans, il lance, avec l'aide de la municipalité, le premier festival de musique ancienne.* « Celle-ci, *dit-il*, est danse et jeu. C'est un événement qui ne peut pas se laisser enfermer dans une salle de concert. Il ne s'agissait pas de nous livrer à une reconstitution archéologique, mais de faire vivre et de montrer la filiation entre l'ancien et le moderne. Un motet à quarante voix de Thomas Tallis est exécuté avec huit chœurs répartis autour du public. Xenakis, qui place ses choristes dans la foule, ne procède pas autrement. »

Le bilan de l'été 1972 est honorable : trois mille spectateurs assistent à huit manifestations. En 1973, l'académie d'été qu'anime Maurice Rousseau accueille soixante stagiaires venus s'initier au maniement des sacqueboutes et des luths.

Le festival déborde Saintes et part en campagne. C'est, en 1974, la naissance de « Musique en pays roman ». Pacquier réussit à convaincre les maires des petits villages d'accueillir les orchestres. Non sans mal : « Avant de leur parler musique, il faut savoir qu'ils se sont endettés jusqu'au cou pour leur adduction d'eau. » *Habileté : Pacquier conçoit ses spectacles, sur le modèle du circuit cycliste de Berneuil qui anime les bourgs avec la participation des commerçants locaux, se contentant de substituer le studio Der Fruhen Musik de Munich aux champions de la « petite reine ».*

Pacquier devient délégué musical et fonde l'Association départementale de développement de la musique (A.D.D.M.), parce qu'il veut convertir les écoliers et encourager les amateurs. « Limiter notre action au seul festival revenait à dire aux Charentais : regardez comme c'est beau... eh bien ! ce n'est pas pour vous le reste de l'année. Ç'aurait été monstrueux ! »

Pour soutenir son action, Pacquier crée le Centre international de recherches musicales et d'animation régionale (CIRMAR) qui profit du cadre idéal de labbaye aux Dames où les quatre-vingt-dix cellules des nonnes et la salle capitulaire sont propices au recueillement. La recherche, l'école de musique et, maintenant, l'édition de textes anciens s'y épanouissent à l'aise.

Deux cents spectacles

Le sixième festival de juillet 1977 sera celui de la maturité. Consacré à la musique anglaise, il accueillera bien sûr Georg Friedrich Haendel et Henry Purcell, mais aussi Orlando Gibbons, Thomas Tallis et Emilio de Cavalieri. Un cycle de conférences introduira les grandes œuvres jouées. Des chœurs de cathédrales participeront à des evensongs (vêpres) dont l'entrée sera libre. Parmi les deux cents spectacles programmés à travers la ville, un certain nombre permettront à une vingtaine de personnes au maximum de participer chez des particuliers à des mini-concerts donnés par l'Académie de musique ancienne.

Le festival est devenu une institution et les bailleurs de fonds s'inquiètent. Comment pourrait-il en être autrement ? Le nombre des entrées est passé en six ans de trois mille à cinquante et un mille. A ses débuts, l'Académie éduquait une soixantaine de stagiaires ; elle en formera plus de deux cents l'été prochain. Le budget atteignait, en 1972, 45 000 francs ; il approche, cette année, les 2,7 millions, et tout le monde paie : l'Etat, la ville de Saintes, le département et cent quatre-vingts collectivités où voisinent les comités des fêtes, les bases militaires et les associations.

Au cours de la campagne qui a précédé les élections municipales, l'union de la gauche a critiqué le festival. Tant et si bien que le bruit a couru à Saintes que la nouvelle municipalité, conduite par M. Michel Baron (P.S.), allait liquider cette manifestation « bourgeoise ».

Alain Pacquier ne s'émeut guère de ce remue-ménage : « Je ne renie pas l'aide que nous a apportée M. Paul Josse (l'ancien maire R.I.), *affirme-t-il.* Mais il ne s'agissait pas d'une vraie concertation. La nouvelle *équipe municipale a la volonté* de mettre sur pied une politique culturelle digne de ce nom. On attend toujours beaucoup des gens qu'on aime bien ; nous allons être exigeants à leur égard. Aux nouveaux élus, nous disons : ou bien nous nous débrouillons seuls, et nous vous faisons payer la note, ou bien vous vous associez à notre entreprise, et le festival participe vraiment à *la vie de la cité.* »

Ainsi interpellés, les élus saintois éprouvent une certaine gêne. MM. Bernard Thiébaud, adjoint au maire (P.S.) chargé de l'animation culturelle, et Philippe Dibos, adjoint au maire (P.S.) chargé de l'information, répondent qu'il n'est pas question d'abandonner ce qui est acquis. « Nous avons seulement fait remarquer qu'il était anormal que les subventions accordées au festival soient aussi importantes par rapport à celles que reçoivent les autres associations, *précisent-ils.* C'est extraordinaire d'avoir un homme comme Pacquier qui suscite une animation et une recherche presque permanentes, mais c'est un homme seul. Nous allons l'épauler. A l'heure actuelle, nous arrivons et nous sommes un peu asphyxiés par les problèmes de goudron et de bordures de trottoirs. Passée cette période de rodage, nous replacerons le festival dans une politique culturelle plus globale qui redonnera aux habitants, et notamment aux plus démunis, le droit d'exiger et de critiquer. »

Reste à savoir si l'équipe d'Alain Pacquier se laissera « épauler » aisément.

ALAIN FAUJAS.

Ville après ville

Cette paisible rumeur

LA Saintonge pourrait n'être qu'une contrée océanique sans relief et sans caractère. Un de ces arrière-pays partagé entre deux vocations, l'une maritime, l'autre terrienne. Or, la douceur des paysages, *les amples collines à peine* soulevées, les faux côteaux hérissés de vignobles, les terres opulentes où le calcaire blême se couvre parfois d'un limon brun et fertile, les tendres prairies, les forêts dispersées, en font au contraire une province originale.

Ici, la monotonie du décor devient charme. Elle porte à la sérénité plus qu'à la mélancolie, et l'on se prend à envier ceux qui habitent ces bourgs discrets, ces petites villes paisibles, ces grandes maisons carrées et simples faites de pierre d'Angoulême gris beige sous des *toits de tuiles romaines, et que* dissimulent des paravents de peupliers.

Les rivières s'étirent paresseuses et *timides, les étangs et* les marais reflètent un ciel où les vents de mer poussent des troupeaux de nuages blancs. En cette contrée virgilienne, le sentiment de paix domine et la méditation bucolique devient spontanée.

Certains matins, quand il pleut, on pense au Sussex ; d'autres jours, sous le soleil vigoureux, on découvre une ambiance de Narbonnaise. C'est la campagne telle qu'on l'aime, quiète, propice aux lentes promenades vers l'horizon de l'ouest où se répètent jusqu'à l'océan des plaines dodues et lumineuses.

Parfois surgissent des châteaux oubliés comme la Roche-courbon, que Pierre Loti sauva de la ruine, ou le donjon de Pons, des églises romanes cachées dans les vallées, à peine *creusées, de la Boutonne, de la* Seugne ou de la Seudre. En Saintonge, tout est mesure et équilibre, des vignobles à cognac et à pineau jusqu'aux parcs à huîtres de Marennes.

Le blé, la luzerne, le trèfle, la betterave fourragère, croissent à l'aise, et, en ce printemps frileux, le colza étale ses parterres moelleux et jaunes, qui relèvent le patchwork des champs d'un coup de cymbale agressif.

Les vaches bretonnes noires *et blanches paraissent, de profil,* découpées dans du contre-plaqué et posées là sur le vert des prairies, comme si elles étaient destinées à retenir le regard qui se perd.

Aussi quand apparaît Saint-Jean-d'Angély, sur une colline que contourne, accommodante, la Boutonne, la ville surprend comme si l'on était déjà déshabitué des concentrations urbaines. Jadis, étape sur la *route de Saint-Jacques-de-*Compostelle — mais toutes les villes de Saintonge se parent de ce titre, ce qui donne à penser *que les pèlerins aimaient à* flâner, — elle recèle encore des rues tortueuses et étroites, des placettes aux géométries curieuses, des maisons à colombages et de vieux hôtels aux frontons chantournés. C'est des presses de Saint-Jean-d'Angély que sortit l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, c'est dans l'abbaye commencée au neuvième siècle que l'on devait conserver la tête de saint Jean-*Baptiste. Détruit par les Huguenots*, le monastère eut sa restauration compromise par la Révolution. Les guerres de religions ou autres épargnèrent heureusement la fontaine du Pilori, édifiée en 1546, et transportée en 1819 sur les lieux où les condamnés souffraient la vindicte publique. Quant à la tour de l'Horloge, ancien beffroi gothique enjambant une rue commerçante, elle ne fait entendre la voix de sa cloche que les jours d'événements exceptionnels, l'architecture ne supportant plus sans danger les *vibrations de l'airain.*

Il est triste, bien sûr, de voir adossé au dernier pan de façade de la maison des Echevins un magasin de confection un peu trop neuf, mais à Saint-Jean-d'Angély le commerce a droit de cité comme ailleurs.

Calme est la vie dans cette ville vouée aux fabriques de biscuits et au commerce des eaux-de-vie. *Les événements* locaux n'ont rien d'alarmant. Pour la « Journée de l'arbre », M. le sous-préfet a planté un peuplier blanc du Poitou, tandis que les Gueurlets de Saintonge se livraient à une démonstration folklorique. Le 8 mai, la municipalité, M. De Limur, maire, conseiller général, en tête, a offert un vin d'honneur, après les cérémonies patriotiques. On a jeté dans la Boutonne « 200 kilos *de gardons de taille respectable* » et M. Henri Amouroux a signé son livre, *le Peuple du désastre*, à la librairie Ardouin, rue Gambetta.

Le rythme provincial interdit toute exaltation. Les cafés ont leurs habitués, dans les rues, les commerçants saluent leurs pratiques. Changer de boucher équivaut à jeter la suspicion et donne lieu à commentaires dans le quartier.

Le moment est peut-être venu de dire deux phrases du caractère charentais. Tout d'abord, on a fait aux gens de ce pays une fausse réputation d'avarice. Le Saintongeais n'est pas prodigue, certes. Il dit lui-même de ses « pays » qu' « *ils ne sont pas offrants* ». En fait, il est économe. Il sait le prix de l'argent. La fortune, et elle existe, est, dans ces villes et ces campagnes, sans ostentation. On ne dit pas *de quelqu'un qu'il est riche ; on* dit : « *Il a du foin dans ses bottes.* » Tant d'années d'occupation anglaise depuis le remariage d'Eléonore d'Aquitaine avec Henri II Plantagenêt ont rendu les hommes flegmatiques et lucides.

« *Gueux, glorieux, gourmand* », ainsi se définit ce Charentais. Courtois avec l'étranger, il demeure longtemps méfiant, hésite à s'engager dans une amitié comme dans une affaire. En Saintonge, le « *ça peut se faire* » remplace le « *p'têt ben que oui, p'têt ben que non* » du Normand.

On apprécie le secret, l'indépendance, l'épargne. On se méfie des gens trop intelligents,

La carte politique

Les trois coups

DANS ce terroir radical, les lointains héritiers du « petit père » Combes, ancien élu de Pons, font toujours partie de la même famille, celle de la gauche, mais, aujourd'hui, c'est le jeune Mouvement des radi*caux de gauche et le nouveau* parti socialiste qui ont pignon sur rue.

La gauche est majoritaire au conseil général et elle contrôle, avec les mairies de La Rochelle et de Saintes, les capitales des deux provinces, l'Aunis et la Saintonge. Mais quatre circonscriptions législatives sur cinq appartiennent à la majorité présidentielle.

« *La vérité est que ce département, dans son ensemble, est profondément bonapartiste*, explique Michel Crépeau. *Le Charentais aime à la fois l'ordre et le progrès. D'où l'interférence conjoncturelle, voire opportuniste entre le courant jacobin et le courant bonapartiste à travers sa forme contemporaine qu'est le gaullisme. Quand la France fait une crise bonapartiste, le radicalisme ne survit qu'à travers les notables, maires bien implantés, conseillers généraux, personnalités du monde agricole.* »

L'ambiguïté charentaise, elle est, d'ailleurs, tout entière dans cette réflexion superbe d'un homme politique de Saint-Jean-d'Angély, Clément Villeneau, interpellé, jadis, sur ses senti*ments profonds : « Bonapartiste, moi ? Oui, citoyen, sans doute. Mais de gauche.* »

Le tempérament charentais ne facilite pas non plus la clarification politique. On est ici prudent à l'extrême. On aime « voir venir ». On livre plus volontiers son opinion après qu'avant le scrutin et dans les milieux agricoles, par exemple, on s'assure, parfois, contre les erreurs de jugement en ayant une carte *syndicale dans une poche* et, dans une autre, son adhésion à une organisation concurrente.

C'est sans doute parce qu'il *connaissait* bien les tours et les détours d'un tel comportement que M. André Dulin fut pendant près de trente ans un leader *politique incontesté. Sénateur*, président du conseil général, secrétaire d'Etat à l'agriculture (1956-1957), ministre des anciens combattants (1957), membre du Parlement européen, omniprésent dans tous les organismes agricoles, cet homme infatigable, rond et jovial, mais dont les éclats n'épargnaient pas plus les préfets que quiconque, a été le « patron » de ce département. *Les grands travaux entrepris* après 1945, les ponts de l'île d'Oléron et de la Seudre, tout comme l'activité d'avant-garde sous cette forme des syndicats départementaux pour l'électricité, l'eau, les chemins ruraux sont à la tête du bilan revendiqué par « *une équipe travaillant dans le seul intérêt de la Charente-Maritime* ».

L'équipe n'est plus la même. Après la mort d'André Dulin en 1973, il y a eu la retraite volontaire d'hommes comme MM. André Maudet et André Brugerolle et la disparition récente de *M. Albert Bignon. Mais le changement* a pris sa vraie dimension politique en 1976 avec l'échec dans son canton de Saint-Hilaire-de-Villefranche du docteur Lucien Grand, sénateur (gauche démocratique) et nouveau président du conseil général, battu par un candidat socialiste.

Une surprise pour le P.S.

Surprise de taille. Le P.S. avait présenté par principe un candidat contre le conseiller sortant à qui l'on reprochait surtout de ne pas s'être déclaré ouvertement favorable au pro*gramme commun. Avec le désis*tement du P.C., le candidat socialiste totalisait 56 % des voix au second tour. Ainsi s'imposait au détriment d'une personnalité un Corrézien de vingt-sept ans, fils d'agriculteurs, M. Roland Beix, professeur d'allemand au lycée technique de Saintes depuis deux ans, qui ne connaissait pas le canton avant d'y mener une campagne uniquement axée sur des thèmes politiques.

Ce coup de tonnerre ne fut pas isolé. A Saintes, pour le siège laissé vacant par M. André Maudet, le maire M. Paul Josse *(R.I.) renonçait à affronter au* second tour le candidat socialiste, un avocat de trente-sept ans, M. Philippe Marchand. A La Rochelle III, l'ancien député indépendant, M. Alain de Lacoste-Lareymondie, était battu par le socialiste M. Michel Robert.

Le P.S. gagnait également les sièges d'Aulnay de Saintonge et de Matha. Dans le même temps, *le Mouvement des radicaux de* gauche l'emportait à Mirambeau, à La Tremblade et à La Jarrie.

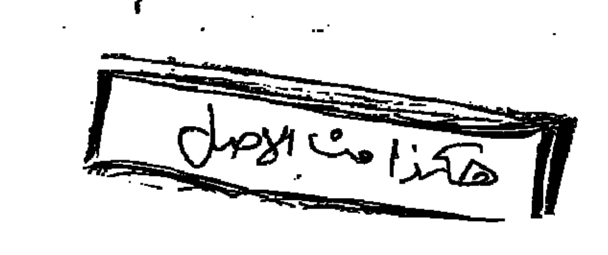
Dès lors, M. Josy Moinet, qui était le suppléant d'André Dulin au Sénat et qui lui avait également succédé dans le canton d'Aigrefeuille, prenait le commandement d'une assemblée départementale où les courants politiques avaient maintenant une influence nouvelle, avec la *composition suivante : douze* M.R.G., neuf P.S., trois P.C., quatre centre gauche, six R.P.R., un R.I., un C.D.S., cinq modérés, un indépendant. Un siège est actuellement à pourvoir après le décès de M. Daniel Daviaud, M.R.G.

Ce renouvellement politique a été prolongé et amplifié par les dernières élections municipales. Le brassage a été profond avec 178 nouveaux maires sur 472 (37,71 %) et 2 665 nouveaux conseillers municipaux sur 5 883 (45,30 %).

L'opposition semble disposer actuellement de 51 % des suffrages dans le département où François Mitterrand en avait totalisé 48,9 % en 1965 et 49,6 % des voix en 1974.

Une liste d'union de la gauche (15 P.S., 12 P.C.) a enlevé la mairie de Saintes et le P.C. fait maintenant partie de l'équipe *municipale de M. Michel Crépeau*, élue à La Rochelle avec 66,25 % des voix (13 P.S., 11 M.R.G., 11 P.C., 2 divers gauche).

En revanche, à Saint-Jean-d'Angély, c'est la liste conduite par le conseiller général M. Ivan de Limur (R.P.R.) qui a enlevé les vingt-trois sièges, et à Rochefort, M. Jean-Louis Frot, conseiller général (modéré), a entièrement maintenu le conseil *municipal* dans le camp de la majorité. Il n'empêche que c'est un socialiste, maire de la petite commune du Vergeroux, M. Mi*chel Fort, quarante-sept ans*, professeur d'anglais, élu au deuxième tour avec 57 % des voix, qui remplace M. Albert Bignon (R.P.R.) au conseil



LA CHARENTE-MARI

paisible rume

Ville après

en cherchant la Saintonge

de la vie provinciale

trop brillants, et l'on manie volontiers l'ironie, ne serait-ce que pour avoir *« le darnier bet »* (le dernier mot).

Aimant la vie, sachant en jouir franchement et de façon rustique, sans rechercher de vains raffinements, qui ne paraissent nécessaires qu'aux blasés, le Saintongeais fuit les complications comme une peste. Un peu par respect humain, un peu par indolence. Tel un méridional qui ne serait pas expansif mais ne craignant pas, avec un rien de vanité, de vanter ses propres mérites, il rejette le surnom de « cagouillard », qui le ferait aisément passer pour paresseux, la cagouille étant ce gros escargot (délicieux) que l'on ramasse dans les vignes.

Dans les campagnes, où quelques femmes portent encore une coiffe, la quichenotte (de l'anglais *« Kiss not » :* « Ne m'embrassez pas »), seule coiffure qui défendait, paraît-il, leurs ancêtres des galants assauts des Anglais, on boit son vin et l'on mange sa caillebotte (lait caillé) sans pour autant dédaigner le lave-vaisselle et la télévision.

Une emplette d'importance se fait bien sûr à Saintes ou à Rochefort, villes où *« l'on a le choix »*.

Saintes est une de ces cités qui, tous les guides, heureusement, l'affirment, « vaut un détour ». Ville agréable, animée, que traverse la Charente, dont les eaux glauques reflètent des rives de jardins et de gazons, c'est depuis les Romains un site remarquable. L'arc de Germanicus, que Prosper Mérimée fit déplacer, témoigne de l'importance de la capitale des Santons. L'abbaye aux Dames, dont le cloître, on ne sait pourquoi, héberge des automobiles, peut s'enorgueillir d'avoir compté parmi ses pensionnaires une blondinette qui promettait : Athénaïs de Rochechouart, dont on a mieux retenu le titre de marquise de Montespan.

C'est à Saintes que Bernard Palissy, artisan têtu, brûla ses meubles pour obtenir enfin les émaux que Limoges a annexés.

Dix églises, une douzaine de beaux hôtels des dix-septième et dix-huitième siècles, des façades intelligemment restaurées, un éclairage qui enfin s'accorde à l'ambiance médiévale des vieux quartiers, ici un puits, là un portail sculpté, ailleurs des pilastres ioniques, plus loin des arènes — qui n'ont que 10 mètres de moins que celles de Nîmes, — confèrent à Saintes un charme particulier. Les antiquaires, nombreux, n'aiment pas plus qu'ailleurs qu'on les dérange pour rien et encore moins qu'on les interroge sur la provenance de tel chapiteau ou de telle gargouille.

Les Saintais ont tout au long de l'année des préoccupations culturelles. La ville organisera, à l'occasion du premier anniversaire de la mort d'André Malraux, des journées consacrées à l'écrivain. D'ores et déjà, les photographes amateurs sont invités à rassembler les diapositives sur l'art et l'architecture de l'Extrême-Orient.

La naissance du pineau

En mai on annonce la kermesse de l'Ecole nationale de perfectionnement, un récital d'orgue de Marie-France Rouchette, à l'abbaye aux Dames, la cinquième Biennale de printemps du photo-club et une exposition de plâtres décoratifs.

A la sortie des bureaux et des ateliers, avenue Gambetta, la foule est dense mais lente. On prend ici le temps de vivre, de rentrer chez soi, en ignorant la bousculade des trottoirs parisiens, et cette hâte qui pousse les citadins à chercher refuge dans leurs alvéoles. Flâner a encore un sens sur les quais de la Charente. Dans la cité où naquit, près de la cathédrale Saint-Pierre, le docteur Guillotin, dont le nom est lié à un trop célèbre instrument tranchant, on ne perd pas facilement la tête...

Jonzac est encore plus paisible. La cité coiffe une éminence. C'est une ville alanguie avec sa place plantée de tilleuls et son château dont deux grosses tours rondes flanquent l'entrée. Qu'il a de la chance, M. le sous-préfet, d'habiter derrière ces remparts d'opérette une belle maison dont la terrasse donne sur la fraîche vallée où coule la Seugne. On l'imagine volontiers poète et pêcheur à la ligne.

Au long des rues pentues, les belles façades appartiennent, comme dans les romans de Delly, à des notaires et à des négociants. La fortune, ici, vient des eaux-de-vie et du pineau, breuvage chaleureux, né d'un mariage de hasard, dit-on, d'un moût de raisin et d'un fond de tonneau de cognac.

Il se pourrait qu'on s'ennuyât un peu, mais qui oserait le dire. Pas question pour un mari de courtiser la femme de son voisin. Tout le pays le saurait. On devine que les frasques sont secrètes, que l'on s'exile pour commettre l'adultère, que les passions s'expriment avec d'infinies précautions, que les regards échangés sont des messages secrets.

Ici, les connivences sont prudentes comme sont confidentielles les transactions. Le photographe ne présente dans sa vitrine que d'édifiantes photos de mariage. Le soir, après dîner, des messieurs silencieux, presque graves, s'en vont promener leurs épagneuls pour lesquels les tilleuls aux troncs rugueux ne répandent que des effluves trop connus.

Les maîtres, eux, parfois s'interrogent pour savoir par exemple si tel vétérinaire, récemment élu conseiller municipal, ne devrait pas donner sa démission de directeur des abattoirs ? Ah ! si la politique s'en mêle !

Loin des prairies, des vallons à vignobles, des marais où l'on guette à la bonne saison le passage des canards, Rochefort fait figure de métropole. La ville où naquit Pierre Loti fleure bon le passé maritime du Grand Siècle, le temps de la marine à voile.

On compte encore beaucoup de militaires et de marins à Rochefort. Avec leurs familles, ils constituent une population de douze mille personnes qui a son importance économique. L'Ecole technique de l'armée de l'air, le Centre école de l'aéronavale, l'Ecole des fourriers et des commis aux vivres de « La Royale », font que l'on oublie que Santé-Navale a immigré à Bordeaux, délaissant le bel hôpital maritime où des générations de bourlingueurs ont fait soigné leurs fièvres paludéennes et d'autres maux moins avouables ! L'arsenal, la Corderie (que l'on est en train de magnifiquement restaurer), les jardins de la marine, l'hôtel du contre-amiral, préfet maritime, et quantité de belle demeures rappellent la prospérité ancienne de cette cité choisie par Colbert pour défendre la côte atlantique des incursions anglaises.

Les marins d'aujourd'hui sont sages. Sorte d'étudiants à pompon rouge, ils ne tirent plus les bruyantes bordées de jadis qui se terminaient souvent par des batailles rangées avec les marsouins, les gars de la coloniale et les aviateurs. Un commissaire de police pudibond et soucieux de la respectabilité de la ville surveille, dit-on, attentivement ce qui se passe rue des Mousses, où les dames accueillantes dispensent avec plus de discrétion que par le passé leurs soins aux navigateurs sevrés de tendresse.

Dans sa demeure bourgeoise pleine de beaux meubles, Mlle Andrée Rolland regrette le temps des bals à la préfecture maritime, des soirées élégantes, des thés distingués où les capitaines de corvette bronzés et des midships galants faisaient valser les dames avant d'embarquer pour l'Indochine ou Tahiti.

Fondatrice et animatrice du Cercle littéraire de la Maison de la Glycine, Mlle Rolland maintient une certaine tradition culturelle, bien différente des activités de la Maison de la culture. Une fois l'an, les gens de la bonne société et quelques militaires en retraite jouent des sketches. L'an dernier, le thème était : « De Pétrarque à Ronsard. » Il y eut, paraît-il, des saynètes fort réussies.

La Maison de la Glycine est le refuge des poètes négligés, des égreneurs de souvenirs, des anciens navigateurs revenus au port d'attache.

Chaque année, le Théâtre municipal, dont la salle est réputée, forme pour deux mois une troupe lyrique. Les Rochefortais sont amateurs d'opérette. Autrefois, on entretenait à l'année corps de ballet, chœurs et chanteurs, mais dans ce domaine aussi les économies sont devenues nécessaires. Cependant, figurent encore au programme de la saison des succès confirmés : *Valse de Vienne, la Fille du tambour-major, les Cloches de Corneville, Nina Rosa, Rose-Marie,* etc.

Le soleil de Royan

Sous cette attitude digne et un peu compassée qui sied si bien aux épouses solitaires des marins, la cité cache ses inquiétudes (2 600 travailleurs secourus sur une population de 39 000 habitants). Quand les hommes des usines s'en vont pêcher la pibale à la balance, cette minuscule et succulente anguille, ou relever leurs carlets, les conversations reflètent la crainte de lendemains plus sombres, qu'une municipalité rajeunie et dynamique s'efforce de conjurer.

L'insouciance saintongeaise, on la retrouve par contre à Royan, où l'on s'apprête pour la saison. De 19 000 habitants, la station balnéaire va passer de 250 000 à 300 000 cet été. A l'entrée de la Gironde, la ville, reconstruite un peu hâtivement après les bombardements qui la dévastèrent en 1945, offre de bonnes ressources hôtelières, un palais des congrès qui peut soutenir la comparaison avec les plus cotés et ce qu'il faut de distractions pour retenir les estivants.

Même si le ciel est gris et s'il pleut, on vous soutiendra que Royan reçoit autant de soleil que Nice et moins d'eau que Biarritz. Le front de mer, commerçant et résidentiel, est fait de béton, que la patine des embruns commence à rendre moins agressif et qu'une profusion de fleurs et de toiles colore agréablement.

Dominant la cité, l'église Notre-Dame, béton neuf et sanctifié, offre de loin l'apparence d'un silo à grains, mais il faut y pénétrer pour apprécier la beauté de l'édifice, vaste nef nervurée comme une coque, qu'éclaire un prodigieux vitrail de proue.

Naturellement, Royan n'a pas retrouvé sa clientèle « chic » d'avant guerre. Les villas, genre castel normand ou pavillons Second Empire, que les bombes ont épargnées paraissent un peu égarées au milieu des constructions neuves. Viennent maintenant à Royan plus de Hollandais et de Belges que d'Anglais. Les Allemands, souvent, sont des pèlerins retrouvant les lieux d'une ultime résistance et d'une honorable défaite. On a vu parmi eux, l'an dernier, l'amiral Michaellis, qui commandait la « poche ». Il reconnut sans émotion l'endroit où il fut fait prisonnier.

Un projet d'hôtel quatre étoiles, près d'un golf qui ne compte que neuf trous et à proximité de dix-huit courts de tennis, pourrait attirer des estivants plus huppés à l'avenir. Mais les Royannais, un peu noyés au milieu des commerçants venus de l'arrière-pays du nord ou du centre et des retraités discrets, proclament volontiers que juillet et août *« sont des mois d'enfer »*. Ah ! si les vacanciers se contentaient d'envoyer par la poste l'argent qu'ils ont l'intention de dépenser, puis restaient chez eux, que l'été serait agréable au bord des conches ! On recevra, malgré tout, ces perturbateurs avec le sourire, car le Saintongeois de la côte, peut-être a-t-on oublié de le dire, est accueillant et fier, en toutes saisons, de montrer sa province.

MAURICE DENUZIÈRE.

va se modifier

Les trois cou de la jeune génération

général. Le suppléant de M. Albert Bignon à l'Assemblée nationale, M. Jean-Guy Branger, a perdu son fauteuil de maire de Surgères au profit d'un socialiste, et la surprise a été plus grande encore à Royan, où le maire, ancien ministre, Jean-Noël de Lipkowski (R.P.R.), familier de Chou En-lai et de Léopold Senghor, mais victime de sombres querelles locales n'a pas été réélu.

Avant la campagne des législatives, les forces politiques en sont, donc, actuellement, au stade de la revue des effectifs, non sans avoir réfléchi auparavant à tout « ce qui a bougé » ces temps derniers sur la carte électorale comme dans les esprits.

La fin de la religion des notables

A gauche, le P.C. n'a, sans doute, pas retrouvé un chef de file de l'envergure de M. Georges Gosnat, après le départ déjà ancien du député communiste, ce qui explique, en partie tout au moins, sa progression plus lente que celle des autres formations : 19,5 % aux législatives de 1973 contre 18,1 % en 1967.

Le P.S., qui annonce deux cent cinquante élus pour un millier de militants, brûle les étapes, organise les sections, pratique un militantisme tout-terrain qui a peu de points communs avec ce qu'était jusqu'ici la vie politique départementale.

« C'est la fin de la religion du notable », prétend M. Philippe Marchand. A Saintes, on chercherait en vain un ancien de la S.F.I.O. au P.S., où la tendance du CERES est forte. Les femmes adhèrent, parfois, à la section avant leurs maris. Les socialistes, qui vendent leurs journaux sur les marchés, ont aussi manifesté dans la rue contre un projet d'installation de parcomètres que l'ancien maire, d'ailleurs, a dû abandonner.

M. Roland Beix, le benjamin du conseil général, pour se garder d'être un jour « récupéré » d'une manière ou d'une autre, reconnaît qu'il s'est fixé une ligne de conduite intransigeante : ne pas faire de concessions ; ne pas participer à *« une gestion tranquille »*.

De même, M. Michel Fort, le nouveau conseiller général de Rochefort, pense que chaque problème doit maintenant être étudié en groupe en fonction des critères de la gauche. Des hommes et un ton nouveaux.

Le mouvement des radicaux de gauche, s'il est loin d'être soutenu par une organisation militante comparable à celle du P.S., a pour lui d'être entraîné par deux leaders, MM. Josy Moinet et Michel Crépeau. Le sénateur, président du conseil général, administrateur financier à la caisse nationale de Crédit agricole, et le député, maire de La Rochelle, avocat, ont le même âge, quarante-sept ans. Ils ont été marqués, l'un et l'autre, par l'influence de M. Pierre Mendès France. Au conseil général, M. Moinet s'est imposé avec autorité. A l'hôtel de ville de La Rochelle, M. Crépeau est devenu l'homme aux idées originales dont on parle. Grâce à eux, les radicaux de gauche ont le vent en poupe en Charente-Maritime, mais les socialistes méthodiquement paraissent gagner un peu plus de terrain chaque jour.

Dans le camp de la majorité, si les radicaux valoisiens, les républicains indépendants, représentés par un parlementaire, M. Louis Joanne, et le C.D.S., animé par M. François Blaizot, conseiller général d'Ars-en-Ré, paraissent encore bien esseulés, le R.P.R. tente de maintenir l'influence gaulliste qui lui a valu, naguère, des succès importants.

M. Jean-Noël de Lipkowski, malgré son échec personnel à la mairie de Royan, a conservé la présidence du syndicat intercommunal de la presqu'île d'Arvert. Il n'a pas perdu l'espoir de récupérer le siège que détient actuellement son suppléant, M. André Brillouet.

En revanche, les séquelles des sombres démêlés entre MM. Philippe Dechartre et André Salardaine à La Rochelle priveront, sans doute, la formation de M. Jacques Chirac d'entamer sérieusement les chances de succès de M. Crépeau dans son fief.

A Saint-Jean-d'Angély, où il se confirme que M. André Brugerolle (apparenté R.I.) ne se représentera pas, M. Ivan de Limur se prépare à livrer une rude bataille. Cette circonscription a accordé 52 % des voix à François Mitterrand en 1974. M. de Limur, quarante ans, a déjà gagné son siège de conseiller général et de maire en déjouant les pronostics. Journaliste, chargé de mission dans des cabinets ministériels, aujourd'hui associé à la direction d'une agence de publicité, il a toujours mené des campagnes sérieuses et habiles.

A Saintes-Jonzac, où le siège est détenu par M. Louis Joanne (R.I.), et à Rochefort, représenté par M. Jean-Guy Branger, après la disparition de M. Albert Bignon (R.P.R.), la majorité jouera une partie difficile. Si bien qu'il apparaît qu'à l'exception de La Rochelle, la compétition sera très ouverte dans les quatre autres circonscriptions.

Difficultés pour la majorité

A noter, enfin, un cas singulier au moment où la tendance est à la politisation la plus poussée. C'est l'exception jonzacaise. Conseiller général depuis 1970, M. Claude Belot, quarante ans, maître-assistant de géographie, nouveau maire de Jonzac, refuse le combat politique. Il assure qu'il n'y a pas un seul militant dans son équipe (dix-neuf conseillers sur vingt-trois). Avec un comité d'expansion, un syndicat intercommunal, un contrat de pays pour soixante-dix mille habitants, le sud du département lutte pour échapper à l'anémie. Avec des résultats. Mais « le commandant sudiste » qui refuse l'engagement politique, ne fait sans doute, que retarder l'heure du choix. Tant il est vrai que, dans ce pays, par tradition et par tempérament, on a rarement été surpris par les événements.

MICHEL GUILLET.



Un entretien avec M. Josy Moinet, président du conseil général

« Notre ambition est de concilier le développement économique et la qualité de la vie »

« Pour vous, comment un conseil général peut-il participer directement à l'expansion du département ?

— Un conseil général peut se cantonner dans des tâches traditionnelles d'administration et de gestion courante.

» Il peut, au contraire, élargir et diversifier son champ d'intervention, s'ouvrir vers l'extérieur, coopérer avec tous les acteurs de la vie économique locale, en un mot susciter et accompagner toutes les initiatives qui tendent à favoriser le développement économique du département.

» Tel est notre choix.

» Il faut créer des emplois pour les jeunes. Il faut répartir harmonieusement les activités économiques sur tout le territoire du département, il faut protéger un cadre de vie exceptionnel et une façon de vivre que d'autres cherchent, ailleurs, à reconstituer artificiellement

»Tels sont nos objectifs.

Un conseil général en prise sur l'économie

— Quels sont les éléments déterminants du développement économique ?

— *Ce sont les entreprises qui créent* des emplois, ce sont les chefs d'entreprises qui choisissent les sites où seront implantés les usines ou les ateliers dont ils décident la création.

» La responsabilité du conseil général est autre. Chacun sait que le développement économique d'une région est étroitement lié à la qualité de sa main-d'œuvre, à la densité et à la diversité des moyens de communication, à l'environnement économique, social et culturel.

» Il appartient donc au conseil général de créer, par une politique active et novatrice, les conditions optimales pour promouvoir la création ou l'extension d'activités économiques sur l'ensemble de l'espace départemental.

» A cette fin, le conseil général concentre ses efforts dans trois directions :

● LA FORMATION DES HOMMES D'ABORD :

» La qualité de notre main-d'œuvre, sa jeunesse, donc sa faculté d'adaptation aux techniques modernes, l'importance de la main-d'œuvre féminine disponible sont des atouts majeurs pour la Charente-Maritime. Les réussites techniques et les succès commerciaux des entreprises de dimension nationale ou internationale (Alsthom, Chrysler-France, C.I.T.-Alcatel, les Chantiers navals).

● LA MODERNISATION PERMANENTE DES MOYENS DE COMMUNICATION, ENSUITE:

» Ils assurent à la fois l'ouverture vers l'extérieur et des liaisons rapides à l'intérieur du département afin de faire de la Charente-Maritime un ensemble homogène de villes moyennes vivant en étroite symbiose avec un milieu rural fort d'une agriculture riche, d'une gamme de productions variées de haute qualité.

● L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE, ENFIN :

» Le conseil général multiplie les interventions dans les domaines aussi divers que l'adduction d'eau, l'électrification, le téléphone, l'assainissement, le traitement des ordures ménagères, la lutte contre la pollution. C'est ainsi que l'assemblée départementale protège la qualité de la vie qui se confond, ici, en Charente-Maritime, avec un certain art de vivre.

— De quelle façon l'assemblée départementale intervient-elle ?

— Le conseil général a d'abord fait porter son effort sur la formation générale des hommes.

» La mise en place d'un plan pluriannuel de constructions de collèges en milieu rural fait qu'en 1978 la Charente-Maritime sera dotée d'un réseau dense et moderne d'établissements du premier cycle.

» De manière plus ponctuelle, le conseil général a participé à la création du Centre interprofessionnel de perfectionnement de la Charente-Maritime (CIPPECMA), qui organise *des stages de formation et de recyclage pour* adultes.

» Le démarrage des centres de formation professionnelle ouverts par la chambre de métiers à La Rochelle et à Jonzac a été facilité par le conseil général.

» La création récente du Centre de formation au commerce international, à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de La Rochelle, a reçu le soutien financier du conseil général, qui manifeste, ainsi, sa volonté de voir les entreprises de la région se doter de cadres rompus aux techniques du commerce international pour mieux conquérir des marchés étrangers.

» Il est d'autres formes d'interventions qui *intéressent tel ou tel secteur d'activité.*

» L'agriculture et la viticulture tiennent une place éminente dans la vie économique locale.

» La qualité des céréales et des produits laitiers charentais, la renommée internationale du cognac, portent la marque d'une réussite technique qui doit être prolongée sur le plan commercial.

» La commercialisation des produits locaux — tant en France qu'à l'étranger — exige, en effet, aujourd'hui, une prospection élargie et approfondie des marchés et parfois la mise en place de structures nouvelles.

» Ainsi, le conseil général apporte son concours au Service interdépartemental pour la promotion des produits agricoles (SIPPA) *pour l'aider à conquérir de nouveaux* débouchés pour le cognac.

» De son côté, le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture bénéficie du soutien financier du département pour améliorer ses *structures de production* au même titre que l'ostréiculture, qui, gravement menacée il y a quelques années, a retrouvé toute sa vitalité et sa tradition de qualité.

» Les moyens de communication sont, à n'en pas douter, un élément déterminant du développement économique. C'est pourquoi le conseil général y attache une importance primordiale et y consacre chaque année des crédits considérables.

» La mise en service de l'autoroute A 10, dont le tracé traverse notre département du nord au sud, va doter, à brève échéance, la Charente-Maritime d'un axe routier qui assurera son désenclavement tant en direction de la région parisienne que vers l'Aquitaine et l'Espagne.

» *L'autoroute ne manquera pas d'entraîner* une profonde transformation du paysage économique local. Elle doit aussi nous offrir l'opportunité de diffuser les activités économiques dans les régions les plus fragiles et les plus *menacées par l'exode rural.*

» C'est un objectif identique que vise le plan routier charentais, élaboré en 1976, pour les cinq prochaines années, lequel prend en compte et accompagne les choix de l'Etat pour *la création et l'aménagement des axes routiers* de caractère national, notamment ceux qui relient le port de La Rochelle-Pallice à l'autoroute A 10, tant vers Paris qu'en direction de Bordeaux.

» Ce plan routier charentais tend à faire de la Charente-Maritime un espace économique homogène, entièrement irrigué et desservi par des voies modernes, rapides et sûres.

» C'est parce que nous pensons que la première qualité d'un bon réseau routier est de garantir la sécurité des usagers que le conseil général a consacré des crédits importants pour la réalisation d'opérations de sécurité sur les principaux itinéraires départementaux.

» Grâce à l'aménagement de l'aérodrome de La Rochelle-Laleu, la Charente-Maritime entretient une liaison aérienne quotidienne avec Paris et Lyon en attendant la mise en place d'un réseau élargi de communications par la voie des airs à partir d'autres villes du département *dont certaines sont déjà desservies* comme Royan.

— Former les hommes, améliorer les moyens de communication ; tout cela est nécessaire, est-ce suffisant pour convaincre les entreprises de venir s'installer en Charente-Maritime ?

— C'est le développement de l'industrie et, dans son sillage, de l'artisanat qui est au premier chef créateur d'emplois en Charente-Maritime. Il faut donc soutenir et aider les entreprises industrielles qui souhaitent créer de nouvelles unités de production ou développer leurs installations existantes en Charente-Maritime.

» Tel est l'objet du Fonds départemental d'aide à l'industrialisation. Des aides spécifiques, financées par une dotation prélevée sur le budget départemental, accompagnent et amplifient les aides publiques servies par la DATAR aux entreprises qui créent des emplois dans l'Ouest.

» Grâce à l'intervention du Fonds départemental d'aide à l'industrialisation, les communes peuvent aménager des zones d'activités, construire des usines-relais, acquérir des terrains à vocation industrielle.

» Les modalités d'intervention du Fonds (bonification d'intérêts, subvention en capital, prêts directs) tiennent compte des besoins propres des entreprises. Bien utilisées par les communes, elles s'adaptent, avec souplesse et efficacité aux besoins particuliers de chaque entreprise. Il s'agit en fait d'une formule d'aide « à la carte » qui rencontre la faveur des chefs d'entreprise, comme en témoignent les résultats déjà obtenus dans plusieurs villes du département.

» L'accueil, la documentation, la présentation des sites, le montage des dossiers administratifs et financiers sont assurés par le comité départemental d'expansion économique (CODECMA) qui travaille en liaison directe et permanente avec l'association Ouest-Atlantique que préside M. Paul Delouvrier, président d'Electricité de France, les chambres de commerce et d'industrie, la SODECCO, les établissements bancaires locaux et, bien entendu, l'administration.

» L'implantation de la S.A. Roto-Diesel à *La Rochelle, de la Société des fontes en coquilles* à Rochefort, de la société Decalcolux à Jonzac montre que la crise actuelle n'a pas stoppé le mouvement d'industrialisation que le conseil général s'emploie à susciter depuis quelques années.

» C'est avec un sens aigu du concret, un souci permanent de l'efficacité et de la rapidité que le conseil général conduit des actions en faveur de l'industrialisation. Nous sommes convaincus que l'évolution des techniques et des mentalités, l'aspiration grandissante des hommes de ce temps à concilier dans la vie quotidienne le travail et les loisirs, ouvrent à la Charente-Maritime les voies d'une nouvelle croissance.

Au carrefour de l'industrie et des loisirs

— Quel rôle assignez-vous à la mer dans le développement économique de votre département ?

— La mer tient une place éminente dans l'histoire, la géographie et l'économie de la Charente-Maritime et, bien sûr, dans la vie quotidienne des hommes de ce pays.

» Support naturel d'activités traditionnelles comme les pêches maritimes et l'ostréiculture, la mer, c'est aussi le port de La Rochelle-*Pallice, le tourisme sur la côte de Beauté* et dans les îles de Ré et d'Oléron.

» Le port de La Rochelle-Pallice joue un rôle de premier plan dans la vie économique régionale, notamment pour l'exportation des céréales et l'importation des bois d'Afrique.

» Aussi le conseil général se propose-t-il de concourir aux côtés de l'Etat, de l'établissement public régional Poitou-Charentes et de la chambre de commerce et d'industrie de La Rochelle, au projet de modernisation et d'agrandissement du port de La Rochelle-Pallice dont la réalisation est prévue au cours du VIIe Plan.

» Le port de La Rochelle-Pallice peut et doit être le débouché naturel des productions destinées à l'exportation en provenance des régions Poitou-Charentes et du Limousin, lesquelles constituent un vaste espace économique auquel la Charente-Maritime offre une ouverture vers le grand large.

» La mer, c'est aussi le tourisme, les plages de Ré et d'Oléron, la côte de Beauté, le flot croissant d'année en année d'estivants et de touristes qui fréquentent notre côte et nos îles.

» Le conseil général mène depuis plusieurs années par l'intermédiaire de l'office départemental du tourisme, une politique dynamique *pour développer le tourisme* sous toutes ses formes.

» La réussite a couronné cette entreprise puisque la Charente-Maritime est aujourd'hui le troisième département touristique de France.

» Mais, si nous voulons concilier le maintien des activités économiques traditionnelles (agriculture, ostréiculture) sur la côte et dans les îles avec le développement d'un tourisme saisonnier massif et multiforme, alors des choix s'imposent pour protéger les sites les plus sensibles, aménager et équiper les stations touristiques, en un mot préserver un cadre de vie agréable pour les résidents permanents et nos hôtes d'un été.

» Le conseil général consacre des crédits croissant d'année *en année pour améliorer* l'équipement des communes touristiques, assurer la défense contre la mer, améliorer la qualité des liaisons maritimes entre les îles et le continent.

» *L'Assemblée départementale vient d'inaugurer* une politique d'acquisitions foncières visant à soustraire à la spéculation certains sites qu'il paraît souhaitable de maintenir en l'état. Le Conservatoire national du littoral, *dont le siège est installé à Rochefort-sur-Mer,* devrait, si cet organisme est doté de crédits suffisants, appuyer cette initiative qui va dans le sens d'une meilleure protection de la nature.

» Le conseil général a enfin adopté un plan pluriannuel destiné à doter la côte charentaise et les îles de bases nautiques en vue de développer la pratique de la voile à partir et autour du port de plaisance des Minimes à La Rochelle.

» L'objectif de ce plan nautique est de faire de la façade maritime charentaise un lieu privilégié pour tous les amateurs de voile, du débutant au plus expérimenté.

» Ce faisant, le conseil général contribue indirectement, mais réellement, à l'expansion de l'industrie de la construction des bateaux de plaisance dont la production de haute qualité bénéficie d'une réputation internationale bien établie.

Pour une nouvelle croissance

— N'y a-t-il pas un risque de voir l'activité économique — et par conséquent la population — se concentrer sur la côte au détriment de l'arrière-pays, comme tendent à le montrer les résultats du dernier recensement ?

— C'est *précisément pour lutter contre* ce mouvement que le conseil général cherche à susciter la création d'activités industrielles ou artisanales en milieu rural.

» Il ne s'agit pas d'une vision utopique, d'une aimable rêverie sans rapport avec la réalité vécue.

» La réussite de l'entreprise Buraud, installée dans une commune de six cent vingt-trois habitants — Montils, près de Saintes, — démontre qu'un chef d'entreprise imaginatif et dynamique peut, à partir de son village, conquérir une place de choix sur le marché mondial. M. Buraud, qui fabrique des pagaies et des avirons, occupe, en effet, une place exceptionnelle sur le marché international pour ce type de production. Et ce n'est pas un cas isolé, loin de là.

» De même le « tourisme vert » peut être une activité complémentaire de l'agriculture, comme c'est déjà le cas dans de nombreux pays voisins.

» L'ouverture de nombreux villages de vacances de plus en plus fréquentés par des touristes étrangers, la mise en place d'équipements sportifs et socio-éducatifs autour de Saint-Jean-d'Angely, dans la vallée de la Boutonne et le long de la Charente, sont autant d'opérations d'aménagement touristique auxquelles le conseil général apporte un concours financier décisif.

» *Aussi le « tourisme vert », déjà pratiqué* en Charente-Maritime par les amateurs d'art attirés par la richesse de notre patrimoine architectural, va-t-il s'enrichir, se diversifier et s'élargir grâce à la création de nouvelles possibilités d'accueil en toutes saisons.

» L'existence d'un réseau d'animateurs culturels et sportifs couvrant l'ensemble du département et entièrement à la charge du budget départemental, la présence d'associations socio-éducatives et culturelles actives soutenues par le conseil général, sont à l'origine d'une vie culturelle très riche qui confère à la Charente-Maritime, dans ce domaine, une place originale.

— Le département a de grands atouts pour aujourd'hui et pour demain — la politique actuelle du conseil général est-elle une réponse à une situation conjoncturelle difficile ou bien exprime-t-elle une vision plus globale, plus prospective, de l'avenir de la Charente-Maritime ?

— Voyez-vous, la Charente-Maritime appartient à cette France de l'Ouest, tournée vers le Nouveau Monde, ouverte sur l'océan dont les richesses restent à explorer.

» *Alors, nous avons confiance dans l'avenir.* Nous pensons que les régions de l'Ouest, la façade atlantique, offrent un immense champ d'expérience pour une nouvelle croissance économique. C'est pourquoi notre ambition est ici, en Charente-Maritime, de concilier le développement économique et la qualité de la vie.

» Pour cela, le conseil général se veut une assemblée ouverte aux initiatives, aux suggestions, aux innovations, qui peuvent servir cette ambition, ce projet.

» Si nous savons protéger un art de vivre que l'on dit apprécié de tous ceux qui séjournent quelque temps dans notre département et dans le même temps faire partager notre conviction que la qualité de la vie n'exclut pas la réussite économique, alors peut-être serons-nous en avance sur notre temps.

» Toutes les actions décidées et conduites par le conseil général vont dans ce sens, au service d'une certaine idée de la Charente-Maritime, demain. »

La réalité économique d'aujourd'hui

● ***Une grosse unité en milieu urbain : la société Roto-Diesel à La Rochelle.***

La société Roto-Diesel, spécialisée dans le matériel d'injection pour moteur Diesel (pompes et injecteurs), a décidé d'implanter une unité de production à La Rochelle sur la zone industrielle de Périgny, où elle a retenu un terrain de 50 000 m² (et une option pour un lot adjacent de même dimension).

Cette unité fabriquera des injecteurs actuellement réalisés à Blois, l'usine de Blois continuant à assurer le développe*ment du secteur « pompes ».*

Elle emploiera quatre cent cinquante personnes au cours des trois premières années, dont une grande partie de personnel féminin ; cet effectif pourra *doubler à terme.*

Pour préparer cette implantation, les représentants de la société Roto-Diesel ont visité une vingtaine de sites dans l'ouest et le centre de la France. *Après plusieurs visites en Charente-Maritime,* leur choix s'est *finalement* porté sur La Rochelle, qui offrait la plupart des conditions recherchées :

— un environnement industriel dans le secteur de l'automobile ;

— un cadre de vie agréable ;

— des conditions d'accueil favorables faites par la municipalité.

Les visites de La Rochelle et les négociations ont été menées par l'Association Ouest-Atlantique avec la municipalité, la chambre de commerce et d'industrie et le comité départemental d'expansion économique (CODECMA).

Cette implantation correspond aux objectifs de développement régional et répond aux impératifs industriels de l'entreprise.

● ***Une petite unité en milieu rural : la société Decalcolux à Jonzac.***

L'entreprise Decalcolux, spécialisée dans la sérigraphie industrielle, est implantée en plein centre de Paris. Ses locaux actuels ne lui permettent plus *de faire face au développement* de ses activités, ce qui la conduit à s'orienter vers une décentralisation en province.

La société Decalcolux a pris en compte, pour orienter le choix de sa nouvelle localisation, la qualité de l'environnement et plus spécialement la qualité des équipements techniques mis à sa disposition, la densité et la diversité des moyens de communication, la nature et l'importance de l'aide de l'Etat et des collectivités locales.

Après la visite de nombreux sites industriels en Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Aquitaine, le choix de la société Decalcolux s'est porté sur la ville de Jonzac, qui a su lui offrir les meilleures conditions d'accueil sur le plan technique, financier et humain.

Cette opération a été conduite par le comité départemental d'expansion économique avec le concours de l'association Ouest-Atlantique et en liaison avec la municipalité de Jonzac.

● ***L'industrialisation d'une ville moyenne : la Compagnie française des Fontes en coquilles à Rochefort.***

La ville de Rochefort, qui bénéficie d'un contrat de ville moyenne, cherche à développer et à diversifier son potentiel industriel par l'extension des entreprises existantes et l'im*plantation de nouvelles industries.*

La Compagnie française des fontes en coquilles a pris, en février 1976, la décision de réaliser à Rochefort un projet d'implantation d'une unité de fabrication de pièces de fonte destinées principalement à l'automobile et à l'hydraulique industriel.

Les travaux ont été menés rapidement et la première coulée est intervenue en janvier 1977. En régime de croisière, cette entreprise emploiera cent quatre-vingts personnes.

La réussite de cette opération est le prix d'une collaboration étroite entre la DATAR, l'association Ouest-Atlantique, la Sodecco, la municipalité de Rochefort et le comité départe*mental d'expansion économique.*

Le rêve demeure...

Rappelez-vous le début de *Laurence de Saintonge*, de Jacques de Bourbon Busset : « *Le soir tombait. Les pinasses des pêcheurs rentraient. Les coques étaient dissimulées par les talus herbus qui séparent claires et viviers. Les voiles de couleur glissaient sur la Seudre. Ainsi glissent les apparitions dans les allées des châteaux hantés.*

» *Sur le port, Laurence aborda un marin chauve qui, jadis, l'avait initiée à la pêche à l'anguille. Jacques fut présenté et s'excusa de n'être pas du pays d'Arvert ni même de Saintonge...* »

Jacques aima Arvert et la Saintonge, et l'Aunis aussi, l'aima tant qu'il acquit le droit de l'évoquer...

C'est un pays plat, c'est un pays lent qui s'étire dans une langoureuse harmonie d'air, de terre et de mer, sans convulsion ni désespoir. C'est un pays qui donne la paix. La lumière fine qui roucoule entre les bosquets de la vallée de la Charente, la lumière éclatante qui transfigure et fige Ré ou Aix, la lumière mauve à force de transparence des retours en bateau sur La Rochelle, lorsque l'on vogue vers la double masse noire et menaçante des tours, comme happé par une maléfique attirance alors que la côte rose et chaleureuse de Châtelaillon sourit encore aux derniers rayons du couchant — la lumière, d'abord, est la paix de cette contrée.

Le chant d'aurore des rayons du soleil sur la route de La Rochelle à Saintes m'a donné la sérénité du printemps charentais. Des stries d'argent fendaient la brume qui peu à peu abandonnait les genêts et s'effilochait vers la pointe de la Fumée.

Mais cette paix, certains soirs, illusoire, disparaît. Les étapes du chemin de Saint-Jacques clament de voûtes en arceaux leur infini tourment. Terre de batailles et de trêves, l'Aunis et la Saintonge se hérissent alors des flèches de leurs églises, des clochers de leurs abbayes, des tours de leurs forts, des mâts de leurs bateaux et des épis de leurs ajoncs ; combien de fois ai-je entendu la voix de l'Océan gronder les noms glorieux et rugueux de Moëze et de Broue, de Pirelonge et de Talmont, de Corme-Royal et de Brouage. Le hurlement de la croix hosannière et la plainte de la lanterne des morts couvrent la quiétude bruissante des marais. Des arbres épiques se mêlent à cette tourmente, je les ai vus, comme le voyageur du siècle précédent « *Les ormes ont l'air de s'enfuir, tête baissée, à travers le désert, sous le vent de l'Océan qui les tord et les incline. On dirait les derniers déboires d'une forêt en déroute* (1). »

Car André Hallays, pèlerin moderne qui note ses impres*sions de voyage* tantôt avec les distractions du passant, tantôt avec l'étrange passion de l'érudit, ici s'arrête, revient sur ses pas : La Rochelle, Brouage, Saintes, et puis La Rochelle encore.

Soucieux de sauver les richesses de ce pays, il insère dans son récit d'anciens articles, il interpelle Pierre Loti qui, lui-même, s'était attaché à rendre vie au château de la Belle au bois dormant — La Roche-Courbon, — il s'inquiète : « *Comment, une nouvelle gare à La Rochelle, qui va détruire toute la distinction du faubourg? Comment, une statue prétentieuse de Jean Guitton qui va ruiner tout le charme d'une petite place?...* » On le sent, dans son amour pour La Rochelle, personnellement attaqué, et on écoute l'écho de l'avenir : « *Comment, un hôpital, une nouvelle maison de la culture?...* » Les Rochelais, voyez-vous, éprouvent tant de tendresse envers leur ville..., mais ils savent aussi vous l'offrir quand ils vous ont sentie conquise, attachée...

Amarrée... au pied de la tour de la Lanterne, les teintes grisées des remparts frémissent sous l'écume de la mer que l'on découvre brusquement par l'escalier qui mène à la jetée — car, à La Rochelle, les pierres jamais ne sont ternes, mais vivantes, même celles, argentées, des balustrades des maisons en forme de cloîtres qui, rue de l'Escale, éclairent les nuits.

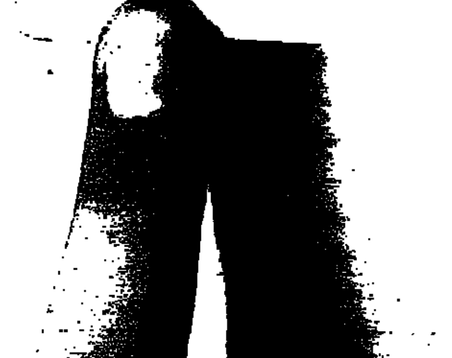
Amarrée..., à la Saintonge aussi, plus douce. Si l'Aunis est le pays illimité des vents et des nuées, la Saintonge rend le pèlerin à la saveur des choses et donne à son âme le goût de la halte qu'il prolonge le plus possible... Saint-Jacques est encore si loin et toute pénitence devient ici exultation... Les maisons carrées qui s'embrasent le soir de reflets fauves sont rivées à leur sol, comme les hommes nés entre Charente et Seugne, et leur porte ne s'ouvre qu'à l'ami, mais alors avec tant de cœur que l'on oublie la menace de l'Océan au loin et les lambeaux des tempêtes dans la profusion des présents de cette terre. Même les pins, vers le sud, sont dépourvus de l'austérité brûlante qui caractérise la proche Gironde, adoucis des souples vallons des vignobles et des landes crénelées.

Je n'oublierai pas l'heureuse plaine qui surgit mystérieusement des taillis saintongeais pour se perdre dans l'eau de l'estuaire, accrochée parfois encore aux huttes en bois et au rocher roman...

De Talmont à Vallières, les songes qu'éveille le vent du large vous parlent de retour.

BETTINA LAVILLE.

(1) *André Hallays*, De Bretagne *en Saintonge*, Librairie académique Perrin, 1914.



(PUBLICITÉ)

Pour tout savoir sur les aides publiques en faveur du développement économique en Charente-Maritime

L'incitation financière des pouvoirs publics et des collectivités pour promouvoir le développement économique de la Charente-Maritime comporte une série de mesures particulièrement intéressantes :

● **Au niveau national**

1) *Prime de développement régional* (création d'activité ou reprise d'établissement en difficulté).

Lieu de réalisation du programme	Consistance du programme		Calcul de la prime	
	Montant minimum d'investissements	Nombre minimum d'emplois à créer	Montant forfait./emploi	Limite en % des investissements
Agglomération de ROCHEFORT	300.000 F	30	25.000 F	25 %
Agglomérat. de LA ROCHELLE SAINTES ROYAN	800.000 F	30	20.000 F	17 %
Cantons de ROCHEFORT TONNAY-Char. (sauf les villes de Rochefort et Tonnay-Chte)	300.000 F	10	25.000 F	25 %
Reste du département	300.000 F	10	20.000 F	17 %

Délai de réalisation : *trois ans*

— *Pour les industries agro-alimentaires*, cette prime peut être cumulée, dans une certaine mesure, avec la prime d'orientation agricole.

2) *Prime de localisation d'activités tertiaires :*

En Charente-Maritime, le montant de la prime est de 20.000 F par emploi créé (25.000 F lorsque l'opération comporte installation du siège social), quel que soit le volume d'investissement nécessaire à la réalisation de l'opération de création ou d'extension (30 emplois minimum et seulement 20 emplois pour les sièges sociaux créés dans un délai de trois ans).

● **Au niveau départemental**

Le conseil général a institué un Fonds départemental d'aide à l'industrialisation, qui attribue des aides financières aux communes pour l'achat ou l'aménagement de zones d'activités, la construction d'usines-relais et de bâtiments industriels susceptibles d'être rétrocédés à la demande des entreprises.

1) *Pour les terrains industriels :*
— Octroi de subventions en capital.

2) *Pour les bâtiments destinés à être rétrocédés :*
— Avance des trois premières annuités de l'emprunt contracté pour financer l'opération ;
— Octroi de subventions en annuités tendant à atténuer la charge d'intérêts de l'emprunt ;
— Dans certains cas, octroi de prêts directs par le département pour une durée de quinze ans avec différé total d'amortissement de trois ans et au même taux d'intérêt que les prêts de la Caisse des dépôts et consignations.

3) *Pour la construction d'usines-relais :*
— Octroi de subventions en capital permettant d'abaisser le montant du loyer pour l'industriel.

En outre, *les allégements fiscaux prévus en faveur du développement régional* peuvent être accordés en Charente-Maritime (exonération de la taxe professionnelle, réduction des droits de mutation, *amortissement exceptionnel*).

L'ensemble de ces aides consenties par l'intermédiaire des communes est entièrement répercuté au niveau des entreprises, afin de leur *faciliter au maximum la période de démarrage.*

La formation technique et générale : les renseignements à noter

LES FORMATIONS	LES FORMATEURS
• FORMATION GENERALE	
Agent de maîtrise	CIPECMA
Techniciens de Commercialisation	I.U.T. LA ROCHELLE
Gestion.	C.C.I. LA ROCHELLE
	Chambre Métiers LA ROCHELLE
	I.U.T. LA ROCHELLE
	CIPECMA - CHATELAILLON
Comptabilité	
— Niveau de base	
— Niveau Chef Comptable	
— Initiation à la comptabilité fiscale	CIPECMA
	Centre de F.P.A. de ROCHEFORT
— Initiation à la gestion	Lycée Jean-Dautet
	I.U.T. LA ROCHELLE
— Niveau C.A.P. et B.E.P.	C.E.T. JONZAC.
Initiation à l'informatique	CIPECMA
Gestion des stocks	—
Législation et administration	—
Perfectionnement Secrétariat	
	Centre de Promotion des entrepr.
	Lycée Jean-Dautet
	C.E.T. mixte ROCHEFORT
	C.E.T. JONZAC - C.E.T. SAINTES
	C.E.T. PONS
Secrétariat de Direction	CIPECMA
Stages pour cadres et dirigeants *d'entreprises*	Chamb. de Commerce ROCHEFORT
Direction-	CIPECMA
Encadrement	CIPECMA
Administration	C.E.T. P.-Doriole
	Lycée Jean-Dautet
	C.E.T. mixte ROCHEFORT
Perfectionnement de la Vente	Centre de promotion des entreprises - SAINTES
	Lycée Jean-Dautet
Représentants	Centre de promotion des entrepr.
Etalage	—
Documentation	—
Enseignement des Langues	CAREL - ROYAN
	Institut d'Etudes Françaises
	I.U.T. LA ROCHELLE
Carrières sanitaires et sociales	C.E.T. P.-Doriole LA ROCHELLE
	C.E.T. ROCHEFORT
	C.E.T JONZAC
• FORMATION TECHNIQUE	Chambre des Mét. LA ROCHELLE
Métiers de la Métallurgie	CIPECMA
	C.E.T. SAINT-JEAN-D'ANGELY
	C.E.T. SURGERES
Métiers de la Chimie	LYCEE TECHNIQUE L.-VIELJEUX
Métiers du Bâtiment	Centre *F.P.A. ROCHEFORT*
	C.E.T. SAINTES - C.E.T. PONS
Menuiserie	*CIPECMA*
	CHAMBRE DES METIERS
	LYCEE TECHNIQUE L.-VIELJEUX
	C.E.T. SURGERES - C.E.T. ROYAN
Industries plastiques - Polyester armé - Stratifiés	CIPECMA
Electricité	*Chambre des Mét.* LA ROCHELLE
	C.E.T. PONS
Automobile	Chambre des Mét. LA ROCHELLE
Métiers de l'habillement	*C.E.T. Pierre-Doriole*
	C.E.T. SURGERES - C.E.T. JONZAC

• FORMATION DE NIVEAU SUPERIEUR

I.U.T. — LA ROCHELLE

Centre de Formation au Commerce International LA ROCHELLE

CAREL (Centre audiovisuel de ROYAN pour l'étude des langues) ROYAN

Université de Poitiers — Capacité en Droit LA ROCHELLE
— Licence en Droit (deux premières années)

★ ASFO 17 : Association interprofessionnelle pour la formation professionnelle continue, en Charente-Maritime (14, rue du Palais - 17025 LA ROCHELLE Cédex).

LE SECTEUR DES MÉTIERS

Les techniques modernes au service d'une tradition maintenue

On croit parfois que l'artisanat est en marge de la société industrielle. Or l'industrie a besoin d'un environnement artisanal. Certaines entreprises de sous-traitance, en Charente-Maritime, participent à la construction de pièces *destinées à des matériels d'une* technologie très avancée. La cotraitance prend également une im*portance de plus en plus grande.* D'autre part, l'artisan est bien un promoteur de la qualité de la vie.

En Charente-Maritime, le déve*loppement touristique contribue grandement au maintien et au* développement d'activités artisanales. L'attirance de notre département, très fréquenté en toute saison avec le développement de la voile, a un effet d'entraînement surtout pour les entreprises vivant directement du tourisme et pour celles qui préparent l'accueil, tels le bâtiment et l'alimentation.

Les métiers d'art sont diversifiés. Les potiers et les céramistes sont nombreux. La Saintonge n'est-elle pas la patrie de Bernard Palissy ! Une association des artisans d'art très dynamique regroupe les sculp*teurs sur bois et sur autres* matières, les imagiers d'art, les ferronniers d'art, etc. (1). Il existe aussi des luthiers et des facteurs d'orgues, des décorateurs et des tapissiers de talent.

L'ébénisterie perpétue ce style charentais qui se remarque particulièrement par les vaisseliers et les tables rustiques.

Le désir des artisans d'améliorer sans cesse leurs connaissances professionnelles et culturelles est à signaler. En effet, les associations de compagnonnage maintiennent et poursuivent leur tradition en Aunis, et cette année sept titres de « meilleur ouvrier de France » ont été obtenus en Charente-Maritime.

Sur les possibilités de création d'emplois, il est à noter que 771 primes ont été accordées à 520 entreprises artisanales de juin 1975 à fin décembre 1976 et du 18 *novembre* 1976 *au* 17 *janvier* 1977, 22 contrats « emploi-formation » ont été signés dans le secteur des métiers. On peut dire qu'en 1976 le secteur des métiers en Charente-Maritime a créé 1 680 emplois effectivement constatés.

Au 31 *décembre* 1976, 10 079 *entreprises* étaient recensées au répertoire des métiers, dont 9 485 entre*prises individuelles, 594 sociétés* ou associations, et 1 083 artisans associés. Ces entreprises étaient exploitées par 10 568 artisans.

La chambre des métiers de la *Charente-Maritime* consacre une part importante de son activité à la formation des hommes (apprentissage et formation continue) avec ses centres de formation du Prieuré à La Rochelle et de Jonzac-Saint-Germain-de-Lusignan.

L'ensemble des entreprises du secteur des métiers constitue à l'évidence un élément dynamique de la vie économique.

(1) Association des métiers d'art Aunis et Saintonge - M. J.-P. Boucard - 17 - Pessin.

CHEFS D'ENTREPRISE, la Charente-Maritime vous offre une gamme d'aides à votre mesure pour y réussir une bonne *implantation.*

Le Comité départemental d'expansion économique et de productivité (CODECMA) est à votre disposition et vous assure, avec *discrétion et rapidité :*
— une étude de localisation — recherche de sites et de locaux — en fonction des besoins spécifiques de votre entreprise ;
— une assistance technique, administrative et financière en liaison avec la Société de développement régional (SODECCO), les municipalités et les chambres de commerce et d'industrie.



CODECMA
2, rue de la Monnaie
17000 - LA ROCHELLE
Tél. (46) 41-43-57
41-42-60

e bonheur de vivre et l'honneur de travailler

Gâté par la nature, solidement ncré à son sol, le Charentais availle avec une persévérance anquille et discrète. Si on lui proche cet attachement (cela e fait-il pas un peu suranné ?), sourit.

C'est qu'il a appris, intuitive- ent, à connaître la valeur des hoses et à s'adapter.

Au demeurant, une solide telligence et un fonds inépui- able de malice le maintiennent n éveil. Il a un œil braqué vers avenir et il sait prendre le rge, le regard fixé sur quelque olle disparaissant à l'horizon. Le voilier reviendra.

Il a suffisamment de liberté our rester attaché à son port. t c'est là tout le secret de la harente-Maritime que d'avoir u trouver et maintenir une avante harmonie entre la tra- ition et la nouveauté.

D'autres images ?

L'union subtile de la *mer*, sur aquelle voguent les rêves, et e la terre qui commande un éalisme *quotidien.*

Des orchestres de jazz, indif- éremment parrainés par Louis Armstrong ou John Coltrane, défilant dans les rues, historiques et piétonnes, de La Rochelle. Stockhausen enlevant, mieux que Richelieu, la capitale huguenote, et Monteverdi tout à fait chez lui sur le front de mer moderne de Royan.

La blancheur des basses maisons rétaises et des coiffes et l'ombre des soirs d'été sous les pins de Montendre.

Le climat, le temps qui passe, le soleil et la mer ont ici leur part de responsabilité dans *l'aménagement du territoire.*

Plusieurs aspects d'un même pays

Le bonheur de vivre est enrichi par un certain honneur de bien travailler et il l'explique.

Avec le même acharnement, avec le même *sérieux* qu'un sculpteur sur bois ou qu'un ferronnier d'art *du pays, le Charentais* construit les coques des bateaux et les circuits électroniques *comme il continue* à travailler le blé, la vigne et les fruits de la mer.

Sur sa table trônent le pineau, l'éclade de moules, la chaudrée fourasine et le cognac.

Le touriste, dès lors, peut céder à la mode des coutumes locales : le besoin en sera vraiment ressenti. Et il reviendra à sa ferme, à son village de vacances niché dans un havre de verdure, à son meublé ou à son terrain de camping donnant directement sur l'une des nombreuses plages.

C'est-à-dire qu'il reviendra en Charente-Maritime.

Il y a plusieurs pays dans ce département. Il n'y a que plusieurs aspects d'un même pays. Car, sous le signe de l'art roman, éclairé par cette lumière qui enchante les peintres, on retrouve les mêmes caractères, le même tempérament.

Du marais poitevin aux vignobles d'Archiac, des parcs à huîtres de l'estuaire de la Seudre aux bords de la Boutonne, on *déguste* lentement, à la manière d'un vieux cognac, ce savoureux bonheur de posséder un cadre de vie et de travail à la mesure de l'homme de demain.

FRANÇOIS BLAZY.

Les merveilleux plans d'eau de l'archipel charentais

« Et toute la ville en marche vers la mer...
Toutes choses en marche vers la mer... »

(SAINT-JOHN PERSE - *Amers.*)

Quand, aux quatre coins de la France ou à l'étranger, on vous parle de La Rochelle, les images premières évoquées sont celles de la « Ville dans le vent » et de la « Ville de la plaisance ». Par là on signifie à la fois le dynamisme, l'ouverture sur le large et l'agré*ment.*

La Rochelle peut légitimement *revendiquer le titre de capitale de* la voile de la côte atlantique avec ses deux ports de plaisance (le vieux port et le port des Minimes) et ses multiples activités nautiques : Semaine internationale de la voile, championnats de France et du monde des séries olympiques, *course Plymouth-La Rochelle, etc.* Mais La Rochelle est aussi le pôle dynamique de la voile pour l'ensemble de la Charente-Maritime. En effet, la qualité du plan d'eau de l'archipel charentais déborde le cadre rochelais, car il se prête aussi bien à la croisière côtière avec les *nombreux* buts d'excursion que constituent les petits ports des îles de Ré et d'Oléron qu'à la croisière hauturière avec son accès facile par tous les temps.

Mais, mis à part le vieux port de La Rochelle, Royan et Saint-Martin-de-Ré, la navigation de plaisance disposait de très peu d'équipements portuaires dignes de ce *nom* jusqu'au début des années 70. Les choses ont bien changé depuis, non seulement à La Rochelle mais sur le *littoral* charentais.

A La Rochelle, le nouveau port des Minimes a été ouvert à l'exploitation le 1er janvier 1972. Sa capacité atteindra deux mille *cinq cents places environ*, ce qui le placera au premier plan européen quand il sera terminé. Déjà il dispose de plus de mille trois cents postes d'amarrage, tous munis de l'eau et de l'électricité, permanence de jour et de nuit plus un complexe d'animation et de services. Il est géré par la régie du port de plaisance *qui* est sous-concessionnaire de la ville de La Rochelle.

De nouveaux ports ont été créés ou aménagés depuis quelques années sur la côte et l'île d'Oléron : le port de Châtelaillon, le port de Boyardville, qui dispose depuis 1976 d'un bassin à flot réservé à la plaisance.

Il en est de même de Marennes, Mortagne, et bientôt de Port-Maubert. Enfin, Royan disposera d'un port de plaisance agrandi par le transfert des activités de pêche *et de cabotage dans un nouveau* port en cours de construction.

En outre, le conseil général de la Charente-Maritime a approuvé en 1976 les orientations proposées pour le développement des activités nautiques du littoral et *participé* au financement des *travaux. Certains sont déjà terminés* ou bien engagés. Le régatier sera particulièrement séduit par le centre sportif et d'animation du port des Minimes à La Rochelle, mais le *simple plaisancier ne le sera pas* moins par le programme des mouillages publics sur la côte et *dans les îles : soixante-dix mouil*lages au total.

La moitié de ces mouillages forains sont *déjà en place*, ce qui rend la *navigation* particulièrement attrayante d'une île à l'autre, d'une côte à l'autre, dans un vagabondage marin que l'on peut s'offrir *chaque week-end quand on travaille* en Charente-Maritime.

Ainsi, les petites brises thermiques du micro-climat charentais peuvent vous porter vers le « *solent* » français qu'est le Pertuis breton, ou vers les plages de la côte ou des îles du Pertuis d'An*tioche si propices au bain* et au pique-nique. Une autre navigation s'offre au plaisancier avec le Couteau *d'Oléron, jamais monotone* et pleine de charmes, entre les bouées, avec les courants et au milieu des barques des ostréiculteurs. Enfin, une navigation plus sportive et hauturière est permise au « mangeur d'écoute » en quittant la Côte de Beauté ou les Per*tuis et en tirant des bords en plein* Océan, au large de la presqu'île d'Arvert et de la Côte Sauvage de l'île d'Oléron.

P. H. G.

DANS LES ILES, SUR LA COTE ET DANS L'ADMIRABLE PAYS VERT

Le tourisme vivant des quatre saisons

De la même façon qu'il y a de bonnes terres à blé *ou à raisin*, il y a de bonnes « terres à tourisme ».

La Charente-Maritime avec ses rivages et ses villages verts de l'*intérieur fait partie* de celles-là. L'attrait de ses îles, ses longues plages de sable, ses richesses ar*chitecturales, la navigation de* plaisance, les stations de cure, la qualité de son hôtellerie et de sa gastronomie... autant de *raisons* qui font de la Charente-Maritime le troisième département français pour le nombre de touristes reçus.

C'est d'abord une question de *climat : ensoleillement* comparable à celui de la Côte d'Azur, douceur qui ne se dément jamais. Et, pour parfaire l'ensemble, cette *lumière* à la fois immuable et changeante qui n'existe nulle part ailleurs.

A l'ouest, c'est la mer, 420 kilomètres de côtes. Et, en prime, *l'archipel charentais* : Ré, Aix, Oléron. Des milliers d'hectares de sable, des plans d'eau exceptionnels. Le paradis des amoureux de *la mer, du soleil, des vieilles* pierres.

Le paradis des pêcheurs, aussi. Le fanatique, comme *l'amateur*, y trouve toujours son compte. Et, sur les plages ou dans les anses, lors des grandes marées basses, on trouve en abondance ces co*quillages* qui donnent aux repas le goût des vacances...

L'âme du pays, le touriste pourra *la découvrir par delà les grandes* terres à blé et les marais de l'Aunis et, plus sûrement encore, par delà les coteaux de la Saintonge, là où se célèbre le culte de la vigne, avec ses rites et ses savantes alchimies.

Le paysage est sans violence, *les transitions réussies. La route,* insensiblement, passe d'un paysage à l'autre, empruntant les chemins insolites des vacances.

Ici et là, comme pour assurer l'unité, pointe une église du plus pur style roman. Il y en a plus de six cents, dont cinquante sont des témoignages irremplaçables de *l'art des XIIe et XIIIe siècles. Cha*que bourg, chaque village recèle un de ces joyaux d'architecture, *tous semblables par l'équilibre, le* sens de l'art, le genre et l'époque, tous divers par la réalisation, l'inspiration, *la concrétisation du rêve* de celui qui l'a conçu et exécuté.

Accueil et animation

La *Charente-Maritime* a *mis en* place des équipements adaptés. 700 hôtels, 250 terrains de camping-caravaning, 30 000 meublés saisonniers, 12 villages de vacances et stations vertes, 500 hébergements à la ferme... Voilà de quoi satisfaire tous les goûts. La *chaîne Charentotel*, qui *regroupe* une quarantaine d'hôtels classés, de une à quatre étoiles, offre de *nombreux avantages à sa clientèle,* dont celui de pouvoir séjourner dans un établissement et de déjeuner ou de dîner dans un autre. C'est un service analogue qu'offre Campocéan, qui *regroupe* vingt-*cinq gestionnaires de terrains de* camping-caravaning.

L'office départemental du tou*risme*, chaque année, classe appartements et villas afin d'obtenir un hébergement « sans surprise » à ceux qui choisissent ce mode de vacances. Cet organisme édite ensuite un guide indiquant les *normes* et les prix des locations, présentées avec photos.

*Il édite aussi un dépliant pré*sentant en quadrichromie les 12 villages de vacances de l'arrière-pays charentais. La formule connaît un tel succès que les réservations se font de plus en plus tôt.

Accueillir, c'est bien. Animer, c'est *mieux*. Aussi, partout, des animateurs ont été placés. Ils sont chargés de promouvoir des visites, *des circuits* divers adaptés à tous les goûts, à tous les moyens de locomotion. Un effort particulier est fait pour déplacer la clientèle classique depuis le littoral vers l'arrière-pays, dont les richesses natu*relles sont de valeur équivalente.*

A cet effet, l'office départemental va éditer un document important sur des forfaits séjours-animation pour ceux qui choisissent de passer une ou deux semaines en Charente-Maritime pendant les petites vacances scolaires au prin*temps et à l'automne. Ces forfaits,* sans surprise, seront valables pour tous les types d'hébergement. Ré*partis* sur l'ensemble du département, ils s'adresseront tout particulièrement à ceux qui désirent s'enrichir, pendant leur repos, et à ceux qui recherchent des souvenirs inoubliables pendant des vacances insolites.

★ Office départemental du tourisme : 11 bis, rue des Augustins - B.P. 1152 - 17008 La Rochelle.
★ Cinquante offices de tourisme - Syndicats d'initiative.
★ Croisières inter-îles et croisières fluviales sur la Charente. Tous renseignements à l'Office départemental du tourisme.

Des agriculteurs qui cherchent à entrer dans le siècle

La vraie calamité, c'est l'endettement

CE printemps, il y eut des gelées. Puis vint un temps froid, sec, rendant la terre dure et l'herbe pauvre. De La Rochelle, en allant vers Surgères, au nord du département, la plaine de l'Aunis étale, en ces jours de mai, des champs bordés de haies, trouée par endroits de longue bandes jaunes : le colza en fleur. De temps à autre, un bourg. Quelques camions laitiers sillonnent les routes ombragées. Mais les troupeaux sont rares. Surgères, où siège la plus grosse coopérative du département, vit du lait et de sa transformation, en plein cœur d'une région naturellement vouée aux céréales.

En descendant sur Saint-Jean-d'Angély et la Saintonge, la terre devient plus vallonnée. C'est la saison du désherbage, des semis et de l'ensilage. Là encore, on produit du lait, des céréales et des oléagineux. La route vers le sud grimpe, de plus en plus sinueuse. Les coteaux d'argile sont recouverts de vignes, en petites surfaces. Burie, petit centre riant de cette région viticole, n'est qu'à quelques kilomètres de Cognac. Et pourtant, les crus de Charente-Maritime, éloignés de la noble « fine champagne », sont ceux qui ont sans doute le plus souffert de la crise de mévente du cognac qui sévit depuis quatre ans. Ces mêmes crus qu'on retrouve sur les terres moins fécondes des îles de Ré et d'Oléron. Non loin des marais proches du littoral d'Atlantique, où l'on semble condamné jusqu'à présent à faire de l'élevage extensif sur des terres trop humides l'hiver, que le soleil d'été transforme en « paillasson ».

Le département de la Charente-Maritime vit d'abord, comme l'exprime son paysage, de l'agriculture (1). Le tourisme constituant sa deuxième activité. La moitié de sa population vit à la campagne, et 18 % de ses actifs font valoir de petites et moyennes exploitations dont ils sont le plus souvent propriétaires. De père en fils, ici, on continue à faire de la polyculture. Plutôt plus aujourd'hui qu'hier, après les trois années de sécheresse successives qui laissent la production essoufflée et ont ralenti le mouvement de spécialisation amorcé il y a une quinzaine d'années.

Dans l'Ouest menacé

La Charente-Maritime ne connaît pas la surproduction de lait existant en Bretagne ou dans les Deux-Sèvres tout proches. Au contraire. En quelques années, l'importance du troupeau et le nombre de producteurs ont fortement diminué. Il ne reste environ que dix mille éleveurs, soit la moitié de l'effectif jadis installé dans le département. Les frisonnes aux pis noirs ont remplacé la quasi-totalité des normandes. Quelques charolaises fournissent la viande, produit accessoire ici. Depuis 1974, début de la sécheresse, la collecte du lait, en baisse constante depuis 1970, a connu de grosses difficultés. Tout le monde ou presque est passé par les prêts-calamités, qu'il faudra rembourser un jour ou l'autre. « *C'était comme emprunter son salaire, pour survivre au jour le jour* », explique B. L., jeune éleveur qui habite une confortable maison dans un bourg de l'Aunis. Il s'est installé voici une dizaine d'années. Pour payer en partie la nourriture du bétail, en 1976, il lui a fallu vendre cinq bêtes, soit le sixième de son troupeau et licencier l'ouvrier agricole qui l'aidait. Il travaille environ soixante-dix heures par semaine, pour un revenu inférieur au SMIC, complété par celui de sa femme, qui occupe un emploi à temps partiel, difficile à trouver dans la région où l'industrialisation reste faible.

« *Pour tenir le coup, c'est vrai,* reconnaît simplement le président de la chambre régionale d'agriculture, maire d'une petite commune, *la plupart oublient les fertilisants, vendent le cheptel..., et le sol s'appauvrit.* »

Avant que n'arrive ce temps des « vaches maigres », ceux qui n'abandonnèrent pas, parce qu'ils avaient les moyens de produire suffisamment, se sont spécialisés. Les petites exploitations se sont agrandies. Mouvement qui permit l'amélioration rapide des rendements, mais qui devient parfois, aujourd'hui, une source de fragilité.

Dans le même temps, la coopération laitière s'est fortement concentrée. Dans ce département où elle est née, chaque canton ou presque possédait sa coopérative, délimitée par la capacité d'un cheval à assurer la collecte journalière. En 1968, dix-neuf se sont regroupées en quatre unions, cinq autres se sont maintenues, avec parfois des difficultés à vendre des produits en quantités insuffisantes pour les distributeurs aux structures fortement concentrées. Mais la production laitière est aujourd'hui bien organisée. Les unions se sont dotées d'ateliers de transformation spécialisés dans le lait en poudre, le lait concentré, les fromages ou encore les produits extra-frais, commercialisés sous la marque du club Yoplait.

Si la vente du beurre ou du lait en poudre ne pose guère de problèmes — une société d'intervention, Interlait, éponge les surplus — celle du lait concentré et des fromages, — tel le Bois-Hardy, ou la croûte rouge, sorte de saint-paulin, subit les aléas de la concurrence qui sévit sur ce marché. L'amortissement des lourds investissements réalisés par les unions pèse sur le prix payé au producteur, que surprennent parfois ces équipements ultra-modernes qui ne sont pas pleinement utilisés. Tant s'en faut. « *L'industrie laitière a tout à sa disposition, mais manque de matière première* », constate un gestionnaire d'union (2).

Et s'il fallait à présent rentabiliser ces investissements ? Depuis l'été dernier, une nouvelle concentration est à l'étude: les unions se grouperaie
une seule, autour de Surg

L'orge de printemps m
nouveau dans les champs
« petite Beauce » — ains
nomme-t-on la riche plai
l'Aunis. Depuis 1974, les re
de blé tendre ou dur, d'or
maïs et de colza ont
mauvaises. Les coopérativ
département ont vu leur c
chuter de 30 à 40 %, et l'é
silo qui se dresse dans le c
port de La Pallice n'est q
deux tiers empli. Lorsq
production céréalière, com
fut le cas, diminue d'un
les exportations, principa
bouché, diminuent de n
Les céréaliers n'ont pas eu
à l'emprunt. Et la petite B
connaît aujourd'hui que
difficultés, après quinze a
de prospère culture en
nance. Les investissements
lisés pour lancer le colza
maïs (3) à peine terminé
cours se sont effondrés
on s'interroge : que fair
assolement ? L'implantati
betteraves, un moment en
gée, n'a pas été jugée oppo
sur le plan national. Les
mières de plein champ
raissent timidement. La
Beauce cherche à tâtons
diversifier, pour mieux par
mauvaises surprises du c
ou du marché.

Se lancerait-on dans la
duction de viande ? Les
que cinq cents producteu
viande de Charente-Mariti
souviennent avec aigreur
faillite d'une coopérativ
Cadec, ou de la chute des
en 1974 et 1975. Certains
même dû arrêter l'élevage

Vivre sur les rése

Ce samedi, la place d
mairie connaît une effer
cence inhabituelle. De nomb
viticulteurs, parmi les qu
trois cents délégués. Leur re
en quatre ans a, de source
dicale, baissé de 50 %. P
moitié de la population a
du département, il a fall
sur les réserves accumul
cours des folles années de p
rité qui ont précédé 1973.
par surprise, les vent
cognac se sont effondrées.
1969 et 1973, ne disait-on
« *Il faut planter, on va ma*
de cognac ? » Le vigno
progressé de 21 % depuis
les plantations nouvelles
plus que doublé. C'était
de s'installer : 5 à 6 hec
suffisaient au jeune agric
quittant l'exploitation fam
Les coteaux viticoles de
tonge ont ainsi été les se
ne pas se dépeupler. Au
traire.

Alors aujourd'hui, quan
parle d'arracher la vigne,
la levée de boucliers. On
était installé pour trente
on avait investi, on s'y
attaché. Et puis, que
d'autre sur ces terres en p
et de petite surface ?

L'endettement en quatre
est passé de 360 francs par h
tare à 540 francs, les « va
tes » et crédits accordés pa
Crédit agricole ont atteint
sommets. Des réserves accu
lées grâce à la bonne as
des exploitations familiales.
cours de longues et prosp
années, il ne reste pas gra
chose. « *Pour combien de te*
pourront-elles suffire ? », s
terroge-t-on à la direct
départementale de l'agricult

L'exode rural, qui s'était
sé après le rapide dépeuplem
des dix dernières années, po
rait bien reprendre de
belle. Avec les jeunes en tê
Dans ces conditions, comme
craint le président régional
la chambre d'agriculture,
département connaîtrait
dix ans une chute brutale
la population agricole, grave
conséquences pour la
rurale ». Dans les bourgs
sibles de Charente-Maritime
s'installe discrètement dans
crise. Déjà épiceries et « tabac
ont fermé dans certains canto
à la limite de l'Aunis et
la Saintonge, du côté de To
nay-Boutonne...

DANIÈLE ROUARD

(1) Selon la direction dépar
mentale de l'agriculture de
Charente-Maritime. — Nom
d'exploitations : 20 350 en 19
— Actifs agricoles : 47
(— 8,3 % par rapport à 1970.
Dont producteurs de lait : 9
(contre 12 000 en 1973).

(2) Evolution de la collecte
lait de vache (source D.D.A.). C
lecte (hl). — 1973 : 3 010 61
1974 : 2 781 271 ; 1975 : 2 689 3
1976 : 2 811 727. Production
— 1973 : 3 474 116 ; 1974 : 3 258 0
1975 : 3 169 004 ; 1976 : 3 305
(3) Surface cultures maïs
25 000 ha en 1976, dont 17 500 ré
tés contre 39 000 en 1973 (sou
D.D.A.).

Huit années de stocks chez les viticulteurs

Cognacs en souffrance

A Cognac, dans le secret des chais, dorment des fortunes colossales. Le vignoble de Charente et de Charente-Maritime enfle et déborde. Pourtant, si l'on n'y prend pas garde, la région risque de mourir de sa richesse.

Au début de l'ère chrétienne, les Romains plantent la vigne. Sur la route des invasions, les Sarrasins apportent avec eux l'alambic. Le génie charentais fait le reste. Inventant la double distillation, pour obtenir la « bonne chauffe », et le vieillissement en fûts de chêne, il donne au monde le cognac qui ne cessera plus d'être confondu avec l'art de bien vivre.

La méthode reste inchangée depuis quatre siècles. Là est le secret qui sublime les cépages blancs de ce pays lumineux, comme éclairé du dedans. Selon la nature du sol et les conditions climatiques, les crus se partagent un terroir généreux : grande et petite champagne, borderies, fins bois, bons bois et bois ordinaires. Au maître de chai de faire les bons mariages. Selon une réglementation plus pointilleuse que le code civil, fixant les proportions des crus et l'âge minimum des eaux-de-vie à mélanger. Par exemple, il faut au moins 50 % de grande champagne pour faire une « fine », et un V.S.O.P. (« very superior old pale ») ne contient que des cognacs ayant subi un vieillissement de quatre ans et demi.

C'est l'affaire du Bureau national du cognac de contrôler avec vigilance l'application des textes officiels, pour le bon renom de la région, donc dans l'intérêt de ceux qui en vivent. Il est seul à délivrer les certificats d'âge et d'origine. Il vient de proposer l'interdiction d'exporter en fûts. Si cette mesure entrait en vigueur, le cognac ne pourrait être commercialisé que mis en bouteilles dans la région d'origine. Une garantie pour le consommateur à qui il arrive encore de déguster, est-ce bien le mot ?, sous l'appellation fameuse des alcools tout à fait vulgaires. En France, pourtant, le cognac est considéré comme un produit de luxe, et son image crée même un frein à la consommation nationale. Ce qui n'empêche pas l'organisation interprofessionnelle de soupçonner un ménage sur deux d'avoir sa bouteille. Si l'on compte, il est vrai, l'emploi du cognac pour bouqueter d'autres eaux-de-vie, préparer des liqueurs, des fruits, et le pineau des Charentes, ce délicieux apéritif régional et naturel, le marché français est passé de 9 900 000 bouteilles en 1960 à 26 millions en 1976.

Trois fois plus en seize ans, ce n'est pas négligeable. Même si le négoce mise davantage sur l'exportation : 80 % du total des ventes.

Et d'abord, de tout temps, le client privilégié : la Grande-Bretagne. « *Elle a fait beaucoup pour le renom du cognac,* dit-on à Cognac. *Dans leur expansion coloniale, les Anglais emmenaient le thé et le cognac, double signe d'une civilisation raffinée. Ils sont à l'origine de la fondation de très anciennes maisons.* »

Aujourd'hui — les temps ont changé, — le Royaume-Uni ne représente plus pour la région le principal débouché. Il est supplanté, de peu, il est vrai, par les Etats-Unis qui, avec quinze millions de bouteilles, ont doublé le chiffre de leurs importations par rapport à 1975. L'Allemagne fédérale vient en troisième place.

Les ventes de cognac ont en 1974 chuté de façon spectaculaire, passant de cent vingt à quatre-vingt-quinze millions de bouteilles pour remonter à cent quinze millions de bouteilles en 1975-1976, dont plus de quatre-vingt-six millions à l'exportation. Un apport net en devises pour la balance des échanges extérieurs de l'ordre de 1 800 millions de francs. Sur ce plan, le cognac conserve sa place : la première parmi les produits des industries agricoles et alimentaires. « *Malgré le relèvement des droits et le maintien des discriminations tarifaires,* dit M. Jean Graille, directeur du Bureau national du cognac, *le développement des ventes en France et à l'étranger était à la fin du mois de mars de 3,08 % par rapport à l'an dernier à la même époque. La commercialisation a rattrapé son retard. Le cognac est en train de redevenir un exemple pour l'industrie française.* »

Reste à surmonter la crise locale née du déséquilibre profond entre la production et la consommation. Le vignoble charentais produit deux fois trop. La récolte passée représente plus de 257 millions de bouteilles. Il existe en stock l'équivalent de huit années de ventes au rythme actuel des expéditions. Même en tenant compte du tribut payé à la qualité, l'évaporation, joliment baptisée « la part des anges » (l'équivalent de ce que boivent en un an les Américains) on ne peut alourdir davantage, sous peine d'endettement insupportable, les réserves dont le taux de rotation optimum est de quatre ans et demi.

« *Il faut le reconnaître, des fautes ont été commises,* dit M. Sturm, porte-parole du Bureau national. *On a planté plus qu'il fallait. Quand la première décision a été prise, elle s'imposait. Ensuite on n'a pas su s'arrêter.* »

Il est un peu vain de chercher à connaître le vrai responsable : le gouvernement, les viticulteurs ou les négociants ? Dans l'euphorie, les uns réclamaient des autorisations de plantations pour constituer des réserves, les autres craignaient de se trouver en rupture de stock. En 1974, en pleine crise, on plantait encore 6.000 hectares.

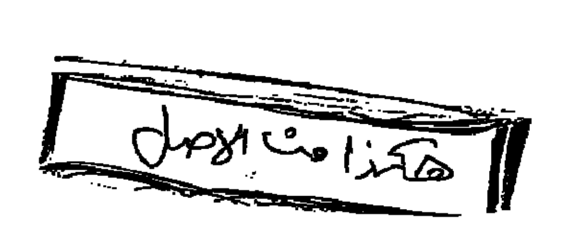
Aujourd'hui une prime est versée à l'arrachage... Politique purement incitative d'ailleurs. Pour des raisons évidentes en période préélectorale le gouvernement ne fera pas preuve d'autorité. Les mesures provisoires pour réduire la production de la campagne 1976-1977 ont donc été prises par l'interprofession. Elles s'efforcent d'ajuster le tir en fonction des besoins de la consommation sans prétendre résoudre le problème à la base.

Ces dispositions visent, en outre, à améliorer la qualité du produit en limitant le rendement tout en assurant à chaque viticulteur un revenu d'environ 11 000 francs à l'hectare. Qu'en pense le principal intéressé ? Le viticulteur charentais, cet homme réputé lent parce qu'il sait prendre le temps de vivre, au cœur d'un pays paisible, à sa mesure, ne comprend pas ce qui lui arrive et se pose en victime. Maillon modeste de la chaîne de fabrication d'un produit noble. Il a connu, de la fin de la guerre à 1973, de bien belles années. Pour agrandir sa vigne, il a parfois vendu ses vaches, et toujours il s'est endetté. Le marasme actuel le laisserait incrédule s'il ne faisait ses comptes. Il continue à produire, comme si un coup de baguette magique allait ramener l'âge d'or.

Combien de temps va-t-on laisser pourrir la situation ? Seul le cognac vieillit bien.

PIERRE-JEAN DESCHENES.





(PUBLICITÉ)

DYNAMISME ET ESPOIRS DE L'ÉCONOMIE ROCHELAISE

La Rochelle Pallice : port en eau profonde

Le port de LA ROCHELLE PALLICE occupe, sur la façade atlantique, une position privilégiée à tous égards. Sa rade, abritée par les îles de Ré et d'Oléron, est la plus sûre de toute la côte ouest. Grâce au Môle d'Escale qui s'avance dans l'Océan, l'accostage des navires est facile, particulièrement rapide, et possible quelle que soit la marée. Situé en pleine mer, LA PALLICE bénéficie de tirants d'eau importants permettant la réception des grands navires modernes (75.000/100.000 tonnes).

UN TRAFIC SOUTENU PAR DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS

Neuvième port français pour le tonnage global, LA ROCHELLE PALLICE a connu un trafic de 3.800.000 tonnes en 1976. Sa position se rapproche de celle des ports voisins si l'on considère le trafic hors hydrocarbures.

Au fil des années, pour faire face à cet accroissement des tonnages embarqués et débarqués, la réalisation d'équipements de plus en plus importants a été nécessaire. A l'heure actuelle, le Môle d'Escale autorise une rapidité d'opération pour les navires qui réduit dans des proportions importantes les frais de remorquage et de pilotage. Prochainement, trois nouveaux postes s'ajouteront aux six qui existent déjà au Môle.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de LA ROCHELLE, concessionnaire de l'Outillage Public, a toujours porté ses efforts sur les installations nécessaires à un grand port moderne : plus de 50.000m2 de hangars, de vastes terre-pleins, voies ferrées, moyens de chargement et de déchargement puissants adaptés aux différentes formes de manutention (palettisation, conteneurs), poste roulier.

ANALYSE DU TRAFIC

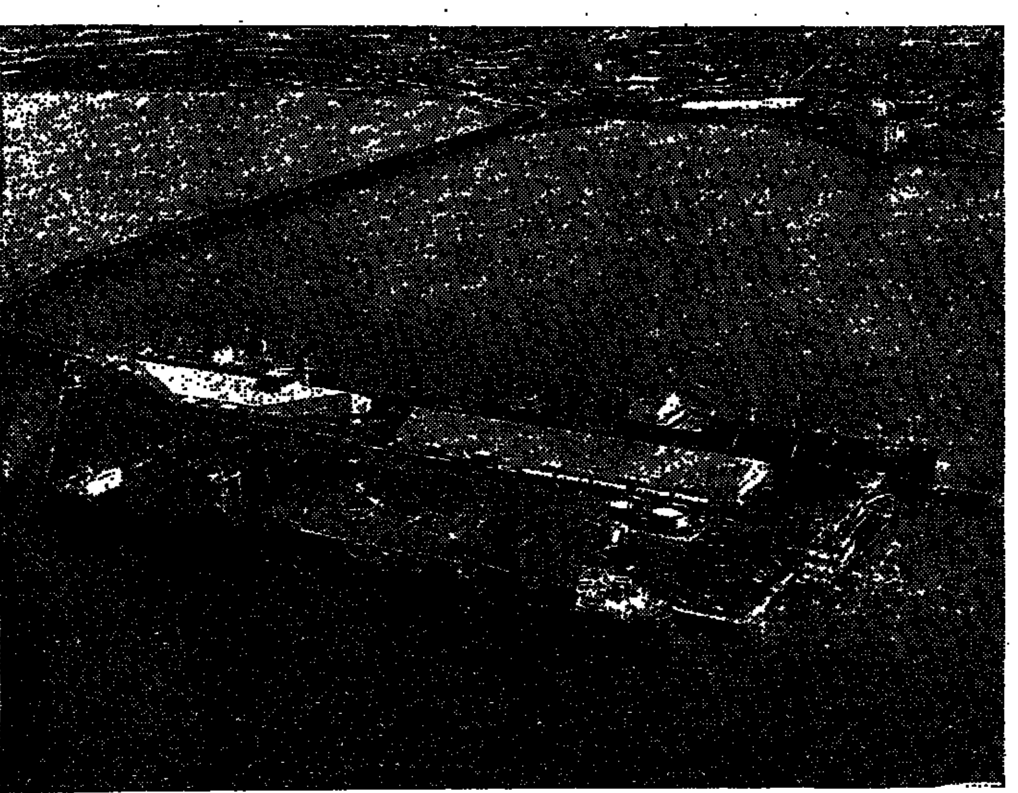
Les entrées représentent 75 % du trafic total. Elles sont constituées à 50 % par des hydrocarbures, qui sont uniquement des produits finis. Un autre trafic traditionnel est constitué par les bois, essentiellement tropicaux, pour lesquels LA ROCHELLE PALLICE est de loin le premier port français. Ces bois en grumes sont surtout destinés à l'hinterland proche du port où ils sont déroulés. Ce trafic nécessite des surfaces particulièrement importantes de terre-pleins.

Aux sorties, les céréales constituent le poste principal (70 %). LA PALLICE est le troisième port français dans ce domaine, après ROUEN et LE HAVRE, et détient le record de la plus grosse cargaison de céréales (33.304 tonnes) embarquée dans un port français. Plusieurs silos sont implantés, dont deux sont à proximité immédiate du port. La capacité de stockage de céréales de LA PALLICE est de 150.000 tonnes.

Les autres trafics importants sont constitués par les papiers et les pâtes de bois, les phosphates et engrais, le kaolin. Les marchandises diverses constituent la cargaison des navires des lignes régulières qui relient LA PALLICE à l'Afrique du Nord, l'Amérique Centrale, la côte Ouest de l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient, Madagascar, la Réunion et l'île Maurice, Tahiti et la Nouvelle-Calédonie...

Le port de LA ROCHELLE PALLICE, au service de l'expansion économique locale et régionale depuis près de cent ans, a su, au fil des années, prendre les décisions nécessaires à son développement. Pour l'avenir, des projets d'agrandissement ont été élaborés. Ainsi seraient obtenues des surfaces de quai en eau profonde, d'importantes superficies de terre-pleins ainsi que des plans d'eau abrités offrant une amorce de rade.

Ces projets permettent d'envisager le futur avec optimisme. Le port de LA ROCHELLE PALLICE est un élément important du dynamisme de l'économie régionale : dans les prochaines années, il en sera le rouage essentiel. C'est ce dont sont persuadés les différents intervenants dans la promotion du port de LA PALLICE et notamment les assemblées locales, régionales et départementales qui ont toujours manifesté pour ce port de la façade atlantique un intérêt identique à celui que lui porte la Chambre de Commerce et d'Industrie de LA ROCHELLE.



Le Môle d'Escale offre, en pleine mer, des tirants d'eau importants pour les grands navires modernes

Une industrie de qualité

Sait-on que la capitale de l'ancienne province d'Aunis est la seule Préfecture située directement sur le littoral maritime français non méditerranéen ? Sait-on que cette agglomération de cent mille habitants constitue un pôle industriel attractif, une place commerciale de premier ordre ?

En particulier, l'industrie a trouvé à LA ROCHELLE des structures éminemment favorables pour son accueil et son développement.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Les hommes : Ils agissent au sein de divers organismes, sont dévoués à leur mission, compétents. Ils orientent, conseillent l'industriel afin de dégager le compromis optimum entre l'intérêt de l'entreprise et l'intérêt de la collectivité.

Les éléments corporels : Les commodités mises à la disposition d'une entreprise par l'agglomération rochelaise sont variées :

— Deux zones industrielles opérationnelles représentant 170 ha, en cours d'extension : l'une gérée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple, l'autre par la Chambre de Commerce et d'industrie de LA ROCHELLE.

— Une zone d'activités dont 25 ha restent disponibles.

— Un aéroport offrant des lignes régulières quotidiennes sur PARIS et LYON.

— Des liaisons routières et ferroviaires rapides avec BORDEAUX, NANTES, POITIERS, PARIS.

— Une main-d'œuvre sérieuse, compétente et diversifiée disposant d'un large pouvoir d'adaptation qui résulte de la richesse du tissu industriel.

— Un équipement supérieur à la moyenne des villes de 100.000 habitants.

Un centre de formation au commerce international ouvrira ses portes à la prochaine rentrée et confirmera LA ROCHELLE dans sa vocation exportatrice.

LE TISSU INDUSTRIEL

Il est bon de préciser la nature et les caractéristiques de l'activité industrielle. En effet, elles constituent pour l'industriel le meilleur gage de réussite, celui de se situer dans un climat de compréhension et d'opérer avec succès une implantation à LA ROCHELLE. Les exemples, parmi d'autres, de CHRYSLER FRANCE et de la SEMAT (fabrication et exportation de bennes) en témoignent.

La construction mécanique et la mécanique générale sont particulièrement bien représentées par la réparation et la construction navale. La Société Nouvelle des Ateliers et Chantiers de LA ROCHELLE PALLICE, qui s'est adjoint un département chaudronnerie, occupe 1.200 personnes. De nombreuses autres sociétés sous-traitent dans ce même secteur. Mais l'on retrouve également, en plus des Sociétés CHRYSLER FRANCE (2.800 personnes) et SEMAT (200 personnes), la Société ALSTHOM (1.900 personnes), qui réalise du matériel ferroviaire : rames de métro destinées tant à la France qu'à l'étranger (Mexico, Santiago-du-Chili, Téhéran) ou actuellement les voitures des trains CORAIL de la S.N.C.F.

ROTO DIESEL, après avoir différé ses projets d'implantation en raison de la conjoncture défavorable récente, vient de confirmer sa venue à LA ROCHELLE. Cette Société emploiera dans un premier temps 600 personnes pour fabriquer des injecteurs pour moteurs diesel.

Mais l'intérêt porté à la mer a aussi permis à LA ROCHELLE de se spécialiser dans le domaine de la construction de bateaux à voile et de devenir l'un des premiers centres de production français. Les quatre principaux constructeurs sont les Sociétés MICHEL DUFOUR, AMEL, MALLARD et GIBERT MARINE, employant près de 700 personnes. Les entreprises d'accastillage occupent environ 100 personnes, les voileries dont certaines ont acquis la réputation mondiale telles que CHERET, TONS SAILS, TASKER sont particulièrement dynamiques.

LA ROCHELLE dispose également d'entreprises d'engrais chimiques et organiques (farines de poisson) et d'une unité de production (plus de 400 personnes) de la Société RHONE-POULENC. Celle-ci élabore à partir des « terres rares » des produits très demandés dans le monde entier. Les productions obtiennent une très haute valeur ajoutée par leur degré de pureté remarquable, leur spécificité très précise et la mise en œuvre de techniques de pointe.

La confection emploie environ 500 personnes dont 400 dans une seule entreprise, la **Confection Industrielle de l'Atlantique.**

La description ne serait pas complète si on ne mentionnait pas la présence de CIT ALCATEL dont l'effectif avoisine 1.000 personnes.

L'AVENIR

Certes, LA ROCHELLE n'est pas épargnée par les difficultés que le monde industriel connaît actuellement. La pêche subit une crise grave. Mais l'on peut dire que le malaise économique a été moins généralement ressenti que dans d'autres régions. Cela résulte de la taille des entreprises et de la diversité des activités.

Le Rochelais, par son sens de la mesure et par son pouvoir d'innover permettant de concilier les intérêts multiples, sait accorder les tendances divergentes afin de dégager une force unique axée vers le progrès.

La pêche rochelaise : dans l'attente d'une solution communautaire

De nombreux facteurs sont intervenus concurremment pour créer la situation de crise que la pêche française connaît aujourd'hui.

La Rochelle a été frappée en premier.

Dans le cadre de la C.E.E., la politique agricole, de laquelle dépend la pêche, ne porte pas à ce secteur d'activité l'intérêt qu'il mérite. En effet, le F.E.O.G.A., par l'intermédiaire de sa section garantie, ne consacre à l'ensemble de la pêche communautaire qu'une partie infime de ses interventions, puisqu'elle n'est que de 0,2 %. Plus exactement, du 15 juin 1971 au 30 septembre 1976, le F.E.O.G.A. a versé un peu plus de 66 000 F à son organisme local, le F.R.O.M. Sud-Ouest, soit le dix millième des recettes totales du Fonds européen.

Cette fâcheuse discrimination dont est victime la pêche rochelaise paraît anormale.

La pêche rochelaise emploie plus de mille personnes. Celle-ci ne mérite pas d'être le parent pauvre du Marché commun agricole.

DES COMPARAISONS

La pêche participe pour 2,34 % de la valeur de la production finale de l'agriculture communautaire. Si une proportion directe existait entre le poids économique de l'activité subventionnée et le montant de la subvention du F.E.O.G.A., celle-ci devrait représenter 2,34 % de la totalité des subventions. Or, elle n'est que de 0,2 %, soit 11,7 fois moins que n'exigerait la seule équité. En valeur absolue, la pêche a perçu, au titre de l'aide communautaire, 9,3 millions d'unités de compte, alors que si la moyenne avait été respectée, elle aurait dû percevoir 108,81 millions d'unités de compte.

Les professionnels de la pêche considèrent cette discrimination irritante. En effet, d'autres secteurs agricoles sont l'objet d'attentions très particulières et inexpliquées. Ainsi, le tabac apparaît comme le grand privilégié. Alors même que les gouvernements mènent à grands frais des campagnes publicitaires anti-tabac, la Communauté européenne subventionne avec largesse cette culture. L'aide du F.E.O.G.A., en valeur relative, atteint 144 fois plus l'aide accordée à la pêche.

Le sucre, dont la recette brute est légèrement supérieure à celle de la pêche, perçoit un montant de subvention 29 fois supérieur en valeur relative à celui versé à la pêche.

MIEUX RÉPARTIR L'EFFORT DU F.E.O.G.A.

Il est refusé d'accroître l'effort du F.E.O.G.A. en faveur de la pêche au prétexte qu'il n'a pas d'argent. Les professionnels de la pêche réclament, au titre d'ajustement et de rattrapage, que l'aide accordée soit de 5 % des dépenses totales faites par le F.E.O.G.A. au titre de la garantie, c'est-à-dire un chiffre qui ne serait que légèrement supérieur à celui concernant le tabac et l'huile d'olive.

L'effort serait raisonnable et supportable pour le F.E.O.G.A. Il correspondrait pour les professionnels de la pêche à un ballon d'oxygène qui leur permettrait de surmonter les difficultés actuelles.

DES DIFFICULTÉS SPÉCIFIQUES

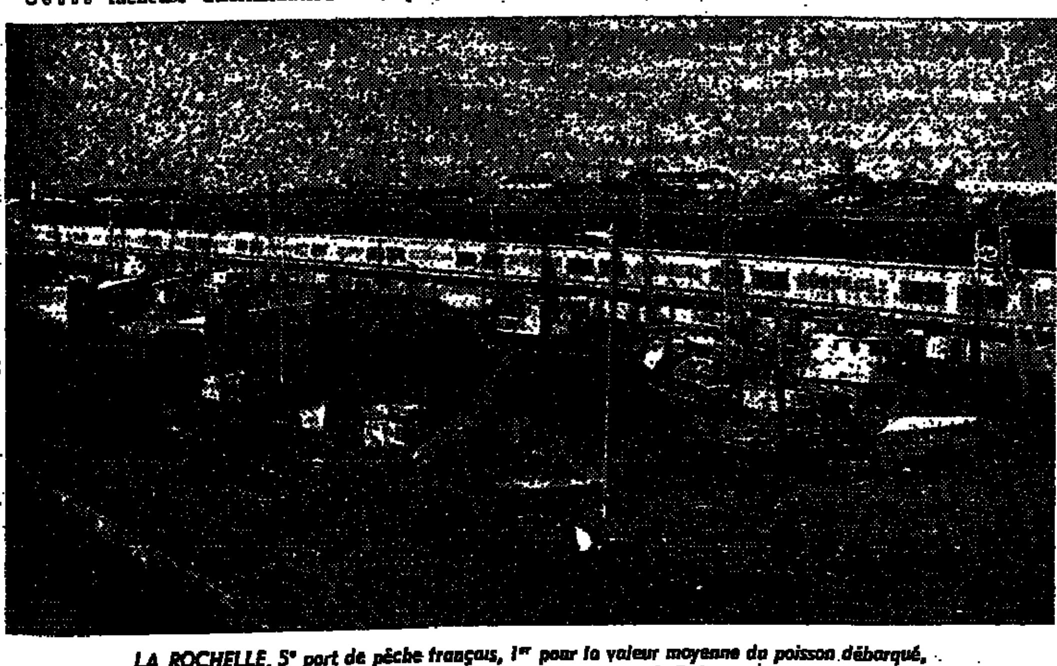
Mais les objectifs du milieu rochelais de la pêche vont plus loin. En effet, les aides du F.E.O.G.A. ne sont accordées qu'exclusivement aux poissons communs à vocation industrielle. Or, les apports débarqués à la Halle à marée de La Rochelle sont constitués pour la quasi-totalité par des espèces « nobles », c'est-à-dire merlu, daurade, sole, saint-pierre, etc.

Le F.E.O.G.A. n'a donc guère l'occasion d'intervenir alors que les chalutiers rochelais doivent faire face aux mêmes difficultés d'exploitation que les autres.

Le professionnel rochelais se demande s'il n'y a pas, en quelque sorte, prime à la médiocrité.

Aujourd'hui, il est tard. Les milieux de la pêche ont résisté au maximum de leur capacité mais le découragement les saisit.

Plusieurs chalutiers hauturiers ont été désarmés ces derniers mois. Ils attendent, pour reprendre la mer, que le bilan d'exploitation des marées ait des chances d'être équilibré. Cet équilibre est attendu de la mise en place d'une nouvelle réglementation communautaire. Celle-ci devrait intervenir rapidement, sans quoi la pêche rochelaise disparaîtra, suivie progressivement par celle des autres ports. Ce n'est ni l'intérêt du consommateur ni celui du Gouvernement français et encore moins de la Communauté européenne dont les eaux seront sillonnées par les chalutiers d'autres pays qui auront prêté quelque attention à leur pêche et conçu une politique cohérente.



LA ROCHELLE, 5e port de pêche français, 1er pour la valeur moyenne du poisson débarqué, présente un ensemble diversifié de chalutiers.

Cette page a été réalisée par la 40e Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle. Téléphone : (46) 41-03-33.

Les ostréiculteurs ne peuvent plus rester des artisans

Le danger viendra de Bretagne

LE bassin ostréicole de Marennes-Oléron produit par an 40 000 tonnes d'huîtres, plus de la moitié des huîtres françaises livrées à la consommation. Il fait vivre quinze mille personnes dans trois mille cinq cents exploitations, pour la plupart de structure familiale. *Cette activité, essentiellement manuelle, d'agriculteur de la mer, au statut mal défini,* traverse depuis plusieurs années de graves difficultés. Malgré tout, l'attachement au pays reste très fort, y compris chez les jeunes. Au collège d'enseignement technique maritime et conchylicole de Ronce-les-Bains, ils se préparent à revenir sur les parcs avec des idées neuves. La profession en a bien besoin.

Pour saisir ce pays plat, il *faut le prendre de haut.* Au Chapus, de la terrasse du fort *Louvois,* la vue découvre à marée basse le quadrillage des parcs. A portée des barques de couleurs, des hommes et des femmes, la pelle-fourche à la main, pataugent dans la boue jusqu'aux cuisses. Si ce n'était la mer au loin et les bateaux échoués, on dirait des jardins ouvriers. Oléron les protège comme une *digue.* La Charente et la Seudre apportent ce qu'il *faut d'eau douce.* Entre île et continent, l'huître a trouvé le *milieu propice à son développement.*

Les « claires » ont fait la réputation du bassin de Marennes-Oléron du temps des « portugaises », qui, décimées en 1970, avaient déjà, un siècle plus tôt, sauvé l'huître indigène sur le déclin. Tout à fait par hasard d'ailleurs. Parce que l'équipage d'un bateau pris dans la tempête avait jeté sa cargaison par-dessus bord.

Mais comme l'histoire ne se répète pas, quand il a fallu les remplacer, c'est par charters, à grands frais, qu'ont été transportés les huîtres mères et les naissains du Canada et du Japon. *Pour faire face à la vague de mortalité qui risquait de ruiner le bassin, la profession,* pour une fois unie, a agi vite. *Les parcs ont été reconstitués* de façon à répondre à la demande dès la *saison 1973-1974.* La « japonaise », comme on l'appelle, même si elle vient de Vancouver, s'est acclimatée, mais des ostréiculteurs nous ont dit qu'elle était plus difficile à cultiver que la « portugaise ». Elle est plus fragile, plus sensible aux variations de température et de salinité. Ce qui explique la forte mortalité due à la sécheresse de l'été dernier et à la tempête du mois de décembre, qui ont bouleversé le bassin (50 % sur certains bancs).

Alors, quand de tels phénomènes naturels se conjuguent avec les difficultés économiques, on en vient à se demander si cette activité, originale pourtant, peut survivre dans sa forme actuelle.

A cette question, M. Pierre *Grolleau, président de la section* régionale conchylicole de Marennes-Oléron, répond d'abord par une profession de foi : *« Même si notre statut n'est pas reconnu, il nous reste l'attachement à la mer et à ses produits, l'attachement à notre région, l'attachement à nos habitudes et à nos gestes de travail. Tout cela pourrait bien s'appeler, pourquoi pas, « vocation » !*

C'est un langage de père de famille, bien dans la tradition de l'ostréiculture. Chacun son petit lopin. Les concessions du domaine public maritime ne dépassent guère 1 hectare. Encore sont-elles morcelées et disséminées sur l'ensemble du bassin. Chacun son patron. L'individualisme est poussé à son comble. On ne compte pas moins de treize syndicats. Les ouvriers ont le choix entre deux seulement. Il est vrai qu'ils sont *relativement* peu *nombreux,* sauf durant les mois de fortes expéditions, en novembre et en décembre, où l'on embauche une main-d'œuvre étrangère qui, souvent, vient de faire les vendanges dans la région. Si l'on ajoute que l'ostréiculteur n'a aucun droit sur ses parcs et que *la mécanisation,* à l'encontre de l'évolution générale, n'intervient à peu près pas *dans une chaîne* de fabrication *longue* et diversifiée, *on voit à quel point cette* activité peut être vulnérable.

Il suffit de remonter à l'année dernière. C'est d'abord, en janvier, le *professeur* Brisou déclarant à l'Académie de médecine *que 3 % des coquillages sont* porteurs de virus pathogènes. On nous affirme, à Marennes, que cette « bombe » a entraîné la mévente de plusieurs milliers de tonnes d'huîtres, qu'il a fallu stocker d'une campagne à l'autre. En décembre, nouvelles calamités : tempête et baisse des cours. Deux raisons à cette baisse : l'arrivée en force sur le marché des « grandes surfaces », qui font leurs prix, et la concurrence des Bretons.

« C'est une question de méthode de travail », constate M. Jean-Pierre Arnaud, nouveau maire de Hiers-Brouage, commune vivant à 80 % de l'ostréiculture. *« Alors que la moyenne de nos exploitations est de 1 hectare, ils produisent des huîtres en eau profonde sur 50 ou 100 hectares* d'un seul *tenant. La nature du sol leur permet d'aller sur les bancs en tracteur. Le rendement breton est dix fois supérieur au nôtre. »*

Et le président Grolleau de renchérir : *« La Bretagne, avec son potentiel mécanique, c'est l'Amérique. Nous sommes les Chinois... »* Image qui n'a rien de *désabusé,* le *Comité* interprofessionnel de la conchyliculture *étant bien décidé à se* battre en tentant d'élargir le marché, d'étaler les ventes, de créer des groupements d'éleveurs et d'expéditeurs. Il se bat en même temps pour obtenir le privilège d'une véritable appellation d'origine « fines de claires » et « spéciales de claires » désignant un mode de culture bien spécifique du bassin de Marennes-Oléron.

Depuis l'affaire Brisou, on affirme qu'il est le plus surveillé du littoral. L'Institut scientifique et technique des pêches maritimes va pouvoir d'autant mieux contrôler la salubrité des eaux qu'il s'installe dans un centre de recherches tout neuf, près du pont sur la Seudre. Rivière menacée de pollution par l'arrivée des estivants dans des locali[…] insuffisamment équipées. C'[…] pourquoi la récente mise en s[…]vice de la station d'épuration [de] La Tremblade est considé[…] comme un grand pas vers l'[as]sainissement du bassin.

A proximité du centre m[o]derne de l'I.S.T.P.M. pourr[…] *être construit le collège d'ens[ei]gnement technique maritime [et] conchylicole installé depuis d[…]* ans à Ronce-les-Bains, dans [les] locaux d'une colonie de [va]cances.

Les cinquante élèves, garç[ons] et filles, qui sont là pour d[…] ans, ont conscience d'être [des] pionniers. Et comme tels, à [la] sortie, ils sont bien décidés [à] bouleverser les structures et [les] méthodes en introduisant [non] seulement la mécanisation m[ais] l'électronique dans une activ[ité] qui, à cheval sur la mer et [la] terre, n'a pas avancé depuis [un] siècle.

« Des ostréiculteurs char[en]tais partent s'installer en B[re]tagne », déplore M. Boyard, c[on]seiller général de Maren[nes]. *D'autres vont à l'étang de Th[au] en Méditerranée. »*

Ce n'est pas le début d['un] exode. Mais à coup sûr l'he[ure] de la relève a sonné.

P.-J. D[…]

PROPOSITIONS

Cinq mesures pour onze mille emplois

FIN avril, le département de la Charente-Maritime comptait 11 661 demandeurs d'emploi. Ce chiffre, corrigé du coefficient utilisé par le Bureau international du travail, donne 14 926 chômeurs, ce qui place notre département dans les dix premiers au plan national.

Les jeunes de moins de vingt-cinq ans, au nombre de 5 619 (1 682 hommes et 3 937 femmes), représentent plus de 48 % des demandeurs. Les femmes, tous âges et professions confondus, représentent 61,88 %, soit 7 216 inscrites. Ce chiffre est supérieur de 6 % à la moyenne nationale.

La Rochelle et Rochefort connaissent actuellement une dégradation très nette.

A cette difficile situation s'ajoutent des craintes très sérieuses sur six grands secteurs : la pêche, la construction (bâtiment et travaux publics), l'aéronautique, la construction et la réparation navales, le bois, l'habillement.

La construction, qui connaît déjà un marasme, va être frappée par plusieurs centaines de licenciements ; déjà, certaines entreprises traditionnelles ont disparu. Le port de pêche de La Rochelle, qui employait, il y a douze ans, 1 000 marins et officiers, n'en compte plus que 250 actuellement. Des quatre-vingt-cinq chalutiers de grande pêche, il n'en reste plus que vingt-cinq. La pêche artisanale, occupant 200 marins répartis sur cinquante petits chalutiers, ne peut survivre que si la pêche industrielle subsiste. En amont et en aval de la pêche, 2 000 emplois sont menacés.

Les chantiers de construction et de réparation navales du département n'ont, pour la plupart, aucune commande ferme pour le second semestre de cette année. De la SNACRP, qui emploie 1 200 salariés, aux petits chantiers de réparation, employant quelques personnes, ce secteur intéresse environ 3 000 salariés. Les Bois Déroulés Océan ont vu leurs effectifs déjà réduits de plusieurs centaines de salariés, et des perspectives de licenciements sont encore envisagées. A la CIA, habillement (anciennement Quevel), qui employait plus de 800 personnes, l'effectif est actuellement de 380, et, de nouveau, 70 licenciements sont annoncés.

Les entreprises de la fonction publique et du secteur nationalisé, qui devraient pourtant être créatrices d'emplois, procèdent, elles aussi, à des réductions d'effectifs, soit par des licenciements, comme à l'hôpital de La Rochelle suite aux réductions budgétaires imposées autoritairement par le ministre, soit en ne maintenant réductions d'effectifs.

Les entreprises implantées avant la crise, notamment la C.I.T. à La Rochelle et Saintes, Chrysler à La Rochelle, n'offrent dans l'ensemble que peu d'emplois qualifiés. De ce fait, les jeunes sortant de scolarité ou d'apprentissage ont le plus grand mal à trouver un emploi correspondant au métier appris.

C'est une situation grave : en effet, un jeune ne pouvant pratiquer son métier pendant plusieurs mois, voire plusieures années, est ainsi condamné aux basses qualifications, donc aux basses rémunérations.

Face à cela, l'union départementale C.G.T. a fait un certain nombre de propositions qu'elle a consignées dans un mémoire remis aux pouvoirs publics du département. Ces propositions s'appuient sur cinq grands points : pas de licenciement sans reclassement équivalent, relèvement du pouvoir d'achat (80 % de notre production s'écoule sur le marché intérieur), réduction du temps de travail, satisfaction des besoins en main-d'œuvre des services publics et des administrations, diminution des cadences avec allégement effectif de la charge individuelle de travail, arrêt de toute pratique systématique des heures supplémentaires.

Ces cinq mesures aboutiraient à la création minimum de 10 800 emplois

PIERRE CODET.

secrétaire général de l'Union départementale C.G.T.

Un département découvre de nouveau[x…]

Les P.M.E. jouen[t…]

A quoi ressemble l'économie d'un département à l'heure du redéploiement *industriel ? La Charente-Maritime,* qui, dans ce secteur, *comprend pour plus de 90 %* de petites et moyennes entreprises, *est un bon champ* d'étude. Alors que toutes les activités traditionnelles *sont durement* touchées *par la crise ou, pour certaines d'entre elles,* disparaissent complètement, des affaires *se créent ou prospèrent.* Petites ou moyennes entreprises, elles ont une production bien déterminée, un « créneau », comme disent les spécialistes. Plusieurs exemples illustrent ce qu'il faut bien appeler un renouvellement du tissu industriel.

Bien qu'il soit difficile en ce domaine de tracer un portrait-robot, deux ingénieurs ont, il y a quelques mois, à la demande de l'Etablissement public régional, essayé de définir les difficultés particulières des P.M.E. de Poitou-Charentes. Sur les deux cent cinquante entreprises visitées, plus de soixante-dix se trouvant en Charente-Maritime, les conclusions valables au niveau régional peuvent *donc* le rester à l'échelle de l'un des quatre départements *de la* région. Dans cette étude, la liste des *handicaps* relevés est *longue* ; deux surtout méritent d'être relevés. D'une part, la technique *domine trop* souvent les aspects commerciaux : peu *ou pas de politique de vente* ; une clientèle peu sélectionnée ; *des chefs d'entreprise* qui ont la volonté d'exporter, mais qui *se trouvent embarrassés sur les* marchés étrangers dont ils ne connaissent pas la langue ou certaines pratiques. D'autre part, les finances demeurent le casse-tête permanent des dirigeants des P.M.E. : fonds propres insuffisants, endettement élevé, relations difficiles avec les banques, comptabilité archaïque et mal exploitée.

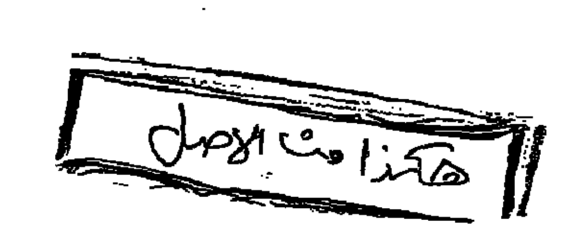
La peur de grandir

Des lacunes ont été encore notées dans la gestion du personnel. D'un âge moyen de cinquante-cinq à soixante ans, le chef d'entreprise, s'il est un excellent fabricant, n'est pas pour autant et forcément un bon vendeur ou un bon manager. La maîtrise et l'encadrement restent trop peu nombreux, la main-d'œuvre, d'une bonne qua*lification en général, peut souffrir* d'une formation non adaptée, celle-ci étant jugée *souvent* trop théorique et trop livresque. Enfin, ce n'est pas sans app[ré]hension que les patrons [des] P.M.E. envisagent le dével[op]pement de leur affaire. Ils s[em]bleraient parfois redouter d[e la] voir grandir !

On peut évidemment con[tes]ter tel ou tel aspect de c[ette] enquête ou refuser ce que p[eut] avoir d'excessif toute génér[ali]sation ; il n'en demeure [pas] moins que la plupart de ces [ca]ractéristiques se retrouvent l[ors]que l'on tente de dresser [le] bilan de santé des petites [et] moyennes entreprises, sec[teur] par secteur.

Les P.M.E. de la mécani[que] générale travaillent sur[…] comme sous-traitants, mais e[lles] n'ont pas bénéficié aut[ant] qu'elles l'auraient souhaité [des] commandes liées à la constr[uc]tion de centrales *nucléaires* [en] France. Dans le secteur du m[a]chinisme agricole, *c'est la cri[se]* comme partout ailleurs dans [le] pays. *« Pour s'en sortir,* affirm[e] un bon observateur de la [vie] *économique* locale, *il faudr[ait] une restructuration ou bien [la] création d'un groupement d'i[n]térêt économique (G.I.E.) com[]mercial afin d'attaquer les ma[r]chés autres que ceux de la régi[on] et du cognac en particulier. »*

Les industries agro-aliment[ai]res, enfin et *surtout, n'ont p[as]* connu tout le développem[ent…]



Bretagne

rop de chalutiers étrangers dans le golfe de Gascogne

Notre mer s'éloigne

...RISE, licenciements, compression d'emplois, comptes en rouge. Ce lan...ge, qu'on a l'habitude d'enten...e chez les dirigeants et les ...ariés de la sidérurgie, du tex...e ou d'autres secteurs en dif...culté, fait malheureusement ...rtie du vocabulaire courant du ...nde de la pêche à La Ro...elle. Quai Louis-Prunier ou ...ns le quartier de l'Encan, sous ...grande halle à marée, vaste ...sonore comme une cathédrale ...gloutie, les lamentations ...ondent aux lamentations. *...La crise est apparue en juin ...5*, explique M. André Auger, ...n des principaux armateurs ...la place. *Les pouvoirs publics ...cru que La Rochelle pour...t mieux que Boulogne ou ...ncarneau résister aux diffi...tés. Vite ils s'aperçurent qu'ils ...mettaient une erreur de ...ement.* »

La situation est inquiétante, ...ute M. Michel Crépeau, le ...ire de la ville. *Il y a eu d'au... crises, mais, le plus grave, ...t que, cette fois-ci, les arma...rs paraissent découragés.* »

...omment est-on tombé si bas? ...urquoi ce déclin si inexo...le?

...a Rochelle a bâti sa réputa...n sur la capture, dans les eaux du golfe de Gascogne, des espèces nobles — sole, merlu, daurade, langoustine — vendues à des prix traditionnellement soutenus. Mais le plateau continental, labouré sans scrupules, est presque devenu un désert. Plus de frayères. Des pêcheurs peu respectueux de la poule aux œufs d'or, venus de Bretagne, d'Espagne, mais aussi des côtes saintongeaises (bien qu'on le nie ici), ont jeté leur filet inconsidérément, ramassant les poissons immatures.

Peu à peu, il fallut aller pêcher plus loin, à l'ouest de l'Irlande, dans le canal Saint-Georges, et plus au nord, dans des parages fréquentés habituellement par les Lorientais et les Etelois. Mais les distances se calculent maintenant en litres de gas-oil. Nouveau coup dur pour les bilans lorsque l'on sait que l'hectolitre, qui était payé à La Rochelle 10 F en 1972, vaut 53 F aujourd'hui (45,50 F plus exactement, grâce à une subvention temporaire de l'Etat, peu orthodoxe d'ailleurs aux yeux de la Commission européenne).

En outre, les navires ne sont pas toujours adaptés en temps utile aux espèces très diverses qu'on rencontre dans les eaux du Nord. Comment un chalutier moderne conçu pour « rafler » les poissons communs et ramener 30 à 50 tonnes de poissons peut-il équilibrer son exploitation s'il ne débarque que 5 ou 10 tonnes, constituées uniquement d'espèces nobles comme le veut la tradition (et comme le demandent les mareyeurs) ?

ANNEES	Nombre de chalutiers (à la fin de l'année)	Nombre d'armements	Effectifs (1)	AGE CHALUTIERS		Tonnage annuel débarqué	Chiffre d'affaires annuel (F)
				— 10 ans	+ 10 ans		
1966	64	13	770	15	49	13 843	59 425 000
1968	51	14	615	16	35	12 594	49 386 000
1970	35	15	425	12	23	11 189	40 298 000
1972	41	15	495	15	26	11 824	53 065 000
1975	35	12	425	20	15	9 904	59 023 000
1976	32	10	400	20	12	8 178	57 229 000
1977	(2)						

(1) Effectif réel à bord des chalutiers non compris l'effectif congés-maladie-accident qui se situe aux environs de 10 %.
(2) Au 31 mars 1977 : 22 chalutiers de la flotte « industrielle ».

L'inadaptation relative des navires par rapport aux nouveaux genres de pêche imposés (à cause de la raréfaction des ressources et des protectionnismes maritimes des Etats) n'explique cependant pas toute la crise rochelaise. Ici, contrairement à Boulogne ou aux ports cornouaillais, à plus forte raison contrairement aux « ensembles poissonniers » britanniques et danois, aucune industrie de transformation n'a été installée. Centre de froid ? Néant. Filetage ? Néant. Industries alimentaires? Néant. Et lorsque les apports diminuent toute l'économie locale se trouve frappée de plein fouet.

M. Jean-Claude Menu, président des armateurs de La Rochelle, qui n'a pas l'habitude de mâcher ses mots et qui, aux assemblées générales de l'Union à Paris, ne craint pas de heurter les idées reçues ou de malmener les motions professionnelles trop « mollassonnes » vient d'écrire une lettre au premier ministre dont le ton relève autant de la mise en garde comminatoire que du rapport économique. « *Il n'y a pas de véritable politique des pêches à terme... Les professionnels sont extrêmement déçus par le fossé vertigineux entre les déclarations officielles et la réalité.* » M. Menu ne trouve pas d'« excuse » aux lenteurs de l'administration qui plongent la pêche rochelaise « *dans la décrépitude* ». « *La pêche est la Cendrillon de la Communauté européenne*, conclut M. Menu, *et la mal-aimée en France.* »

En s'exprimant ainsi, M. Menu parle non seulement pour les armateurs, mais implicitement pour de nombreux marins. « *Il est exact que, sur la plupart des chapitres du diagnostic, les marins pêcheurs C.G.T. font la même analyse que les armateurs* », note M. Castaing, président du comité local des pêches. C'est vrai pour les prix du poisson débarqué, pour le « *pillage systématique du petit poisson pêché par les Espagnols avec des filets aux mailles réduites, mais également par certains artisans français d'autres ports qui participent eux-mêmes à détruire aujourd'hui leur propre avenir* », comme il est écrit dans un tract de la C.G.T., qui n'hésite pas à mettre en cause « *les flottes russes* ».

Dans une ville où l'imagination perpétuelle semble être une méthode de gouvernement municipal — les bicyclettes, le stationnement aux clignotants, la musique, — les pêcheurs vont-ils se croiser les bras ?

La C.G.T. réclame, pour sa part, une aide immédiate et importante versée au Fonds régional d'organisation des marchés (FROM) pour compenser le manque à gagner des chalutiers, donc des équipages. Deuxième requête des syndicalistes : il faut protéger et surveiller en permanence le golfe de Gascogne dans la limite des 200 milles afin que la faune et la flore puissent renaître.

On croirait entendre les armateurs. Par exemple, M. Laurent, aussi président du FROM, qui explique : « *Si, pendant trois ou quatre ans, on prenait des mesures rigoureuses de protection dans le golfe, on peut être sûr que le stock de poissons se reconstituerait. C'est ce qui s'est passé pendant la guerre de 1939-1945. Une petite aide au gas-oil pendant ces trois ou quatre ans, et la pêche rochelaise repartira.* »

Les subventions aux produits ? « *En 1976, le FROM du Nord a reçu 2,5 millions du FEOGA de Bruxelles, le FROM Bretagne 393 000 F et nous seulement 23 000 F* », proteste M. Laurent. M. Menu renchérit : « *Comparée à l'agriculture, rien n'a été obtenu auprès de la Communauté pour la pêche, particulièrement pour la pêche atlantique, le Marché commun de la pêche étant considéré comme un Club du Nord qui accorde des aides, d'ailleurs parcimonieuses, aux types de poissons pêchés dans le Nord et non aux espèces pêchées dans l'Atlantique.* »

Mais tout ne va pas si mal sur les côtes d'entre Loire et Gironde. Les artisans pêcheurs, qui ont des charges moins lourdes, réussissent à dégager des marges bénéficiaires. Selon une enquête du journal *Ouest-France*, la progression de la production artisanale, en valeur, s'établit à 18 % en 1976, contre 8 % pour la flotte industrielle (ce qui, notons-le, prouve que les prix se « tiennent » à peu près). « *Nous ne voulons pas nous laisser entraîner dans la chute de la pêche industrielle, et les propositions des artisans doivent être prises en compte* », précise M. Yves Salaun, président de la jeune coopérative d'armement et de gestion Chargéco.

Les homards et les plaisanciers

D'autres artisans, avec l'aide du comité local des pêches, se sont lancés dans la « culture » scientifique des fruits de mer. On a commencé à réensemencer en pétoncles plusieurs pertuis. En outre, huit opérations de repeuplement des fonds en crustacés sont en cours depuis 1975 ; 80 000 larves de homards ont été immergées au nord de l'île de Ré. Mais il faut cinq ans de patience avant que le homard atteigne le « seuil » des 500 grammes et l'âge adulte. « *On comprend la colère des pêcheurs lorsqu'ils voient, l'été, les plaisanciers capturer des petits homards. Pour eux, cela se traduit par un client de moins et un homard de moins* », lance en plaisantant M. Bataille, chef du quartier maritime de La Rochelle.

Va-t-on voir les plaisanciers remplacer les pêcheurs professionnels ? Au-delà de son aspect quelque peu paradoxal et peut-être excessif, la question n'est pas irréaliste. D'un côté, La Rochelle s'affirme un peu plus chaque jour comme la capitale de la voile et le port des Minimes va devenir une sorte de « Rotterdam de la plaisance ». De l'autre, des chalutiers qui désarment, des équipages qui se dissolvent, des marins qui, comme le raconte avec regret l'administrateur en chef Bataille, s'égaillent dans la nature, et repartent vers leurs terres d'origine, la Bretagne essentiellement. Il est rare qu'on entende ensuite reparler de ces marins devenus terriens. Ils ne forment pas ces cohortes puissantes de chômeurs que produisent, par exemple, le textile ou la sidérurgie en déroute. Individuellement, chacun trouve, tant bien que mal, à se recaser. « *C'est plus grave qu'une bonne crise*, disent les vieux Rochelais, *puisque c'est une fuite désordonnée devant la pêche...* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

...ouvre de ...néneaux industriels

P.M.E. jouet gagnent

...ndu d'une région riche en ...duits de la terre ou de l'éle...e.

...estent les P.M.E. des indus...s de main-d'œuvre comme la ...ussure et le textile pour les...lles c'est trop souvent la dé...fiture. Ces petites usines ou ...tôt ces ateliers, pour la plu...t installés dans des bourga..., provoquent lorsqu'ils sont ...més de véritables crises loca... de l'emploi. Ainsi, l'an der...r, lors de l'arrêt d'activité ...e manufacture de chaussu... à Saint-Aigulin, avec la ... au chômage de tout son ...nnel, plus d'une centaine ...vriers. Ainsi encore tout ré...nt à Montendre, avec le ...ciement collectif de qua...-sept ouvrières d'un atelier ...nfection appartenant à une ...prise de Bordeaux mise en ...ment judiciaire.

...ploi en équilibre

...is ici et là se manifes... des signes de régéné...nce, surtout grâce à des ...llations récentes. Les col...vités locales, le départe... et les communes ont mis ...lace, en effet, pour favo... les créations d'emplois, ... une série d'aides qui ...nencent, semble-t-il, à por...eurs fruits. Outre des sub...ions pour acheter des ...ins industriels, certaines ...ités (Rochefort, par exemple, ou Saint-Jean-d'Angely) ont pu construire des usines-relais, sorte de bâtiments à tout faire, où un industriel peut s'installer pendant quelques mois, le temps d'édifier des locaux définitifs. Autre pratique, la rétrocession à l'industriel de bâtiments construits par la commune grâce à des prêts à taux avantageux.

Depuis quelques mois, des créations d'entreprises ont été enregistrées. Elles concernent des activités très particulières au marché « prometteur » et font bien souvent appel à l'innovation. Un fabricant de gants en caoutchouc à usage médical ou chirurgical, par exemple, s'implante à Rochefort ; il recrutera une cinquantaine d'ouvriers dès cet été et portera ses effectifs à cent cinquante personnes par la suite. Il souhaite même créer sur place un laboratoire d'études pour mettre au point de nouveaux produits. A Jonzac, une société de sérigraphie et de décalcomanie se décentralise, quittant des locaux trop exigus en plein centre de Paris. Ce déménagement servira d'ailleurs de test pour un autre département du groupe auquel appartient cette société. Près de Pons, une entreprise d'une soixantaine de personnes approvisionne près de 80 % du marché français en avirons et en pagaies et elle espère faire cette année près de 40 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, y compris jusqu'à Hongkong.

D'autres firmes essaient de se convertir : un fabricant de jouets abandonne le bois pour la peluche et intensifie la prospection de ses clients, des groupements de détaillants, mais aussi des grands magasins, visités avec des camions d'exposition. Un fabricant de caisses de munitions qui veut diversifier sa production crée une société d'emballage industriel.

Taux avantageux

Mais l'exemple le plus significatif est sans aucun doute celui d'un artisan serrurier installé à Marennes depuis dix ans et qui s'est spécialisé dans les appareils de chauffage et de conditionnement d'air. Ce chef d'entreprise a déposé le brevet d'une pompe à chaleur qui permet de réaliser des économies appréciables sur le chauffage et le conditionnement de locaux individuels. En plus de la production, l'entreprise souhaite disposer bientôt d'un bureau d'étude et d'un laboratoire d'essais de prototypes. Le personnel (trente salariés environ) pourrait atteindre une soixantaine dans les mois qui viennent.

Dix emplois ici, vingt-cinq là, quinze ailleurs. Les chiffres certes ne font pas impression, mais c'est leur addition, dans de nombreuses petites villes de Charente-Maritime, qui permettra peut-être de rétablir un certain équilibre de l'emploi.

JEAN-MICHEL AUDINEAU.

PROPOSITIONS

Bel avenir pour les petits tonnages

La situation de la construction navale à La Pallice est préoccupante. En effet, aucun nouveau marché de construction de navires n'a été signé par les Ateliers de La Rochelle-Pallice depuis le début de décembre 1975. Cette situation coïncide avec l'« arrivée » commerciale massive en Europe des moyennes entreprises japonaises de construction navale qui ont offert des navires à des prix notablement inférieurs au minimum possible pour les chantiers français.

Depuis cette époque, les armateurs qui avaient passé commande aux Japonais ont eu, du reste, la désagréable surprise de voir la différence partiellement comblée par la réévaluation du yen. Cependant, par suite de mesures dont nous ignorons la nature, le Japon a continué à maintenir pour ses offres nouvelles une différence du même ordre avec les prix européens.

***

Quelles sont les causes d'une telle situation ? Il est évident que la disparition quasi totale de commandes dans le monde des très grands navires (pétroliers, transports de gaz naturel liquéfié, gros vracquiers) ne pouvait manquer d'avoir une importante répercussion sur le marché des navires moyens, même si, ce qui est le cas, les besoins mondiaux en navires moyens ne subissaient aucun fléchissement. Ceci pour deux raisons : d'abord, les grands chantiers étaient tentés de s'alimenter à titre transitoire sur les marchés des navires moyens pour éviter une réduction brutale de leurs activités. Ensuite, les armateurs, atteints dans une partie de leurs activités, se sont vus contraints, pour des raisons financières, de réduire leurs investissements, même dans les domaines où les trafics restaient en expansion.

En conséquence, les chantiers japonais moyens, qui, jusque-là, s'étaient attaqués d'une façon modérée aux marchés européens, se sont jetés massivement sur ce secteur.

Des pays européens ont pris des mesures de sauvegarde efficaces : les Pays-Bas, la Norvège, l'Italie et l'Allemagne.

Il est extrêmement urgent que le gouvernement prenne des mesures permettant aux chantiers français de traverser cette période difficile. Il n'existe aucune raison structurelle pour que, à moyen terme, la situation ne se redresse pas complètement. En effet, il ne faut pas oublier que les navires de moins de 200 mètres représentent plus de 95 % en nombre de l'ensemble de la flotte mondiale, que le trafic réalisé par ces navires moyens n'a jamais cessé d'être en expansion : il ne s'agit donc pas d'un problème de marché mais d'un pur problème de compétitivité. N'oublions pas non plus que les produits achetés par un chantier naval aux autres branches de l'industrie représentent environ 60 % du prix du navire et que, par conséquent, l'activité de la construction navale est une activité de pays déjà développés et non pas de pays en voie de développement.

***

En effet, si ces derniers voulaient exporter des navires, ils seraient contraints de consentir, comme tous les pays du monde, de 70 à 80 % de crédit à la livraison ; alors que, pendant les deux années précédant la livraison des navires à construire, ils seraient tenus d'acheter à des pays industriellement développés, et généralement au comptant, l'ensemble des matériaux et matériels s'élevant aux deux tiers de la valeur dudit navire.

Il ne faut pas oublier enfin qu'en France, après de nombreuses et importantes restructurations qui ont conduit à la fermeture de huit chantiers, le potentiel de construction en matière de moyens navires est devenu actuellement inférieur aux besoins normaux de renouvellement et de développement de la seule flotte française. Ne pas maintenir le niveau actuel serait accepter délibérément pour l'avenir d'aggraver le déficit de la balance du commerce extérieur pour les besoins de renouvellement de la flotte française.

GILBERT FOURNIER.

Gérant de la Société des ateliers et chantiers du Havre et de La Rochelle-Pallice.

PORTRAIT

Un P.-D.G. à la pagaie

ARTISAN futé, le « Petit Indien » est devenu en une quinzaine d'années le roi des fabricants de pagaies : 7 500 paires par jour. Il a réussi, au niveau mondial, à laisser loin dans son sillage les autres concurrents. Mieux, il s'apprête encore à creuser l'écart.

P.-D.G. d'une entreprise qu'il a créée après avoir cherché fortune dans la vente au détail des petits filets à crevettes, Paul Buraud, quarante-sept ans, fils râblé du forgeron de Montils (680 habitants), est heureux. On n'arrête pas un homme qui a bâti la prospérité de son affaire à grands coups de pagaie. Le maire de la commune ne voyait pas d'un bon œil le développement de cette entreprise pourtant exemplaire. Le Petit Indien n'a pas fumé le calumet de la paix, il vient de s'installer au conseil municipal avec ses douze co-listiers. Secondé par son épouse, il pratique la même stratégie offensive dans les Salons internationaux des activités de loisirs à Paris, à Cologne, à Hambourg ou à Chicago, pour faire connaître et pour vendre sa production.

L'idée est née d'un service rendu à un fabricant de bateaux gonflables qui avait besoin de quelques pagaies.

Aujourd'hui, parallèlement au formidable développement des loisirs sur l'eau, l'entreprise s'agrandit, car elle ne fournit plus à la demande. Le chiffre d'affaires, qui a atteint près de 6 millions de francs l'an dernier, a été multiplié par dix en dix ans. Les ventes à l'exportation dépassent 40 %. Les prévisions d'augmentation de production sont de l'ordre de 25 % par an.

Marqués à la griffe du « Petit Indien » ou du « Trèfle », les pagaies, les avirons et quelques autres articles de sport, de pêche, de plage et de camping, au total quatre cents modèles différents, sont expédiés en Allemagne, en Hollande, en Grande-Bretagne, en Suède, aux Etats-Unis, etc. Le matériel nautique saintongeais est même utilisé en Nouvelle-Calédonie et à Singapour, où, pourtant, on sait généralement mener sa barque sans le secours des Charentais.

En fin de compte, un tel résultat apparaît tellement simple qu'on est tenté de penser qu'il ne suffit après tout, pour l'obtenir, que de posséder du bois, de l'aluminium, quelques techniciens, des machines et une main-d'œuvre facile à trouver dans cette région rurale. C'est, évidemment, oublier que sans beaucoup de travail mené très sérieusement, une avance technique incontestable et un sens commercial peu commun, cette tentative pour s'imposer totalement sur un marché aussi spécialisé n'aurait été qu'un coup de pagaie dans l'eau.

L'entreprise fournit des possibilités d'emploi à une cinquantaine de personnes, dont les deux tiers sont des femmes, qui travaillent sous contrat d'octobre à juillet.

Chaque été, d'ailleurs, le P.-D.G. ne résiste pas à son tempérament de vendeur. Il loue plusieurs camions, qu'il charge de matériel, et il part avec une partie de ses employés approvisionner directement les détaillants sur les plages, discuter avec les marchands et les acheteurs, soumettre au banc d'essai de l'océan la dernière petite pagaie de la série.

Et après une longue journée de travail, toute la tribu saintongeaise du Petit Indien s'endort sous la tente.

M. G.

Ré, Oléron, Aix dans l'étreinte des touristes

Le trésor des îles

TROIS îles : Ré, Oléron et l'île d'Aix. Trois voisines, très proches de cette côte d'Aunis *qu'elles regardent*. Trois sœurs vouées à l'ostréiculture, à la pêche et à la viticulture. Trois jumelles enfin, très populaires, qui voient chaque été leur population passer brusquement de un à dix, voire à quinze habitants.

L'île de Ré est reliée au continent par un bac. Dans le port de La Pallice, un quai d'embarquement long comme une avenue, des barrières, aujourd'hui rangées, laissent deviner ce que doit être l'attente l'été. Trois heures au début et à la fin de ces deux mois « chauds » au lieu de huit heures au pis avant qu'aient été mis en service les nouveaux bacs, qui facilitent le débarquement des véhicules.

Le prix du passage est élevé : 26 F en saison pour la voiture ou la caravane, plus 6 F par passager. L'insulaire bénéficie d'un tarif réduit qui revient à plus de 17 F.

Les voitures ont pris place sur le bac. Leurs occupants mettent pied à terre et bavardent. Les Rhétais souhaitent-ils un pont *comme leur voisin ? « Oléron n'est plus une île,* dit une dame. *Un pont nous enlèverait tout le charme de Ré. Bien sûr, il faut attendre, mais il y a la promenade en bateau, et il faut voir le monde que cela attire. »* « *Et puis,* ajoute une autre, *le bac est une halte. On se retrouve. Le pont supprimerait tout cela.* » L'ouvrage, dont le conseil général a approuvé le principe, dort pour l'instant dans les dossiers. Le moment n'est évidemment pas favorable à la construction. « *Mais je suis persuadé qu'il se fera un jour* », déclare M. François Blaizot, conseiller général du canton d'Ars-en-Ré.

« *Bienvenue aux touristes* » : la pancarte est traduite en quatre langues. « *Crêperie* », « *Vélos à louer* », « *Discothèque* », « *Huîtres à emporter* », « *Appartements meublés. Tahiti* », « *Camping* » : les signes extérieurs de l'activité estivale ne manquent pas, et le touriste est plutôt assailli qu'accueilli. L'île, où autrefois l'habitat se groupait en villages entourés par la campagne, s'est couverte de constructions de qualité médiocre. Mais, ici et là, le pays a gardé son caractère.

Champs maraîchers, rangs de vigne, gros nuages gris à l'horizon soulignés par une ligne verte et méchante : la mer. La culture des primeurs, encouragée par le climat doux, est une des activités notables de l'île, avec la vigne, qui fait partie de la zone d'appellation contrôlée du cognac.

Ré, l'ancienne forteresse qui protégeait La Rochelle, a conservé de grands ouvrages *militaires. Le fort de la Prée* sur la route de la Flotte, aux confins de la campagne et de la mer, n'est pas signalé comme il le mérite. Saint-Martin, la capitale, est gardée par deux portes, construites par Vauban, et par la citadelle, qui abrite l'ancien pénitencier des bagnards. Il fait bon se promener le long de la mer sur les remparts gris, *à l'ombre desquels* poussent des figuiers. Entre les bras du môle, on aperçoit les maisons blanches couronnées par l'église. Grand vaisseau en partie ruiné par les canons anglais puis, un siècle plus tard, par la tempête.

Dix mille habitants l'hiver, cent quatre-vingt mille l'été. « *Tous nos problèmes viennent de ce déséquilibre,* fait observer M. André Chaigne, conseiller général du canton de Saint-Martin-en-Ré. *Pour recevoir cette population écrasante, pour la faire vivre pendant deux mois, toutes sortes d'équipements sont nécessaires. Il faut prévoir tout un réseau d'assainissement et d'adduction d'eau, le matériel pour le ramassage des ordures et pour la lutte contre l'incendie. Ces équipements ne fonctionnent à plein que pendant l'été. Le reste du temps, ce sont les sédentaires qui en supportent la charge.* »

Tous sont d'accord : juillet et août sont deux mois fous. A côté des campings homologués, qui affichent complet, on assiste à la prolifération des campings sauvages, que les maires, faute de forces de police suffisantes, n'arrivent pas à endiguer.

La hausse du prix des terrains incite les agriculteurs à vendre et à s'en aller, mais, par ailleurs, elle empêche ceux qui voudraient accroître leurs terres de le faire. « *Le volume des transactions immobilières est énorme, mais le produit des taxes n'est pas réparti sur l'île,* fait remarquer M. Chaigne. *Qui plus est, ceux qui construisent font appel à des entreprises du continent. Autant de revenus qui nous échappent.* »

On le voit de loin. On admire sa blancheur, sa courbure et ses arches. Mis en service en 1966, le pont d'Oléron, le plus long d'Europe, fait 3 kilomètres. *Les* îliens le réclamaient. Ils l'ont, mais certains maintenant déchantent. « *Les gens entrent, font le tour de l'île et ressortent. Avant, quand ils venaient, ils restaient.* » Le pont est à péage. Le passage coûte 14 F pour les « étrangers ». Pour les insulaires, le tarif, qui était de 6 F, a été diminué de moitié l'an dernier. Pourtant, le Comité d'action et de défense des intérêts de l'île continue à réclamer la gratuité. « *Nous sommes les seuls Français à payer pour rentrer chez nous,* indique M. Albert Dauphin, le président du Comité. *Qui plus est, depuis que le pont est en service, on nous a supprimé tous les bureaux administratifs. Chaque fois que nous avons une démarche à faire, nous devons aller sur le continent, donc payer. A cause de ce maudit péage, la vie pour nous, comme d'ailleurs pour les Rhétais, est plus chère que sur le continent.* »

Les Oléronnais contribuent pour 7 % *seulement* au montant des recettes. Ne pourrait-on pas leur accorder la gratuité qu'ils réclament ? « *Nous ne l'envisageons pas pour l'instant* », déclare M. Pierre Cadet, directeur de la Régie des passages d'eau et directeur de l'office départemental de tourisme. « *Le péage tient compte du service rendu. On ne peut le supprimer, ne serait-ce que par solidarité avec l'ensemble des insulaires. Le pont est par ailleurs la seule opération qui permette à la Régie d'éponger les déficits des autres liaisons. Déficits qui atteignent 3 millions par an pour le seul bac de Ré. En revanche, les croisières inter-îles que nous avons créées en 1967 sont excédentaires. Elles ont transporté 120 000 passagers pendant la saison 1976.* »

De Napoléon à Ben-Bella

Un pêcheur, la fourche sur l'épaule, se rend à son parc d'huîtres. « *Ils sont un peu comme des jardiniers,* dit une Oléronnaise. *Tous les jours ils doivent aller débarrasser les huîtres des algues que la marée apporte.* » Cette activité crée dans l'île un mouvement, une architecture — chaque ostréiculteur à sa baraque le long du port — et une géographie. L'île est traversée par des chenaux qui alimentent des bassins. Ces anciens marais salants ont été transformés en « claires », où l'on élève les huîtres du même nom. Les plages aussi sont caractéristiques avec leurs rangées de pieux, les bouchots, autour desquels les moules viennent se fixer.

Oléron est envahi l'été comme ses voisines. De dix-sept mille habitants, la population passe à deux cent mille. « *Nous avons été obligés de construire une usine de traitement des ordures ménagères qui nous a coûté 4,80 millions et qui n'était pas d'une urgence absolue pour les seuls insulaires,* déclare M. Claude Jousseaume, conseiller général et maire du Château-d'Oléron. *La réalisation d'un réseau d'assainissement, la construction de stations d'épuration, qui évitent désormais que les déchets ne soient rejetés à la mer, se sont avérés indispensables, notamment pour protéger les ostréiculteurs de la côte est. Le bassin ostréicole Marennes-Oléron représente en effet 60 % de la production française. L'état de saleté des plages est alarmant, surtout sur la côte ouest, qui reçoit les déchets espagnols, reconnaissables à la marque des bouteilles.* » L'affluence estivale pose en outre des problèmes de ravitaillement, des problèmes de sécurité — dix-sept moniteurs seront engagés cet été pour la surveillance des plages — et des problèmes médicaux. Les huit médecins de l'île ne suffisent plus pendant la saison.

A Oléron comme à l'île de Ré, pour remédier à la situation, on cherche à étaler les vacances. Des contacts sont pris avec des entreprises à caractère social et avec des établissements de retraités pour organiser des séjours qui s'étendraient toute l'année. De leur côté, les colonies de vacances commencent à ouvrir des classes de mer en période scolaire.

« *Il ne faut pas malgré tout brosser un tableau trop noir,* déclare M. Jousseaume. *Oléron a 80 kilomètres de plages. La région est très poissonneuse et La Cotinière est le premier port crevettier de France. La navigation de plaisance se développe à Boyardville, qui peut accueillir maintenant cent vingt bateaux, ce qui donne du travail aux entreprises de construction maritime de l'île. La plus importante emploie cent personnes.* »

A la pointe de Fouras, le bac de l'île d'Aix est le royaume de la poussette et de la valise sur roulettes. C'est que les voitures et les deux roues à moteur sont interdites dans l'île qui abrita deux habitants célèbres : Na[poléon], avant son embarquem[ent] sur le *Bellérophon*, et Ben Be[lla] qui fut emprisonné au [fort] Liédot.

Le bourg est entouré de r[em]parts et de douves. Passé [les] pont-levis, on pénètre sur [la] place d'Austerlitz, une b[elle] prairie ombragée de tama[ris] noirs. Un groupe de jeunes d[es]cend vers le port en jouant [de] la guitare. A travers les arb[res] on aperçoit la maison rose qu'[ha]bitait la baronne Gourga[ud], l'épouse américaine de l'arri[ère-]petit-fils du général d'Emp[ire,] restée célèbre dans l'île.

« *Les gros problèmes [sont] résolus,* déclare M. Pierre B[au]dry, le maire de cette pe[tite] communauté de deux c[ent] vingt-cinq habitants. *De[puis] deux ans, nous avons l'eau c[ou]rante. Avant, nous devions n[ous] contenter des puits. Les ro[utes] sont en assez bon état. Mai[s il] est bien évident que toutes [les] difficultés que nous rencontr[ons] en hiver s'aggravent en été. N[ous] accueillons trois mille résid[ents] auxquels viennent s'ajouter [les] trois mille visiteurs quotid[iens] des croisières inter-îles. Ce s[ont] eux qui nous causent le plus [de] soucis avec leurs papiers [gras] et leurs détritus. Et il faut b[ien] se dire que chaque jour [le] ramassage est à recommence[r.]*

La préservation du site d[ans] son état actuel est la préoccu[pa]tion numéro un de la mun[ici]palité. « *Nous avons fait [une] demande de classement de [l'île] et le P.O.S. est en cours d'ét[ude],* poursuit le maire. *Bientôt, constructions seront sévèrem[ent] réglementées, car le paysage, [qui] est de grande qualité, doit [être] protégé.* »

L'île est un des derniers [en]droits où l'on goûte la tranq[uil]lité absolue... hors saison. C['est] en effet en dehors des mois [d'été] qu'il faut visiter les trois sœ[urs] si l'on veut profiter du s[oleil] chaud, des villages calmes, [des] parkings vides et des pl[ages] désertes.

FLORENCE BRETON

Du 19 au 30 mai, neuf cents dériveurs au rendez-vous

La Rochelle toutes voiles dehors

FONDEE en 1860, la Société des régates rochelaises — S.R.R. — ne se contente pas d'être un des plus anciens clubs français. Elle se distingue par son activité et par ses initiatives. C'est ainsi que la Semaine de La Rochelle, *crée* en 1964, a pris une importance exceptionnelle, sans équivalent en France, et acquis un prestige qui l'apparente aux Semaines de Cowes ou de Kiel. Se déroulant à la Pentecôte, elle *attire environ neuf cents* dériveurs et plus de cent bateaux habitables.

Cette année, la XIVe Semaine se dispute jusqu'au 30 mai, les principales épreuves étant courues du 27 au 30 mai (Pentecôte). Le championnat de France des Soling figure au programme de cette manifestation, qui joue d'autre part un rôle éliminatoire pour le championnat du monde des 505, qui aura lieu à La Rochelle du 7 au 17 *août*.

En effet, La Rochelle — qui dispose de deux cent cinquante *places dans son ancien port*, très pittoresque, et de mille six cents dans le nouveau port des Minimes — ne se distingue pas seulement par ses initiatives dans le secteur sportif et par son programme de courses, brillant et chargé, mais aussi par toutes les activités qui s'y exercent et s'y développent dans le domaine de la plaisance : bureaux de dessin, chantiers, voileries, fabriques de mâts. Il n'existe en France aucun rassemblement équivalent constitué autour de la voile ; celle-ci assure environ mille cinq cents emplois.

Au premier rang des architectes rochelais, il faut nommer Philippe Harlé qui a signé les plans du quart des voiliers habitables construits en France. Citons, entre bien d'autres, le Muscadet en contre-plaqué, le Sangria en plastique, qui a dépassé le cap des mille sept cents exemplaires, le Romanée en aluminium. Michel Joubert est connu pour de nombreux dessins *parmi lesquels le Poker* chez Jeanneau, les Fifty chez Kirié, les Chassiron, les Gib Sea chez Gibert. Il s'intéresse beaucoup à la compétition, tout comme ses cadets Jean Berret, Philippe Briand, Patrick Phélippon.

Le contrôle de M. Bich

La Rochelle est riche de chantiers grands ou petits. Les trois plus importants sont établis sur la zone industrielle de Périgny. Le chantier Michel Dufour, fondé par ce créateur et cet animateur inlassable, passé récemment sous le contrôle de Marcel Bich et dirigé par M. Pierre Prieux est connu en France et à l'étranger pour ses voiliers de croisière spacieux et agréables. L'Arpège a été tiré à plus de mille cent exemplaires. Actuellement le Dufour 2800 l'entreprise désigne désormais ses bateaux par leurs poids en kilos) est produit au rythme de une unité et demi par jour. Au bas de la gamme figure le 24.

Roger Mallard dirige une entreprise dont le nom fut jadis lié à la production de bateaux de pêche, puis de Corvette en contre-plaqué. Il se consacre aujourd'hui au plastique. L'Ecume de Mer, dessinée par Jean-Marie Finot a passé le cap des mille exemplaires, tandis que le nouveau Mallard 9 mètres, un half tonner dû à Philippe Harlé, trouve de nombreux amateurs.

Architecte et constructeur, Henri Amel consacre son activité aux unités d'une certaine dimension, confortables et prêtes à sillonner les océans. *Kirk, Euros, Maltem* s'échelonnent de 11 à 15 mètres.

A côté de ces « géants », de petites entreprises travaillent dans un secteur déterminé. Le chantier Hervé, qui est aussi une voilerie, construit à l'unité des coques inédites en bois moulé qui sont souvent les têtes de file de séries réalisées en plastique. Moinard livre, en contre-plaqué l'Aquavit, grand frère de l'Armagnac, Quéré produit le Super Arlequin.

A côté des chantiers proprement dits, on trouve à La Rochelle plusieurs entreprises travaillant uniquement pour la plaisance.

Tasker-France est la plus grande voilerie de l'Hexagone en même temps qu'une act[ive] fabrique de mâts. A sa *tête* [se] trouve Michel Briand, qui p[os]sède un très beau palmarès. [Un] autre sportif en vue, Bertr[and] Cheret, dirige la voilerie [qui] porte son nom. La Soferac, [qui] dispose d'ateliers importar[nts,] livre en série des mâts à de no[m]breux chantiers. La Sorom[ap] produit des mâts et de l'accas[ti]lage. Spars, orientée vers [la] compétition, construit surt[out] des mâts de dériveurs. T[...] Sails est une voilerie tourr[née] surtout, elle aussi, vers la cour[se.]

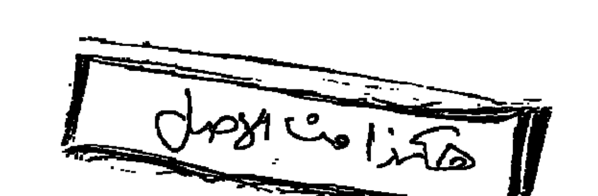
Toutes ces entreprises app[a]raissent en réalité solidai[res] plutôt que rivales. A La R[o]chelle, la plaisance anime, [et] rapproche des activités no[m]breuses et variées. Celles-ci [se] retrouvent chaque année par[mi] d'autres exposants français [et] étrangers, au Grand-Pav[ois] *dont la cinquième édition* [a] lieu du 16 au 19 septem[bre.] Ce salon à flot, fort bien or[ga]nisé, bénéficie de deux carac[té]ristiques précieuses : les bate[aux] y sont présentés à quai, au [port] des Minimes, dans leur élém[ent.] En outre, se situant en fin [de] saison, il permet à la profes[sion] de connaître assez tôt les t[en]dances de la clientèle et d'[en]*registrer des commandes dè[s le]* début d'une nouvelle année d['ac]tivités, alors que celle-ci est [déjà] très entamée en janvier, [au] moment du Salon de Paris. [Le] nombre des entrées, qui c[roît] rapidement depuis 1973, date [de] création de cette manifestat[ion,] se chiffre certes par millier[s et] non par dizaines ou centai[nes] de milliers, mais les visite[urs] sont presque tous des conn[ais]seurs, ou tout au moins [des] amateurs. On ne rencontre g[uère] de badauds au Grand-Pavois.

Enfin, du 27 au 30 *octobr[e se]* tiendra à La Rochelle le prem[ier] festival du film de voile.

Comme on le voit, il est [dif]ficile de ne pas attribuer à [ce] port le titre de capitale fr[an]çaise de la voile. Cette place [de] choix, tous les plaisanciers la reconnaissent. Cependant, d[ans] la ville même, les sportifs et [les] professionnels ont quelque [peu] souhaité recevoir de la part [des] pouvoirs publics ou des col[lec]tivités locales, des témoign[ages] plus marqués de cette préé[mi]nence, ou tout au moins pou[voir] compter sur un effort plus m[ar]qué de concertation.

YVES ANDRÉ





RADIO-TELEVISION

Samedi 21 mai

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Julien Clerc); 21 h. 30, Feuilleton américain : Peyton Place; 22 h. 25, Divertissement : l'Œuf de Colomb, de R. Sangla.

Un spectacle fou et pluridisciplinaire, filmé en un seul plan, sur la dalle de la Défense : la vie rêvée d'un « fauteur d'images ».

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 28, daté mai 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Prix Kammans : « Monsieur Zéro », de V.-L. Beaulieu, réal. L. Leduc (production de la radiotélévision canadienne).

Un écrivain interné se découvre et se mesure en écrivant l'histoire de Monsieur Zéro, *son double.*

22 h. 10, Entretien : Questions sans visage.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Reportage : Festival de Cannes, de P. Bouteiller, avec P. Ustinov.

FRANCE-CULTURE

20 h., Essai : « la Maison aux mille étages », de J. Weiss, réalisation B. Saxel.

Science-fiction policière sous forme radiophonique.

21 h. 30, Récit : « Histoire de parler », ou « la Naissance du silence », de Cl. Guerineau, avec C. Sellers, réalisation A. Lemaitre.

Refuser le langage usé et proposer sa destruction... par le langage.

22 h. 5, Divertissement : La fugue du samedi (les futuristes italiens; le théâtre en marge du théâtre, etc.).

FRANCE-MUSIQUE

22 h. 5, Premier jour J de la musique, avec les Compagnons de l'accordéon, le Groupe Conjunto Vicarocha, le Jazz band de Haguenau; 20 h. 30, Soirée lyrique : « Bianca et Fernando » (V. Bellini), par l'Orchestre et les Chœurs de la R.A.I., dir. G. Ferro, avec Y. Hayashi (Bianca), A. Savastano (Fernando), E. Fissore (Filippo); 23 h., Vieilles cires : A. Cortot joue Debussy; 0 h. 05, Un musicien dans la nuit : J.-P. Gillard reçoit B. Vitet.

Dimanche 22 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Religieuses et philosophiques; 12 h., La séquence du spectateur; 12 h. 30, Bon appétit; 13 h. 20, C'est pas sérieux; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche; 15 h. 45, Sports : Direct à la une; 17 h., Série : Pierrot la chanson, d'H. Martin; 17 h. 50, Téléfilm : Revolver, gants de velours; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LES TONTONS FLINGUEURS, de G. Lautner (1963), avec L. Ventura, S. Sinjen, B. Blier, F. Blanche, Cl. Rich (N.) (rediffusion).

Un ancien truand doit reprendre du service pour veiller sur la fille d'un vieil ami qui vient de mourir, et protéger son héritage menacé.

22 h. 15, L'événement : Les Mémoires télévisés de Richard Nixon (deuxième émission : bilan de la politique extérieure de l'ancien président des Etats-Unis).

CHAINE II : A 2

12 h., Bon dimanche avec Jacques Martin (reprise à 13 h. 15); 12 h. 10, Toujours sourire; 13 h. 25, La lorgnette; à 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom, pom (reprises à 15 h. 40, 17 h. 20 et 18 h. 5); à 15 h. 50, Série : Têtes brûlées; à 16 h. 40, Trois petits tours; à 17 h. 25, Muppet's show; 18 h. 10, Contre ut; 19 h., Sports : Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music; 21 h. 40, Série britannique : Angoisses (Sonnez une fois); 22 h. 45, Série : Les Français et la contraception (troisième partie : Le choix).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs émigrés : A écrans ouverts; à 10 h. 30, Mosaïque; 16 h., Reprise de l'émission du 20 mai 1977 : Panama (La Bandera); 17 h. 50, Espace musical : la « IIIe Symphonie » (Rhénane) de Schumann, par le London Symphony Orchestra, dir. G. Solti; 19 h., Magazine : Hexagonal (Chroniques villageoises); 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Aimé Maeght; 21 h. 30, Reportage : Festival de Cannes, réal. J. Manceau.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : PARTIR, de M. Tourneur (1931), avec S. Cerdan, J. Marchat, G. d'Yd, G. Mauger, Ch. Virico, G. Basset (N.).

Un jeune homme, qui a commis un meurtre, s'embarque pour l'Indochine avec une troupe d'artistes lyriques dont fait partie une chanteuse qu'il aime.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre-Alain Tache (reprise à 14 h., 19 h. 55, 20 h. 5); 7 h. 7, La fenêtre ouverte; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux; 7 h. 40, Chasseurs de sons : lancement du concours 1977; 8 h., Emissions religieuses et philosophiques; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud (« le Roi malgré lui », de Chabrier); 12 h. 5, Allegro;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Monstre de Thèbes », de M. Frantel, avec F. Chaumette, M. Etcheverry, F. Beaulieu, réalisation J. Reynier; 16 h. 5, Série : Rome, métropole des arts, par G. Charbonnier (Concert pour Rome);

Œuvres de Palestrina, Frescobaldi, Corelli, etc.

17 h. 30, Rencontre avec le professeur E. Le Roy Ladurie : La nouvelle histoire ou l'anti-anecdote; 18 h. 30, Divertissement : Ma non troppo; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes;

20 h. 40, Atelier de création radiophonique : le Roi Midas a de grandes oreilles, par J.-M. Fombonne :

Fable allégorique sur la société de consommation et son fonctionnement fondé sur le secret (secrets d'Etat, entre autres); avec la participation de Jean Baudrillard, René Backmann, etc.

23 h., Jazz : Black and blue, par C. Maison (dix jours à New-York avec H. Renaud); 23 h. 50, Poésie : Jean-Louis Baudry.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Translateur, Gould, Katting); 8 h., Cantate BWV 44 (Bach); 9 h. 2, Musical graffiti; 11 h., Harmonia sacra (Dunstable, Corelli, Mendelssohn, Kodaly); 12 h., Sortilèges du flamenco; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « la Serve Rivoli » (T. Traetta); 13 h. 35, Premier jour J de la musique;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Gaspard de la nuit » (Ravel); 17 h., Le concert égoïste d'Eugène Kurtz (Schoenberg, Webern, Berg, Ives, Debussy, Joplin, Kurtz); 19 h., La route des jongleurs (danses de la Renaissance); 19 h. 35, Jazz vivant;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Festival d'Helsinki 1976 : Récital du pianiste Sviatoslav Richter (Beethoven, Schumann, Chopin); 23 h., Musique de chambre (Stravinski, Milhaud, Cowel, Varèse, Schoenberg); 0 h. 5, Concert extra-européen (Cuba); 1 h. 30, Trêve.

Lundi 23 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h. 35, Magazines régionaux; 13 h. 50, Restez donc avec nous; à 14 h. 50, Série : Van der Valk (rediffusion); à 17 h. 35, Variétés : Le club du lundi; 18 h., A la bonne heure; 18 h. 35, Pour les petits; 18 h. 40, L'île aux enfants; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef; 19 h. 43, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, FILM (l'avenir du futur) : POINT LIMITE ZERO, de R.-C. Sarafian (1971), avec B. Newman, C. Little, C. Rampling, D. Jagger, . Nedlin.

Un ancien coureur automobile, qui a fait la guerre au Vietnam, fait le pari de conduire, en quinze heures, une voiture du Colorado à San-Francisco. La police s'en mêle.

Vers 22 h., Débat : Les transports de l'an 00.

Avec MM. Jean Dupuy, directeur général adjoint de la S.N.C.F., Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales, Jean-Claude Martin, directeur général adjoint d'Air France, autour du sociologue Jean Fourastié, membre de l'Institut.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion); 14 h. 5, Aujourd'hui, madame; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion); 15 h. 55, Aujourd'hui magazine; 18 h., Fenêtre sur... Peintres de notre temps (Jacques Monory); 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes; 21 h. 55, Série : Tous les chemins mènent à Rome (troisième partie : De Milan à Rome, ou l'utopie d'une nouvelle architecture chrétienne), de J.-M. Leuwen; 23 h., Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (Les végétariens).

Avec MM. James de Coquet et Jean-Louis Dextré.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes; 19 h. 5, Emissions régionales; 19 h. 40, Tribune libre : M. Roger Garaudy; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE RIDEAU DECHIRE, d'A. Hitchcock (1966), avec P. Newman, J. Andrews, L. Kedrova, H. Felmy, T. Toumanova (rediffusion).

Feignant de trahir son pays, un jeune savant américain passe en Allemagne de l'Est pour arracher à un professeur de Leipzig des secrets nucléaires. Il est suivi par sa fiancée, d'abord indignée, puis complice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Louis Baudry (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50); 7 h. 5, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les riches heures de l'art islamique; à 8 h. 30, Girouettes et immobiles : Les épurations au dix-neuvième siècle; 8 h. 50, Echec au hasard;

13 h. 30, Eveil à la musique; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Fruits de la passion », de J. Perry; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : L'invité du lundi, le peintre Jean Messagier; à 17 h., Les Français s'interrogent; 17 h. 10, L'heure de pointe; 18 h. 2, Série : Rome, métropole des arts, par G. Charbonnier (L'orgue romain, avec R. Saorgin); 18 h. 30, Séries : Nouvelles de Luigi Pirandello, adaptées par St. Frontes (« Dessus et Dessous », avec R. Dubillard), réalisation Cl.-R. Manuel; 19 h. 25, Présence des arts : Le sculpteur britannique Henry Moore;

20 h., Hommage : Du côté de chez Paul Morand, avec M. de Breteuil, S. Charlet, et la participation de M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française; 21 h., L'autre scène ou les Vivants et les Dieux, par Cl. Mettra et Ph. Nemo; 22 h. 30, Entretiens avec L. S. Senghor, par P. Galbeau; 23 h., Série : Rome, métropole des arts, par G. Charbonnier (le Spectacle contemporain, avec Mme F. Virduzzo, professeur à l'Académie des beaux-arts à Rome).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique; 9 h. 2, Clair-obscur (Wolf, Liszt, Szymanowski, Scriabine); 10 h., La règle du jeu (la prise de son); 12 h., La chanson, par M. Legras; 12 h. 35, Sélection concert; 12 h. 40, Jazz classique;

13 h. 15, Stéréo postale; 14 h., Mélodies sans paroles... Portrait de Paul Dukas; à 15 h. 32, Après-midi : « Zaïde », « le Roi Tharnos » (Mozart); 19 h. 2, Ecoute, magazine musical; 19 h., Jazz time, par L. Malson; 19 h. 35, Kiosque; 19 h. 45, Concours international de guitare;

20 h., Presque cent ans déjà : La vie musicale au début du siècle (Chabrier, Satie, Debussy, Saint-Saëns); 20 h. 30, Après le Festival d'art contemporain de Royan... Portrait du compositeur en points d'interrogation : Klaus Huber (quatre créations), et Brian Ferneyhough (« Etude pour clarinette », basse solo »); 23 h., La fête, par P. Castellan (Tchaïkovski, Briccialdi, Berlioz); 0 h. 5, La petite compagne; 0 h. 30, Musique électro-acoustique récente.

Mardi 24 mai

S'associant à la grève interprofessionnelle, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J., regroupant toutes les catégories de personnels des sociétés issues de l'O.R.T.F. ont invité leurs adhérents à cesser le travail ce 24 mai. Un programme minimum est donc mis en place sur les trois chaînes de télévision et à Radio-France qui diffusera sur France-Inter, France-Musique et France-Culture un programme unique de musique enregistrée, trois bulletins d'information (à 8 h., 13 h. et 19 h.), une *« dramatique »* (à 20 h.) *et la « Radioscopie »* de Jacques Chancel (de 17 h. à 18 h.).

CHAINE I : TF 1

19 h. 40, Une minute pour les femmes;

20 h. 30, Série : Histoire de l'aviation, par D. Costelle; 21 h. 20, Variétés : Marie-Paule Belle.

CHAINE II : A 2

19 h. 40, Dessins animés.

20 h. 30, FILM : MA GEISHA, de J. Cardiff (1951), avec Sh. Mac Laine, Y. Montand, E. G. Robinson.

Un metteur en scène, époux d'une actrice célèbre, et qui se sent éclipsé par elle, va au Japon tourner Madame Butterfly, *sans savoir qui se cache sous le kimono de la vedette.*

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures), hommage à Richard Thorpe : LES TARTARES, de R. Thorpe (1960), avec O. Welles, V. Mature, L. Orfei, B. Cortez, A. Foa, F. Lulli.

La rivalité d'une tribu tartare et d'une tribu viking dans les steppes de Russie au Moyen Age.

Mercredi 25 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi; 18 h., A la bonne heure; 18 h. 35, Pour les petits; 18 h. 40, L'île aux enfants; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir, chef; 19 h. 43, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Téléfilm : « Où vont les poissons rouges ? », réal. A. Michel, avec M.-C. Carliez, Boterel, B. Lavalette.

Fugue couplée : Valérie, dix ans, fille de bourgeois, décide d'aller délivrer les poissons rouges avec Pitou, le fils de la concierge.

22 h., Emission spéciale sur la réforme de l'éducation nationale : Le collège.

Filière unique remplaçant les C.E.S., C.E.G. et premier cycle des lycées ? Le débat réunira, autour de M. Haby, ministre de l'éducation nationale, M. Zilbert, secrétaire général du Syndicat national des collèges, et les présidents des fédérations de parents d'élèves.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional; 13 h. 50, Mercredi animé; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame; 15 h. 5, Série : Flipper le dauphin et Ma sorcière bien-aimée; 16 h., Un sur cinq; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Football : Liverpool F.C. - Borussia de Moenchengladbach, en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, à Rome; vers 22 h. 20, Série : Capitaines et rois.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert; 19 h. 5, Emissions régionales; 19 h. 40, Tribune libre : Le Centre des démocrates sociaux; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle aspects du cinéma italien : LIZA, de M. Ferreri (1971), avec C. Deneuve, M. Mastroianni, C. March..nd, V. Stroh, P. Laperrousaz, M. Piccoli.

Une femme s'offre, avec la soumission et la fidélité d'une chienne, à un homme qui s'est retiré sur une île déserte.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Louis Baudry (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50); 7 h. 5, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance : les très riches heures de l'art islamique, par G. Mathieu; à 8 h. 32, Girouettes et immobiles : les épurations au dix-neuvième siècle, par R. Auguet, avec V. Wright; 9 h. 7, La matinée des sciences; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Naissance d'une cathédrale », de David Macaulay; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales : Musique et éducation, par G. Maneveau; 12 h. 5, Parti pris; 12 h. 45, Panorama;

13 h. 30, Soliste : Jacqueline Robin, pianiste : œuvres de Boëly; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Fans du ciné », de Camille Lemercier; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : mercredi jeunesse... Fête de la poésie et du vent à Villeneuve-lès-Avignon; à 16 h. 50, Match; à 17 h. 5, Les Français s'interrogent; à 17 h. 15, L'heure de pointe; 18 h. 2, Métropole des arts : Rome, par G. Charbonnier; 18 h. 30, Nouvelles de Pirandello, adaptées par S. Frontes : « le Feu à la paille », avec R. Crouzet, P. Trabaut, B. Balp, réalisation C. Roland-Manuel; 19 h. 25, La science en marche : « les Trous noirs ou l'imprévisible dans l'invisible »;

20 h., La musique et les hommes... Métropole des arts, Rome (la musique italienne, par G. Charbonnier);

22 h 30, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor, par P. Galbeau; 23 h., Métropole des arts : Rome, par G. Charbonnier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique; 9 h. 2, Clair obscur; 10 h., La règle du jeu : la prise de son; à 10 h. 30, Musique symphonique : Berlioz, Ravel, Mahler; 12 h., La chanson; 12 h. 40, Jazz classique;

13 h. 15, Stéréo postale; 14 h., Mélodies sans paroles... Emaux et mosaïques : Bizet, Roussel, Villa-Lobos; 15 h., Orchestre de Toulouse : « Concerto grosso n° 11 opus 6 » (Haendel); à 15 h. 32, Orchestre de Lille, direction J.-C. Casadesus : œuvres de Taïra, Mache et Aisina; 17 h. 30, Ateliers d'enfants de France-Musique; 18 h. 2, Magazine musical : Ecoute; 19 h.; Jazz time; 19 h. 35, Kiosque; 19 h. 45, Cent ans déjà;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Orchestre national de France, direction H. Soudant, avec N. Milstein, violon : ouverture de l' « Enlèvement au sérail » (Mozart); « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur opus 61 » (Beethoven); « Symphonie n° 5 en mi mineur opus 64 » (Tchaïkovski); 23 h., Oliveiros : La nouvelle musique américaine; 0 h. 5, Pérou : Une musique contemporaine.

Les écrans francophones

Lundi 23 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., ...wall; 21 h., *Un homme fait la l...*, film de B. Kennedy.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., ...s rues de San-Francisco; 21 h., ...*cré printemps*, film de R. Fleischer.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, ...onfessions d'un enfant de chœur; ... h. 20, Ce que parler veut dire.

R.T. BIS : 19 h. 51, *l'Affaire Dominici*, film de Cl. Benard-Aubert; ...omment allez-vous ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : ... h. 20, M. et Mme Janne; 21 h. 20, ...bon entendeur; 21 h. 40, Caf'conc'; ... h. 5, La voix au chapitre.

Mardi 24 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., ...artini Racing; 20 h. 30, Brigade ...iminelle; 21 h., *Fric-Frac*, film de . Lehmann.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., ...aniel Boone; 21 h., *Tu seras un ...omme, mon fils*, film de G. Sidney.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, ...inéraires; 20 h. 45, Musique-...osaïque; 21 h. 30, Des Flamands; ... h. 15, Petite musique de nuit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : ... h. 20, Le cœur au ventre; ... h. 15, Dimensions; 22 h. 15, The ...rusaders.

Mercredi 25 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., ...es incorruptibles; 21 h., *Thé et ...ympathie*, film de V. Minelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale; 21 h., *C'est pas toujours du caviar*, film de G. Radvanyi.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, Football; 22 h. 30, Emission religieuse catholique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 10, Football; 21 h., Maldonne.

Jeudi 26 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui; 21 h., *Colombo*, film de A. Kjellin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos 1999; 21 h., *l'Enfer des Tropiques*, film de R. Parrish.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *Boulevard du rhum*, film de R. Enrico; 22 h. 25, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent; 21 h. 15, Guerre et paix.

Vendredi 27 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix; 21 h., *les Innocents*, film de J. Clayton.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles; 21 h., *le Diabolique Dr Mabuse*, film de F. Lang.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Les brigades du Tigre; 20 h. 35, A suivre; 22 h. 25, Festival de la chanson française à Spa.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Confessions d'un enfant de chœur; 22 h., Rachmaninov; 22 h. 25, A témoin.

Samedi 28 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Opération danger; 21 h., *Ainsi sont les femmes*, film de R. Thorpe.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke le justicier; 21 h., *le Bal des adieux*, film de Ch. Vidor.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Les enquêtes du commissaire Maigret; 22 h. 5, Sport.

Dimanche 29 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek; 21 h., *l'Ironie du sort*, film de E. Molinaro.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Van der Valk; 21 h., *Comment l'esprit vient aux femmes*, film de G. Cukor.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 21 h. 20, Entretiens; 21 h. 45, Ces pierres se souviennent; 22 h. 10, Vespirales.

Lundi 30 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., America; 21 h., *les Conquérants du nouveau monde*, film de C.-B. de Mille.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco; 21 h., *le Médecin de Stalingrad*, film de G.-V. Radvanyi.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Vingt-cinquième anniversaire du couronnement de la reine Elisabeth d'Angleterre.

CORRESPONDANCE

Mitterrand-Barre ou Mozart ?

Nous avons reçu de M. Alain Leroi, habitant le deuxième arrondissement de Paris, la lettre suivante :

Pour son débat Mitterrand-Barre, la première chaîne ne risquait pas de voir son taux d'écoute embarrassé par les programmes des deux autres. Qu'offrait-on sur la deuxième ? Une retransmission de l'Opéra pour *l'Enlèvement au sérail*. Comment, comment même ces gens, dont je suis, qui en d'autres circonstances auraient sans incitation spéciale suivi cette retransmission, auraient pu le faire, l'auraient fait, le feraient, comment, à plus forte raison, d'autres personnes le feraient et l'auraient fait ? Comment, avec un peu de réflexion et honnêtement, la direction de la chaîne, et sans doute les pouvoirs qui régissent la télévision, n'ont-ils pu y penser ?

Alors que, vous le rappeliez dans *le Monde* du 13 mai, M. Chirac, à l'époque premier ministre, souhaitait le 26 mai 1976 que l'Opéra *« se mette, par la multiplication des retransmissions télévisées, « à » la disposition de l'ensemble du » public français ».*

Sans que M. Chirac soit désormais en cause, on ne saurait mieux dire, et plus mal faire ! Ne pourrait-on par ailleurs faciliter l'accès à ce genre de retransmissions et, peut-être cela a-t-il été fait, je ne suis pas pendu indéfiniment à la télévision, en l'annonçant sur la chaîne — puisqu'une stupide « concurrence » l'empêche sur les autres, ainsi qu'à la radio, bien qu'éventuellement France-Musique retransmette en même temps — et surtout en faisant au préalable des émissions d'introduction (et pourquoi pas, après, de critique ?) comme il y en eut parfois il y a longtemps.

voiles dehors





RADIO-TELEVISION

Jeudi 26 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50 Objectif santé ; 14 h., Téléformation : Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 45, Emission réservée aux Assemblées : *Le Sénat.*

20 h. 30, Téléfilm : « les Créatures de l'ombre ».

Un jeune couple emménage dans une vieille maison où une mystérieuse petite porte lui réserve des surprises... et des frissons.

21 h. 40, L'événement : Les Mémoires télévisés de Richard Nixon (troisième émission : Les derniers jours) ; 22 h. 50, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils, de J.-L. Roncoroni, réal. A. Colpi, avec R. Lefèvre, H. Vallier (rediffusion).

Interférence de problèmes syndicaux, patronaux et d'intrigues amoureuses dans une entreprise de meubles. En vingt-neuf épisodes.

14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h., Téléfilm : « Commando ».

Une mission dangereuse, sur un barrage défendu par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale : à la tête de ses soldats, en majorité noirs, un commandant, plutôt raciste, a des réticences.

16 h. 10, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Tourne-disque (l'ensemble de cuivres André Bernard) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Le grand échiquier., de J. Chancel (en direct de Strasbourg : Alain Lombard et l'Orchestre philharmonique de Strasbourg).

Autour du « patron » de l'Opéra du Rhin, le violoniste Isaac Stern, le pianiste Emile Guilels, la cantatrice Montserrat Caballe, MM. Marcel Landowski, et Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Enfants d'ailleurs ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le comité de liaison pour l'action locale et régionale ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle aspects du cinéma italien : ROCCO ET SES FRERES, de L. Visconti (1960), avec A. Delon, R. Salvatori, A. Girardot, R. Hanin, S. Delair (N., rediffusion).

La désagrégation d'une famille de paysans du Sud (une veuve et ses cinq fils) transplantée dans l'univers industriel de Milan.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Louis Baudry (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les très riches heures de l'art islamique, par G. Mathieu ; à 8 h. 32, Girouettes et immobiles : Les épurations au dix-neuvième siècle, par R. Auguet ; 8 h. 50, L'arche de la nuit ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec H. Bazin ; 11 h. 2, Calques, suivi de Travail musical, par C. Latigrat ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vallée des roses », de Lucien Bodard ; à 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Deux heures pour comprendre... L'amélioration des conditions de travail, par P. Christian ; 17 h., Les Français s'interrogent ; 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h., Métropole des arts : Rome... L'opéra romain, avec Bruno Gagli ; 18 h. 30, Nouvelles de Pirandello, adaptées par Stéphane Prontes : « Chante l'épître », avec P. Mazotti, réalisation C. Roland-Manuel ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture, par Lucien Attoun : « les Peupliers », de J.-P. Amette, réalisation J.-J. Vierne ;

Un repas de famille rassemble des petits bourgeois amers.

« Joachim c'est un prénom », de G. Le Cam, avec B. Murzeau, M. Ranson, S. Goffre, réalisation G. Peyrou (rediffusion) ;

Joachim, un personnage inventé, tous personnages : un prénom.

22 h. 30, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor, p[ar] P. Galbeau ; 23 h., Métropole des arts : Rome... L[es] Italiens à Paris, avec Italo Calvino et Paolo Santa[r]cangeli.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Clair obsc[ur] (Schumann, Schubert, Haydn, W. F. Bach) ; 10 h[.] La règle du jeu : La prise de son ; à 10 h. 30, Œuvr[es] de Chopin, Schumann, extraits de jazz ; 12 h., La chan[son] ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sa[ns] paroles... Nouvelles auditions : Pages symphoniques, p[ar] l'Orchestre philharmonique de Radio-France (H. Su[...]raud, A. Casanova, F. Verrken) ; à 15 h., Des notes s[ur] la guitare (Giuliani, Paganini) ; 15 h. 32, Orchest[re] de Lorraine : Schumann, Bartok ; 17 h. 15, Nouveau[x] talents, premiers sillons... Ensembles de chambre [et] instruments d'autrefois : Haydn, Schubert ; 18 h., Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. [3..] Kiosque ;

20 h. 30, Festival estival de Paris... Forum [du] clavecin : Récital à l'Auditorium 104... œuvres [de] J. Froberger, H. Purcell, N.-L. Clérambault, D. Scarlatt[i] par Kenneth Gilbert, clavecin ; 21 h. 45, Festival inte[r]national d'art contemporain de Royan : Jacques Leu[...] et l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, directio[n] E. Bour : « Elégie à la mort de trois poètes espagnols » (C. Halffter) ; « Che » (H. J. Hespos) ; 23 h., Pérou[...] musique contemporaine ; 0 h. 5, Blues, par P. Carca[s]sonne ; 1 h.,

Vendredi 27 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Téléformation ; 14 h. 25, Tennis : Les internationaux de France (en direct de Roland-Garros) ; 17 h. 30, Cuisine : La grande cocotte ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Appelez-moi maître, de G. Arout, mise en scène de G. Vitaly, avec M. Pacôme, J. Sereys, J.-Cl. Montalban.

Un professeur au Collège de France ne gagne pas assez pour élever le fils que veut adopter sa turbulente femme. Celle-ci, cependant, n'est pas à court d'expédients.

22 h. 30, Festival de Cannes : Clôture et palmarès.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h. 5, Série : Département S (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur : Bande à part (Claude, Françoise, Christian, Nadine et les autres, de Cl. de Givray, rediffusion) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Feuilleton : Allez la Rafale ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Les nouveaux philosophes sont-ils de gauche ou de droite ?).

Avec MM. François Aubral et Xavier Delcourt (« Contre la nouvelle philosophie »), Maurice Clavel (« Nous l'avons tous tué ou Ce juif de Socrate »), André Glucksman (« les Maîtres penseurs »), et Bernard-Henry Lévy (« la Barbarie à visage humain »).

22 h. 50, FILM (Ciné-club) : QUELQUE PART, QUELQU'UN, d'Y. Bellon (1972), avec L. Bellon, R. Dubillard, H. Quester, Ch. Tsingos.

Au milieu de la foule parisienne, indifférente, les destins parallèles de plusieurs personnages : une femme architecte et un journaliste alcoolique, un couple de vieillards, une aide-soignante, un jeune ethnologue et son amie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et *Des livres pour nous* ; *19 h. 5, Emissions* régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La nouvelle droite française ; 20 h., Les prix.

20 h. 30, Magazine vendredi : Ailleurs (la Norvège). Enquête et réal. : Steve Walsh.

Une équipe de FR3 assistait à la catastrophe de la passerelle d'Ekofisk, en mer du Nord. Autour de ces images, une réflexion sur un petit pays riche, trop riche.

21 h. *30,* Série : Les grandes batailles du passé, d'H. de Turenne (La bataille de Lépante).

En 1571, à l'entrée du golfe de Patras, en Grèce, la « Ligue sainte » affronte les infidèles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Louis Baudry (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les très riches heures de l'art islamique, par G. Mathieu ; à 8 h. 32, Girouettes et immobiles : Les épurations au dix-neuvième siècle, par R. Auguet, avec J.-P. Machelon ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec Robert de Saint-Jean ; 11 h. 2, Trente ans de musique française : Roger Calmel ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Recherche-musique, par le Groupe de recherche de l'INA : le Théâtre du cri... Antonin Artaud, par le docteur G. Ferdières ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Magnifique », d'André Parinaud ; 14 h. 45, Radio scolaire ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Les Français s'interrogent... Quels espoirs placer dans l'innovation sociale ? ; à 16 h. 40, La musique une et divisible, par F. Goldberg ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Métropole des arts : Rome... L'opéra romain, avec B. Gagli ; 18 h. 30, Nouvelles de Pirandello, adaptées par S. Frontes : « le Retour », avec M. Lonsdale, Y. Clech, M. Cassan, réalisation C. Roland-Manuel ; 19 h. 25, *Les grandes* avenues de la science moderne : Le CNES ;

20 h., O. W. Milosz, par O. Germain-Thomas, réalisation J. Couturier ;

« Milosz ou la foudre de Dieu » : un essai de création sonore à partir de textes d[u] poète lituanien, qui a aussi écrit des piè[ces] de théâtre.

21 h. 30, Musique de chambre : Villa-Lobos, H. Wol[...], Zbyneck Vostrak ; 22 h. 30, Entretiens avec Léopo[ld] Sedar Senghor ; 23 h., Métropole des arts : Rome, p[ar] G. Charbonnier ;

Avec MM. Nicoletti, architecte ; A. di Vit[a,] professeur d'archéologie, et G. Marinuz[zi,] compositeur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grand[es] voix : Ezio Pinzo ; 9 h. 30, Clair obscur : Brahm[s,] M. Reger, Debussy ; 10 h., La règle du jeu : La prise [de] son ; vers *10 h. 30, Concert lecture... Musique de cham*bre contemporaine (Boulez, Varèse) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sa[ns] paroles : Berlioz, Corelli, Elgar, Glazounov, Sciortin[o,] A. Abbott ; à 15 h. 32, *Cycle d'orgue 1976-1977,* Odi[le] Pierre à l'église de la Madeleine à Paris (Bach, M[.] Reger, Saint-Saëns, C. Franck, R. Ducasse, Messiaen) ; 17 h. 30, Equivalences, par P. Lucet : L. Vierne ; 18 h. 2, Magazine musical : Ecoute ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Informations musicales et culturelles ; *19 h. 4[.]* Cent ans déjà ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs ; 21 h. 20, Cyc[le] d'échanges franco-allemands... Nouvel Orchestre phil[...]harmonique de Radio-France, direction N. Santi, av[ec] P. Amoyal, violon : « Obéron », ouverture (Weber) ; « Deuxième concerto pour violon » (Prokofiev) ; « Symphonie n° 9, du Nouveau Monde » (Dvorak) ; 23 h. [.] Cabaret du jazz ; 0 h. 5, Alain Kremer ; 1 h., A coll[...]maillard.

Samedi 28 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; *13 h. 35, Les musiciens du soir* ; 14 h. 10, Restez donc avec nous... à 14 h., Gemini Man ; à 16 h., Michel Strogoff ; à 17 h. 40, Le roi des Celtes ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Jean-Jacques Debout) ; 21 h. 35, Feuilleton : Peyton Place.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musique ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des *chiffres et des lettres* ; *19 h. 45, Jeu* : La tirelire.

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans : « Ciné-Romance », de J.-M. Degesves (prod. de la radiotélévision belge).

La journée d'une vendeuse, dédoublée dans le miroir du roman-photo que la jeune femme dévore.

21 h. 35, Questions sans visage.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue et Le petit théâtre ; 19 h. 5, Emissions régionales (avec, à *19 h. 40, Samedi entre nous*) ; 20 h., Le magazine de la mer : Thalassa.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « la Duchesse de Langeais », de J. Giraudoux, adapt. J.-P. Giraudoux, mise en scène J.-P. Laruy, par le Centre théâtral limousin.

L'affrontement de deux êtres dans une société figée dans l'habitude et le rituel de l'étiquette. Amour, marivaudage, sous la Restauration.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Louis Baudry (reprises à 14 h., *19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connais*sance : Regards sur la science, par M. Rouze ; à 8 h. 32, 77... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain, par J. Yanowski : L'enseigne nucléaire, dans quels délais ? A quel prix ? ; 9 h. 7, Le monde contemporain, *par J. de Beer et F. Crémieux : En direct du Festival* de Cannes ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 2, La musique prend la parole : Offenbach ; 12 h. 5, Le pont des arts, par J. Duchateau, J. Floran et M. Chapuis ;

*14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les samedis de France-*Culture : Josip Broz dit « Tito », par Michel Barthélémy, avec la participation du maréchal Tito, de M. Dolans, premier secrétaire de la ligue communiste de Yougoslavie, et de M. Minich, ministre des affaires étrangères.

Tito, quatre-vingt-cinq ans, dirige le parti communiste yougoslave depuis quarante ans. La République fédérale de Yougoslavie, cette mosaïque de six républiques, rassemblant des peuples différents, parlant des langues différentes, représente une conception originale du socialisme. Michel Barthélémy retrace la vie de celui qui, en 1941, prit son premier pseudonyme. Une série d'interviews complète ce portrait.

16 h. 20, Le livre d'or, par M. Bernard : Jean-Philippe Collard, pianiste (Schumann, Brahms, Liszt) ; 17 h. 30, *Les lundis de l'histoire : « le Dimanche* des Bouvines », de G. Duby, par J. Le Goff (rediffusion) ; 19 h. 25, « le Phonographe a cent ans », par A. Frascarollo

20 h., Carte blanche, par L. Siou : la Pluie et le *Beau Temps, de G. Geoffroy, avec R. Roussel, P. Maz*zotti, P. Ferval, réal. G. Delaunay ;

Un météorologue, doutant de l'exactitude de sa science, essaie de soutirer les secrets d'un berger solitaire qui sait mieux prévoir le temps. Une fable rustique...

21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Pittoresques et légères : « Le Jour J à l'heure de la musique de divertissement populaire » ; 7 h. 40, Jeunes musiciens anglais : Tchaikovsk[i] ; 8 h. 30, Quotidien jour J, par P. Caloni ; 9 h., Renaissance de la chanson alsacienne, avec M. Hone[g]ger, les chœurs de la cathédrale de Strasbourg et [de] Saint-Guillaume ; 9 h. 40, De l'écrit à l'oral : folklor[i]sation et chanson traditionnelle ; 11 h., En direct [de] Metz : La pratique amateur en Lorraine avec l[es] harmonies musicales de Bouzonville et de Montign[y-]lès-Metz, la chorale Marjolaine, l'ensemble de jazz et la Psalette grégorienne de Saint-Avold ; 12 h., Dupl[ex] avec les marchés des douzième et treizième arrondiss[e]ments de Paris ; 12 h. 40, En direct de Bourg-en-Bresse[:] Les peuples à travers leur musique ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo : Première tribun[e] internationale de l'enregistrement amateur ; 14 h. 3[.] Jeunes musiciens canadiens (Schaeffer, Debussy) ; 15 h.[,] En direct de Marseille : Accordéon classique ; 15 h. 3[.] En direct d'Aix-en-Provence : Extraits de « l'Or e[t] l'Argent » (Léhar) et de « Faust » (Gounod) ; 15 h. 4[.] *En direct de Metz (suite de l'émission de 11 h.)* ; 17 h. Jazz en direct de Bordeaux ; 17 h. 30, En direct d[e] Nice : Jeunes interprètes du Conservatoire (Dubois[,] Bach, Britten, Chopin, Hindemith) ; 18 h. 30, Harmoni[e] municipale d'Aix-en-Provence : Jazz ; 19 h. 30, Musiqu[e] traditionnelle corse en direct d'Ajaccio ;

20 h., En direct de Rennes, musique traditionnell[e] bretonne ; 20 h. 45, Guitare flamenco en direct d[e] Poitiers ; 21 h., Le violon d'Ingres : Finale du concour[s] de jazz au Sigma de Bordeaux ; 22 h., L'Europe a[u] rendez-vous de la *musique, en direct, de Tubingen* Bruxelles, Genève, Lisbonne, Rome et Bath ; 0 h. 5, L[e] parfum de la dame en noir et rose, par D. Lemery[:] extraits de Richard Strauss.

Dimanche 29 mai

CHAINE I : TF 1

19 h. 15, Religieuses et philosophiques (à 11 h., Messe de Pentecôte, en Eurovision, depuis Baden-Baden) ; 12 h. 5, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Sports : Direct à la une ; 17 h. 20, Feuilleton : Pierrot la chanson, prod. H. Martin.

17 h. 50, FILM : HARVEY, de H. Koster *(1951)*, avec J. Stewart, J. Hull, C. Kellaway, V. Horne, P. Dow. (Rediffusion.)

Un Américain, doux rêveur, a pour compagnon imaginaire un lapin blanc géant nommé Harvey, ce qui perturbe la vie de sa famille.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LES VIKINGS, de R. Fleischer (1958), avec K. Douglas, T. Curtis, J. Leigh, E. Borgnine, J. Donald. *(Rediffusion.)*

Au dixième siècle, deux demi-frères (sans le savoir), fils d'un chef viking, mais dont l'un, par sa mère, est de sang anglais et royal, se poursuivent d'une haine farouche.

22 h., Magazine : Expressions, de M. Bruzek.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Messe, chœurs et variations, de Stravinski, par le nouvel orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. G. Amy ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 20, Bon dimanche avec Jacques Martin ; à 13 h. 25, La lorgnette ; à 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; à 15 h. 50, Série : Têtes brûlées ; à 16 h. 40, Trois petits tours ; à 17 h. 25, Série : Muppet Show ; à 18 h. 10, Cor[...]e ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Série *fantastique : Angoisses* (« le Fou »).

Un tueur de femmes qui aime les œillets.

22 h. 30, Chefs-d'œuvre en péril (l'animation des châteaux).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 27 mai : Les grandes batailles du passé (Lépante) ; 17 h. 50, Espace musical ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Magazine : Hexagonal *(chroniques villageoises)* ; *20 h. 5,* Choral, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Edgar Morin ; 21 h. 30, Reportage : Festival de Cannes, réal. J. Manceau.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : AU NOM DE LA LOI, de M. Tourneur (1932), avec M. Chantal, Ch. Vanel, G. Gabrio, J. Marchat, R. Dancourt, J. Dax, J. Noguero. (N.)

A la suite du meurtre d'un inspecteur de police, un de ses collègues suit la piste d'une femme mystérieuse, en tombe amoureux et la protège.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Louis Baudry (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon : Magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « le Roi malgré lui » *(Chabrier)* ; 12 h., Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Musique de chambre : Haydn, F. Danzi, Tchaikovski, P. Hindemith ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Miguel Manara », de Milosz, avec J. Eyser, P. Chaumette, M. Etcheverry, réal. Jacques Reynier (rediffusion) ; 16 h. 5, Récital d'orgue donné par Georges Guillard au Studio 104 de la Maison de Radio-France : Leguay, J. Titelouze, J. Alain, J.-P. Holstein ; 16 h. 45, Quintette de cuivres de l'Orchestre national : « Musique pour *Sa Majesté » (M. Locke)* ; *17 h. 10, Le* Quatuor Janacek : « Quatuor à cordes » opus 51 (Dvorak) ; 17 h. 30, Rencontre avec : Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, par G. Galbeau ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue, avec J.-L. Baudry ; *20 h. 40, Atelier de création radiophonique* ; 23 h[.,] Black and blue, par L. Malson.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade : Suppe, K. Eisel[e,] G. Nivelli, J. Strauss, Shoenherr, E. et J. Straus[s,] H. Kiessling ; 8 h., Cantate pour la Pentecôte : Cantat[e] BWV 59 (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti : Magazin[e] hebdomadaire de P. Bouteiller ; 11 h., Harmonia sacr[a] (Gibbons, Walther, Poulenc, Legrenzi) ; 12 h., En direc[t] du Festival de Vienne, l'Orchestre philharmonique d[e] Vienne, dir. C. Abbado, avec Spiwakow, violoniste[:] Stravinski, Mozart, Tchaikovski ; 15 h. 15, En direc[t] de la B.B.C., les Chœurs et l'Orchestre de Sadler['s] Wells, dir. C. Mackerras, avec B. Collins, violon[:] « Gloriana », opéra en trois actes de B. Britten, av[ec] J. Kitchiner, D. Hillman, A. June ; 19 h., La route de[s] jongleurs : Danses de la Renaissance ; 19 h. 35, Jaz[z] vivant ;

20 h. 30, Orchestre philharmonique de Munich, di[r.] W. Sawallish, avec R. Holmes, violoniste : « Concert[o] pour violon et orchestre » opus 15 (B. Britten), « Sym[...]phonie n° 2 en ut mineur » (A. Bruckner) ; 23 h[.,] Musique de chambre... Concert d'accords : « Trio po[ur] clarinette, violon et piano » (Khachaturian), « Mus[ic] for Marcel Duchamp » (J. Cage), « Quatuor [à] cordes n° 2 » (H. Cowell), « Trois Gnossiennes » (E. Satie), « Symphonie n° 4 opus 165 » (A. Hovhaness) ; 0 h. 5, Musique indienne : Vinai Bhidey ; 1 h. 30, Trév[...] par E. *Dietlin.*

Lundi 30 mai

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Restez donc avec nous ; à 15 h., Athlétisme : Championnats scolaires universitaires ; à 16 h. 15, Tennis : Internationaux de France à Roland-Garros ; 17 h., Concert : « IVe Symphonie » de Brahms, par le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine ; 17 h. 45, FILM : SHOW-BOAT, de G. Sidney (1951), avec K. Grayson, A. Gardner, H. Keel, J. E. Brown, M. et G. Champion (rediffusion).

A la fin du siècle dernier, la fille du propriétaire d'un bateau-spectacle du Mississippi s'éprend d'un beau garçon, joueur invétéré, qui l'épouse

19 h. 30, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, FILM : FRIC-FRAC, de R. Lehmann (1939), avec Fernandel, Arletty, M. Simon, H. Robert, M. Vallée, J. Varennes, Andrex (N.) (rediffusion).

Un brave garçon, employé de bijouterie, tombe amoureux d'une fille de petite vertu.

22 h. 15, Hommage : Michel Simon, par S. Peter.

Interviews et extraits de films, à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de l'acteur disparu.

22 h. 30, Tennis : Internationaux de France à Roland-Garros (résumé).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h., Aujourd'hui, *madame* ; à *15 h. 5,* Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 15 h. 55, Les grands chefs d'orchestre : Georges Prêtre, réal. M. Cascavilla ; 17 h. 5, FILM : BEBERT ET L'OMNIBUS, d'Y. Robert (1963), avec Petit Gibus, J. Higelin, J. Richard, B. Brunoy, M. Serrault, P. Mondy (N.).

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 50, Documentaire : La saga des Français, prod. Mr del Castillo (Fiches de vœux, réal. Simone Vannier).

Révolte ou passivité des fonctionnaires, ou l'univers étouffant de l'administration. Les cartes de vœux au pays du béton.

22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

MM. José Benazeraf et Jean Delannoy sur le thème : « L'érotisme au cinéma et la censure ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Les animaux de Noé ; 19 h. 30, Essai : Les peintres de l'éternel dimanche, de J. Espagne et P. Mathieu (sur un texte de M. Aymé) ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Roland Barthes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FORTUNAT, d'A. Joffé *(1960)*, avec M. Morgan, Bourvil, G. Morlay, R. Varte, T. Bilis, P. Millow, F. Robert (N.) (rediffusion).

Sous l'occupation allemande, un paysan de l'Allier fait passer en zone libre une grande bourgeoise avec ses deux enfants. Il la prend en charge et assume, pendant toute la guerre, une paternité d'occasion.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Norge (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « les Jésuites », par J. Remple ; à 8 h. 32, Sciences exactes de l'Islam classique, par D. Bogdanovic ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « l'Evolution de la France contemporaine de 1871 à 1914 », de Jacques Desmarets, avec G. de Broglie, R. Debré et R. Girardet ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec Cellia Bertin ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Château d'amour », de Charles Le Quintrec ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : L'invité du lundi : Alain Daniélou ; à 17 h., Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, A propos de la musique chinoise, par S. Marion ; 19 h. 25, Présence des arts : A propos du Cinquième Festival international du film d'art ;

20 h., Conte radiophonique : « les Six Paresseux », de Jean Loisy, avec J.-M. Fertey, R. Bret, E. Legran[d,] réal. G. Gravier.

Le sire de Kervenec avait six fils...

21 h., L'autre scène ou les Vivants et les Dieux : « la Bhagavad Gita », par P. Nemo, réal. J.-J. Verne.

Un commentaire de l'Evangile de l'hin[...]douisme, sur des enregistrements originau[x] de chants sacrés.

22 h. 30, Entretiens avec G. Ferdière, par M. Ben[...]zet ; 23 h., De la nuit.

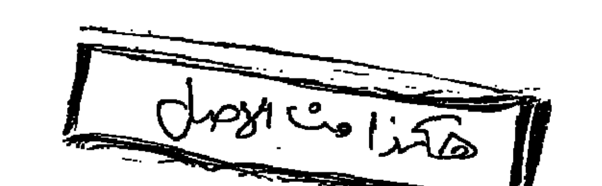
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes : « Pour la main gauche »... Six études pour pia[no] de Saint-Saëns, par A. Ciccolini ; 9 h. 30, La règle d[u] jeu (Purcell, Van Eyck, Blow, Bach, Haendel) ; ve[rs] 10 h. 45, Cours d'interprétation de Max Van Egmond ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Portrait d'u[n] musicien français : Claude Arrieu ; à 15 h. 32, Aprè[s-]midi lyrique : « le Vaisseau fantôme » (Wagner) ; 18 h. 2, Magazine musical : Ecoute ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours internation[al] de guitare ;

20 h., Conversation souterraine : œuvres de Bac[h] et de Haydn ; 20 h. 30, Entrée de jeu ; Schuman[n] par A. Perchat, C. Besmann, B. Fontaine, P. Bairau[...], A. Trouttet ; 21 h. 50, Percussions de Strasbourg[:] Taira et Xénakis ; 23 h., Richard Strauss : extraits [de] « la Femme silencieuse », de « Capriccio » et d[es] derniers lieders ; 0 h. 5, Non écrites : Iran I ; 1 h[.,] Relais... Analogies : L. Balada, O. Gervaisc, F. Cou[...]perin, M. de Falla, A. Rozay.





IDEES

LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

Mort de Dieu et croyance en Dieu

E livre, au titre obscur mais que tout le texte éclaire, que Jean-Luc Marion consacre à l'idole et la ınce est un des plus remarquables, aussi des plus difficiles, au moins certains passages, de ces dernières ées. Il est de plus caractéristique de enouveau de la pensée chrétienne, avec Nemo, Ronze et bien d'autres, uve le vrai christianisme à partir examen critique des philosophies ernes. Bien que l'expression n'y soit employée, l'ouvrage de Marion est explication et une justification du *absconditus*, du Dieu caché, s'il rai qu'être caché c'est se mettre à ınce, ce qui est pour Dieu la vraie ière de se révéler et de se donner. *s élus qui connaissent Dieu davan- sont aussi ceux qui comprennent ieux qu'il leur reste un infini à rendre »*, disait Jean de la Croix. ropos de Marion est proche, quoi-différent, car le mot comprendre rait sans doute ici pour lui ambigu. c'est bien la distance de l'homme eu qui sous-tend son étude, si la nce suppose l'insuffisance du dis-

ıt repose sur la distinction de e et de l'icône. L'idole est une image ınée par l'homme, à partir d'une rience humaine du divin. Elle che à résorber l'écart et le retrait ivin dans la figure figée du dieu. érité absolue et irrécusable de Dieu néconnue, sa distance de l'homme létruite. L'icône au contraire offre ge d'un dieu invisible. Elle recèle évèle ce sur quoi *elle* repose, elle è sans les confondre le visible et sible, mais essentiellement pour r sur l'invisible. Quand il s'agit non de l'image mais du discours, toute estion est de savoir si le concept nécessairement idole ou s'il peut : le rôle d'une icône. Déistes et s discutent de Dieu, mais leurs ssions ou démonstrations portent e concept dont ils partent, et non Dieu lui-même.

ntrer que Dieu n'existe pas, c'est ir que le concept sur lequel s'appuie émonstration ne vaut rien. Par là, ndant, l'athéisme détruit les fausses eptions de Dieu, les idoles, et il a une grande valeur, même une fonction théologique. Mais les preuves de l'existence de Dieu partent généralement de concepts analogues et n'ont pas plus de valeur. Le croyant peut donc pratiquer l'athéisme conceptuel, aussi bien que l'incroyant. A trop s'approprier Dieu par preuve, la pensée s'écarte de l'écart et manque la distance. Il faut trouver un autre cheminement et s'avancer vers Dieu hors de la métaphysique, de l'onto-théologie. C'est ce cheminement que l'auteur poursuit à travers Nietzsche, Hölderlin et Denys l'Aréopagite.

***

La mort de Dieu, non au sens vulgaire mais au sens fort et nietzschéen, ne signifie pas que la question de Dieu est négativement résolue ; elle nous indique *plutôt le visage moderne de* l'insistance et éternelle fidélité de Dieu. Ce que Nietzsche a exactement réalisé c'est, du même mouvement, l'effondrément des idoles et l'affrontement de Dieu. La mort de Dieu pour lui, c'est la mort d'un concept qui humanise Dieu, qui abolit la nécessaire distance entre l'homme et Dieu. Le Dieu du christianisme historique, celui de Paul et non de Jésus, est celui d'un moralisme anthropomorphique qui se prend pour la vérité. Ce que Nietzsche détruit c'est un Dieu moral et idéal, une idole métaphysique. Ou plutôt Nietzsche ne dit pas le détruire : il constate sa mort. La mort du Dieu chrétien lui est intérieure : la morale chrétienne l'a tué. Cette *analyse permet d'approfondir* la nature du pouvoir idolâtrique en général qui forge les dieux à l'image des hommes. Cette mort des idoles dégage alors un espace vide, un désert — où se trouve peut-être le divin.

C'est cette épreuve de soi et du divin que Nietzsche nomme nihilisme : le monde est seul avec lui-même, et l'homme doit y exercer sa créativité, sa capacité surtout de créer et juger les valeurs. L'homme est l'être évaluateur. Le divin alors, selon Nietzsche, c'est cette volonté créatrice, ce qu'il appelle volonté de puissance, qu'il découvre en définitive non dans le Christ lui-même, mais dans sa figure. Telle est notamment la *signification de l'Antéchrist.* Dieu c'est l'Etre par excellence, la puissance de créer. Mais cet Etre et cette volonté de puissance restent en réalité des idoles métaphysiques. Nietzsche ne chemine pas dans l'espace qu'il a ouvert et qui devient pour lui l'espace anonyme d'une invasion anarchique du divin : il succombe à cette inversion.

Pour aller au-delà, il fallait un poète. Hölderlin a réalisé que le retrait du divin peut constituer l'ultime figure de la révélation, qui révèle le visage du Père. La poésie, la « mise en image », est pour lui comme le surgissement de l'invisible dans le discours. L'homme est l'image de la divinité. « *tant que la bienveillance dure dans son cœur* ». Mais, pour voir l'image, il faut un retrait. Les « Célestes », comme dit Hölderlin, les dieux, se retirent devant l'homme qui leur devient image, comme l'homme doit se retirer pour que l'invisible du monde lui devienne image. La seule évidence de Dieu, c'est ce retrait. La distance rend possibles cette mise en image du monde et la découverte de Dieu, car Dieu ne donne qu'à l'intérieur de la distance qu'il garde et où il nous garde. Toute l'œuvre poétique d'Hölderlin montre que tel est l'enseignement du Christ. Il manifeste la surabondance du divin en s'en dépouillant. Seul il est assez pauvre pour être l'« autre » du Père. Cette distance divine joue aussi en lui humainement et nous apprend à modeler notre distance sur celle du Christ.

Dire que le Fils est notre modèle, c'est se découvrir Fils par le retrait du Père, dont le lieu s'esquisse au fond de la distance, qui demeure abîme. Ce retrait du Père, le Fils l'a vécu jusqu'au bout, jusqu'à l'absence de Dieu, jusqu'à l'athéisme pour reprendre le mot d'un prêtre orthodoxe actuel, vivant en Angleterre, et qu'on appelle le Père Antoine : « *Le Christ s'est dépouillé de tout. Il est mort non pas pour payer une quelconque dette qu'aurait exigée son Père. Il est mort d'avoir été solidaire avec nous jusqu'à la perte de Dieu. Le cri de la croix : « Mon Père, » mon Dieu, pourquoi m'as-tu aban- » donné ? » signifie qu'il a partagé jusqu'à notre athéisme, notre absence de Dieu ! Nous aussi, nous devons être prêts à renoncer à tout.* » Se découvrir Fils par le retrait du Père, tels sont *l'enseignement et le legs* d'Hölderlin.

Denys l'Aréopagite, enfin, est celui qui a poussé le plus loin la théologie négative. Non qu'il prenne le contrepied de toute affirmation sur Dieu, ce qui serait absurde. Saint Thomas, plus tard, dira que toute négation suppose une affirmation plus profonde. La négation, ici, déblaie le terrain : son but est de connaître sans idée, d'« *entendre divinement les choses divines* ». Ce qui signifie que l'incompréhensible ne saurait être compris, qu'on doit reconnaître, recevoir et révérer la distance. Descartes lui-même dira qu'il est de la nature de l'infini qu'il ne puisse être compris par nous, qui sommes des êtres finis. Comment, dès lors, se manifeste cet incompréhensible ? Denys répond qu'il se révèle comme Bonté, et que cette Bonté est une distance que nous n'avons pas à comprendre mais à recevoir. Son vrai nom est Amour. Le seul vrai moyen de remonter jusqu'à Lui est la prière. *Certes, la prière* est langage. Mais tout langage sur Dieu ou avec Dieu ne peut venir que du langage communiqué par Dieu. Le Verbe fait homme ne donne à l'homme sa divinisation qu'en donnant à son langage une authentique pertinence. Pour nous, notre prière ne peut que s'appuyer sur les énoncés bibliques. Ce qui est traiter les concepts non plus comme des idoles mais comme des icônes. Denys l'appelle le langage de la louange.

***

Dans une conclusion difficile, qui comporte une longue discussion, avec Heidegger, puis Derrida, l'auteur se pose la question « intellectualiste » de savoir si ce qu'il appelle distance coïncide avec la « différence ontologique » des métaphysiciens, pour lesquels Dieu est l'« Etre » et les créatures des « étants ». Tout en reconnaissant beaucoup d'analogies et de rapprochements, il découvre en elle une quatrième dimension, la « profondeur ». Accéder à la distance, c'est accéder à ce « retrait approprié », qui est don. La compréhension de la distance est dans la Trinité même.

La « mort de Dieu » ne va pas aussi loin que la désertion du Christ par le Père, le vendredi saint : Dieu, se révélant comme un Père, s'avance dans son retrait même. Le vrai nom de cette distance est charité. Seule elle connaît *l'inconnaissable comme il convient de le* connaître : en l'aimant. Cette dimension se révèle comme « profondeur » de la distance. L'icône est caractérisée par la profondeur filiale qui la traverse. Aussi renvoie-t-elle à ce dont elle constitue la visibilité, c'est à dire au Père. Icône et charité se recouvrent dans le même renvoi. Urs von Balthazar dit que le chrétien, qui croit à l'Amour absolu de Dieu pour le monde, « *est tenu de lire l'Etre, dans sa différence ontologique, comme un envoi à l'amour* ». La différence ontologique est donc pour lui ce qui donne à penser en vue de l'amour. L'Etre peut devenir ainsi l'icône de la distance.

L'ouvrage porte en exergue une formule de Maximilien le Confesseur : « *L'union, en écartant la séparation, n'a point porté atteinte à la différence.* » Il peut être lu, avec bien des travaux modernes, comme une analyse de la différence. Il fait preuve à la fois d'une pénétration et d'une vigueur peu communes. Son thème essentiel, que la distance ménage le retrait où devient enfin possible l'abord de l'Absolu et que l'intimité croît avec l'écart, est capital. Le problème qui demeure est de savoir si ce cheminement n'appartient qu'à la religion ou s'il ne pourrait pas aussi être, en partie, l'œuvre de cette raison que Marion ne peut s'empêcher de retrouver souvent et que Malebranche appelait une « révélation naturelle ».

L'Idole et la Distance, par Jean-Luc n. Ed. Grasset, 1977, 330 p., 42 F.

LIVRES REÇUS

— *Nietzsche. Finalisme et histoire*, par Pierre Chassard. Ed. Copernic, 205 p., 49 F. Interprétation antiprovidentialiste, qui oppose à la décadence judéo-chrétienne un humanisme de la sélection et de la liberté. *Cf.* aussi, en quatre langues, aux éditions Corbo e Fiore, à Venise, *les Styles de Nietzsche, Eperons*, de Jacques Derrida, avec une introduction ; *Coup sur coup*, de Stefano Agosti, dessins et notes.

— *Les Communistes et l'Etat*, par Jean Fabre, François Hincker et Lucien Sève. Editions sociales, 253 p., 20 F. Analyse par un économiste, un historien et un philosophe du cheminement de la pensée marxiste sur l'Etat, de Marx et Lénine au XXIIe congrès. *Cf.* aussi la revue *la Pensée*, de février 1977, avec une excellente étude d'Olivier-René Bloch, *Marx, Renouvier et l'histoire du matérialisme*, qui montre comment Marx s'est documenté dans le *Manuel de la philosophie moderne*, de Renouvier, pour écrire *la Sainte-Famille*.

— *Le Temps et la Raison, pour une nouvelle méthode philosophique*, par Giuseppe Bufo. Desclée, 204 p., 48 F.

— *L'Esprit de la loi*, par André Manaranche. Le Seuil, 254 p., 39 F.

LA VIE DU LANGAGE

William Labov et la sociolinguistique

L'ESSENTIEL des travaux classiques de William Labov, réunis par lui-même n 1973 sous le titre de *Sociolnguistic Patterns*, est aujour-'hui *accessible à un large* ublic français dans une traducon d'Alain Kihm, remarquable e précision et de finesse (1). a présentation de Pierre Enrevé éclaire et résume fidèleıent ce que W. Labov a apporté e profondément neuf à la linuistique.

Le lecteur non professionnel ouvera avantage, après avoir l'introduction de Pierre Enrevé, à passer directement au hapitre 9 : « Le cadre social u changement linguistique », ue l'on peut considérer comme texte le plus général, dispoible en français, écrit par Labov ur la situation de la sociolinuistique. Puis à revenir au chaitre 8 : « L'étude de la langue ans son contexte social », déjà lus technique et supposant donc ne bonne connaissance de l'an-lais parlé aux Etats-Unis. *Enfin,* ux premiers chapitres, relations es enquêtes menées successient par Labov dans l'île de Mara's *Vineyard,* puls dans le hetto noir de New-York.

La brève introduction donnée ces textes par William Labov ıi-même rappelle utilement que émergence de la sociolinguis*que s'est faite à partir* des nnées 50 non pas sous la oussée des linguistiques alors ominantes, mais à côté de ces nguistiques, et essentiellement n réaction contre elles. Elle dit ussi, avec émotion, *le rôle dé*rminant d'Ulrich Weinreich, auourd'hui disparu, dans cette mergence.

C'est le paradoxe de cette ifficile naissance qui retiendra 'abord l'attention.

Il est relativement aisé de onder une grammaire sur une orme. Il suffit pour cela d'ériger n système l'ensemble des usaes de *discours du groupe so*ial, toujours assez homogène, ui détient le pouvoir culturel, ı rejetant dans les ténèbres du barbarisme » les usages de discours des groupes dominés. Les défauts de cohérence de la grammaire ainsi définie (c'est-à-dire « dite » et « délimitée ») sont soit considérés comme *négligeables, soit niés.* Après quoi, on fait justifier la norme par la grammaire elle-même. Opération circulaire *fructueuse* : désormais, le « bien parler » est établi en raison et en droit.

Cette « mise au pas » de la réflexion sur la langue s'exerce dans deux et même trois directions. Elle pose d'abord que seules les langues d'Etat, normalisées, écrites, appuyées sur une production littéraire connue, peuvent être le support d'une linguistique ; les dialectes et les patois, socialement dévalués, ne sont pas pris en considéra*tion. Puis, à l'intérieur de la lan*gue dominante, n'est retenue que la variété de langage qu'utilise le linguiste lui-même : *celle* du groupe culturel dominant. Enfin, cette variété est donnée comme l'aboutissement « *logique* » d'une évolution intérieure à la langue.

La révolution opérée par Saussure s'inscrit dans ce cadre, même si Saussure lui-même en avait pressenti l'étroitesse.

C'est encore dans cette perspective que s'inscrivent les travaux de Noam Chomsky. Sous la structure superficielle des *phrases que le sujet parlant (et* à plus forte raison l'ensemble des locuteurs d'une langue) peut engendrer, réaliser en nombre infini, il établit qu'il n'y a qu'un nombre très grand (mais non infini) de structures profondes. Toute langue a donc une grammaire des grammaires ; la syntaxe est à son tour intégrée par la linguistique.

Les limites de la révolution chomskyenne apparaissent aujourd'hui. En présentant le langage comme un système autonome dont la communication serait en quelque sorte une retombée, ou du moins comme un système qu'il est possible d'observer et de décrire extérieurement aux conditions de sa production dans la société, la linguistique chomskyenne se désintéresse du « savoir parler ». Le sujet idéal du linguiste est sourd, et ne parle qu'intérieurement. La seule langue décrite est celle à laquelle le chercheur accède par l'intuition.

L'un des premiers, William Labov a tenté de sortir de cette impasse. Au monde « régulier » de l'universitaire, il oppose d'abord le monde « séculier », *celui des milieux de travail. Le* discours, qui est pour le premier l'ensemble des indices dont tire le linguiste son idée du système profond de la langue, est, pour les producteurs de parole, un champ de bataille permanent. A travers lui, ce sont les rapports de pouvoir qui se dessinent et se décident entre les interlocuteurs.

En outre, Labov donne une importance centrale à un élément du système qui, avant lui, ne retenait pas l'attention du linguiste : le jugement de valeur porté par le locuteur lui-même sur son « parler ».

Il établit également que, dans une *relation de communication* intérieure à un groupe de dominés, le système de langue est *cohérent* ; mais que les observations recueillies dans le groupe par un observateur étranger sont généralement faussées par l'effet du jugement de valeur (négatif) porté par l'observé sur son parler naturel, spontané.

Partant ainsi d'une dialectologie dont les « dialectes » sont des ensembles d'écarts, caractéristiques d'un groupe social dominé, Labov remet donc en question les postulats sociologiques présents dans toute linguistique. Celle-ci, qui doit avoir pour objet l'instrument de communication qu'emploie la société, a trop souvent mis entre parenthèses la réalité de cette communication en la supposant assez *homogène* pour dispenser le chercheur d'un examen minutieux des discours socialement dévalorisés. Mais le langage est aussi un système symbolique des rapports sociaux de lutte.

La limitation de la perspective linguistique à un champ social sans surprises a permis, il est vrai, ses progrès *spectaculaires* depuis cinquante ans ; et les succès remportés durant ce temps par l'analyse abstraite ont, à leur tour, coupé court à toutes les tentatives d'élargir et de déplacer cette perspective. Ce que fait, et de façon décisive, William Labov.

JACQUES CELLARD.

(1) William Labov, *Sociolinguistique*, traduction par A. Kihm e *Sociolinguistic Patterns*, avec ne introduction de Pierre Enrevé. Les Editions de Minuit, aris 1977, 465 p., 70 F.

RENCONTRE

SLIMANE

(Suite de la page 7.)

— *Où dors-tu ?*

— Ça dépend. Dans les escaliers, souvent. A minuit, il y a plus de concierges, on peut entrer dans les immeubles. Je monte tout en haut, comme ça je suis pas dérangé. Je me tire avant 6 heures. Je préfère les beaux immeubles, là où il y a des tapis. Les rues du seizième, je connais bien.

— *Et pour manger ?*

— C'est pas difficile. Dans les supermarchés, c'est bien. J'aime mieux manger sur place, tu vois ? Sans ça, en sortant, tu peux être repéré. Je mange dans les rayons, doucement, et je balance les boîtes vides.

— *Tu ne t'intéresses pas aux filles ? Si tu aimais une fille ?*

— Les femmes, c'est fini, il faut plus m'en parler. J'ai été avec une fille de dix-sept ans, comme moi, qui avait un enfant. Je m'en suis bien occupé, de tous les deux, mais elle m'a fait une crasse. D'ailleurs, regarde Baudelaire, il s'occupait pas des femmes, il fréquentait seulement les prostituées.

— *Tu crois que le juge va te remettre à Fleury ?*

— Je vais lui téléphoner au jap. J'ai déjà été condamné neuf fois.

— *Pourquoi ?*

— Vol à la tire dans le métro. J'ai commencé à treize ans. Ce sont des gars de quinze ans qui m'ont appris, et même de quatorze.

— *Tu ne vas pas plutôt chercher un boulot ?*

— Je pense que vous êtes prisonnier à votre boulot, et puis le soir, chez vous, avec vos enfants, c'est la même chose, hein ?... Vous êtes comme moi, vous ne pouvez pas sortir. D'ailleurs, un travail, j'en ai un en ce moment dans une maison de nettoyage. Je fais les bureaux. Je me lève trop tôt, je peux pas bien me reposer. Je peux plus faire mes poèmes. A Fleury, je dors, la porte est fermée, et il y a que ça à faire, vous comprenez ? Rien d'autre... »

C'était un matin de février, du côté de la porte de la Chapelle. Où es-tu, aujourd'hui, Slimane ?

OLIVIER RENAUDIN.

TÉMOIGNAGE

Le «quartier» des «toxicos» en prison

Nous avons reçu la lettre suivante :

LA lettre du docteur R. Lebret — que *le Monde* a publiée dans son numéro daté du 6 mai — m'a beaucoup touchée. Je pense que chacun devrait témoigner comme lui. Pour faire « bouger » les gens et les choses, il faut, sans se lasser, dire son propre enfer, vécu à travers celui de ses enfants toxicomanes.

Notre fils est incarcéré depuis plus de deux mois. Son arrestation lui a sans doute sauvé la vie, à ce moment-là. Nous ne pouvions plus rien pour lui et constations avec épouvante les ravages causés par le poison qu'il s'injectait.

Très bien soigné à l'hôpital de la prison, devenu à nouveau un être conscient et pensant, il a redécouvert le plaisir de lire et a « dévoré » en cinq semaines tous les livres apportés par ses amis et sa famille.

La « désoccupation »

Il vient d'être remis en « division » et partage désormais sa cellule avec deux autres détenus, également toxicomanes. C'est ainsi dans le système carcéral : les « toxicos » sont groupés ensemble, dans le même « quartier ». Il est ahurissant d'y retrouver pêle-mêle ceux qui ont fumé trois ou quatre fois de l'« herbe » et les grands drogués comme notre fils (c'est d'ailleurs lui-même qui en est indigné !).

Ahurissant aussi — et inadmissible — est le fait qu'on empêche les parents d'apporter des livres, sous le prétexte qu'ils pourraient glisser de la drogue entre les pages...

Dès lors, que font toute la journée ces pauvres garçons « désoccupés », sans travail, sans lecture ? Ils remuent leurs souvenirs de « drogués heureux » (car ils oublient combien ce temps fut court et l'horreur qui suivit). Ils ne peuvent plus avoir d'autres sujets de conversation — et lesquels pourraient-ils avoir ?.

Du reste, on ne perd pas une occasion de leur rappeler qu'ils sont des « toxicos », des pestiférés, des maudits, ceux que l'on ne comprend pas — et pour cause — et que l'on enfonce encore plus profondément dans leur isolement *leur désespoir. Un psychiatre* passe une fois par semaine : il est tellement débordé qu'il ne peut consacrer que cinq à sept minutes à chaque détenu qui demande à le voir, et bien souvent une fois par quinzaine seulement !

Le souvenir des copains

La famille et les amis se partagent trois demi-heures par semaine tant qu'ils ne sont pas jugés. Ensuite, comme pour tout condamné, ce sera une demi-heure par semaine, et uniquement réservée *à la famille ;* les visages jeunes et plein d'amitié des « copains » ne seront plus qu'un souvenir.

Quand on sait à quel point un détenu a besoin d'être entouré, et davantage encore le toxicomane sevré, comment s'étonner qu'il y ait tant de suicides en prison ?

J'ajoute que les visites se déroulent toujours de la même façon barbare : derrière une vitre à travers laquelle on distingue si mal les traits de celui que l'on voudrait serrer dans ses bras, et devant laquelle il faut hurler, pour se *faire entendre, les mots tendres* que l'on voudrait chuchoter.

Oui, il faut beaucoup de courage, beaucoup de confiance, pour espérer encore qu'après la drogue et après la prison nos enfants auront l'envie de vivre.

FANNY BASCH.

LE MONDE AUJOURD'HUI

SOCIETE

Les jeunes et le « trac » de la vie

JAMAIS sans doute notre société n'a autant exalté ses enfants. Jamais elle ne leur a tourné le dos à ce point. Les murs des villes, les écrans de télévision, sont envahis de jeunes gens dynamiques et conquérants qui mordent la vie à belles dents.

La réalité, si l'on en croit la série d'articles que la revue *Projet* consacre dans son dernier numéro aux jeunes et à leurs premiers pas dans le monde des adultes, est tout autre : un formidable décalage. Mal préparées, psychologiquement et professionnellement, à sauter le pas, les générations d'après-guerre hésitent, reculent, perdent confiance. Selon une formule du docteur Pierre Bensoussan citée dans ce numéro, les jeunes ont le « *trac de la vie* ».

Se faire à un métier

Pour Françoise Piotet, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris (I.E.P.), l'autorité des parents s'est assouplie au fil des années. L'école elle-même a perdu de sa rigidité. Mais le monde du travail, lui, n'a guère *changé. Aujourd'hui, lorsqu'un* jeune se présente à l'entrée de la vie active, il doit, comme par le passé, se faire à un métier. Mais il doit aussi se plier à un comportement qui lui est étranger, intégrer un « *modèle organisationnel* » qui tranche avec ses habitudes d'hier. Ce qui explique certains replis sur soi et la remise en cause de « *cette valeur sacrée vantée par les adultes* » : le travail.

La transition est d'autant plus difficile qu'elle est souvent brutale. Jusqu'à vingt-cinq ou vingt-huit ans, un étudiant dépend étroitement de ses parents. Soudain, le voilà livré à lui-même. C'est le *moment où, selon le docteur* Bensoussan, « *tout peut craquer* ». Aspect moins connu de la question, 87,7 % des moins de vingt-cinq ans vivaient, en 1968, chez leurs parents, même si près de la moitié d'entre eux étaient salariés. Prolongée à l'excès, cette situation rend le passage d'une « *économie domestique* » à une « *économie monétaire et individuelle* » délicat.

Ce décalage est considérable pour les jeunes gens. Mais il l'est davantage encore pour les jeunes filles. Malgré les dénonciations de plus en plus vives, les emplois féminins restent, économiquement et socialement, inférieurs à ceux qu'occupent les hommes. Or, chez les jeunes, cette situation ne correspond plus tout à fait à la réalité : les filles fréquentent les mêmes écoles que les garçons, et leur niveau de formation dépasse, en moyenne, celui de ces derniers, « *comme le montre la comparaison de leur âge respectif en fin d'études* ». Elevées dans un monde où l'inégalité recule, elles se heurtent à une société où le sexisme est resté tenace.

Quant aux éclopés de l'école, qu'ils ne comptent pas sur la vie *professionnelle pour compenser leur* mauvais départ : « *Au lieu d'atténuer les inégalités produites par les handicaps scolaires*, souligne Pierre Grapin, chargé d'études au CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), *l'entreprise tend, au contraire, à les renforcer.* » Notre système économique ne fait pas qu'accentuer ces handicaps, il les crée, dans la mesure où ce sont les nécessités de la « *division sociale du travail* » qui commandent l'organisation du système éducatif, déterminant *ainsi, avant même l'entrée dans la* vie active, la place de chacun.

Est-ce cette fatalité qui conduit un nombre considérable de jeunes à se désintéresser de la marche des affaires publiques ? Il est significatif en tout cas que 32,7 % des jeunes de dix-huit à vingt et un ans — les « *nouveaux majeurs* » — ne soient pas inscrits sur les listes électorales, soit une *proportion quatre fois supérieure* à celle observée chez les adultes. Quant aux jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans, ils représentaient, selon un sondage de juin 1976, 12 % des votants, mais 17 % des abstentionnistes.

L'opinion des jeunes de vingt à vingt-quatre ans, quand elle s'exprime, est aussi plus critique que *celle de leurs aînés. Un sondage* portant sur les élections cantonales du 7 mars 1976 montre par exemple que la gauche récolte chez les électeurs de cette tranche d'âge 71 % des suffrages (52 % chez les adultes), la majorité 31 % (adultes : 42 %).

Surtout, on observe chez certains jeunes, notamment chez les étudiants, une sympathie pour l'extrême gauche, hors de proportion avec les voix recueillies par ce courant politique parmi les autres catégories d'électeurs. Les jeunes, dit Margaret Mead dans *le Fossé des générations*, « *ignorent ce qu'il faudrait faire, mais ils sentent qu'il existe un meilleur moyen de le faire* ».

BERTRAND LE GENDRE.

★ *Projet*, mai 1977, 10 F, 14, rue d'Assas, 75006 Paris.

Un appel pour la révision du code pénal à propos des relations mineurs-adultes

Quatre-vingts personnalités viennent de signer un appel à la commission de révision du code pénal demandant la modification des textes régissant les rapports entre adultes et mineurs. Ces relations sont actuellement soumises à des restrictions : détournement de mineur — dont le délit peut être constitué par le seul *hébergement d'un mineur pour une* nuit, — interdiction des relations sexuelles avec des enfants de moins de quinze ans, interdiction de rapports homosexuels quand ils engagent des mineurs de quinze à dix-huit ans.

Les signataires insistent sur la nécessité de mettre à jour des textes qui ne tiennent pas compte de l'évo*lution rapide des mœurs*. Ils demandent que le dispositif pénal soit allégé, que de telles affaires, aujour*d'hui passibles de la cour d'assises*, soit jugées par un tribunal correctionnel.

Le code pénal de 1810 ne prévoyait aucune répression pour les actes sexuels non accompagnés de violence. C'est la loi du 28 avril 1832 qui a créé l'infraction d'attentat à la pudeur commis sans violence sur la personne d'un enfant de moins de onze ans. Cette minorité a été relevée à deux reprises : à treize ans en 1863 et à quinze ans en 1945. *Les auteurs du texte font remarquer* que la « *qualification criminelle* » aboutit aujourd'hui à des conséquences aberrantes. En effet, le législateur se fait complice de l'acte incriminé puisque, d'autre part, il autorise la vente de contraceptifs aux filles de moins de quinze ans.

Rajeunir les textes

Quant au délit d'homosexualité, il n'apparaît dans l'arsenal des lois *françaises qu'avec la loi de Vichy* du 6 août 1942 visant « *quiconque aura (...) commis un ou plusieurs actes impudiques ou contre nature avec un mineur de son sexe* ».

« *C'est là un problème de société* », affirment les auteurs de cette lettre ouverte qui posent la question : « *A quel âge des enfants ou des adolescents peuvent-ils être considérés comme capables de donner librement leur consentement à une relation sexuelle ?* »

Les termes de la loi de 1942 — « *impudiques et contre nature* » — paraissent aujourd'hui désuets. Depuis trente-cinq ans le vocabulaire, même *juridique*, a connu bien des glissements de sens et les notions ont évolué. Si elle le souhaite la commission de révision du code pénal, devrait donc sans grandes difficultés rajeunir et actualiser des textes qui, selon les signataires de cette lettre, « *ne justifient plus aujourd'hui que des tracasseries et des contrôles purement policiers* ».

[Parmi les signataires de l'appel figurent Louis Althusser, Jean-Paul Aron, Roland Barthes, André Baudry, Simone de Beauvoir, Jean-Claude Besret, Jean-Louis Bory, Bertrand Boulin, François Chatelet, Patrice Chéreau, Copi, Alain Cuny, Gilles Deleuze, Jacques Derrida, Françoise Dolto, Michel Foucault, Félix Guattari, Michel Leiris, Gabriel Matzneff, Bernard Muldworf, Christiane Rochefort, Alain Robbe-Grillet, Jean-Paul Sartre, le docteur Pierre Simon et Philippe Sollers.]

SPORTS

BASKET-BALL. — *Battu par la Hongrie 82 à 81 après prolongations, la France devait gagner ses deux derniers matches du tournoi d'Helsinki, contre les Pays-Bas et contre la Pologne, pour pouvoir participer, dans quatre mois, aux championnats d'Europe.*

FOOTBALL. — *Didier Six, l'ailier gauche international de Valenciennes, a signé son engagement au Racing Club de Lens pour une durée de trois ans.*

OMNISPORTS. — *M. Enrico Crespi (Italie) a été élu pour quatre ans président de l'Association de la presse sportive (A.I.P.S.). Le premier vice-président est M. Nicolaï Kisseleo (U.R.S.S.). Les trois vice-présidents sont MM. Maurice Vidal (France), José Maria Lorente (Espagne) et Matti Salmenkyla (Finlande).*

TENNIS. — *Adriano Panatta et Ilie Nastase ont été éliminés en quarts de finale des internationaux d'Italie. Les Américains Brian Gottfried et Vitas Gerulaitis, l'Australien Phil Dent et l'Italien Tonino Zugarelli s'étaient qualifiés pour les demi-finales.*

JUSTICE

EN DÉPIT DE L'ABSENCE DE PREUVES

Un ouvrier algérien est condamné par les assises de l'Oise à vingt ans de réclusion pour meurtre

La cour d'assises de l'Oise a condamné, vendredi 20 mai, à v[...] ans de réclusion criminelle, un ouvrier algérien, Youssef Kismo[...] accusé d'avoir assassiné une septuagénaire. Robert Brunel et [...] épouse Liliane, poursuivis pour complicité de meurtre, ont [...] condamnés respectivement à douze et cinq ans de réclusion crimi[...] M. Henry Vis, avocat général, avait requis la détention crimine[...] perpétuité contre Youssef Kismoune, et six ans de la même [...] contre ses deux co-accusés. Me Gisèle Halimi, défenseur de You[...] Kismoune, a annoncé au terme du procès qu'elle allait se pour[...] en cassation.

De notre correspondant

Beauvais. — Le 26 mai 1975, *Mme Veuve Germaine Bécart*, une commerçante retraitée, âgée de soixante-treize ans, est retrouvée morte à son domicile, à Creil (Oise), ligotée et bâillonnée. La vieille dame avait été étouffée avec un édredon. Elle portait à la face et sur le corps plusieurs ecchymoses. La mort remontait à deux jours.

Près de cinq mois après le meurtre, le 21 octobre 1975, Youssef Kismoune, un ouvrier algérien, âgé de vingt-six ans, est arrêté à la suite de la dénonciation d'une jeune fille âgée alors de quinze ans, Mlle Fabienne Brunel. Cette dernière avouait alors qu'elle avait rapporté les accusations formulées par sa mère, Mme Liliane Brunel, âgée de quarante ans. Relâché, puis arrêté à nouveau le 26 novembre, Youssef Kismoune est inculpé, malgré ses dénégations, de tentative de vol qualifié et de meurtre.

Mme Brunel et son époux, M. Robert Brunel, sont également appréhendés et inculpés de complicité pour le meurtre de la commerçante. Tous deux s'étaient rendus, en compagnie de Youssef Kismoune et d'un autre ressortissant algérien, M. Ben Bekkai, à proximité du domicile de la victime le jour du meurtre. Les deux Nord-Africains étaient chargés de cambrioler la maison. Mais M. Ben Bekkai se serait enfui, en se rendant compte que les lieux étaient habités, laissant sur place son compagnon.

Cependant, aucune preuve n'a jamais pu être avancée contre Youssef Kismoune. Aucune empreinte n'a pu d'autre part être relevée, et il n'y a eu aucun témoin à ce crime. Seule une dénonciation a permis d'inculper cet ouvrier algérien. Son avocat, Me Gisèle Halimi parle d'une « *véritable machination policière* ».

On s'explique mal, en effet, [...] *se soit passé quatre mois* [...] la dénonciation au brigadier [...]dré Rouach du meurtrier pré[...] et l'arrestation de ce dern[...] D'autre part, la fille de Mme [...]nel, qui est à l'origin[...] l'arrestation de Youssef [...]moune, a affirmé à l'audi[...] que le brigadier Rouach lui [...] demandé de témoigner c[...] l'ouvrier algérien. Le polici[...] nié ces faits. En revanche, [...]ment expliquer que la mère [...] jeune fille ait eu connaissanc[...] détails qui ont permis aux en[...]teurs d'accréditer l'accus[...] contre Youssef Kismoune ?

Le propriétaire d'un grand café lillois écroué.

Le propriétaire du plus g[...] café de Lille, La Paix, situé [...] du Général-de-Gaulle, M. A[...] Lassiaille, soixante-quatre a[...] été inculpé d'abus de bien[...]ciaux, de banqueroute et [...]trave aux fonctions de com[...]saire aux comptes et écro[...] 20 mai à la maison d'arr[...] Loos-lès-Lille. Il y a que[...] mois, le commissaire aux c[...]tes découvrit un déficit de 6[...] francs sur lequel M. Lass[...] refusa de s'expliquer. Le com[...]saire apprit qu'un brasseur [...] prêté à M. Lassiaille une so[...] de 600 000 francs qui n'appa[...]sait pas dans la comptab[...] M. Lassiaille s'était vraisem[...]blement servi de ce prêt [...] acquérir un autre café à Lill[...] parquet, saisi par le commis[...] aux comptes, ordonna une [...]quête qui révéla que les dé[...] atteignaient en réalité 1,5 mi[...] de francs. Un syndic, M. D[...] Spriet, a été désigné. — (Corr[...]

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1769

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II								■	
III					■			■	
IV				■					
V									
VI		■					■		
VII		■							■
VIII			■			■			
IX	■								■
X					■	■		■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. *Leur école ne date pas d'hier* ; Pur esprit. — II. Expulsé avant le terme. — III. Instrument de fortune ; Participe. — IV. Occupe une *position horizontale* ; Sur lequel on a fait pression. — V. Forment une nombreuse famille. — VI. Père *putatif* et plus ou moins généreux ; Sorti. — VII. Prénom masculin. — VIII. Article étranger ; Conjonction ; Echappe à la *volonté*. — IX. Aimables génies. — X. Jadis dressé par un scribe. — XI. But final à toute agitation humaine.

VERTICALEMENT

1. Prolonge quelque peu le souterrain trajet de la vérité ; Arme épelée. — 2. *Ne grossit pas quand* on le laisse dormir ; A cause de lui, combien ont été pris la main dans le sac. — 3. D'aucuns s'y complaisent ; Un collègue de Sacy. — 4. Provoquait des tempêtes ; Se laissent facilement rouler. — 5. Abréviation ; Une bouche de plus à nourrir. — 6. Voit tout, sait tout. — 7. Parfume ; Commune mesure. — 8. Eprouvés. — 9. Point souple ; Servit à Garnier.

Solution du problème n° 1768

Horizontalement

I. Reprises (cf « œuf ») ; Ermite. — II. Traminot ; Outil. — III. Lait ; Four. — IV. Ulm ; RF ; Id. ; Dure. — V. Al ; Isère ; As. — VI. Us ; Muer ; Cocon. — VII. Laie ; Terreur ; If. — VIII. Lille ; Chaleur. — IX. Io ; Elimé ; Elbe. — X. Démunies ; Ri. — XI. Tortus ; Iman. — XII. Dinar ; Etrennes. — XIII. R.C. ; Mal ; Asperges. — XIV. — Réveil ; Ro. — XV. Prise ; Ocrée ; Toc.

Verticalement

1. *Lucullus* ; Drap. — 2. Etal ; Sal ; Tic. — 3. Prime ; Ill ; On ; Ri. — 4. Rat ; Mélodrames. — 5. Im ; Rau ; Etrave. — 6. Sifflet ; Emu ; *La*. — 7. E.N.O. ; *Recluse* ; Io. — 8. Sou ; Rhin ; Talc. — 9. Tris ; Ramiers. — 10. Décelée ; Epte. — 11. Roi ; Roué ; N.E. — 12. Mu ; Décrue ; INRI. — 13. Itou ; Ri ; Meg. — 14. Ti ; Rani ; Brasero. — 15. Elles ; Frein ; soc.

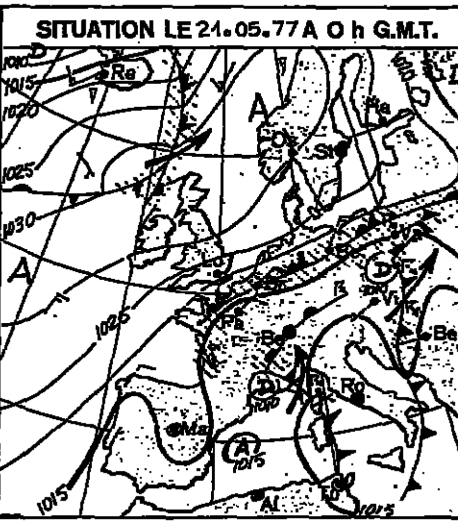
GUY BROUTY.

Avis de concours

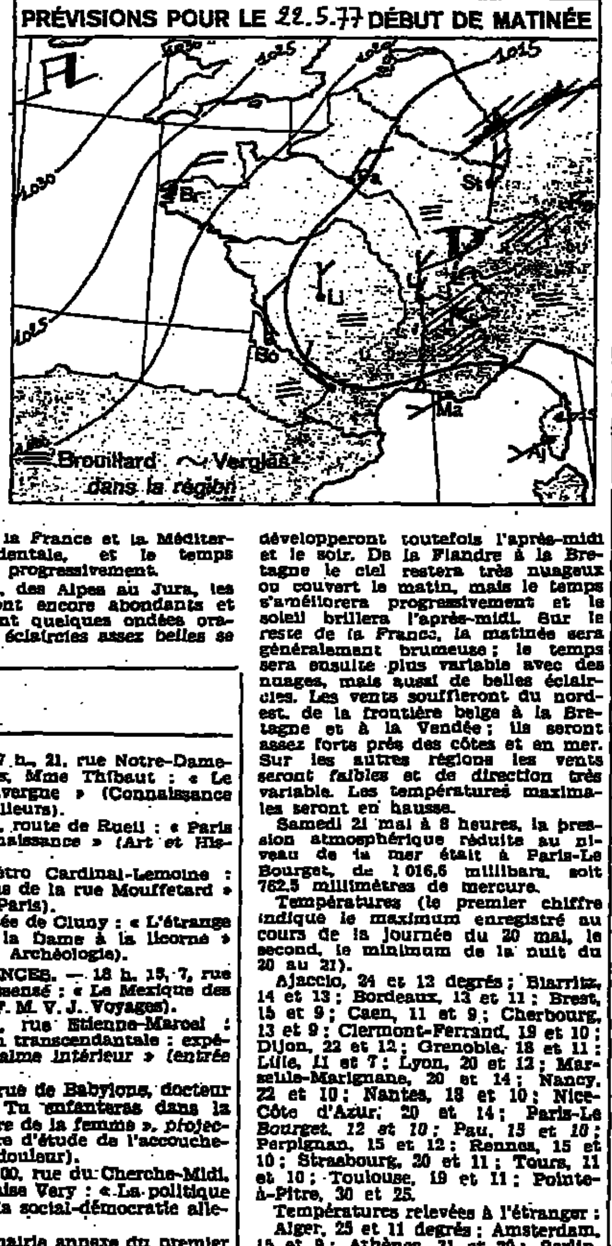
● *Un concours d'entrée en première année d'élèves-ingénieurs* de l'Ecole française de radio-électricité, d'électronique et d'informatique (épreuves écrites) aura lieu les vendredi 3 et samedi 4 juin à Paris, Bordeaux et Rouen. Les inscriptions sont à adresser, avant le 28 mai, au secrétariat de l'école, 10, rue Amyot, 75005 Paris.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24-05-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22.5.77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 mai à 0 heure et le dimanche 22 mai à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, la pression continuera à s'élever lentement sur la France et la Méditerranée occidentale, et le temps s'améliorera progressivement.

Dimanche, des Alpes au Jura, les nuages seront encore abondants et ils donneront quelques ondées orageuses. *Des éclaircies assez belles se* développeront toutefois l'après-midi et le soir. De la Flandre à la Bretagne le ciel restera très nuageux ou couvert le matin, mais le temps s'améliorera progressivement et le soleil brillera l'après-midi. Sur le reste de la France, la matinée sera généralement brumeuse ; le temps sera ensuite plus variable avec des nuages, mais aussi de belles éclaircies. Les vents souffleront du nord-est, de la frontière belge à la Bretagne et à la Vendée ; ils seront assez forts près des côtes et en mer. Sur les autres régions les vents seront *faibles* et de direction très variable. Les températures maximales seront en hausse.

Samedi 21 mai à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris-Le Bourget, de 1 016,6 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 mai, le second, le minimum de la nuit du 20 au 21).

Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 14 et 13 ; Bordeaux, 13 et 11 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 11 et 9 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 10 ; Dijon, 22 et 12 ; Grenoble, 18 et 11 ; Lille, 11 et 7 ; Lyon, 20 et 12 ; Marseille-Marignane, 20 et 14 ; Nancy, 22 et 10 ; Nantes, 18 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 14 ; Paris-Le *Bourget, 12 et 10* ; Pau, 15 et 10 ; Perpignan, 15 et 12 ; Rennes, 15 et 10 ; Strasbourg, 20 et 11 ; Tours, 11 et 10 ; Toulouse, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 11 degrés ; Amsterdam, 15 et 9 ; Athènes, 31 et 20 ; Berlin, 9 et 7 ; Bonn, 13 et 9 ; Bruxelles, 11 et 8 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 14 et 6 ; Genève, 20 et 10 ; Lisbonne, 25 et 12 ; Londres, 15 et 10 ; Madrid, 18 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 25 et 18 ; Palma-de-Majorque, 20 et 12 ; Rome, 24 et 12 ; Stockholm, 17 et 2.

Visites et conférences

DIMANCHE 22 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant le château, Mme Legregeois : « Le parc de Bagatelle et la roseraie ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h., gare de Suresnes, Mme Pajot : « Le Mont-Valérien ».

15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Vermeersch : « La Conciergerie ».

15 h. et 17 h. 15, salle du palais de Chaillot, Mme Thibaut : « Le comté d'Auvergne ».

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers et le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt : « Vieux village de Montmartre ». (Mme Camus).

15 h. 15, 6, rue Férou : « Hôtels de la rue de Tournon » (Mme Barbier).

10 h., métro Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., place du Palais-Royal, M. Elby-Hennion : « Le Palais-Royal, Conseil d'Etat » (Connaissance de Paris).

15 h., 34, avenue de Madrid, à Neuilly : « La folie Saint-James » (Mme Ferrand).

15 h., 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie au quatorzième siècle » (Histoire et Archéologie).

15 h., entrée, avenue de Paris : « *Le château de Vincennes* » (M. de La Roche).

10 h. 30, entrée de l'exposition, au Grand Palais : « Dieux et démons de l'Himalaya » (Paris et son histoire).

15 h., métro Saint-Placide : « Pèlerinage au vieux Montparnasse » (Paris inconnu).

10 h. 30, entrée de l'administration : « La Comédie-Française » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : normalisation du système nerveux » (entrée libre).

15 h. 30, 13, rue de Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale ».

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Marc Chesneau : « Poètes en prison et poètes assassinés au long des siècles » (les Artisans de l'esprit).

LUNDI 23 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Bachelier : « Les arts de l'Islam ».

14 h., façade, statue de la danse, Mme Oswald : « L'Opéra ».

15 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Allaz : « Le Centre Beaubourg-Pompidou ».

15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Exposition Steinlen ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Le comté d'Auvergne » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 30, 4, route de Rueil : « Paris sous la Renaissance » (Art et Histoire).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Les jardins de la rue Mouffetard » (A travers Paris).

15 h., musée de Cluny : « L'étrange univers de la Dame à la licorne » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCES. — 18 h. 15, 7, rue Francis-Pressensé : « Le Mexique des Indiens » (F. M. V. J. Voyages).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : expériences du calme intérieur » (entrée libre).

18 h., 68, rue de Babylone, docteur Vellay : « Tu enfanteras dans la joie ; Victoire de la femme », projections (Centre d'étude de l'accouchement sans douleur).

18 h. 30, 100, rue du Cherche-Midi, Mme Françoise Very : « La politique urbaine de la social-démocratie allemande ».

17 h. 30, mairie annexe du premier arrondissement, place du Louvre, docteur Ganière : « Le Prince impérial » (Académie du Second Empire).

14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Robert Plaisant : « L'évolution contemporaine du droit commercial international : Une tendance à l'unification ».

Journal officiel

Est publié au *Journal of[...]* des 20 et 21 mai 1977 :

UN DECRET

● Portant publication d[...] convention internationale [...] télécommunications.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
196 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

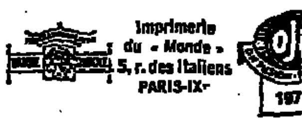
Les abonnés qui paient pa[...] chèque postal (trois volets) vou[...]dront bien joindre ce chèque [...] leur demande.

Changements d'adresse défi[...]nitifs ou provisoires (deu[...] semaines ou plus) : nos abonné[...] sont invités à formuler leu[...] demande une semaine au moin[...] avant leur départ.

Joindre la dernière band[...] d'envoi à toute correspondanc[...]

Veuillez avoir l'obligeance d[...] rédiger tous les noms propres e[...] capitales d'imprimerie.

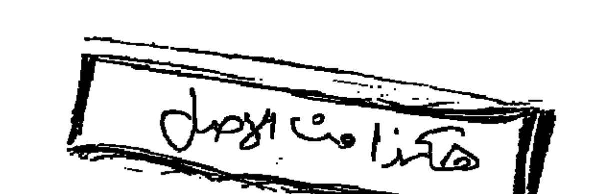
Edité par la S.A.R.L. *le Mo[...]*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publ[...]
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des jour[...] et publications : n° 57437.





ARTS ET SPECTACLES

LE 30e FESTIVAL DE CANNES

Les images troublantes de Carlos Saura

(Suite de la première page.)

Le lent mouvement des pendeloques d'un lustre de cristal dans la salle à manger familiale évoquée est comme le signe du tremblement d'un destin qui se répète. Luis a quitté, un jour, sa femme et ses deux fillettes (Elisa, qui ne dormait pas, l'a vu partir) sans explication et sans espoir de retour. Elisa a pris prétexte de cette visite à son père pour quitter, après sept ans de vie conjugale, un mari avec lequel elle veut rompre définitivement.

« Elisa, vida mia » est une suite d'images troublantes parce qu'au-delà de ce qu'elles montrent se fait sentir le secret de l'inconscient, d'une double attitude devant la vie où père et fille deviennent tantôt un individu unique, tantôt un couple lié par l'amour, tantôt des jumeaux ayant la même façon de réagir. On n'est pas étonné que Fernando Rey garde la même apparence physique dans le présent et dans le passé, ni que Géraldine Chaplin soit à la fois Elisa et sa mère, ni qu'elle soit représentée, enfant, par la petite Anna Torent de « Cria Cuervos ». On l'est en revanche de certaines transformations du personnage d'Elisa, qui semblent être dirigées par la propre vision du père, et c'est là, justement, où le fil d'Ariane manque. Il serait faux d'évoquer à ce propos « Providence ». Outre que Carlos Saura n'a pas vu le film d'Alain Resnais, ce n'est pas la première fois qu'il mêle, dans un récit, un point de vue objectif et un point de vue subjectif. Disons plutôt qu'il charge, cette fois, son style d'un certain maniérisme, mais, toute réflexion faite, on n'a pas envie de le lui reprocher.

Car il y a dans « Elisa, vida mia » la beauté et la gravité d'une réflexion essentielle sur l'homme et la femme, l'amour, le sens de la vie et de la mort, et, à travers le jeu formel d'une mise en scène bien typique de Saura, ce film se place dans la lignée de ceux d'Ingmar Bergman. La séquence où Elisa, dans la voiture immobile, dit à son mari Antonio pourquoi elle ne l'aime plus, pourquoi elle veut se séparer de lui à jamais est une prodigieuse « scène de la vie conjugale », où se déchire le couple, solution provisoire — Saura le laisse partout entendre — contre la solitude. L'individu est seul, irrémédiablement et jusque dans la mort.

On l'a déjà constaté, mais il faut le redire, ce festival est celui de la femme, presque partout placée au premier plan. Envisagée dans ses rapports à l'homme et à la société ou dans son autonomie, la femme semble être la préoccupation majeure des films en compétition.

Déception avec « les Contes de Budapest », du Hongrois Istvan Szabo. Des personnages sans vie, sans caractère, rescapés des ruines de la guerre, s'acharnent à redresser un tramway échoué sur une grève, le remettent sur ses rails et le dirigent, à travers la campagne et des catastrophes naturelles, qui sont autant de symboles, vers la ville où, à la fin, se retrouvent tous ceux qui ont réussi à accomplir le même effort collectif. Cette lourde fable sur la construction toujours poursuivie d'une société allant vers l'avenir représente ce qu'il peut y avoir de plus conventionnel dans le cinéma officiel des pays de l'Est.

JACQUES SICLIER.

Musique

« LE CRÉPUSCULE DES DIEUX » A GENÈVE

Voilà donc achevée la Tétralogie présentée au Grand Théâtre de Genève par Jean-Claude Riber et Josef Svoboda. Le bûcher de Brünnhilde s'est abîmé dans les flots tumultueux du Rhin où le carré parfait du Walhalla a brûlé longuement ; puis tout s'est à nouveau pétrifié dans le cadre de scène ovoïde (œuf et anneau tout à la fois), où un moment encore a tremblé l'étincelle de vie du laser rouge avant le retour définitif à l'immobilité originelle de l'Or du Rhin (le Monde *du 21 janvier 1975). Comme si toute l'histoire du monde avait été inscrite par Richard Wagner entre ces deux visions.*

Réalisation très harmonieuse donc et qui ne cherche nullement à exploiter les contradictions et les substrats historiques, philosophiques ou économiques de cette gigantesque saga ; car pour Jean-Claude Riber « le mythe wagnérien est intemporel et ne doit pas être transposé », *et il illustre de grandes scènes contemplatives, dépouillées de tout bric-à-brac, où le lyrisme musical trouve ses correspondances plastiques. Le monde d'ombre et d'argent des Nornes dans la forêt de cordages qui tisse les destinées, le rocher abrupt de Brünnhilde qui a perdu la grandeur altière de son décor de montagnes et de nuages de* Siegfried, *le palais des Gibichungen réduit à trois terrasses enveloppées dans les eaux glauques du Rhin, la forêt maudite du meurtre où l'on reconnaît la clairière merveilleuse de Siegfried attristée par la neige.*

Ainsi, les décors comme la musique ont pris leurs couleurs de crépuscule, et l'action se déroule elle-même sous le signe de la fatalité. Il n'est guère que Siegfried pour se croire à l'orée d'un monde libre et optimiste, mais l'image qu'en donne Hermin Esser, bon garçon et jolie voix sans rayonnement, ajoute encore au côté dérisoire de ce personnage inconscient et dépassé. Il y a aussi Hagen, qui prétend agir, tourner à son compte le drame qui s'achève, mais les attitudes expressionnistes outrées qu'on prête à l'admirable Karl Ridderbusch soulignent également l'inanité de ses manœuvres.

Il reste la grande beauté des gestes et des groupes, Brünnhilde à demi couchée ou à genoux près de l'inquiète et vulnérable Waltraute, l'entrée de Siegfried couvert du tarnhelm *comme l'oiseau de proie de la destinée, les masses des gens d'armes de Hagen en belles ordonnances, un instant secouées par des rires débridés, la vision touchante quoique bien insolite de Wotan venu embrasser Siegfried mort (on s'étonne qu'il n'essaie pas de lui reprendre l'anneau !), et surtout l'admirable tableau à la Vélasquez des guerriers fouillant le héros, tandis que Brünnhilde déploie son sublime chant d'adieu.*

Dans une distribution de bonne tenue, mais où les grandes personnalités n'abondent pas, cette Brünnhilde (Katalin Kasza) brille par sa jeunesse, la grâce de ses gestes et l'intensité de ses éclats de voix, qui ne laissent pas d'ailleurs d'inquiéter, car elle tire dangereusement sur un timbre d'une étoffe apparemment réduite et risque de compromettre son avenir. A côté de Karl Ridderbusch, Hagen à la voix d'airain maléfique, toujours assombrie par une sorte d'accablement ou d'angoisse métaphysique, H. G. Nöcker (Gunther) et Gisela Schröter (Gutrune), pâlissent dans des rôles, il est vrai, ingrats.

La tendre voix apeurée d'Ortrun Wenkel convient à la touchante Waltraute, et les Nornes, aussi bien que les Filles du Rhin, ont une musicalité séduisante. Enfin, Berislav Klobucar dirige la représentation avec beaucoup de sûreté, sans atteindre à une grande profondeur expressive, à la tête de l'excellent orchestre de la Suisse romande dont les cuivres manquent toutefois de moelleux et de brillant wagnérien.

Lentement édifiée au cours de trois années, cette belle Tétralogie sera présentée en bloc en deux cycles, du 16 au 30 septembre prochain.

JACQUES LONCHAMPT.

Art

« LA MORT DE VENISE »

DU à deux journalistes du *Sunday Times*, un livre encore sur Venise, et un des plus pessimistes qui lui aient été consacrés. Tout en rendant hommage à l'action de l'UNESCO, à celle en particulier de René Maheu, qui sut donner au problème une dimension internationale, Stephen Fay et Philipp Knightley, dont l'information est d'ailleurs très sérieuse, ont tendance à minimiser ce qui a été conçu et réalisé de positif en faveur de la cité des Doges ; études concluantes sur la maladie de la pierre, et les remèdes qu'on peut lui appliquer, restauration d'édifices majeurs, suppression de la division (catastrophique) de la ville en zone A, considérée comme « historique », et zone B, promise à la « rénovation », c'est-à-dire à la destruction. Mais on ne peut que les suivre lorsqu'ils montrent à quel point le problème a été compliqué par les querelles, politiques et personnelles, les lenteurs et l'incohérence de l'administration, et surtout par l'attitude lointaine, ambiguë, sibylline des gouvernements italiens.

Il semble bien, en particulier, que l'énorme prêt obtenu le 26 septembre 1973 d'un consortium international de banques pour la sauvegarde de Venise ait été utilisé à de tout autres fins, et « *l'un des derniers actes du gouvernement chrétien-démocrate, tombé en mai 1976, a été de faire passer précipitamment au Parlement une loi qui abolit tous les règlements anti-pollution, y compris ceux qui sont imposés aux industriels de Porto-Marghera et de Mestre par la loi de sauvegarde de Venise* ». Et nos deux auteurs de conclure : « *Les Italiens n'ont pas montré qu'ils pouvaient sauver Venise. Le plus gros de l'ouvrage a été fait grâce au travail et à l'argent des étrangers.* »

Conclusion un peu sévère pour qui a pu voir avec quel dévouement et quelle compétence travaillent les fonctionnaires chargés de la protection du patrimoine vénitien : mais ils ne sont pas assez nombreux, leurs moyens sont limités et il est fort préoccupant de constater que, lorsqu'un restaurateur anglais eut mis au point la technique de nettoyage et de préservation des marbres, il ne trouva à Venise « qu'une seule jeune femme, Giulia Musumeci, qui possédât les qualités nécessaires, l'intérêt, la patience, l'habileté et la détermination pour la mettre en pratique ». C'est à Giulia Musumeci que l'on doit la restauration de la Loggetta de Sansovino sur la place Saint-Marc, « travail solitaire », accompli « dans les conditions les plus pénibles », mais qui montrait « ce qu'il était possible d'accomplir à Venise s'il existait un esprit de détermination ». En somme : puisque Rome sommeille, et sans doute sommeillera toujours, c'est aux Vénitiens de retrousser leurs manches. La remarque ne vaut pas seulement pour Venise, mais pour toutes les villes historiques.

Nous sommes tous responsables des malheurs de Paris.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *La Mort de Venise*, par Stephen Fay et Phillip Knightley. Editions Balland, 3e F.

En bref

Jazz

● **BASIE ET LE J.A.T.P. — Au Palais des congrès.**

Six mille personnes en un jour — et, pour les trois quarts, très jeunes — sont venues entendre et voir les géants du « middle ». En dépit du prix élevé des places, le Palais des congrès a fait le plein. Pas de nostalgie. Basie salue Ellington dans *Things ain't what they used to be*, toutefois c'est à sa manière, dans son style. L'orchestre s'approprie le thème, comme un organisme un aliment, et le transforme en sa substance. Ella Fitzgerald reprend mais ne récite pas *Fine and Mellow* avec une respiration imitée de Billie Holliday. Tout a lieu pour le présent, avec juste ce qu'il faut de rituel, chez Wellman Red aussi, au bugle, Al Grey, au trombone, Jimmy Forest, au ténor, grand homme sévère, qu'on dirait, par la barbe et les favoris gris, échappé de chez Jules Verne, chez Freddie Green, enfin guitariste du Count depuis quarante ans pile, et qui a, sur scène, comme autrefois Johnny Hodges, l'œil goguenard des vieux pachas.

Louie Bellson, drummer de l'institution *Jazz at the Philharmonic* (J.A.T.P.), ne manque pas de donner au moment prévu, sa composition de tirs d'artifice. La baguette de l'artificier, qui balaie l'espace, d'un tambour à l'autre, et que la rapidité du geste, sous la lumière, œuvre, dans le poing, comme un éventail vibrant, — tiers de soleil rayonnant au-dessus des toms et des caisses, — voilà le signe irrécusable et banal du concert heureux, du feu de réjouissances, qu'on appelle, à tort, feu de salon.

LUCIEN MALSON.

Théâtre

● **LA SEMAINE DE « LIBERATION ». — Le Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e.**

Claudine Founes et Patrick Piet sont journalistes, critiques dramatiques à *Libération*. A force de voir, soir après soir, des gens, généralement jeunes, concentrer leur énergie sur la création théâtrale, vivre mal sans pouvoir s'évader des ghettos de la marginalité, ils ont voulu faire quelque chose de plus efficace que d'écrire dans leur rubrique : « *Allez voir Untel.* »

Ils se sont peu à peu retrouvés organisateurs d'une sorte de festival qu'ils appellent « Trans-théâtres ».

Leur but est double : amener vers le public des acteurs peu connus, favoriser les contacts entre des acteurs qui ne se connaissent pas.

On pourra voir, au Palace, dans la grande et la petite salle, la *San Francisco Mime Troup* le 21, à 20 h. 30. *Théâtre 1* les 21 et 29, à 15 heures, le 31, à 22 h. 30. *Le Squat* les 21, 22 et 26, à 22 h. 30. *L'Acte* le 22, à 15 heures, le 29, à 22 h. 30. *Music Mime* les 22 et 23, à 19 heures. *Alia Ilh*, les 22, 23 et 25, à 20 h. 30. *Greta chute libre* le 23, à 22 h. 30, le 25, à 19 heures. *Le Crocodile* le 25, à 14 h. 30. *Théâtre Suspendu* le 25, à 15 h. 30. *Quatre litres douze* les 25 et 27, à 22 h. 30. *T.S.F.* les 26, 27, 28 et 29, à 18 h. 30. *Le Classique et l'Indien* les 26 et 28, à 19 h. 30. *Théâtre d'en face* les 26 et 27, à 20 h. 30. *Exglauques* le 27, à 19 heures, le 28, à 22 h. 30. *People Show* le 28, à 15 heures et 20 h. 30, le 31, à 22 h. 30. *Sarah Benaillou et Anne Chandelier* le 29, à 19 h. 30, le 31, à 19 heures. *L'Arche de Noé* les 29 et 31, à 20 h. 30.

COLETTE GODARD.

Danse

Serge Keuten : les mots et les gestes

Depuis quelques années, Serge Keuten poursuit une recherche personnelle par la manière dont il conçoit les rapports entre les mots et la danse : premiers balbutiements en 1973 avec « les Voyelles », de Rimbaud, puis avec « les Fillettes », d'après Arrabal, où la chorégraphie souligne un texte dur, engagé. « Elle lui dirait dans l'île » est une belle épure, mais la danse donne l'impression de meubler l'espace autour des dialogues de Françoise Xenakis sans rien ajouter à l'action dramatique.

La tendresse de Serge Keuten s'accorde parfaitement avec la poésie de Prévert dans un petit chef-d'œuvre, « Les chiens ont soif », créé à la sauvette à la fête des Tuileries et que l'on n'a jamais revu. En revanche, l'onirisme ne lui convient pas ; il ne sait, ou n'ose, sortir de l'imagerie conventionnelle dans une version manquée de « l'Enfant et les Sortilèges » à l'Opéra-Studio. Avec « les Enfants du diable », monté l'an dernier à la Cité universitaire, l'orientation du chorégraphe se précise : son ballet est plus théâtral ; les danseuses parlent, les comédiens bougent en une sorte d'osmose. Toute l'équipe participe. Malheureusement, le texte, banal à l'extrême, écrase tout.

Serge Keuten ne s'est pas découragé. Il croit à son entreprise. Pour lui, Dominique Perreard, qui a imaginé des décors colorés, très mobiles et de beaux masques dans des tons chauds. Denis Llorca est un irrésistible bonimenteur de baraque foraine. Ainsi un réseau d'amitiés s'est tissé autour de « Rêves ou... Un petit bout d'ailleurs ». L'argument est des plus simples : la vie et les rêves d'une clocharde pittoresque, arrimée à une sorte de chariot-navire et prête à donner forme à ses fantasmes.

Avec tout le travail de mise au point qu'il suppose, la qualité et le nombre des participants, il est difficile de considérer ce « Petit Bout d'ailleurs » comme un essai. Pourtant, les faiblesses qu'il recèle déconcertent par leur naïveté. Et tout d'abord le bavardage prétentieux du texte du comédien Jean-Jacques Blanc, tissé de lieux communs, qui décrit au lieu de suggérer et fige le mouvement dramatique dans des plages d'ennui (le tableau final est une catastrophe). Les flottements de la mise en scène étonnent. Tout baigne dans une gentillesse lénifiante.

Les images sont belles, les tableaux aussi, inspirés par des mots familiers : la fête, le voyage, la récréation, l'amour. Sur le plan de la gestuelle, Serge Keuten crée désormais son propre langage. On le sent soucieux de laisser chacun de ses danseurs s'épanouir et l'un d'eux, Blaise Forgas, athlète rompu à tous les styles, a peut-être ici une chance de s'affirmer. Malgré ses imperfections, le spectacle est vivant, chaleureux ; il tranche au milieu de tous les ballets abstraits qui prolifèrent actuellement ; il ne mérite pas l'indifférence dont il est l'objet. Aller s'en faire une idée par soi-même ne serait pas une soirée perdue.

MARCELLE MICHEL.

(1) Théâtre de la Plaine, 20 h 30.

LETTRES

MORT DE L'ÉCRIVAIN ELIAN J. FINBERT

Nous apprenons la mort de Elian J. Finbert, écrivain français d'origine israélienne dont l'inhumation a eu lieu le 18 mai 1977 à Chartres.

[Elian J. Finbert était né à Jaffa en 1899. Il a consacré la majeure partie de son œuvre aux *Plus belles histoires de bêtes* (Fayard), (chats, chiens, chevaux, perroquets, singes et éléphants) qu'il a célébrées aussi à la radio pendant des années. Sa terre d'origine, Israël, fut l'autre source de son inspiration à laquelle se rattachent notammeint *Hautes Terres*, (Plon 1973), *le Fou de Dieu*, *le Destin difficile*, etc. On lui doit aussi le *Guide bleu* sur Israël. En 1974 Elian J. Finbert avait reçu le grand prix Poncetton de la Société des gens de lettres pour l'ensemble de son œuvre.]

Ventes

La nonchalante richesse de Mentmore Towers

Il faudrait pouvoir pasticher le Henry James d'un « Portrait de femme » pour décrire Mentmore Towers, le château qu'en 1850, le baron Mayer de Rothschild fit construire au milieu d'un grand parc, dans la campagne du Buckinghamshire. Il faudrait raconter les vastes pelouses, l'escalier monumental, les soixante-quinze pièces encombrées d'un merveilleux bric-à-brac d'une nonchalante richesse.

Car, depuis mercredi 18 mai, tout cela est en train de mourir, monnayé en 3 739 lots par la maison Sothaby. Le propriétaire actuel, Lord Rosebery, arrière petit-fils du constructeur du château, s'est trouvé dans l'impossibilité d'acquitter les 4 millions de livres qu'il devait en droits de succession sur l'héritage de son père. Et, faute d'arriver à un accord avec le gouvernement britannique — auquel il proposait Mentmore Towers et son contenu pour 3 millions de livres et l'exonération des droits — il s'est décidé à une vente ; le produit avoisinera sans doute la somme demandée au gouvernement, si l'on en juge par les premiers résultats : les quatre premières séances — il y en aura dix-huit — ont rapporté 2 775 980 livres.

Il est vrai que les vacations inaugurales ont été consacrées à la disparition d'une des plus belles pièces de la collection du comte de Rosebery, un très rare ensemble de meubles français du dix-huitième siècle, acheté par Mayer de Rothschild, qui les préférait aux meubles fabriqués localement, jugés trop chers !

C'est ainsi qu'un élégant secrétaire en acajou a été adjugé 51 000 livres au palais de Versailles, où il retrouvera la chambre de Marie-Antoinette, pour qui il avait été conçu. Un bureau Louis XV en marqueterie, dont le propriétaire attendait 300 000 livres, n'a pas trouvé acquéreur à ce prix, qui aurait constitué un record. Il reste donc dans les collections de lord Rosebery, qui pense l'exposer dans une de ses autres propriétés, Dalmeny, en Ecosse (d'où proviennent d'ailleurs certains des objets vendus).

De la même époque, une malle de voyage a atteint 13 500 livres, tandis qu'une paire d'armoires, faites vers 1725 étaient achetées 34 000 livres par une Américaine. Mais l'objet le plus merveilleux était sans doute un automate (deux oiseaux perchés sur un oranger chantaient le goût du dix-huitième siècle pour une science mécanique accordée à la nature et à la poésie). A 90 000 livres, il fut acheté par un collectionneur iranien.

Pièce la plus prestigieuse des collections de peinture, un portrait de la Pompadour, par Drouais, qui ornait le grand escalier du château, n'a finalement pas été mis aux enchères publiques, mais a été acheté directement par la National Gallery de Londres. Le Louvre aurait souhaité acquérir cette œuvre, peinte vers 1764, et qui est donc la dernière image de la maîtresse de Louis XV (l'estimation était de 600 000 livres).

De tels résultats, qui pulvérisent le record de 635 978 livres, établi à New-York en 1975, lors de la vente du mobilier Geraldine Rockefeller Dodge, doivent beaucoup aux talents d'organisateur du directeur de Sotheby Peter Wilson, et de ses collaborateurs. Tout a été fait pour séduire la clientèle internationale : héliport provisoire, cafeteria de luxe, calculateur électronique affichant sur des écrans de télévision les prix convertis en différentes monnaies. Henry James est bien loin.

JEAN-MARIE GUILLAUME.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1. - Livres anciens et modernes.
S. 2. - Succession Mme G. et à divers. Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne.
S. 4. - Très bx meubl. et tabl. 19e.
S. 9. - Art 1900-1925.
S. 12. - Tablx. Meubl. anc. Hte ép.
S. 15. - Art primit. Extrême-Orient. Tapis d'Orient.

EXPOSITIONS

S. 5. - Livres anciens et romant.
S. 11. - Orfèvrerie.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : l'Or du Rhin (sam., 20 h., dernière) ; Une heure de musique de chambre (Ensemble Barot : Saint-Saëns, Beethoven, Hummel, Parish-Alvars, Holliger, Spohr) (dim., 19 h.).
Comédie-Française : l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope (sam., 20 h. 30; dim., 14 h. 30); le Mariage de Figaro (dim., 20 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (Requiem) (sam., 20 h. 15). — Gémier : la Fortune de Gaspard (sam., 20 h. 30).
Odéon : les Bacchantes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière).
TEP : Sainte Jeanne des Abattoirs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 30 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Nouveau Carré, Papin I : Médor, de Vitrac (sam., 20 h.). — Papin II : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud (sam., 20 h., dernière).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : Combien (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim. 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.)
Athénée : Equus (sam., 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-Parisiens : Pierre et Marc Jolivet (sam., 21 h. 15, dernière).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : la Jeune Lune... (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de l'Epée-de-Bois : Madras (sam., 21 h.).
Centre culturel du Xe : Mégaphonie (sam., 21 h.).
Centre culturel du XVIIe : le Barbier de Séville (sam., 21 h.; dim., 17 h.).
Cité internationale universitaire. La Resserre : Bérénice (sam., 21 h.). — La Galerie : Lux in tenebris (sam., 21 h., dernière).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 : dim., 15 h. 10 et 21 h. 10)
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.)
La Conciergerie : I (sam., 21 h., dernière).

La Maison de la Culture de Créteil communique : « En raison de la grève générale du 24 mai, le « REQUIEM » de Mozart sera donné le mercredi 25 à 20 h. 30, avec la Chorale Elisabeth Brasseur et l'Orchestre Jean Barthe. »

M. Andrew DAVIS ayant annulé, pour raisons de santé, le concert qu'il devait donner le 23 mai avec l'Orchestre de Paris au PALAIS DES CONGRES, c'est M. Uri SEGAL qui le remplacera.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 21 - Dimanche 22 mai

Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).)
Edouard-VII : le Théâtre-Café de Francis Lemaire (sam., 21 h.)
Espace Pierre Cardin : Señor Presidente (sam., 21 h., dernière).
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe : la Religieuse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim. 15 h. et 21 h.)
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).)
La Bruyère : l'Homme aux camélias (sam., 21 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Au plaisir, madame (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes : le Tournesol (sam. et dim., 20 h. 45).
Mouffetard : Un chapeau de paille d'Italie (sam., 20 h. 30) ; le Mont-Chauve (sam., 22 h.).
Œuvre : le Cours Peyol (sam., 21 h.; dim., 15 h., dernière).
Palace : Artaud et la Peste (sam., 19 h.); San Francisco Mime Troupe (sam., 20 h. 30) ; Squat Théâtre (sam., 23 h. ; dim., 22 h. 30) ; Théâtre de l'acte (dim., 15 h.) ; Music-Mime (dim., 19 h.) ; Alla Illh (dim., 20 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Parc floral de Paris : les Chiens de Dieu (sam., 20 h. 30).
Paris-Nord : le Suicidaire (sam., 20 h. 30).
Plaisance : le Boa sous la cloche (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam., 21 h.)
Porte Saint-Martin : Folies bourgeoises (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Récamier : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30)
Square Félix-Desruelles : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales (sam. et dim., 21 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre Adyar : Tijuana Lady (sam. 20 h. 30, dernière).
Théâtre Campagne-Première : I. Solo pour Vanina (sam., 19 h.). — II. La Chouchoute du cap Horn (sam., 19 h.).
Théâtre d'Edgar : Loretta Strong (sam., 20 h. 30).
Théâtre en Rond : Ouragan sur le Caine (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre Essaïon : Monique Morelli (sam., 21 h.). — Salle II : Feydeau Farreloïk (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais : Obaldia (sam., 20 h. 45).
Théâtre Oblique : le Casse-gueule authentique (sam., 16 h. et 20 h. 30, dernière).
Théâtre 13 : On ne badine pas avec l'amour (sam. 20 h. 45, dim. 15 h.)
Théâtre du 28-Rue-Dunois : Sur un air de java mozarabe (sam. et dim., 17 h.).
Tristan-Bernard : l'Oiseau de bonheur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés : Fêfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Ablon, Musique du kiosque : Astarté et Surya (sam., 21 h.).
Créteil, Maison des arts : Horizons créoles (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.).
Etampes, église Saint-Martin : Pro Cantione Antiqua (sam., 21 h.) ; René Zosso (dim., 17 h.).
Fontenay-le-Fleury, Centre Pablo-Neruda : Memphis Slim (sam., 21 h.).
Longpont-sur-Orge, basilique : l'Orchestre de l'Ile-de-France et les Chorales de l'Essonne (Vivaldi, Bach) (sam., 21 h.).
Royaumont, abbaye : G. Pludermacher, piano (sam., 20 h. 45).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : la Cantatrice chauve (dim., 18 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : le Danseur de corde (sam., 21 h.; dim., 17 h.).

La danse

Théâtre de la Plaine : Ballet-théâtre Serge Keuten (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de la Cité internationale : Théâtre Magenia (sam., 21 h.).
Maison des jeunes Saint-Médard : Isaac Alvarez et les Comédiens-Mimes de Paris (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre des Deux-Portes : le Tournesol (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Les concerts

La Conciergerie : les Ménestriers (chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance (sam. et dim., 17 h. 45).
Eglise américaine : Chorale du séminaire adventiste de Darmstadt (Hassler, Schütz, Bruckner, Schumann, Brahms) (dim., 15 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : R. Colombier, orgue, et A. Gremont, flûte (Purcell, Torelli, Glück, Vivaldi, Franck, Debussy) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : L. Davis, orgue (Bach) (dim., 17 h. 45).

Jazz, rock, folk et pop

Théâtre Mouffetard : Sahela Sarbib (sam., 18 h. 30).
Théâtre Campagne-Première, I : Art Ensemble of Chicago (sam. et dim., 20 h. 30 et 22 h. 30). — II : Kalfon Roc-Chaud (sam., 17 h. 30); Fabienne Thiebault (sam., 20 h. 30).
Palais des arts : Chili espoir (sam., 20 h.) ; Assum (dim., 20 h. 30).
La Vieille Grille : Shiro Daimon (sam. et dim., 20 h. 30). — II : Michel Ripoche, André Demay (sam. et dim., 20 h. 30) ; Nath Samba (sam. et dim., 22 h.).
Théâtre des Mathurins : les Guaranis (sam., 20 h. 30)
Théâtre Montparnasse : Mona Lisa (sam., 21 h.) ; Vibrators (dim., 18 h.).
Aire-Libre : Didier Equer (dim., 20 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 14 h. : Enthousiasme, de D. Vertov ; Onzième année, de D. Vertov ; 18 h. 30 : la Grève, de S. M. Eisenstein ; 20 h. 30 : l'Etrange Incident, de W. Wellmann ; 22 h. 30 : All about Eve, de J. L. Mankiewicz ; 0 h. 30 : King Kong Escapes, d'I. Honda ; petite salle, 19 h. : A travers l'orage, de D. W. Griffith ; 21 h. : Isn't Life Wonderful, de D. W. Griffith. — Dim., 14 h. : Austerlitz, d'A. Gance; 18 h. 30 : Orfeu Negro, de M. Camus ; 20 h. 30 : le Limier, de J. L. Mankiewicz ; 22 h. 30 : El Bruto, de L. Bunuel ; 0 h. 30 : The Gorilla, d'A. Dwan ; petite salle, 19 h. : Sorrows of Satan, de D. W. Griffith ; 21 h. : la Bataille des sexes, de D. W. Griffith.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98). Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) . Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
BEN ET BENEDICT (Fr.) , 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
BILITIS (Fr.) (**) . U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19). Daumesnil, 12e (343-52-97)
CARRIE (A.) (**), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Clichy-Pathé 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) Hautefeuille, 6e (633-79-38). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Elysées-Lincoln 8e (359-36-14) ; v.f. Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAG[ABOND] (Ang., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA CHOUETTE EQUIPE (A., v.f.) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA COMMUNION SOLENNEL[LE] (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-3[2]) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Bi[ar]ritz, 8e (723-69-23), Haussmann, (770-47-55), 14-Juillet-Bastille, (357-90-81). Bienvenue-Montp[ar]nasse, 15e (544-25-02), Conventio[n] Saint-Charles, 15e (579-33-00). M[u]rat, 16e (288-99-75).
LE COUPLE-TEMOIN (Suisse-Fr.) Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Sai[nt-]Germain-Village, 5e (633-87-5[9]) Montparnasse-83, 6e (544-14-2[7]) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-[35-]43). Ambassade, 8e (359-19-0[8]) Français, 9e (770-33-88), Natio[n] 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, (331-51-16), Cambronne, 15e (7[34-]42-96). Mayfair, 16e (525-27-0[6]) Wepler, 18e (387-50-70)
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. Impérial 2e (742-72-52) ; Montp[ar]nasse 83, 6e (544-14-27)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ar[le]quin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Capri, (508-11-69)
DES JOURNEES ENTIERES DA[NS] LES ARBRES (Fr.) . Le Seine, (325-95-99), heure spéciale.
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) U G C - Opéra, 2e (261-50-32) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) Hautefeuille, 6e (633-79-38) Monte-Carlo, 8e (225-09-8[3]) Nations, 12e (343-04-67)
EMITAI (Sov., v.o.) : Saint-And[ré-]des-Arts, 6e (326-48-18); 14-Juill[et-]Parnasse, 2e (326-58-00) ; 14-Ju[il]let-Bastille, 12e (357-90-81).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Es[p.] v.o.) : Le Marais 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (A[ll.] v.o.) La Clef, 5e (337-90-90) . St[u]dio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) Styx, 5e (633-08-40) : Calypso, 754-10-68).
L'HERITAGE (It., v.o.) . Saint-G[er]main-Studio, 5e (033-42-72) ; Ga[u]mont-Champs-Elysées 8e (35[9-]04-67) v.f. Impérial, (742-72-52) ; Montparnasse-Pat[hé] 14e (326-65-13) : Athéna, 12e (3[43-]07-48)
HISTOIRE D'ALMER (It., v.o.) Normandie, 8e (359-41-18) ; U G C Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. T[er]nes 17e (380-10-41)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FE[M]MES (Fr.) Rex, 2e (236-83-9[3]) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32 U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) . B[re]tagne, 6e (222-57-97) ; Normand[ie] 8e (359-41-18) : Helder, 9e (7[70-]11-24) ; Mistral, 14e (539-52-4[3]) Magic-Convention, 15e (828-20-[64])
JULIE POT-DE-COLLE (Fr.) U G C.-Danton, 6e (329-42-6[2]) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarr[itz] 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (7[70-]20-89).
LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (2[78-]47-86)
L'UNE CHANTE, L'AUTRE P[AS] (Fr.) : Quintette, 5e . (033-35-40) Calypso, 17e (754-10-68) ; Natio[n] 12e (343-04-67)
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) . Ga[u]mont-Théâtre, 2e (231-33-1[6]) Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ha[u]tefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosqu[et] 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (3[59-]92-82) ; Lumière, 9e (770-84-6[4]) Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mo[nt]parnasse-Pathé 14e (326-65-1[3]) ; Gaumont-Convention, 15e (8[28-]42-27) ; Victor-Hugo 16e (7[27-]49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) Gaumont-Gambetta, 20e (7[97-]02-74).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : [La] Clef, 5e (337-90-90)
NETWORK (A., v.o.) Les Templie[rs] 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, (033-39-47) ; Publicis-Champs-El[y]sées, 8e (720-76-23)
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, (033-35-40), : Dragon, 6e (548-54-74) Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Balzac, (359-52-70). Fauvette, 13e (331-5[6-]86), Montparnasse-Pathé, 14e (32[6-]65-13), Gaumont-Convention, 1[5e] (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (52[2-]37-41), Gaumont-Gambetta, 2[0e] (797-02-74).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Ma[ri]gnan, 8e (359-92-82). Olympic, 1[4e] (542-67-42)
ON M'APPELLE DOLLARS (A., v.f.) U G C Gobelins, 13e (331-06-19), M[i]ramar, 14e (326-41-02). Secréta[n] 19e (206-71-33)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, (723-69-23) ; v.f. : Athéna, 12e (34[3-]07-48)
PASQUALINO (A., v.o.) (**) : Lu[x]embourg, 6e (633-97-77).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aus[t.] v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
LA PRISON DU VIOL (A., v.f.) (**) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount-Montparnasse, 14e (32[6-]22-17).
PRIVATE ROAD (Ang., v.o.) : Ra[]cine, 6e (633-43-71), Olympic-E[n]trepôt, 14e (542-67-42)



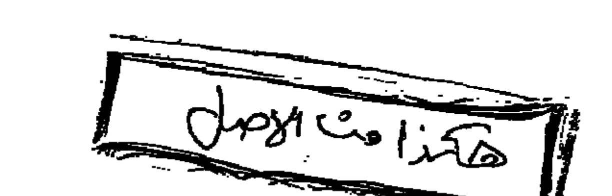
● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : Prix moyen du repas. - J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS

LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards. Ses grillades, poissons et fruits de mer. MENUS 26,80 et 34 F, bois. et serv. compr.
LE PETIT POELON 633-35-10 39, rue du Montparnasse, 14e Fermé dimanche, lundi midi	Un cadre ravissant en plein cœur de Montparnasse. Environ 70 F.

DINERS - SPECTACLES

L'OREE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot. T.l.jrs	Marcel BEKIER présente : Golden Gate Quartet, Maria Négréa, Pierre Provence, Michel Lebb, le Trio Abel, Spect. animé par Michel Gaillard et J.-F. Durant, accomp. par le Trio Luc Harvet. Menu 135 F vin comp.



SPECTACLES

[illegible]

séances spéciales

[illegible]

festivals

[illegible]

16e (288-64-44) en alternance : Hamlet, Henri V, Richard III.
PANFILOV (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 13 h. 45 : Début ; 13 h. 45 et 22 h. 15 : Pas de gué dans le feu ; 17 h. 45 : Je demande la parole.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) I : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 Roméo et Juliette ; 17 h. : Nashville ; 20 h. : Macadam Cow-Boy ; 22 h. : Délivrance ; 0 h. 15 : Casino Royal. — II, 13 h. : Le shérif est en prison ; 14 h. 30 1900 (première partie) ; 17 h. 30 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 25 Mort à Venise ; 22 h. 30 Phantom of the Paradise ; 0 h. : Chiens de paille.
GRANDE PARADE DES COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) Madame Croque-Mari (sam.) ; Blanches colombes et vilains messieurs (dim.).
JOSEPH LOSEY (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 Une Anglaise romantique ; 14 h. 15 : le Messager ; 16 h. 30 : Accident ; 18 h. 15 : Cérémonie secrète ; 20 h. : The Servant ; 22 h. : M. Klein (v.f.).
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny 8e (225-20-74) : Spartacus (sam.) : Andrei Roublev (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Touche pas à mon gazon (sam.) ; Charlot, le gentleman vagabond (dim.).
BENI MONTRESOR (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30 : la Messe dorée ; 20 h 30 Pilgrimage.
MONTAND-SIGNORET La Pagode, 7e (705-12-15), mat. : Manèges (sam.) ; soirée : l'Aveu (sam.), les Portes de la nuit (dim.).

Les films nouveaux

BEATLES SHOW, films, concerts v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) : Action République, 11e (805-51-33).
LE CHATIMENT, film italien de Charles Ramoulian (**) v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) : George-V, 8e (225-41-46) : Liberté, 12e (343-01-59) : Les Images, 18e (522-47-94).
L'EXECUTEUR, film italien de M. Lucidi, v.o. Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) : v.f. Rex, 2e (236-83-93) : Rotonde, 6e (633-08-22) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (288-99-75).
LE FANTOME DE BARBE NOIRE, film américain de R. Stevenson, v.o. : Ermitage 8e (359-15-71), en soirée : v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat : U G C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) : Napoléon, 17e (380-41-46).
PRELUDE A LA VIE SEXUELLE, film belge de J. Kupissonoff, Le Seine, 5e (325-95-99).
SUSPIRIA, film italien de Dario Argento (**), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VANESSA, film américain de Hubert Franck (**), v.o. : U G C-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U G C-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U G C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FILLE D'AMERIQUE, film français de S. Silberman (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SOUDAIN LES MONSTRES, film américain de B. I. Gordon (*) : v.o. : U G C-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), Lord-Byron, 8e (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
INFRAMAN, film japonais de U Shan ; v.f. Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
SEXYCON, film italo-anglais de S. Martino (*) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Bastille (343-79-17), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

UNE CAMPAGNE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

« Ne leur rendons pas la rue impossible »

Chaque année, en France, vingt-quatre mille personnes de soixante-cinq ans et plus sont victimes d'accidents de la circulation : deux mille sont tuées, vingt-deux mille blessées. C'est la raison pour laquelle le comité interministériel de la sécurité routière a lancé depuis le 15 mai, une campagne d'information sur la sécurité des personnes âgées sur le thème « Ne leur rendons pas la rue impossible ».

Une étude de l'Organisme national de sécurité routière (ONSER) réalisée à la demande du secrétariat général du comité interministériel de la sécurité routière montre que dans l'ensemble les personnes âgées courent beaucoup plus de risques — surtout lorsqu'elles sont à pied — que la moyenne des Français

Le risque des personnes âgées est ainsi une fois et demie plus élevé pour les piétons ; une fois et demie plus élevé pour les cyclistes, une fois un quart plus élevé pour les utilisateurs de deux roues à moteur et aussi élevé pour les automobilistes. Quant au risque de mort, il est, pour les personnes âgées, deux fois et demie plus élevé pour les piétons ; quatre fois plus élevé pour les cyclistes : 3,3 fois plus élevé pour les utilisateurs de deux roues ; 2,5 fois plus élevé pour les automobilistes.

La campagne d'information qui se déroule du 15 mai au 15 juin s'adresse, d'une part, aux automobilistes et aux utilisateurs de deux roues, quel que soit leur âge, pour appeler leur attention sur les risques particuliers qu'encourent les personnes âgées. Elle rappelle aussi les principales précautions que doivent prendre les piétons du troisième âge : « Ne leur rendons pas la rue impossible... »

TRANSPORTS

Air France et British Airways sauront le 24 mai s'ils peuvent commencer à exploiter Concorde sur New-York

Au terme d'une audition publique consacrée au problème du maintien ou de la levée immédiate de l'interdiction de Concorde à Kennedy-Airport, le juge Pollack a donné aux autorités portuaires new-yorkaises (PONYA) jusqu'à mardi prochain, 24 mai, pour faire appel de sa décision précédente déclarant cette interdiction illégale. Il a décidé que l'interdiction ne resterait en vigueur que jusqu'à cette date.

Les avocats du PONYA vont maintenant demander à la deuxième cour d'appel de New-York l'autorisation de maintenir l'interdiction au-delà de mardi prochain, au moins jusqu'à ce qu'on connaisse les résultats de toutes les actions judiciaires qu'ils vont engager.

Si l'injonction de cette cour d'appel n'est pas accordée au PONYA, l'appareil franco-britannique pourra commencer ses vols avant la fin de juin.

« *Après quelques vols d'essai à partir du 31 mai*, indique-t-on à Air France, *nous comptons mettre en service régulier Concorde le 20 juin, à raison, dans un premier temps, d'un vol quotidien aller et retour Roissy-New-York.* »

Mais, quelle que soit la décision de la cour d'appel, l'une des parties portera l'affaire devant la Cour suprême, et il est vraisemblable que la plus haute instance judiciaire des Etats-Unis ne se prononcera pas, pour sa part, avant l'automne prochain.

D'autre part, répondant à l'association des pilotes de ligne américains, qui estime « acrobatiques » les manœuvres du Concorde pendant les décollages, Air France a précisé dans un communiqué : « *Ces manœuvres ne présentent aucun risque. Le virage à 25 degrés au décollage dont fait état l'association est effectivement amorcé lorsque l'appareil atteint 100 pieds d'altitude, mais l'aile de l'avion n'atteint son point le plus bas que lorsqu'il est à 200 pieds (60 mètres) et l'extrémité de l'aile est alors à 47 mètres du sol, hauteur atteinte dans leur procédure de virage par de nombreux appareils subsoniques.* »

HAUSSE DES TARIFS AÉRIENS INTERNATIONAUX EN NOVEMBRE

DE 1,5 à 2 % d'augmentation

Mexico (A.F.P.). — L'Association internationale des transports aériens (IATA) a décidé que les tarifs internationaux seraient relevés de 1,5 à 2 % en novembre 1977.

M. Manuel de Prado, président de l'Association, a déclaré, à l'issue de la réunion du comité exécutif de l'IATA, que l'aviation mondiale commençait à se relever de la grave crise économique dont elle a souffert en 1976, mais que sa situation était encore « tendue ».

● *Aéroport de Paris à Djakarta.* — Le gouvernement indonésien vient de confier à l'Aéroport de Paris les études du nouvel aéroport international de Djakarta. Le contrat a été signé le 18 mai à Djakarta par M. Jacques Larché, président de l'Aéroport de Paris.

Ce nouvel aéroport, construit à 23 kilomètres de Djakarta, doit être mis en service vers 1982, avec une capacité initiale de 3,5 millions de passagers par an pour le trafic international.

● *Gros porteurs à Osaka.* — Les compagnies aériennes japonaises vont commencer à utiliser des avions gros porteurs (Boeing-747 ou DC-10) sur l'aéroport d'Osaka pour apporter leur contribution à la lutte contre le bruit, indique le ministère japonais du transport.

Les responsables de ce ministère ont mis trois ans à convaincre les riverains de l'aéroport que les « gros porteurs » permettraient de réduire le nombre de vols ainsi que l'intensité du bruit sur l'aéroport. — (A.F.P.)

ENVIRONNEMENT

● *Fermeture de deux gymnases près de Seveso.* — Le maire de Cesano-Maderno, une localité proche de Seveso, a décidé de fermer deux gymnases fréquentés par les écoles. Ces deux bâtiments, situés à plusieurs kilomètres de la zone dangereuse de Seveso, ne seront rouverts qu'après un nettoyage complet. — (A.P.)

CARNET

Décès

— M. et Mme Pierre Delafoy et leurs enfants ;
Mme Martine Defrance et ses enfants.
Ainsi que les familles Villemain, Robin et Barbier,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme veuve Renée BODECHER,
architecte D.P.L.G.,
leur mère, belle-mère, grand-mère et tante, pieusement décédée le 13 mai 1977 dans sa soixante-quatorzième année, en son domicile parisien.
Priez pour elle !
Le service religieux sera célébré le lundi 23 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, Paris (6e), suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
M. Delafoy (architecte), 42 bis, avenue de Saxe, 75007 Paris (273-27-20-.

— Mme Jean Bosc,
Michèle et Alain Martin,
Claire et Patrice Bosc,
Dominique et Blaise Foltz,
Anne-Marie et Alain Bosc,
ont la peine d'annoncer la mort de
M. Didier BOSC,
à l'âge de trente et un ans, le 18 mai 1977.
Un service religieux aura lieu le lundi 23 mai, à 15 heures, en l'église réformée de Plaisance, 95, rue de l'Ouest, 75014 Paris

— On nous prie d'annoncer le décès de
Gilly de CHALENDAR,
née de Lanouvelle,
survenu le jour de l'Ascension, 19 mai 1977 à Paris.
De la part de :
M. Michel de Chalendar, son époux,
Isabelle et Fabien de Mallmann,
Christine et Xavier Fontanet,
Ghislaine et Cyrille de Mallmann,
Laurence de Chalendar et son fiancé Christian Lacroix,
ses enfants,
François-Xavier, Benoît, Nadège, Jérôme, Laetitia, Ludovic et Camille, ses petits-enfants,
La comtesse de Chalendar, sa belle-mère.
Et de ses frères et sœurs, de Lanouvelle, Cordonnier et de Chalendar.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 23 mai, à 8 h. 30, en l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, Paris (4e), suivie de l'inhumation au cimetière de Barbizon (Seine-et-Marne).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— *On nous prie d'annoncer le* décès de
M. Pierre-René DELAUNAY,
bijoutier,
survenu le 19 mai en son domicile, 84, avenue de Maubeuge, Paris (9e).
Le service religieux sera célébré le lundi 23 mai, à 8 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Liszt, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Ouen, dans le caveau de famille.
De la part de :
Mme Pierre-René Delaunay, son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Delaunay et leur fils,
Ses enfants et petit-fils,
Et de toute la famille.

— La famille et les nombreux amis de
M. Maurice *LIGNIÈRES*,
ingénieur I.E.T.,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ont la douleur de faire part de son décès accidentel, survenu le 19 mai 1977 dans sa cinquante-deuxième année.
Le service religieux aura lieu en l'église de Lamazère (Gers) le lundi 23 mai, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, allée du Sapin-Bleu, le Monastère, 92410 Ville-d'Avray.

— M. et Mme Jean-Pierre Pichot,
Laurence et Martine,
Le docteur et Mme Georges Babou,
M. et Mme Fernand Pichot,
ont la douleur de faire part du décès de leur petit
Jean-Pierre,
survenu le 19 mai 1977, à l'âge de trois mois.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Brentome.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Belle-Côte de Perdreauville, 78200 Mantes-la-Jolie.

— Saint-Loup-de-Naud.
Mme Marc Roucher,
M. et Mme Hubert Deroo,
M. et Mme José Vega del Barco,
M. et Mme Claude Cassard,
M. et Mme Pierre Roucher,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marc ROUCHER,
survenu à Provins, dans sa soixante-dix-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 18 mai 1977, en l'église de Saint-Loup-de-Naud, sa paroisse.
« Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »

— Les familles Vartanian, Yéghicheyan et parents,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme veuve Lucie VARTANIAN,
survenu le jeudi 19 mai 1977.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 23 mai, à 10 h. 45, en l'église arménienne, rue Komitas à Alfortville (94140).
La famille ne reçoit de condoléances ni à l'église ni au cimetière.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
33, rue Roger-Girodit,
94140 Alfortville.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Mme Georges FIELD,
née Jeannine Recurat,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue en union avec la sainte messe qui sera célébrée à son intention en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e), le mercredi 25 mai, à 12 h. 30.

Soutenances de thèses

— Lundi 23 mai, à 14 h. 30, université de Paris-Sorbonne, salle des Actes, M. Safwat Mobarak : « Le modernisme musulman en Egypte (1882-1940) »

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Solliès, mi-figue mi-cerise

Solliès. — Sur tous les marchés de France, Solliès (Var), voulait dire cerises : les premières. Cette année encore elles ont rougi dès le 1er mai — mais sont restées rares sur nos tables. Encore ce fameux gel ? Non. Ici il n'a pas gelé le moins du monde. C'est bien plus grave. A Solliès, où même le quai de la gare comporte un cerisier, on en est venu à penser que le temps des cerises ne reviendra plus : lentement la cerisaie se meurt.

On le sait déjà d'un coup d'œil quand le rapide Paris-Vintimille franchit au pied des collines calcaires la vallée verte du Gapeau. « *Quelque chose a changé dans ce paysage. Quoi ?* » Dans la cerisaie en peau de chagrin, de larges plaques s'étalent couvertes d'un « *arbre des pays chauds* », comme dit M. Larousse. Découvrir ces « champs de figuiers » — sur 368 hectares dès aujourd'hui — accroche d'autant plus le regard que dans toute la France (1) il n'en existe pas de semblables. Pour l'heure Solliès en est encore au mi-figue mi-cerise, mais ce n'est plus qu'une question de temps. Les cerisiers vont disparaître par extinction naturelle : désormais on ne les replante plus. Figuiers et serres occupent les vides et bientôt « la solliès » ne sera plus dans Solliès, malgré ses prestiges de fruit précoce et non traité. (Un comble à notre époque « écologique » !) Que s'est-il passé ?

La « précoce » ? Par avion, Israël, Maroc, Californie et d'autres servent maintenant le printemps sur la table d'hiver. Ces climats lointains laissent loin derrière les performances du micro-climat de Solliès, et les machines à ramasser californiennes, tout comme la main-d'œuvre quasi gratuite des pays du tiers-monde, écrasent les prix. « *On ne replante plus* »

La « tardive » ? C'est pire. « *Non seulement on ne replante plus, mais on arrache.* » Elle arrive au gros moment de la production dans la

De notre envoyé spécial

vallée du Rhône, l'Ardèche et autres lieux. Les cours s'effondrent.

« *L'an dernier*, dit un producteur, *c'était la catastrophe.*

— *La sécheresse ? Le gel ?*

— *Au contraire ! La surabondance ! Deux cerises par fleur !... J'ai laissé 80 % de ma récolte pourrir sur les arbres. Des tonnes !* »

C'est là que, plongé dans les paradoxes agricoles, le citadin ne comprend plus et s'indigne d'un monstrueux gaspillage. Pourtant, piégé dans un entrelacs d'éléments dont il n'a plus la maîtrise, l'agriculteur n'a plus d'autre solution — pour perdre le moins possible — que d'abandonner sa récolte.

« *Si un industriel*, raconte ce producteur, *vendait 1 franc un produit qui lui en coûte 2, tout le monde crierait au fou. Mais pour nous,* « *on ne comprend pas* ». *C'est pourtant simple. En ne comptant pas le capital engagé — terres et matériel — les fournitures indispensables, les aléas des saisons et le salaire de mon travail de l'année, en ne considérant que le seul coût de la main-d'œuvre, le calcul est vite fait : quand, au moment de l'abondance, on me paye le kilo 1 franc, je dois débourser pour la cueillette de ce même kilo... 1,50 franc* (Pour cette récolte délicate, fruit par fruit, il faut une heure pour 6 kilos seulement.) *Autrement dit : si je récolte, je me ruine. Et pendant ce temps-là, dans les villes, il y a des gosses ou des vieux qui rêvent d'une « vraie ventrée » de cerises. Non, décidément, il y a trop de choses qui ne tournent pas rond pour l'agriculture.* »

Amer, aussi, le président de la coopérative : « *Et pendant ce temps-là, au temps du déficit de la balance commerciale, on sort des devises pour acheter à l'étranger... des cerises. Il y a tant à dire : les petits pois que le producteur livre lui-même à 4,50 francs, transport compris, et qu'on retrouve chez le détaillant de la ville voisine — et sans autre intermédiaire — à 10,50 francs. Les contrôles ? Il est toujours possible de se procurer une facture pour 10 kilos à 8 francs... en faisant passer à l'as 90 kilos payés 4 francs. Les commerçants sont devenus des collecteurs d'impôts ? Ce n'est pas faux, mais, de toute façon, on ne trouve jamais le responsable de la culbute. Pour les fruits, ça triple : 3 francs au départ de Solliès, 10 francs à Paris...* »

Mais le figuier ? On le voit bien s'étendre, lui. Il subit pourtant les mêmes lois... Exact. Refusant de baisser les bras, Solliès a trouvé ce créneau. D'abord, le fameux microclimat permettait cette culture difficile, sinon impossible, en d'autres contrées de France (ou bien les fruits n'y mûrissent pas, ou bien ils éclatent). Ensuite, le figuier produit au bout de quatre ans, alors que le cerisier exige... douze ans. Capital aussi, le coût de la cueillette : en une heure, on peut ramasser 10 à 15 kilos de figues au lieu des 5 ou 6 pour la cerise. « *Ça change tout.* » Reste l'étude de marché et la prospection, menés en particulier par la coopérative. La consommation de ce fruit relativement peu répandu a gagné des pays qui l'ignoraient. Si Paris l'a toujours reçu, l'Ouest et l'Est l'accueillent depuis peu. De plus, la nouvelle « solliès » a conquis la Suisse et la Belgique en attendant l'Allemagne.

Ainsi, la « fraîche de Solliès » joue à son tour les exclusivités, comme l'avait fait avant elle la petite *cerise précoce. Elle se reconnaît* tout de suite : autant la cerise est petite, autant la figue est grosse (35 à 50 millimètres de diamètre), et sa couleur va du mauve au violet foncé, presque noir : c'est la « violette de Solliès ». Déjà, sur les marchés, une « solliès » chasse l'autre. Le nom demeure.

JEAN RAMBAUD.

(1) Des plantations plus modestes, ou expérimentales, existent à Caromb (Vaucluse) et aux abords de l'étang de Berre. Dans le « bassin fruitier de Solliès » la surface occupée par les figuiers a presque triplé en dix ans alors que les cerisiers reculaient d'un tiers environ.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

BILLET

A la télévision
LA RETRAITE, UNE PEUR ?

Au fond, la retraite, qu'on la redoute ou qu'on la souhaite, dans la plupart des cas on n'y pense pas vraiment. C'est pour demain, pour après-demain, pour plus tard enfin. Seulement voilà, plus tard, ce sera souvent trop tard. Trop tard, de toute façon, pour le manœuvre usé par le labeur dont l'espérance de vie n'atteint même pas soixante-huit ans, comparée aux soixante-seize ans bientôt de l'instituteur. Trop tard pour tous ceux — on parle d'un retraité sur deux — qui meurent avant soixante-sept ans. De quoi ? De solitude et d'ennui : tenue en échec par les obligations de la vie active, la maladie contre-attaque alors et triomphe d'une vie trop passive.

L'enquête du magazine « Vendredi » sur FR 3, le 20 mai, — excellente, peu de chiffres, des exemples — le montrait bien : la retraite, ça se prépare. Quand on en a les moyens, les moyens financiers et socio-culturels.

C'est le fond du problème. Il rejoint celui des travailleurs manuels. Pour améliorer leur condition, il n'y a pas trente-six solutions, il n'y en a qu'une : augmenter leurs ressources. La retraite, dans l'esprit de la plupart des gens, c'est le moment béni où l'on pourra faire ce dont on a envie. Modestes ces envies, avec une pension de 1 300 F par mois en moyenne. Si modestes qu'elles s'effacent petit à petit et que la vie, ou plutôt la survie, se réduit à attendre la mort.

Prenez le cas de cet ouvrier fileur : quarante-trois ans dans une usine de textiles du Nord. Qu'en a-t-il retiré ? Une médaille. En or, il est vrai. A eux deux, sa femme et lui, ils touchent 60 F par jour. Ils croyaient mériter mieux. Et cette veuve isolée dans une cité près de Valenciennes : trente-quatre ans de travail avec, au bout, deux dépressions nerveuses et 2 171 F par trimestre. Comment y arrive-t-elle ? Elle n'y arrive pas, elle attend de ses proches qu'ils lui fassent des petits cadeaux, une robe, une paire de chaussures. Elle aussi s'interroge. Est-ce normal ? Certes pas.

Les banderoles déployées, le 19 avril dernier, par les milliers de retraités qui ont répondu à l'appel de l'Union des vieux de France, proclamaient haut et clair : « Nos droits, pas la charité. »

Les centres de jour, les clubs, c'est bien, c'est très bien, c'est mieux que rien. On y va pour passer le temps, ce temps autrefois si précieux. Rares sont les personnes âgées qui prennent des initiatives, qui tentent d'organiser elles-mêmes leurs loisirs, leurs activités. Privées du ressort, du support qu'exige et qu'apporte le compagnonnage de l'atelier ou du bureau, elles ont l'impression d'avoir perdu leur identité, leur statut social. Le jour où le réveil cesse de sonner, elles n'ont plus de raison de se lever.

Ce n'est donc pas seulement une question d'argent, dira-t-on. Ne jouons pas sur les mots. Le manque d'argent fait le malheur de trop de gens pour qu'une nation civilisée ne prenne pas conscience de ses responsabilités à l'égard de ceux et de celles qui ont tant contribué à sa prospérité.

CLAUDE SARRAUTE.

PRESSE

RÉUNIS EN CONGRÈS A GRENOBLE

Les journalistes C.F.D.T. débattent de la libération de l'information

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Quelque cent trente délégués au congrès national des journalistes C.F.D.T. ont entamé le jeudi soir 19 mai un farouche débat sur « la libération de l'information », thème essentiel des travaux de cette année.

La discussion, soigneusement préparée à partir des contributions de plusieurs sections syndicales, prolongeait celle qui avait été engagée en 1975 à Sanary sur « les droits de l'équipe rédactionnelle » et aux journées d'études de Préfailles en 1976, sur « un statut des entreprises de presse ».

« *Plus personne ne met maintenant d'espoir dans l'amélioration des structures capitalistes actuelles de la presse* », déclarait en préambule le rapporteur de la première séance sur le sujet. Rapidement, la manière dont se conçoit actuellement l'information était mise en question, pour ne pas dire au pilori, à partir notamment de l'ouvrage de Philippe Simonnot, syndiqué C.F.D.T., venu à Grenoble pour appuyer la thèse développée dans un livre récent : toute information « *donnée* » est suspecte de manipulation, seule l'information « *volée* » mérite d'être recherchée et rapportée, car il y a un secret du pouvoir qu'il faut faire sauter.

Le congrès, loin de s'en tenir à cette simplification du processus de l'information, s'est aussi interrogé sur le phénomène Hersant, cas-limite, mais non pas unique, de la concentration et de ses méfaits. « *Les monopoles régionaux existaient bien avant Hersant*, a remarqué un journaliste du groupe Aigles (*le Dauphiné Libéré, le Progrès*), *mais personne à Paris ne semblait s'en soucier.* »

La mutation des problèmes techniques autant que la répression antisyndicale qui ponctue la crise de la presse auront au moins aiguisé l'esprit d'analyse politique au sein des équipes rédactionnelles. Celles-ci, selon les délégués, s'interrogent aujourd'hui sérieusement sur le « produit » qu'on leur fait fabriquer, sur le contenu politique des journaux auxquels ils collaborent.

Pour tenter de renverser la tendance, plusieurs participants ont suggéré de créer un statut des entreprises de presse à but non lucratif et, dans le but d'encourager l'éclosion de nouveaux titres en réduisant le coût des investissements, de ressusciter un pool technique de fabrication (dont la SNEP avait été l'ébauche à la Libération).

Mais la totalité des congressistes ont mis aussi l'accent sur la grande inconnue de 1978, une éventuelle victoire de la gauche ne les rassurant guère plus, en matière de presse, que la majorité actuelle. C'est pourquoi nombre d'entre eux ont souligné que toute victoire durable en matière d'information ne pouvait passer qu'à travers le combat de tous les travailleurs dans une perspective autogestionnaire.

Les exemples du Chili et du Portugal étaient cités pour confirmer l'importance de l'information dans la perspective d'un changement de régime. Selon la formule d'un délégué, « *libérer l'information, c'est tendre en fin de compte à la déprofessionnalisation* ».

Rappelant l'exemple de Radio-Renaissance au Portugal, qui a fait participer à l'information des travailleurs mobilisés par le processus révolutionnaire, il affirmait, très encouragé par les autres participants : « *C'est en accentuant toujours davantage l'insertion des journalistes dans la confédération C.F.D.T. que nous trouverons notre raison d'être et celle de l'information* »

Les travaux du congrès continuent jusqu'à dimanche avec la discussion du rapport d'activité et la mise au point des résolutions.

CLAUDE DURIEUX.

● *Les licenciements au* Figaro. — L'Association des journalistes de l'information sociale, dans un communiqué, demande « *la suppression du secret dans tous les cas où le ministre du travail casse une décision d'un inspecteur du travail et autorise un licenciement comme cela vient d'être le cas pour M. Boissarie, journaliste au* Figaro ».

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La journée du 24 mai

DE NOUVELLES ORGANISATIONS SE RALLIENT AU MOT D'ORDRE DE GRÈVE NATIONALE

De nouvelles organisations continuent de se rallier au mot d'ordre de grève nationale lancé pour le mardi 24 mai par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, et chacune séparément par F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. (*le Monde* du 20 mai). C'est le cas, notamment, de la Fédération générale des agents autonomes de conduite (F.G.A.A.C.), c'est-à-dire des conducteurs de trains de la S.N.C.F. Tout en affirmant son désaccord avec la formule choisie par les autres syndicats, cette organisation se prononce pour une une « *grève de solidarité* » le 24 mai.

Toutes les fédérations de cheminots s'étant ainsi prononcées pour la cessation du travail, le trafic ferroviaire sera très gravement perturbé, sinon paralysé.

La Fédération nationale des ingénieurs et cadres (F.N.I.C.), d'obédience F.O., vient aussi de confirmer les consignes de sa centrale.

Parmi les derniers ordres de grève, on notera encore celui de l'organisation autonome des cadres des hôpitaux, largement majoritaire dans ce secteur.

Après d'autres organisations de commerçants, la Fédération nationale des commerçants non sédentaires annonce qu'elle « *soutient la grève du 24 mai* », tout en laissant les syndicats locaux et départementaux juges des actions à mener.

Enfin, l'union départementale C.F.D.T. de Paris annonce une « *grève d'avertissement* » de vingt-quatre heures du personnel de nettoyage du métro, grève qui commence le lundi 23 mai, pour des revendications salariales.

Protestations patronales

Les milieux patronaux continuent de protester contre la grève du 24. Les chefs d'entreprise du secteur de la peinture semblent particulièrement actifs à cet égard ; plusieurs d'entre eux nous ont écrit pour s'indigner de l'arrêt d'activité auquel sera contraint une partie de leur personnel, faute de moyens de transports, ou pour expliquer qu'ils doivent eux-mêmes fermer leur établissement, « *ne pouvant assurer la sécurité indispensable sur les chantiers* ».

● *Deux syndicats de journalistes*, le Syndicat national des journalistes (autonome) et le S.N.J.-C.G.T. demandent aux dirigeants politiques et syndicaux de ne pas donner d'interview à la presse le 24 mai, afin que le public sache que cette profession participe également au mouvement de grève. Dans des communiqués séparés, les deux syndicats souhaitent cependant que les représentants des principales organisations syndicales fassent une déclaration unique aux journalistes à l'issue du défilé parisien.

La C.G.T. a approuvé la proposition des deux syndicats. « *Nous comprenons parfaitement le souci de ces deux organisations d'assurer à la fois le droit du public à l'information et de donner le maximum d'impact à la grève des journalistes* », a déclaré M. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T.

● *Le Syndicat des journalistes C.F.T.C.*, réuni à Lyon le vendredi 20 mai, « *a décidé de se désolidariser du mot d'ordre de grève générale lancé par la C.F.T.C. pour le 24 mai et, logique avec lui-même, de mettre le syndicat chrétien des journalistes en congé de confédération* ».

LOGEMENT

PAS DE RETOUR A UNE TOTALE LIBERTÉ DES LOYERS LE 1er JANVIER 1978 indique M. Barrot

« *Le retour à une liberté pleine et entière des loyers le 1er janvier 1978 ne peut être envisagé sans danger* », a déclaré M. Jacques Barrot, secrétaire d'État au logement, le 20 mai devant le soixante-huitième congrès national des propriétaires immobiliers réuni au Touquet.

« *C'est pourquoi*, a ajouté M. Barrot, *je compte proposer au gouvernement un mécanisme de contrôle de l'augmentation des loyers en 1978 qui la contiendra dans des limites acceptables, tout en permettant de réintroduire le jeu des indices. Je suis prêt à entamer avec vous un dialogue sur cette mesure* », a-t-il proposé aux propriétaires immobiliers. Ceux-ci avaient dénoncé, au préalable, « *l'injustice d'un blocage, puis d'un encadrement des loyers qui entraîne une baisse alarmante du pouvoir d'achat des propriétaires* ».

AFFAIRES

M. Fontvieille est nommé P.-D. G. de Manufrance

De notre correspondant

Saint-Étienne. — La manufacture française d'armes et de cycles de Saint-Étienne Manufrance a, depuis le vendredi 20 mai, un nouveau P.-D. G. en la personne de M. Henri Fontvieille, dont la famille détient 9 % du capital. Son élection est un retour à la tradition *familiale puisque, mis à part* M. André Blanc, le dernier P.-D. G., les patrons de Manufrance étaient tous issus de l'une des quatre familles stéphanoises héritières, par les filles, du fondateur de l'entreprise, M. Étienne Mimar, mort en 1944.

Il n'y avait pas pléthore de candidats au poste de P.-D. G. de Manufrance. Aussi s'est-on orienté vers la solution consistant à confier la présidence à l'un des huit administrateurs actuels. S'il était exclu que l'un des deux représentants de la nouvelle municipalité d'union de la gauche se voie *confier la fonction de P.-D. G.*, M. Georges Drevet avait fait savoir qu'éventuellement il ne la refuserait pas. Finalement, sans qu'il y ait eu besoin de recourir à un vote à bulletin secret, la candidature de M. Henri Fontvieille a été retenue. Il prend place au fauteuil de P.-D.G. douze ans après son père (toujours P.-D. G. honoraire).

Né en 1928, M. Henri Fontvieille est entré à Manufrance en 1950. Après s'être familiarisé avec les différents services commerciaux, il assume de 1955 à 1958 la direction des magasins de Marseille. Revenu au siège social avec le titre de directeur commercial, il est nommé en février 1973 secrétaire général de la manufacture.

M. Henri Fontvieille demeure confiant dans l'avenir de Manufrance.

Il veut établir avec les administrateurs et les cadres un « *plan de restructuration et de redressement réaliste* » qui ait toutes les chances d'être accepté par le tribunal de commerce de Lyon, qui ne s'est pas encore prononcé sur la demande de suspension provisoire des poursuites. Le commissaire enquêteur a désormais un interlocuteur dûment mandaté.

Les décisions qui pourraient être prises dans les jours à venir seront, à n'en pas douter, étudiées avec une particulière attention par le comité des créanciers de Manufrance qui, à l'initiative du GICE (Groupement interprofessionnel des chefs d'entreprise), rassemblera à son assemblée constitutive, le mardi 24 mai, plus de quatre cents créanciers.

Selon M. Lauby, conseiller juridique du GICE, ce comité se défend de vouloir mettre Manufrance en difficultés. « *Il faut tout faire à tous les niveaux pour sauver Manufrance. Il y va de l'intérêt de Saint-Étienne et de toute la région. Non seulement l'activité de l'entreprise doit être maintenue, mais elle doit prendre de l'expansion.* » Toutefois, « *il est inconcevable que les créanciers payent les pots cassés. Ce serait une injustice et une absurdité économique* ».

C'est tout le problème de la sous-traitance qui est ainsi posé. Abordant la question du report d'échéances fiscales ou sociales, M. Lauby se demande si l'on ne pourrait pas « *envisager que l'argent qui pourrait être prêté ou avancé n'aille pas totalement à Manufrance ? Il faut que les pouvoirs publics s'intéressent également aux sous-traitants mis en difficultés par la gestion de Manufrance* », poursuit M. Lauby. « *Si l'on ne parvenait pas à déboucher sur une solution qui sauvegarde à la fois Manufrance et ses créanciers, il ne faudrait pas s'étonner que ces derniers utilisent alors les moyens de pression qu'ils ont à leur disposition. Il ne s'agirait là que de solutions extrêmes et, pour les utiliser, il faudrait admettre à terme la disparition de Manufrance, conséquence que nous voulons éviter à tout prix et que nous refusons d'envisager.* »

P. C.

A L'ÉTRANGER

EN AVRIL LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 2,6 % EN GRANDE-BRETAGNE...

Londres. — L'inflation s'accélère en Grande-Bretagne. Les prix à la consommation ont augmenté de 2,6 % en avril, ce qui constitue le *plus fort taux mensuel qui ait été* enregistré depuis mai 1975. En un an, par rapport à avril 1976, la hausse du coût de la vie s'est établie à 17,5 % contre 16,7 % le mois précédent. L'indice, qui avait déjà augmenté de 1 % en mars, s'est inscrit à 180,3 (base 100 en 1974). Durant les trois derniers mois, le rythme annuel de hausse a été de 18,4 %.

... ET DE 0,8 % AUX ÉTATS-UNIS

Washington. — La hausse des prix *demeure forte aux États-Unis.* Le coût de la vie a augmenté de 0,8 % en avril, l'indice s'inscrivant à 179,6 (base 100 en 1967). En un an, par rapport à avril 1976, l'augmentation, due en majeure partie à une hausse de 1,5 % des prix alimentaires, s'établit à 6,8 %.

Les prix de détail ont augmenté de 0,6 % en mars, 1 % en février et 0,8 % en janvier. Depuis le début de l'année, le rythme annuel de hausse est de l'ordre de 10 %, alors que l'administration s'était fixé un objectif de 6 % seulement. Toutefois, les experts tablent maintenant sur une hausse de 6,7 %.

LA CORÉE DU SUD ET TAIWAN LIMITENT LEURS VENTES DE CHAUSSURES AUX ÉTATS-UNIS

(De notre correspondant.)

New-York. — La Corée du Sud et Taiwan ont accepté de réduire leurs exportations de chaussures en direction des États-Unis pour une période de quatre ans. Pendant la première année, Taiwan ne vendra pas plus de 120 millions de paires de chaussures (au lieu des 156 millions en 1976) et la Corée du Sud les limitera entre 30 et 35 millions (au lieu des 44 millions l'an passé).

Les États-Unis avaient en 1976 importé un total de 370 millions de paires de chaussures. La commission américaine du commerce international avait demandé que la taxe de 10 % sur les importations de chaussures soit portée à 40 % ; mais le président Carter avait rejeté, le 1er avril, un relèvement des tarifs douaniers (« le Monde » daté 3-4 avril). Cependant le gouvernement de Washington doit présenter des mesures de modernisation de l'industrie américaine de la chaussure.

Le gouvernement n'a pas l'intention d'obliger d'autres pays exportateurs de chaussures (Italie, Espagne, Brésil) à conclure des accords de limitation. Les importations de chaussures en provenance de ces pays ont, il est vrai, nettement baissé au cours des trois premiers mois de 1977 par rapport à la même période de 1976. — L. W.

FAITS ET CHIFFRES

Artisanat

● *M. Raymond Barre a reçu le vendredi 20 mai M. Paul Vauclair*, président du groupe parlementaire d'études des métiers et de l'artisanat. L'harmonisation des fiscalités et des protections sociales (prévue pour fin 1977 par la loi Royer) ; les réformes de l'assiette des charges sociales sur les salaires et de l'apprentissage : l'adaptation des programmes à la réalité manuelle, ont été successivement évoqués au cours de l'entretien.

Conflits et revendications

● *Les postiers corses veulent vivre au pays.* — Les forces de l'ordre ont fait évacuer vendredi 20 mai, une soixantaine d'agents auxiliaires des P.T.T. qui bloquaient les portes du bureau de poste centralisateur de Bastia. Les grévistes s'étaient mis en grève pour demander leur titularisation sur place et non sur le continent. De son côté, l'administration affirme qu'elle a toujours promis de ne faire partir personne contre son gré et de ne pas licencier. Le travail a repris, vendredi soir.

Emploi

● *La C.G.T. : 1 373 235 chômeurs.* — Le nombre des chômeurs, au sens de la définition du Bureau international du travail telle que l'apprécie la C.G.T., s'élevait à la fin du mois d'avril à 1 373 235, déclare la centrale de M. Séguy. Sur ce total, le nombre des chômeurs bénéficiant d'une allocation de chômage s'élevait à 724 848, dont 117 617 payés à 90 % de leur ancien salaire. Commentant ces chiffres, la C.G.T. souligne qu'il n'y a « *aucune amélioration de la situation de l'emploi* » puisque 100 000 demandeurs de plus sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi et que les offres continuent de baisser (103 800 contre 108 700 en mars dernier).

Etranger

● *Au Japon*, la progression de la production industrielle a été en mars la plus élevée depuis avril 1976. L'indice, qui s'inscrit à 130,7 (base 100 en 1970), est en hausse de 2,5 % par rapport à février. — (*A.F.P.*)

Syndicats

● *Au congrès de la fédération Hacuitex de la C.F.D.T. (Habillement, cuir et textile)*, M. Léon Dion, ancien secrétaire de l'union locale de Roubaix-Tourcoing, actuellement permanent national, a été élu au poste de secrétaire général, en remplacement de M. Roger Toutain. Le rapport d'activité présenté par ce dernier a été massivement approuvé par 96 % des suffrages. — (*Corr.*)

LES AGENTS IMMOBILI[ERS] VEULENT UNIFORMISE[R] LA PUBLICITÉ

(*De notre correspondan[t]*)

Perpignan. — La Fédé[ration] nationale des agents immo[biliers] (F.N.A.I.M.), qui regroup[e] mille professionnels de l'im[mobi]lier (sur les douze mille ex[erçant] actuellement en France) tr[aitant] près de 80 % du chiffre d'af[faires] global des transactions, a m[anifesté] les 19 et 20 mai à Perpign[an, au] cours de ses journées fédé[rales,] son désir de poursuivre son [effort] de moralisation de la profe[ssion.]

Le thème retenu, « *La pu[blicité] immobilière* », permettait de [met]tre en évidence la nécessité [d'une] uniformisation, sinon d'une [régle]mentation des moyens utilis[és par] les agents immobiliers pour [entrer] en contact avec leur clientè[le.] la F.N.A.I.M. est fermement [déci]dée à réagir contre ceux qui [n'ap]pliqueraient pas strictemen[t les] recommandations élaborée[s en] 1974 par le Bureau de vérifi[cation] de la publicité (B.V.P.), elle [juge] indispensable que les régies [publi]citaires des journaux e[t les] agences de publicité pren[nent à] leur compte une attitude [plus] ferme et aussi sévère, qui [permet]trait à traquer l'annonce [...]nale, l'information abusiv[e ou] déloyale.

Les congressistes ont annoncé la parution pro[chaine] d'un Livre blanc sur la [poli]tique foncière et immobili[ère en] France, dans lequel des cri[tiques] seront formulées à l'encontr[e de la] politique actuelle du log[ement.]

J.

UNE MISE AU POIN[T] DE L'UNION DES BANQUES SUISSE[S]

Un communiqué du siè[ge de] l'Union de banques suis[ses à] Zurich, dément que cet é[tablis]sement soit sur le point [de] prendre la banque Lecle[rc de] Genève, l'information paru[e à ce] sujet dans *le Monde* du 2[...] 1977 étant, est-il dit, « *erro[née] « L'U.B.S. n'est nullemen[t en] pourparlers avec la banqu[e Le]clerc, et elle n'a pas no[n plus] l'intention d'en engager* »

[Selon nos informations, u[n pro]jet de protocole était en co[urs de] négociation entre les deux éta[blisse]ments à la veille de l'Ass[emblée de] l'Union de banques suisses s[e trou]vant en tête des quatre éta[blisse]ments susceptibles de consoli[der le] passif de la banque Leclerc (1[...] lions de francs suisses).]

L'entente des société[s] de travaux publics de Mar[...]

UN DÉMENTI DE LA COM[ATRA]

Invoquant le droit de rép[onse,] la société COMATRA nous p[rie de] publier le démenti suivant :

« *La société COMATRA ac[cusée] par votre journal des 8 et 9 [...] 1977, dans un article int[itulé] « Entente », d'avoir porté pl[ainte] contre plusieurs entreprises [pour] entente illicite, déclare [cette] information sans f[onde]ment. Il apparaît, en effet, [que] cette accusation a été port[ée à] la suite de réflexions tendan[cieu]ses émanant de firmes, dont l[e but] est d'isoler la petite entrepri[se. La] société COMATRA se réser[ve de] déposer plainte contre X... [pour] éclaircir l'affaire.* »

ÉNERGIE

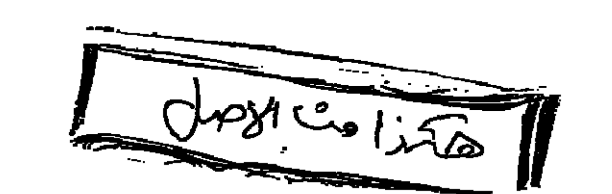
Selon la Middle East Economic Survey

L'ARABIE SAOUDITE POU[RRAIT] S'ALIGNER PROGRESSIVE[MENT] SUR LA MAJORITÉ DES [MEMBRES] DE L'OPEP.

Le prince héritier Fahd d'[Arabie] Saoudite a déclaré que son [pays] pourrait augmenter progressiv[ement] le prix de son pétrole pour l'a[ligner] sur celui de la majorité des [mem]bres de l'OPEP, rapporte ce 2[...] la « Middle East Economic Su[rvey »,] publication très proche des [auto]rités de Ryad. « Nous désirons [vive]ment avoir un prix uniforme [pour] le pétrole afin de préserver [l'unité] de l'OPEP et de faire pièce [aux] entreprises de ceux qui t[entent] d'attaquer cette organisatio[n »,]aurait précisé le prince. Il y [a une] semaine, la MEES avait a[nnoncé] que les onze pays partisans [d'une] hausse supplémentaire de 5 [% au] 1er juillet auraient renoncé à c[ette...]

D'autre part, le prince h[éritier] saoudien, qui doit rencontrer l[e pré]sident Carter le 24 mai à Wa[shing]ton, a affirmé à un quotidi[en de] Beyrouth que sons pays [est] disposé à accroître sa prod[uction] pétrolière afin d'aider les Éta[ts-Unis] à constituer des stocks str[atégi]ques ». « Mais, a-t-il ajouté, [cela] ne se fera pas sans contr[epartie.] Les États-Unis devront peser [de] tout leur poids pour parvenir à un [règlement] du conflit du P[roche-]Orient ». — (A.F.P., A.P.)





NOMIQUE

LA SEMAINE FINANCIÈRE

UR LES MARCHÉS DES CHANGES

Calme

Contrastant avec le regain de ...nsion observé précédemment, le ...alme a régné cette semaine sur ...s marchés des changes, où les ...ansactions se sont nettement ...lenties. Plusieurs places conti...entales ont chômé pour la fête ...e l'Ascension, et une bonne ...artie des cambistes et courtiers ...'Europe étaient réunis à Mon...eux, en Suisse, pour l'assemblée ...nnuelle des clubs « Forex ».

Dans ces conditions, l'atmos...hère était à l'attentisme, avec ...uelques mouvements erratiques ...e-ci de-là.

Ainsi le dollar, plus ferme en ...ébut de semaine après sa baisse ...ntérieure, perdait à nouveau du ...rrain mercredi et jeudi pour se ...dresser légèrement à la veille ...u week-end. A court terme, le ...affermissement des taux aux ...tats-Unis, où la Réserve fédérale ...emble avoir encore un peu « relevé la barre » en laissant le taux de l'argent entre banques atteindre 5,50 %, est de nature à doper un peu la monnaie amé...icaine. En revanche, les prévi...ions à moyen terme ne lui sont ...ère favorables.

L'institut britannique Forex ...esearch (à ne pas confondre ...ec les clubs Forex) voit le dol... fléchir vis-à-vis des monnaies ...ortes (deutschemark, florin, ...anc suisse et yen) pour plu...eurs raisons : le déficit com...ercial des États-Unis atteindra ... milliards de dollars en 1977 ...hiffre confirmé par M. Schultze, ...ésident des conseillers écono...iques de la Maison Blanche) ; ...nflation américaine sera plus ...rte que celle de la R.F.A., et ...ême du Japon. Effectivement, ... hausse du coût de la vie a ...teint 0,8 % outre-Atlantique ...ur le mois d'avril, essentielle...ent à cause des produits ali...entaires (+ 1,5 %), ce qui oblige ... gouvernement à relever à 6,7 % ...ntre 6 % ses prévisions en ...atière d'inflation pour 1977.

Le même M. Schultze, à qui on ...emandait, jeudi, s'il ne pensait ...s que le yen et le deutsche...ark étaient promis à la rééva...ation, a répondu que l'Alle...agne fédérale et le Japon ne ...evraient pas intervenir sur les ...archés des changes pour empê...her une hausse de leurs mon...aies, et tenter d'obtenir ainsi ...ne reprise économique appuyée ...r les exportations. Cette décla...ation, relayant celle de M. Witte...een, directeur du Fonds moné...taire international, qui a dit la même chose la semaine dernière, a *contribué à raffermir* les monnaies fortes.

Le florin a encore été très demandé, s'établissant derechef au sommet du mini-serpent européen et atteignant l'écart maximum avec le deutschemark (2,25 %), qui, lui, est au plancher : la rumeur courait que le taux d'escompte de la Bundesbank serait ramené de 3,5 % à 3 %, ce qui accentuerait les pressions sur le deutschemark au profit du florin.

En revanche, toujours suivant les pronostics de Forex Research, le dollar s'apprécierait vis-à-vis des monnaies dites « faibles », *livre sterling, franc français*, lire italienne et dollar canadien.

Dans l'immédiat, la livre a un peu baissé, tandis que le franc *français se maintient assez aisé*ment, suivant le dollar dans ses fluctuations, mais ne variant guère vis-à-vis des monnaies fortes, du moins pour l'instant. A relever, enfin, que les milieux financiers s'attendent toujours à un « décrochement » de la peseta espagnole après les élections législatives de juin, destiné à stimuler l'économie de la péninsule ibérique, fort mal en point.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de métal a évolué entre 147,50 et 146,80 dollars dans un climat très calme.

F. R.

...ours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
...dres	—	1,7178	8,5091	4,3340	4,0540	62,0125	4,2171	1521,97
	—	1,7196	8,5188	4,3385	4,0582	62,0775	4,2216	1524,25
...-York	1,7178	—	20,1877	39,6353	42,3728	2,7700	40,7331	0,1128
	1,7196	—	20,1857	39,6353	42,3728	2,7700	40,7331	0,1128
...ris	8,5091	4,9535	—	196,33	209,89	13,7216	201,77	5,5908
	8,5188	4,9540	—	196,35	209,91	13,7229	201,79	5,5888
...rich	4,3340	2,5230	50,9336	—	106,9067	6,9889	102,7698	2,8476
	4,3385	2,5230	50,9285	—	106,9067	6,9889	102,7698	2,8463
...ncfort	4,0540	2,3600	47,6430	93,5394	—	6,5373	96,1303	2,6636
	4,0582	2,3600	47,6382	93,5394	—	6,5373	96,1303	2,6624
...xelles	62,0125	36,1000	7,2877	14,3083	15,2966	—	14,7046	4,0744
	62,0775	36,1000	7,2870	14,3083	15,2966	—	14,7046	4,0726
...sterdam	4,2171	2,4550	49,5609	97,3047	104,0254	6,8005	—	2,7708
	4,2216	2,4550	49,5559	97,3047	104,0254	6,8005	—	2,7695
...lan	1521,97	866,00	178,86	351,16	375,42	24,5429	360,89	—
	1524,25	866,40	178,92	351,32	375,59	24,5540	361,85	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés ...ficiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués repré...entent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutsche...arks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 16 AU 20 MAI

ERRATIQUE

« SOUVENT femme varie. Bien fol qui s'y fie. » Ce proverbe fameux pourrait fort bien s'appliquer à la Bourse de Paris, dont le comportement, au désappointement général, s'est révélé une fois encore assez erratique au cours de la semaine écoulée, réduite à quatre séances par les fêtes de l'Ascension.

Assez erratique en effet à en juger par l'évolution générale des cours, qui, d'abord en léger repli lundi, fléchissaient vivement le lendemain, pour se redresser tout aussi brutalement ou presque mercredi. A la veille du week-end, jour de liquidation générale, comme dans le ciel de Paris, la grisaille s'installait de nouveau sur un marché redevenu apathique et plutôt enclin à s'effriter. Bref, de rechute en saut de carpe, les différents indices s'inscrivaient vendredi en clôture à 1,4 % environ au-dessous de leurs niveaux du 13 mai dernier.

Décidément, les bonnes nouvelles exercent sur la Bourse un effet qui tend à se dissiper de plus en plus vite. Déjà, l'influence bénéfique causée le 6 avril dernier par la décision surprise du gouvernement de reporter d'un an l'application de la loi sur les plus-values avait été de courte durée. Plus rapidement encore est retombé l'enthousiasme soulevé par le résultat du duel télévisé Mitterrand-Barre, nettement en faveur du premier ministre si l'on en croit un sondage récent. Serait-ce le phénomène d'accoutumance ? Un débat *télévisé*, il est vrai, ne suffit pas à inverser un mouvement, surtout quand son origine est politique, et dix mois nous séparent encore de la prochaine consultation électorale. « Au train où vont les choses, faisait remarquer un boursier, il *faudra bientôt* une bonne nouvelle par jour pour doper le marché. » Mais est-ce vraiment le cas ? Cette semaine, ne l'oublions pas, n'a pas été tout à fait comparable aux autres.

D'abord à cause des opérations de liquidation : leur approche, après la forte hausse du vendredi précédent, a provoqué des ventes bénéficiaires dont le flot, grossi par les dégagements des opérateurs à découvert, peu désireux de maintenir leurs engagements, a *déferlé sur le marché* ; puis des fêtes de l'Ascension. Beaucoup ont fait le pont et en feront sans doute un deuxième en prévision d'un arrêt des cotations mardi en liaison avec l'ordre de grève générale lancé par les syndicats. Ces explications suffisent-elles à justifier le repli de mardi ? Pas entièrement sans doute. La Bourse, ne l'oublions pas, a les nerfs à fleur de peau, et la moindre contrariété la déprime. La rumeur d'un relèvement sensible du montant autorisé de l'emprunt national, demandé de toutes parts, ne pouvait la réjouir. En revanche le coquetèle composé de trois ingrédients : l'annonce de M. Boulin de la mise à l'étude de mesures destinées à la revivifier, la réaffirmation par M. Chirac de son désir de signer un pacte majoritaire, l'amélioration du climat des affaires dans l'industrie, était de nature à la revigorer. Au-*delà de ces mouvements contradictoires quelque chose* semble avoir changé autour de la corbeille. Le phénomène ne se manifeste pas encore de façon très franche mais il n'en est pas moins perceptible. Dans les conversations, l'on recommence doucement à parler d'achats et le mot « vente » revient moins souvent. Bien sûr, il ne s'agit encore que d'intentions. Tout de même, le sentiment est, sinon meilleur, du moins infiniment moins mauvais. C'est déjà une consolation pour les habitués du palais Brongniart, dont les nerfs ont été mis à rude épreuve ces dernières semaines.

ANDRE DESSOT.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Un emprunt bien couvert

Le plus grand calme a régné sur le marché monétaire de Paris au cours d'une semaine coupée en deux par l'Ascension. Les liquidités étaient relativement abondantes, ce qui aurait justifié une détente, mais la Banque de France a stabilisé les taux en adjugeant 5,5 milliards de francs *à 9 % (inchangé) et en inter*venant à 9 % contre bons du Trésor et à 9 1/8 % contre effets, de sorte que le loyer de l'argent au jour le jour s'est maintenu entre les deux, soit à 9 1/16 %.

Dans les milieux financiers, l'essentiel des conversations tournaient autour de l'emprunt d'État qui est officiellement lancé lundi prochain. En fait, cet emprunt est déjà souscrit et même sursouscrit, tant l'intérêt a été vif, surtout auprès de la clientèle privée, séduite par l'abattement fiscal supplémentaire de 1 000 F sur le coupon et par la garantie de change avec indexation sur l'unité de compte européenne.

Deux remarques s'imposent à cette occasion. Il est fort probable que l'abattement exceptionnel *accordé pour l'emprunt* sera étendu assez rapidement aux émissions à venir : l'abattement réglementaire a été porté de 1 000 francs à 2 000 francs en 1974, puis de 2 000 francs à 3 000 francs en 1975, et un nouveau relèvement est à prévoir.

Quant à la garantie de change qui exerce un si vif attrait en ces temps troublés, elle correspond, selon l'expression imagée d'un haut fonctionnaire de Rivoli, à une *assurance en cas d'accident*, mais peut-être pas à une assurance pour la vie. Le « panier » de monnaies qui constitue l'unité de compte européenne comprend certes pour un peu plus de 50 % des monnaies « fortes » (deutschemark, florin, franc belge), mais il comprend aussi des monnaies dites « faibles » (livre sterling, lire, couronne danoise). C'est pourquoi, depuis trois ans, la valeur en francs de l'unité de compte a évolué entre 5,80 francs et 5,17 francs pour se situer en ce moment autour de 5,60 francs.

Disons qu'à l'heure actuelle, compte tenu de la propension à la hausse des monnaies fortes, et de la *relative stabilisation* des monnaies faibles après leur chute de l'an dernier, le franc pourrait le cas échéant fléchir sensiblement si le pays se trouvait violemment secoué. Ce n'est qu'une supposition, mais elle rencontre quelque crédit auprès de nombreux épargnants. Aussi est-il fort possible, et même probable, *que*, lundi prochain, le ministre des finances et de l'économie nationale annonce une « rallonge » aux 6 milliards de francs prévus initialement (on parle de 1 ou 2 milliards de francs) ce qui permettra au Trésor d'assurer un financement plus long pour le déficit budgétaire de 11 milliards de francs, et donc de réduire ses appels au marché à court et à moyen terme : à titre indicatif, notons que le montant de l'adjudication de bons du Trésor du 25 mai sera ramené à 500 millions de francs contre les 2 milliards de francs habituels.

Ajoutons que le lancement de l'emprunt a sensiblement perturbé le calendrier des émissions habituelles, bien qu'une part appréciable des souscripteurs ne soient pas des clients réguliers du marché obligataire. Les taux du marché secondaire ont sensi*blement progressé, le rendement* de certaines émissions, comme celle du Groupement de l'industrie sidérurgique, atteint 12 % à 13 % (et même 14 % pour certaines lignes — une aubaine, disent certains !). D'ici un mois, ou deux, néanmoins, un retour au calme pourrait être observé.

FRANÇOIS RENARD.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hésitation

Après une hausse initiale, Wall Street s'est replié jeudi et vendredi, l'indice Dow Jones ne conservant qu'une faible partie de sa progression à 930,46 contre 928, 34.

En début de semaine, sur l'annonce d'une nouvelle hausse de la production industrielle, et malgré le relèvement du taux de base des banques, le marché s'orientait à la hausse, l'indice Dow Jones atteignant 940. Puis des ventes bénéficiaires vinrent entamer les gains ; à la veille du week-end, la publication de l'indice du coût de la *vie en avril, en hausse de 0,8 %*, jetait un froid. De plus, le durcissement de la politique de la Réserve fédérale en matière de crédit continue à inquiéter les opérateurs, qui n'osent pas s'engager trop fortement.

Pour la quatrième fois depuis le mois de février, l'indice Dow Jones bute contre le seuil de 940-950 sans pouvoir le franchir durablement. En outre, le processus de dégagements sur les valeurs de portefeuille et de croissance considérées comme surévaluées s'est poursuivi avec la baisse d'I.B.M., ramené à son plus bas cours de l'année. Le volume des transactions s'est nettement gonflé avec 111,5 millions de titres échangés contre 97 millions précédemment.

	Cours 13 mai	Cours 20 mai
Alcoa	58 5/8	58 7/8
A.T.T.	64 7/8	64 7/8
Boeing	52 3/4	52 3/8
Chase Man. Bank	31 1/4	31 7/8
Du P. de Nemours	127	126 3/4
Eastman Kodak	58 1/4	60 5/8
Exxon	51 3/8	52 1/8
Ford	55 5/8	55 1/2
General Electric	54 1/4	55
General Foods	31 3/8	32
General Motors	67 7/8	67 7/8
Goodyear	20 1/8	20 1/2
I.B.M.	253 1/4	249 7/8
I.T.T.	35 1/4	34 7/8
Kennecott	28 3/8	28 3/8
Mobil Oil	66 3/8	65 3/4
Pfizer	25 3/4	26 1/2
Schlumberger	64	65 5/8
Texaco	26 3/4	26 7/8
U.A.L. Inc.	23 1/8	22 3/4
Union Carbide	51 1/2	51 7/8
U.S. Steel	45 3/4	43
Westinghouse	21	20 1/4
Xerox Corp.	47 3/8	44 1/8

LONDRES

Prises de bénéfices

Des prises de bénéfices ont pesé sur les cours des valeurs britanniques, qui ont pourtant atteint mercredi leurs plus hauts niveaux depuis deux ans sur l'espoir d'une nouvelle réduction du taux d'intérêt et la rumeur de la découverte d'un nouveau *gisement prometteur* par British Petroleum en mer du Nord. Mais l'absence de confirmation de cette rumeur et l'appel à la modération en matière de baisse du taux lancé par la Banque d'Angleterre ont exercé un effet dépressif, de même que l'annonce du taux d'inflation en avril (+ 2,6 %), le plus fort depuis un an. En outre, le nombre croissant des augmentations de capital en espèces a contribué à alourdir le marché. Cavenham s'est replié de 11 % après la nouvelle O.P.A. de la Générale occidentale, qui a déçu les opérateurs. Les mines d'or ont fléchi.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 461,3 contre 467,8 ; mines d'or, 106,3 contre 117.

	13 mai	20 mai
Bowater	211	210
Brit Petroleum	942	940
Charter	142	128
Courtaulds	128	126
De Beers	279	252
Free St. Geduld (1)	11 1/2	11
Gt Univ Stores	237	232
Imp. Chemical	395	395
Shell	537	533
Vickers	188	189
War Loan	30	30 3/8

(1) En livres sterling.

FRANCFORT

Stagnation

Les marchés allemands marquent le pas après leur progression de 7 % en avril ; les prises de bénéfices se sont multipliées, mais les milieux financiers restent confiants.

	Cours 13 mai	Cours 20 mai
A.E.G.	102,20	102,80
B.A.S.F.	166,70	170
Bayer	147,30	147,40
Commerzbank	193	188,50
Hoechst	150	149,70
Mannesmann	165,50	164,80
Siemens	264,50	264,30
Volkswagen	185,30	188

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cacao et du café — Repli du zinc

DENRÉES. — *La reprise s'est non seulement confirmée, mais amplifiée sur les cours du café. La hausse dépasse en moyenne 10 %. Comme en juillet 1975, l'apparition de nouvelles gelées au Brésil dans l'État de Parana a déclenché un emballement spéculatif des prix. Selon les premières rumeurs, de 15 à 20 % de la récolte de cet État, important producteur, auraient été détruits, soit une perte évaluée à plus de 1 million de sacs. Ensuite, les dégâts paraissaient toutefois moins importants et n'étaient plus estimés qu'à 5 % à peine et encore. D'autres facteurs ont aussi galvanisé le marché. Ainsi, le président de l'Institut brésilien du café estime la récolte brésilienne à 13 millions de sacs seulement, soit 4 millions de sacs de moins que la dernière évaluation faite par le département américain de l'agriculture. Quant aux stocks brésiliens, ils s'élèveraient actuellement à 7 millions de sacs. Enfin, les ventes de café du premier semestre atteindraient déjà 8,5 millions de sacs sur un objectif à l'exportation pour l'année fixé à 12 millions de sacs au Brésil.*

Flambée soudaine des cours du cacao sur toutes les places, qui enregistrent une progression moyenne de près de 20 %. Pourtant, la récolte de fèves de l'État de Bahia ne serait nullement affectée par le temps froid. Il semble que ce soient plutôt des retards sérieux dans les expéditions en provenance d'Afrique occidentale qui sont à l'origine de la hausse des prix.

MÉTAUX. — *Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré la tension politique qui s'aggrave entre la Zambie et la Rhodésie.*

Sensible baisse des cours du zinc à Londres. Pour la première fois depuis nombre de mois, les producteurs européens ont réduit le prix de leur métal et l'ont ramené de 795 dollars la tonne métrique à 700 dollars. Cette décision a été prise à la suite de la baisse uniforme de 3 cents par livre décidée par les producteurs américains et canadiens. Plusieurs sociétés ont d'ailleurs décidé de faire travailler certaines de leurs raffineries à capacité encore plus réduite. Les stocks mondiaux s'étaient sensiblement gonflés au cours des derniers mois.

TEXTILES. — *Variations restreintes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Les prochaines ventes aux enchères en Australie se dérouleront les 24, 25 et 26 mai. Pour les neuf premiers mois de la saison en cours, les ventes néo-zélandaises ont rapporté 225,4 millions de dollars contre 151,3 millions de dollars pour la période correspondante de la saison précédente, malgré une quantité vendue inférieure de 2 %.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 20 avril 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 798,50 (827,50) ; à trois mois, 818,50 (848) ; étain comptant, 5 727 (5 780) ; à trois mois, 5 790 (5 870) ; plomb, 378 (394) ; zinc, 338 (371).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,70 (66,20) ; aluminium (lingots), inch. (51) ; ferraille, cours moyen (en *dollars par tonne*), inch. (87,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (163-168).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : inch. (1 458).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juil. 73,55 (75,65) ; oct. 70,50 (72,70).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juil., 225 (228) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (414).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mai, 23,40 (23,55).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch (540).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 50-50,50 (51,10-51,20).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 194,75-195,25 (198-198,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao juil., 187,50 (162,50) ; sept., 180,25 (157) ; sucre disp., 8,85 (9,15) ; juil., 9,22 (9,45) ; café juil., 301,23 (271,50) ; sept., 301,75 (272).

— Londres (en livres par tonne) : sucre août, 132,90 (135,80) ; oct., 135,50 (138,50) ; café juil., 3 650 (3 155) ; sept., 3 626 (3 191) ; cacao juil., 2 721 (2 282) ; sept., 2 467 (2 135).

— Paris (en francs par quintal) : cacao juil., sept., 2 149 (1 950) ; déc., 1 943 (1 765) ; café juil., 3 150 (2 750) ; sept., 3 119 (2 760) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 220 (1 245) ; oct., 1 225 (1 261).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juil., 240 (259 1/2) ; sept., 257 (267) ; maïs juil., 242 1/4 (243) ; sept., 246 3/4 (244 1/4).

...ES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

...STITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1961

	13 mai	20 mai
...ndice général	67,3	67,2
...ssurances	108,2	109
...anq. et sociétés financ.	58,8	58,3
...ociétés foncières	72,6	72,2
...ociétés investiss. portef.	68,4	68,2
...griculture	68,3	67,5
...liment., brasseries, distill.	62,8	61,9
...utom., cycles et I. équip.	69,9	71,3
...âtim., matér. constr., T.P.	76,2	76,2
...aoutchouc (ind. et comm.)	55,3	54,9
...arrières salines, charbon.	81,4	79,8
...onstr. mécan. et navales	58,7	58,5
...ôtels, casinos, thermal.	84,3	84,5
...mprimeries, pap., cartons	54,7	54,2
...agas., compt. d'exportat.	45,6	46
...atériel électrique	66,3	65,8
...étall., com. des pr. métal.	45,2	44,8
...ines métalliques	95,3	96
...étroles et carburants	59,5	60
...rod. chimiq. et al.-mét.	66,6	66,8
...ervices publics et transp.	72,8	73,8
...extiles	78,3	76,9
...ivers	87,9	88,2
...aleurs étrangères	105,8	104,9

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

...aleurs à rev. fixe ou ind.	115,8	N. C.
...al. franç. à rev. variable	59,6	—
...aleurs étrangères	155,9	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

...ndice général	52,8	52,5
...roduits de base	33,9	33,9
...onstruction	77,4	77,7
...iens d'équipement	46,8	47
...iens de consom. durables	88	88,1
...iens de cons. non durabl.	45,3	45,3
...iens de consom. aliment.	54,9	54,4
...ervices	78,9	78,3
Sociétés financières	62,4	62,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	144,4	144,3
...aleurs industrielles	46	46

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Baisses (%)

	20 mai	Diff.		20 mai	Diff.
Gén. de fonderie	186	— 9,4	Paris-France	54	— 5,9
Hutchinson	78	— 8,2	B.H.V.	41	— 5,7
BP	44,30	— 7,7	Gds trav. Marseil.	172,50	— 5,7
Sacilor	20	— 7	Creusot-Loire	67,50	— 5,6
Vinipris	338	— 6,9	Sommer	300,50	— 5,5
L.M.T.	831	— 6,8	S.C.R.E.G.	85,10	— 5,4
Chiers-Châtillon	14	— 6,6	Matra	445	— 5,3
Arjomari	*86*	— 6,5	*Casino*	*810*	— 5,1
Moulinex	146,10	— 6,3	Mumm	188	— 5

Hausses (%)

	20 mai	Diff.		20 mai	Diff.
Nouv. Galeries	*44*	+10,1	Den. N.-E. Long.	46,50	+ 4,7
Laborat. Bellon	150	+ 7,9	Cetelem	149	+ 4,2
Crédit nat. (1)	245	+ 5,4	Nobel Bozel	56,80	+ 3,6
Béghin	43	+ 4,9	Cit-Alcatel	815	+ 2,5

(1) Compte tenu d'un coupon de 17,80 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS *(en francs)*

	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai	20 mai
Terme	69 117 487	52 139 384	113 251 756	—	62 079 964
Comptant: R et obl.	119 497 702	98 666 425	92 062 546	—	68 423 634
Actions	53 163 959	35 628 199	28 469 021	—	18 981 780
Total	241 779 148	186 434 008	233 783 323	—	149 485 378

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai	20 mai
Val. franç.	81	79,7	80,6	—	80,2
Étrang.	101	100,8	100,8	—	100,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)

	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai	20 mai
Tendance	83,1	81,3	82,6	—	82,4

(base 100, 29 décembre 1961)

	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai	20 mai
Indic. gén.	52,9	51,9	52,4	—	52,5

ET CHIFFRES



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Vietnam a proclamé sa souveraineté* sur une zone de 200 milles au large de ses côtes, annonce l'Agence vietnamienne de presse, ainsi qu'une limite de 12 milles de ses eaux territoriales.

● *Un jeune homme âgé de vingt-quatre ans* a été retrouvé pendu dans un appartement situé rue du Général-Zimmer, dans le quartier de l'esplanade à Strasbourg (Bas-Rhin). Son corps a été découvert dans l'après-midi du vendredi 20 mai par sa mère et sa sœur. Toxicomane connu, il s'était injecté une forte dose d'un puissant analgésique avant de se donner la mort. Son identité n'a pas été révélée par la police.

● *Viols collectifs : cinq arrestations dans la région lyonnaise.* — Cinq jeunes gens soupçonnés d'être les auteurs de plusieurs viols collectifs dans le Rhône, la Drôme et l'Isère ont été arrêtés à Saint-Priest (Rhône) et à Vienne (Isère) au cours des dernières semaines (*nos dernières éditions*).

● *L'enquête ouverte après le meurtre d'une jeune fille*, Mlle Maryse Gumes, dix-huit ans, dont le corps a été retrouvé le 18 mai à Sainghin-en-Melantois, près de Lille (*nos dernières éditions*) semble s'orienter vers l'hypothèse d'un crime passionnel, ainsi que le laissent entendre les enquêteurs.

● *Jean-Paul Belmondo* vient d'acheter pour environ 500 000 F les droits d'adaptation cinématographique du livre de Jacques Mesrine, *l'Instinct de mort*. Jacques Mesrine a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle. La publication de son livre avait donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire. Une action en justice pourrait être également entreprise, dit-on à la chancellerie, à l'occasion de la cession des droits cinématographiques.

DEVANT LES PARENTS D'ÉLÈVES LAGARDE

« L'opposition n'a aucun projet éducatif sérieux »

déclare M. René Haby

De notre envoyé spécial

Tours. — *La deuxième journée du 58ᵉ congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), présidée par le docteur Antoine Lagarde, s'est achevée, vendredi 20 mai, par le discours du ministre de l'éducation. A quatre mois de la mise en place de sa réforme, M. René Haby s'est efforcé de rassurer les huit cents parents congressistes inquiétés par les modalités d'application de ces mesures. Il en a profité pour attaquer l'opposition qui, selon lui, n'a* « aucun projet éducatif sérieux ».

Le docteur Lagarde a énuméré les raisons qui fondent l'inquiétude des parents : difficultés d'organisation des chefs d'établissement, professeurs non préparés, insuffisance des moyens en enseignants et en matériel, notamment pour les travaux manuels, les sciences, la biologie, la physique, la musique et le dessin. Il a poursuivi : « *Nous sommes inquiets de voir que votre proposition du travail indépendant ne sera pas assortie d'une pédagogie d'apprentissage pour les élèves moyens et d'un guidage pour les activités d'approfondissement ; inquiets de la nouvelle organisation des classes ; inquiets de voir qu'à la rentrée l'éducation physique et sportive n'aura pas les moyens nécessaires pour une application convenable au cours préparatoire et en sixième.* »

Le docteur Lagarde est revenu sur les périls qui menacent la participation des parents à la vie de l'école primaire, lors de l'élection des futurs comités de parents. Selon lui, des consignes données par le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) aux instituteurs de distribuer les bulletins de la Fédération Cornec à la sortie de l'école « *posent des problèmes de fond* ». « *L'école publique*, a-t-il dit, *est-elle la chasse gardée d'un syndicat qui veut imposer son monopole en favorisant une seule fédération de parents-otages ?* » Le docteur Lagarde a conclu en demandant au ministre de « *faire respecter le pluralisme et la démocratie* ».

M. René Haby a répondu : « *J'ai souligné toute l'importance que j'attache à la régularité des élections qui accompagneront la naissance de ces comités de parents à la rentrée prochaine. Il est essentiel, en effet, que ces élections se déroulent dans des conditions telles que chaque association ou groupe de parents dispose de possibilités absolument égales de se faire connaître des familles, et de chances égales d'obtenir leur confiance. Les textes qui vont paraître prochainement ont pour objet d'assurer cette égalité. C'est ainsi que, en début d'année, toutes les associations qui auront fait connaître leur existence aux directeurs d'école participeront à une commission chargée de mettre sous pli unique, dans des formes simples pour tous, les documents d'information nécessaires. Quelques semaines plus tard, à la veille des élections du comité, la même commission adressera de la même manière les programmes ou les professions de foi des listes concurrentes et les bulletins de vote correspondants. Tout sera fait, par conséquent, pour maintenir les enfants en dehors des débats, et surtout pour éviter que telle ou telle fédération ne s'assure un avantage indu sur telle ou telle autre.* »

Le ministre de l'éducation a poursuivi en rappelant « *ce qui constitue l'essence même de la réforme du système éducatif et qui est issu de la volonté présidentielle : la recherche, pour tous les jeunes Français, d'une formation de meilleur niveau et la lutte contre les inégalités d'origine socio-culturelles. Réforme audacieuse, réforme généreuse, et c'est peut-être pourquoi certains partis politiques s'efforcent de la démolir pour la simple raison qu'elle n'est pas faite sous leurs couleurs. Mais où est celle qu'ils proposent ? Dans le fatras des cinq ou six projets qui circulent actuellement, qu'y a-t-il d'autre que des déclarations de principe, des mesures partielles, et d'ailleurs opposées les unes aux autres ? Cette opposition qui prétend assumer le pouvoir n'a aucun projet éducatif sérieux, détaillé, accepté par tous ceux qui la constituent actuellement, sauf en ce qui concerne la pure et simple suppression de l'aide de l'Etat à l'enseignement privé (...). Les adversaires politiques du gouvernement, et je le regrette, n'ont jamais fait de propositions d'aménagement des projets en cours (...).* »

La formation des maîtres

« *Comparez objectivement*, a poursuivi M. Haby, *les textes des nouveaux programmes de sixième et ceux qui étaient en vigueur jusqu'ici. Examinez les mini-manuels en cours d'édition. Vous trouverez le souci de donner aux enfants les bases d'une culture adaptée à notre temps. Vous n'y verrez pas cet « abaissement du niveau » qu'ils dénoncent avec un excès frisant parfois le ridicule. (...) Je le dis avec force : les nouveaux programmes de sixième maintiennent la tradition française d'exigence intellectuelle qui a toujours été celle de notre enseignement secondaire (...). La formation des professeurs qui enseigneront dans ces collèges fait actuellement l'objet de consultations intergouvernementales. Et nous pourrons, je l'espère, engager prochainement une concertation approfondie à ce sujet. (...) Cette formation garantira, dans des conditions nettement améliorées par rapport à la situation actuelle, le niveau de l'enseignement.* » — Ch. V.

Le J.O. publie le décret d'application de la réforme Haby à l'enseignement privé

Le décret d'application de la *réforme Haby aux établissements* d'enseignement privé sous contrat est publié au *Journal officiel* du 21 mai 1977.

En effet, les dispositions « *relatives aux règles générales d'organisation des formations et des enseignements et aux programmes sont applicables* » à ces établissements. L'uniformisation de leurs structures pédagogiques (en écoles, collèges et lycées privés) devra être faite au plus tard pour la rentrée scolaire (1980-1981). Le décret ne modifie pas le sort des maîtres et des chefs d'établissement de l'enseignement privé.

Pour les élèves, le « *contrôle* » *et le* « *déroulement* » de la scolarité seront toujours définis par chaque établissement, mais conformément aux modalités prévues pour l'enseignement public, c'est-à-dire notamment aux procédures d'orientation.

Le passage d'un élève de l'enseignement privé à l'enseignement public sera soumis, pour la première année de chaque cycle de l'enseignemeint secondaire (cycle d'observation, d'orientation, première année de lycée) à l'homologation d'une commission paritaire présidée par l'inspecteur d'académie. « *Si, après obtention de l'homologation, l'élève poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement privé sous contrat, cette homologation permet son admission, l'année suivante, en seconde année du cycle ou de la formation considérée dans un établissement d'enseignement public.* » A défaut d'homologation, l'élève peut être admis s'il réussit un examen organisé par le chef de l'établissement d'accueil.

A l'inverse, lorsqu'un élève passera de l'enseignement public à l'enseignement privé sous contrat, celui-ci sera tenu de « *respecter les mesures relatives à la scolarité des élèves prises dans l'enseignement public, notamment les décisions d'orientation* ».

Le numéro du « Monde » daté 21 mai 1977 a été tiré à 527 959 exemplaires.

AU CONGRÈS DE L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

Le ministre et l'indépendance des juges

Après avoir été reçu, vendredi 20 mai, au congrès de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a fait cette confidence : « J'ai pesé mes mots. » Cette remarque s'appliquait à un passage précis de son discours, mais elle pouvait également refléter la mesure de l'ensemble des propos qu'il venait de tenir. Le ministre a dit sa compréhension du malaise profond exprimé par les magistrats réunis dans ce congrès, mais il n'aura pas pour autant dissipé leur amertume et son auditoire n'aura pas encore été convaincu de la réalité du changement d'attitude que celui-ci réclame de la part du ministère de la justice (« le Monde » du 21 mai).

Enonçant devant le garde des sceaux les « *causes matérielles du mal judiciaire* », M. André Braunschweig, président de l'U.S.M., a repris les thèmes des premiers débats du congrès et a notamment décrit « *les déplorables conditions de travail dans lesquelles les magistrats doivent exercer leurs fonctions* », mais il a surtout mis l'accent sur les « *causes morales* » du malaise. A ce sujet, M. Braunschweig s'est montré très précis. Déclarant que les magistrats avaient généralement « *le sentiment de n'être jamais ou bien mal défendus* », il a fait état de trois cas récents où l'on avait pu « *objectivement douter de l'indépendance de la magistrature* » : l'affaire de Broglie, le non-lieu rendu dans l'affaire des écoutes du *Canard enchaîné* et l'expulsion d'Aboud Daoud.

« *Est-il admissible*, a déclaré le président de l'U.S.M., *que des fonctionnaires de police aient pu tenir une conférence de presse en présence de leur ministre pour annoncer les résultats d'une enquête effectuée sur commission rogatoire d'un juge d'instruction avant que celui-ci eût reçu les procès-verbaux dont il devait être le seul destinataire ?... Que les mêmes fonctionnaires de police aient affirmé triomphalement toute la vérité établie, alors que l'information ne faisait que débuter ?* »

Pour le second cas, M. Braunschweig a ajouté : « *Est-il tolérable qu'un autre juge d'instruction ait été mis dans la triste obligation de dire par une ordonnance de non-lieu qu'il n'avait pu parvenir à la manifestation de la vérité parce que sa mission avait été entravée par des instructions gouvernementales empêchant que les témoins principaux viennent déposer à son cabinet ?* » Puis il a posé cette dernière question : « *Est-il acceptable qu'une chambre d'accusation ait été réunie dans des débats inhabituels pour remettre en liberté un étranger arrêté trois jours plus tôt dans des conditions mal définies et dont la détention posait des problèmes diplomatiques graves au gouvernement ?* »

Sur ces trois affaires, M. Braunschweig a tiré les conclusions suivantes : « *Dans le premier cas, le ministre de l'intérieur s'est présenté complaisamment comme le véritable responsable de l'autorité judiciaire. Dans le deuxième, les pouvoirs que le juge tient de la loi ont été impudemment bafoués par des serviteurs de l'Etat, dont le premier souci aurait dû être de respecter cette loi. Dans le troisième cas, et c'est le plus choquant, les dispositions prises en haut lieu ont pu laisser croire aux Français que les juges n'étaient là que pour revêtir de leur autorité une décision politique prise à l'avance.* »

La « proposition Gerbet » retirée ?

Avec fermeté, M. Braunschweig a alors déclaré que les magistrats ne voulaient plus « *servir d'alibi ou de bonne conscience* », et il a rappelé la proposition de réforme du Conseil supérieur de la magistrature, en soulignant que la carrière des magistrats devait être soustraite au « *pouvoir discrétionnaire d'une autorité de nomination qui, par nature, n'apparaît pas elle-même indépendante* ». Il a, en outre, apporté cette précision : « *Tant que les chefs de cour et de grandes juridictions ne seront pas choisis et nommés par une autorité elle-même totalement à l'abri des influences politiques, l'entière liberté du magistrat de base risque de n'être pas crédible.* »

Après ces critiques sévères, le ministre de la justice a accordé moins de place dans son discours aux « *causes morales* », voulant d'abord donner aux magistrats des assurances sur les remèdes qui pourront être apportés à leur situation matérielle. Il a annoncé qu'il avait déjà pris des dispositions pour que le budget des services judiciaires soit, en 1978, « *beaucoup plus important* » qu'en 1977, afin, notamment, d'apporter une solution à la « *grave pénurie* » de personnel qui affecte les greffes et les secrétariats. A propos du statut des magistrats, et plus précisément du système de nomination, M. Peyrefitte a annoncé son intention de déposer un projet de loi à la session d'automne du Parlement. Cependant, sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, le ministre s'est montré très évasif, en soulignant que le projet de l'U.S.M. était « *ambitieux* » et réclamait des études « *très approfondies* ».

Pour ce qui concerne la situation « *morale* » de la magistrature, M. Peyrefitte a fait preuve de discrétion, particulièrement au sujet des « *affaires* » citées par M. Braunschweig. Il s'est davantage livré à une mise en garde en invitant la magistrature à « *respecter scrupuleusement les prérogatives des autres pouvoirs constitutionnels* ». Puis il a précisé que les magistrats devaient éviter de « *paraître — dans l'exercice de leur fonction — engagés dans le débat politique* ».

C'est sur ce point que le ministre a dit avoir « *pesé ses mots* ». Dans cette phrase prudente, il paraissait en effet ne pas remettre en cause la liberté syndicale dans la magistrature. Et il devait donner un gage de sa « *confiance* » envers les organisations syndicales en confirmant son opposition à la proposition de loi de M. Claude Gerbet concernant l'obligation de réserve des syndicats. « *Je me suis employé*, a-t-il conclu, *à faire retirer ce texte de l'ordre du jour de l'Assemblée et je compte bien obtenir ce retrait.* »

FRANCIS CORNU.

Le projet de pacte majoritaire

MM. LECANUET ET BARROT RÉPONDENT A M. CHIRAC

MM. Jean Lecanuet, président, et Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates-sociaux, ont publié, vendredi 20 mai, le texte de la réponse qu'ils ont adressée à M. Jacques Chirac, président du R.P.R., qui avait proposé l'élaboration d'un pacte majoritaire. Ils écrivent notamment :

« *Nous avons demandé à M. le premier ministre de bien vouloir nous faire connaître ses intentions sur la meilleure manière d'unir la majorité pour la conduire au succès.*

» *Votre proposition sur la signature d'un pacte majoritaire est l'une des modalités qui peuvent être envisagées pour assurer l'organisation de la majorité. En tout état de cause, le pacte ne devrait pas se limiter à un accord sur le deuxième tour des prochaines législatives, mais devrait porter aussi sur le choix des candidatures dès le premier tour et sur un programme de législature pour la majorité.*

» *Nous souhaitons poursuivre ce dialogue avec vous, ainsi qu'avec les autres formations de la majorité, dès que les orientations du premier ministre nous seront connues.* »

Après son face-à-face avec M. Barre

J'AI MONTRÉ MA COMPÉTENCE ÉCONOMIQUE déclare M. Mitterrand

L'*International Herald Tribune* a publié, vendredi 20 mai, des extraits d'un entretien accordé par M. Mitterrand au journaliste américain Joseph Kraft. Le premier secrétaire du P.S. déclare, à propos de son débat télévisé avec le premier ministre : « *Puisque nous sommes en tête maintenant, il est de mon intérêt de maintenir le calme, de rassurer les gens, de bâtir la confiance. Sur les vingt-cinq millions de personnes qui ont suivi le débat, il est probable que vingt millions ne connaissent rien aux finances internationales. Quant aux cinq autres millions, ils ne savent probablement pas quelle position adopter. Mais, en parlant sur ce sujet, j'ai montré que j'avais une certaine compétence économique, que je n'étais pas seulement un homme politique. Les gens font confiance aux dirigeants qui peuvent parler d'économie.* »

Interrogé sur la publication par le parti communiste, à l'avant-veille du débat, des « comptes du programme commun mis à jour », M. Mitterrand déclaré : « *Les communistes ont cherché à m'atteindre. Leur but est d'amener au pouvoir une gauche dans laquelle les communistes soient le principal parti de réforme et où la part des socialistes soit réduite.* »

UNE GRÉVISTE DE LA FAIM MEURT APRÈS SOIXANTE-SEPT JOURS DE JEUNE

Une jeune femme âgée de trente-deux ans, Mme Mireille Bressolles, est décédée dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 mai au centre hospitalier de Dijon, après une grève de la faim de soixante-sept jours. Mme Bressolles avait entrepris cette action le 7 mars dernier à l'église Sainte-Geneviève, dans le quartier Brichères, à Auxerre (Yonne), pour protester contre la décision de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de la suspendre de ses fonctions. Agent principal stagiaire au centre hospitalier d'Auxerre, Mme Bressolles, qui est mère d'un enfant, avait été suspendue le 19 mai 1972 « *par suite de nombreux incidents qu'elle avait provoqués et de ses refus répétés d'obéissance* » selon la direction de l'action sanitaire et sociale.

Après décision d'un conseil de discipline, Mme Bressolles avait cependant été affectée comme commis dans un autre service du centre d'Auxerre, puis à l'hôpital de Tonnerre. Elle avait intenté un recours contre cette décision, mais elle fut déboutée de sa requête par le tribunal administratif de Dijon, puis par le Conseil d'Etat. Mise en disponibilité sur sa demande pour convenance personnelle en novembre 1974, elle avait été rayée des registres le 1ᵉʳ décembre 1976. Demandant sa réintégration dans l'administration hospitalière et dans son grade d'agent principal stagiaire, Mme Bressolles avait été reçue au début de cette année par le sous-directeur des hôpitaux au ministère de la santé, qui lui avait indiqué que l'administration ne pouvait revenir sur les décisions prises.

Après plus d'un mois de grève de la faim, elle obtint finalement satisfaction le 12 mai en étant nommée agent principal à l'hôpital de Tonnerre. Mais son état s'étant aggravé, elle dut être transportée à l'hôpital de Tonnerre, puis, le 15 mai, au centre de réanimation du C.H.R. de Dijon, où elle devait décéder. — (*Corresp.*)

LE LANCEMENT DU SATELLITE EUROPÉEN DE TÉLÉCOMMUNICATIONS O.T.S. EST RETARDÉ

Le satellite européen de télé communications O.T.S. (Orbita Test Satellite), qui devait êtr mis en orbite le 16 juin par un fusée Delta-3914, verra son lan cement repoussé, sans doute plusieurs semaines. Selon no correspondant à Washington, des neuf moteurs fixés sur premier étage de la fusée s'e détaché de celle-ci et s'est écra sur le pas de tir. Il a dans chute endommagé le premie étage. Un examen minutieux es nécessaire, et il se pourrait qu' impose un démontage complet d la fusée. Le lancement serai alors retardé de nombreuses se maines.

Cet incident est fâcheux à pl sieurs titres. Il vient d'abo après l'échec du tir du satell scientifique Géos. Lancé le 20 avr *dernier* par une autre fusé Delta, Géos n'a pu être placé su la bonne orbite, à cause d'u mauvais fonctionnement de s fusée porteuse. L'enquête a concl au serrage insuffisant d'une pièc lors du montage de la fusée. Géo fonctionne parfaitement, mais au lieu de rester en vue vingt-quatr heures sur vingt-quatre de l station de Michelstadt (au sud est de Francfort), qui fut spé cialement construite pour rece voir les informations qu'il diffuse, il ne la survole que sept heures par jour. Le reste du temps, les résultats des mesures qu'il fait se perdent dans l'espace.

O.T.S. n'était pas encore monté sur la fusée quand le moteur s'est détaché, et n'a donc subi aucun dommage. La fusée sera réparée, et, sauf « guigne » particulière attachée aux satellites européens, la mise en orbite devrait être correcte. Mais le retard du lancement peut avoir des conséquences à long terme.

Bien qu'étant un prototype, O.T.S. est très proche des futurs satellites de télécommunications européens. Or ceux-ci sont en concurrence avec des satellites conçus outre-Atlantique sur plusieurs marchés mondiaux. Le Brésil, l'Inde, les Etats arabes du Proche-Orient ont, pour les années 80, plusieurs projets d'utilisation de satellites de télécommunications, et ont parfois déjà lancé des appels d'offre. Dans cette compétition, l'Europe a plusieurs handicaps sérieux en face de l'Amérique, entre autres celui de ne pas avoir encore fait ses preuves. L'un des rôles d'O.T.S. est de prouver la capacité européenne dans ce domaine. Cette preuve ne sera apportée que lorsque le satellite qui, avec ses mille deux cents voies téléphoniques et ses deux voies de télévision, est l'équivalent des Intelsat-4 aura fonctionné de façon satisfaisante pendant deux ou trois ans. Encore faut-il qu'il soit lancé à temps.

MAURICE ARVONNY.

Aggravation du deficit des Neuf envers le Japon

Le président Carter restr...

Une promesse tenue